481

Vingt-cinq années

DE

Vie Franciscaine

AU CANADA.

Vingt-cinq années de Vie Franciscaine

AU CANADA

1890—1915

Volume orné de 70 gravures.

MONTREAL
Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Nihil obstat.

Fr. MARIA RAYMUNDUS, o.f.m.,
Censor Deleg.

Die 15a Augusti, 1915.

Imprimi potest.

Fr. JOANNES JOSEPH, o.f.m., *Del. Prov.*

Nihil obstat.

E. HEBERT, *censor librorum.*

Die 5a Octobris, 1915.

Permis d'imprimer.

29 octobre 1915.

† PAUL, *arch. de Montréal.*

Avertissement

L'année 1915 *a marqué, pour les Franciscains du Canada, plusieurs anniversaires: le IIIe centenaire de l'établissement de la foi en ce pays par leurs devanciers les Pères Récollets, le cinquantenaire du rétablissement du Tiers-Ordre à Montréal, enfin le XXVe anniversaire de notre retour au Canada. Le premier de ces anniversaires, célébré à Montréal et ailleurs en* 1915, *le sera l'an prochain à Québec, par des fêtes que nous pourrons appeler nationales. Un volume souvenir sera publié de ces fêtes; de même la "journée franciscaine" du* 5 *octobre* 1915, *marquant les noces d'or du Tiers-Ordre, sera perpétuée par l'ouvrage qui en contient les travaux. Il est juste également, et il est sans doute agréable à tous les amis des enfants de saint François, que le XXVe anniversaire de leur retour au Canada soit l'objet d'une publication spéciale. C'est le présent ouvrage, que nous offrons en prime aux abonnés de la* Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte *pour l'année* 1916. *Ce livre n'est pas à proprement parler l'histoire des Franciscains au Canada depuis* 25 *ans; ce n'est qu'une série de monographies succinctes de leurs fondations et de leurs oeuvres. Ces monographies sont dues à des plumes diverses. Le*

lecteur voudra bien prendre note de ce double fait pour ne pas trop remarquer le manque apparent d'unité dans la forme et d'homogénéité dans le récit lui-même, défauts graves si l'ouvrage se composait de chapitres et non d'articles monographiques.

P. HUGOLIN, o.f.m.

La vie Franciscaine

La vie franciscaine jaillit de l'Evangile, comme de sa source: car l'originalité de saint François est d'avoir retrouvé l'Evangile. Dans l'Evangile il a puisé sa vocation. Il veut vivre l'Evangile. Il veut être un Evangile vivant. La vie franciscaine est donc la vie évangélique, l'Evangile vécu par saint François et ses enfants.

La Divine Providence avait merveilleusement préparé François à ce genre de vie. Né en 1182, dans la ville d'Assise, en Italie, il avait reçu, au baptême, le nom de Jean. Son père, Pierre Bernardone, devait lui donner plus tard celui de François, et sa mère, Pica, lui léguer une nature délicate, avec une imagination vive, un caractère chevaleresque et un coeur ouvert à la piété.

Roi de la jeunesse d'Assise, rêvant de grands exploits militaires, François est arrêté soudain par la maladie. Dieu l'attendait sur le lit de la douleur. La souffrance apprit à François le néant de la terre, la vanité des richesses et de la gloire mondaine. Sa première promenade de convalescent le confirma dans ces idées. Il résolut de se consacrer au Seigneur.

A quelque temps de là, priant au pied d'un crucifix, il entendit par trois fois le Christ lui dire: "Va, François, répare ma maison qui tombe en ruines."

François ne comprit pas. De ses mains, il se mit à réparer trois chapelles abandonnées.

L'Eglise que François devait soutenir, c'était l'Eglise même du Latran, la Sainte Eglise Catholique.

La Providence avait donc préparé François à la vie évangélique. Sa nature chevaleresque, faite de jeunesse, de loyauté, de poésie, d'ardeur et d'élan, de piété franche et communicative, était née pour comprendre, aimer et vivre l'Evangile. Aussi, quand en quête de sa voie, il entend, un jour, à la Messe, le prêtre lire la loi de la pauvreté: "Si vous voulez être parfaits, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, puis venez, suivez-moi," François est éclairé. Il se dit: telle sera ma vie, et la vie de tous ceux qui viendront après moi.

Poussé par cette inspiration, François réunit quelques textes du Saint Evangile, qui fournirent la première règle franciscaine, approuvée oralement par le Pape Innocent III.

De 1211 à 1221, François travaille à la rédaction définitive d'une règle qui comptera 23 chapitres. Mais averti par le Ciel, il condense cette règle en 12 chapitres. Extraite du Saint Evangile, concise et impérative dans sa forme, cette règle est "le livre de vie, l'espérance du salut, l'arrhe de la gloire, la moëlle de l'Evangile, et la voie de la Croix."

"Elle est une forme de vie céleste", ajoute le Pape Clément V. De son côté, Nicolas III affirme que cette règle est fondée sur la parole de l'Evangile, corroborée par les exemples et la vie de Notre Seigneur, et confirmée par la doctrine et les actes des Apôtres.

Enfin, déclare Grégoire IX, la règle des Frères Mineurs est approuvée, pour l'utilité manifeste qui en revient à l'Eglise.

Dans cette règle, saint François fait découler toute la perfection religieuse de la pauvreté. Pour lui, la pauvreté n'est pas seulement une vertu particulière, c'est un vertu générale, c'est le détachement de l'argent, des richesses, de la terre, de soi-même, le détachement de tout le créé, pour s'attacher à Dieu seul: "Mon Dieu et mon Tout!"

Dans sa pensée, le Franciscain, par la pauvreté et l'humilité, doit arriver à la joie parfaite dans la souffrance par l'oraison habituelle, à l'union intime avec Jésus Crucifié, au sommet de la charité.

François veut donc vivre l'Evangile, il veut être, selon la parole de saint Bonaventure, "l'imitateur intégral du Christ, dans toute la perfection des vertus". Aussi, quand après vingt ans de cette vie franciscaine intense, François portant dans sa chair les stigmates de Jésus Crucifié, saluait avec joie sa soeur la Mort, il pouvait mourir en paix. Il avait réalisé l'idéal de pauvreté, d'humilité et de charité qu'il avait conçu à vingt-cinq ans: il avait été un évangile vivant.

Cet idéal de vie franciscaine, François l'inspira à ses premiers compagnons. De 1209 à 1226, comme l'avait prédit le saint Fondateur, les novices accoururent à la Portioncule, au Sanctuaire de Notre-Dame des Anges, le berceau de l'Ordre franciscain. Ils voulaient eux aussi vivre le Saint Evangile.

Ce fut *l'âge héroïque,* l'âge d'idéale perfection.

Selon la belle expression de Célano, "François était au milieu de ses frères, comme une source où ils venaient tour à tour puiser la vie."

De ce foyer de vie franciscaine qu'était la Portioncule, ne tardèrent pas à rayonner sur le monde les bienfaits de la vie évangélique.

En 1219, l'Ordre avait déjà 12 Provinces: six en Italie, deux en France, les autres en Angleterre, en Espagne, en Grèce et en Allemagne.

Cette même année, les Franciscains abordèrent en Egypte. De là ils évangélisèrent l'Abyssinie, la Lybie, l'Ethiopie. On les trouvera plus tard en Syrie et dans la Terre-Sainte, où ils devinrent les gardiens des Saints Lieux.

Dès l'année 1220, ils iront en Afrique, et cinq d'entre eux, au Maroc, seront les premiers martyrs de l'Ordre franciscain.

"Telle doit être, avait dit saint François, la vie des Frères dans le monde, que quiconque les verra ou les entendra, glorifie et bénisse le Père qui est au ciel. Comme il y a toujours un souhait de paix sur nos

lèvres, qu'il y ait toujours un chant de paix dans vos cœurs".

Ce voeu du Séraphique Père avait été réalisé par la première génération franciscaine.

* * *

En enlevant le saint Fondateur, à l'automne de 1226, la mort n'ensevelit point avec lui la vie franciscaine. Mais une nouvelle phase allait s'ouvrir. De 1226 à 1517, ce sera *la lutte pour l'idéal.* Ainsi, dans un organisme vivant, l'âge de croissance est une lutte pour le plein développement de la vie. Dans l'Ordre séraphique on voit apparaître alors trois courants de vie franciscaine: les Spirituels, qui aspirent à une vie franciscaine *idéaliste,* les Conventuels, se bornant à une vie franciscaine *restreinte,* et les Observants, qui veulent la vie franciscaine *intégrale.*

Les *Spirituels* désignent les frères qui, au début de l'Ordre, luttèrent pour l'idéal primitif de pauvreté franciscaine. Mais si les uns étaient des saints et des hommes vivant de la vie de l'esprit, d'autres, quoique bien intentionnés, tombèrent dans l'idéalisme et dans le rigorisme et entraînèrent ainsi la chute du parti.

Les Conventuels, chez tous les Ordres Religieux, représentaient les frères qui habitaient les grands couvents. Mais dans l'Ordre franciscain, ce nom impliquait une divergence plus profonde avec la Communauté.

Le précepte fondamental de la Règle franciscaine est la défense de posséder en commun comme en particulier, tandis que le précepte capital est la prohibition de faire usage civil de l'argent. Ceux qui vivaient dans les grands couvents relachèrent ces deux points de la pauvreté franciscaine. Ces adoucissements furent légitimés plus tard par les Indults des Souverains Pontifes. De nos jours les Conventuels sont les gardiens des tombeaux de S. François et de S. Antoine de Padoue. Ils ont donné à l'Eglise des savants et des saints.

Les Observants représentent les Franciscains qui, dans cette lutte pour l'idéal de S. François, se placèrent au milieu, là où se tiennent la vérité et la vertu. Par leur persévérance, grâce au courage déployé surtout par S. Bernardin de Sienne, S. Jacques de la Marche, S. Jean de Capistran, le B. Albert de Sartiano et tant d'autres saints religieux, ils finirent par faire circuler la vie franciscaine intégrale, dans la plupart des membres de l'Ordre séraphique.

Au commencement du XVe siècle, la Famille des Observants comprenait les Observants Cismontains et Ultramontains, les Observants de la communauté, les Clémentins, les Collettains, les Amédéens et les Déchaussés d'Espagne et de Portugal.

* * *

En 1517, une Bulle de Léon X réunit toutes ces branches des Observants, et donna aux Conventuels une existence distincte. Alors, au sein de l'Observance, la

vie franciscaine entre dans une phase nouvelle: c'est *l'époque d'émulation et de zèle pour une plus grande perfection.*

Les Spirituels ont disparu; les Conventuels demeurent. Mais la vie franciscaine intense qui circule dans la branche de l'Observance, donne naissance à des rejetons vigoureux. De là naissent de belles Familles franciscaines, comme les Alcantarins, les Récollets, les Réformés, les Capucins.

En 1897, Léon XIII, par sa Bulle d'Union, ne laissait plus subsister que les Frères Mineurs, les Conventuels et les Capucins: "Trois rameaux d'un même arbre, trois familles d'un même Ordre".

* * *

Ainsi, depuis plus de sept siècles, la vie franciscaine n'a cessé de circuler dans les branches de l'arbre séraphique. Au cours des siècles, cet arbre ne s'est jamais brisé. Mais sous la poussée des circonstances, des inspirations célestes et des aspirations personnelles, en même temps que de la sève abondante, sortirent, à différentes époques, des branches nouvelles d'un arbre ancien et toujours jeune. Grâce à ces nombreuses familles, la vie franciscaine s'est multipliée et épanouie en fleurs et en fruits innombrables.

S. François vit 600 religieux se grouper autour de lui, au chapitre des Nattes. Avant la Révolution Française, les Franciscains atteignaient le chiffre de 70,000

et à l'heure actuelle, les Frères Mineurs sont près de 30,000, y compris les Conventuels et les Capucins.

* * *

Pour tout Frère Mineur en particulier, la vie franciscaine commence au noviciat.

Dans l'Ordre de saint François, il y a deux catégories de religieux: les clercs et les convers. Tous vivent au reste la vie franciscaine, tous sont religieux et Frères Mineurs, tous professent la même Règle, et rompent à la même table le pain de la charité.

Ceux qui entrent comme clercs ont eu les années du Cours classique et parfois du Collège séraphique, pour préparer leur âme à la vie franciscaine. Les aspirants admis comme frères convers ont trois ans de postulat pour s'habituer à la vie franciscaine.

Au noviciat, pour les exercices spirituels, clercs et convers sont réunis, et dans l'étude de la Règle, dans la pratique de l'oraison et des vertus religieuses, ils se forment ensemble à la vie franciscaine.

Après une année de noviciat, les frères clercs et convers jugés dignes sont admis à la professsion. Après la profession des voeux simples, les frères convers attendront au moins six ans et l'âge de 30 ans révolus pour faire la profession solennelle.

Durant ce temps, dans le travail et la prière, ils développeront en eux la vie franciscaine.

Les clercs s'appliquent aux études et se préparent

aux saints Ordres. Après trois années de voeux simples, ils font profession solennelle et reçoivent ensuite les Ordres Sacrés: Sous-Diaconat, Diaconat et Prêtrise.

A la vie franciscaine s'unit alors la vie sacerdotale.

La vie du prêtre franciscain, comme celle du frère convers, est une vie mixte, un mélange de prière et de travail. Car saint François a fondé un Ordre apostolique, adonné tout à la fois à la vie contemplative et à la vie active, faisant de la première la source de la seconde.

Le prêtre franciscain se sanctifie d'abord par la pratique de sa Règle Evangélique en vaquant aux exercices du cloître, en s'appliquant à l'Office Divin et à la sainte oraison, et ensuite par la prédication, la confession, par l'apostolat de la parole ou de la plume au besoin, en un mot par les travaux du ministère sacerdotal, il travaille au salut et à la sanctification des âmes. Car tout Frère Mineur, comme saint François, ne veut pas vivre pour lui seul, mais il veut profiter à d'autres, poussé par le zèle de Dieu.

* * *

La vie franciscaine, puisqu'elle est la la vie évangélique, est universelle comme cette dernière, et comme elle, elle jouit des promesses éternelles.

Elle s'est épanouie en fleurs et en fruits chez tous les peuples et dans tous les pays.

Du vivant même de S. François, l'Ordre Franciscain s'établissait en France, et jusqu'à la Grande Révolution il y demeurait fécond et populaire.

La tempête de 1789, qui enleva à la France sa royauté et ses institutions séculaires, vit aussi disparaître les religieux et en particulier les Franciscains. Mais les moines comme les chênes sont immortels. Vers le milieu du XIXe siècle, les arbres séculaires des Institutions monastiques reverdirent sur le sol français.

En 1841, grâce au zèle d'un Franciscain espagnol, le T. R. P. Arézo, la branche de l'Observance refleurissait en France, jusqu'à former au bout de quelques années deux belles Provinces: celles d'Aquitaine, sous le vocable de Saint Louis, et celle de France, sous le patronage de Saint Pierre.

Dans la terre de la Nouvelle-France, deux fois l'arbre séraphique avait plongé ses racines. Dès 1615, les Franciscains de la branche des Récollets venaient évangéliser le Canada. Obligés de quitter la colonie en 1629, après la prise de Québec par les Anglais, les enfants de saint François revinrent au pays en 1670. Ils devaient y travailler jusqu'à la domination anglaise. Sans être, après la cession du pays, chassés de leurs couvents, les Franciscains devaient s'éteindre, car il leur était interdit de se recruter.

Mais la vie franciscaine devait renaître au Canada. L'arbre franciscain n'y était pas desséché. En 1890, par les soins du T. R. P. Othon, Provincial de S. Louis

en France, on le vit reverdir à Montréal et, depuis vingt-cinq ans, l'arbre n'a cessé de grandir. De sa sève surabondante sont sortis plusieurs rejetons vigoureux, à Québec, aux Trois-Rivières, dans l'Alberta et dans l'Est de Montréal. Nos maisons du Canada font actuellement partie de la Province de France (Saint-Pierre), détachée en 1892 de la Province de Saint-Louis.

Saint François a voulu vivre de l'Evangile et en faire vivre ses enfants. Depuis plus de sept siècles, l'Evangile a fait vivre S. François et ses enfants. Les paroles de Jésus sont esprit et vie. Celui qui Le suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

Les peuples passeront, le ciel et la terre passeront, mais les paroles de Jésus ne passeront point. L'Evangile reste, les Franciscains vivant l'Evangile resteront. Du Christ Béni, de Celui qui est mort et qui est vivant, S. François a reçu pour son Ordre des promesses de vie franciscaine jusqu'à la fin des temps.

Heureux ceux qui meurent au monde et à eux-mêmes pour vivre cette vie évangélique. "Leurs noms sont écrits dans le Livre de Vie".

Le retour des Franciscains au Canada

Le rétablissement des Frères Mineurs au Canada date, à proprement parler, du 24 juin 1890, jour où notre couvent de Saint Joseph, à Montréal, fut béni par Sa Grandeur Mgr Fabre. Dès le 14 juin, la *Semaine Religieuse* de Montréal annonçait leur retour dans les lignes suivantes:

"Nous saluons avec bonheur le retour au milieu de nous des enfants de saint François, absents depuis près d'un siècle. Tout le monde sait que les Franciscains et les Jésuites furent proscrits lors de la conquête, et que leurs biens furent confisqués par le gouvernement anglais. Les Jésuites nous sont revenus depuis déjà plusieurs années, et les Franciscains nous sont arrivés ces jours-ci. Que ces saints religieux soient les bienvenus dans ce pays qu'ils ont été les premiers à évangéliser. Leur absence nous a paru bien longue, et il nous tardait de les voir reprendre au milieu de nous leur saint ministère de zèle, de piété et d'édification. Leur souvenir était demeuré vivace parmi le peuple, et les vieillards racontent encore des traits édifiants sur les anciens Récollets. M. de Gaspé nous a laissé des histoires charmantes sur ces saints religieux. Encore une fois qu'ils soient les bienvenus.

"C'est le R. P. Othon, Provincial des Franciscains de France, qui a été chargé de fonder la maison de Montréal. La Sacrée Congrégation de la Propagande

avait recommandé cette fondation à Mgr l'Archevêque de Montréal, lequel a donné de grand coeur l'autorisation nécessaire.

"Le R. P. Provincial et deux frères convers ont pris possession ces jours derniers d'une assez vaste maison offerte par le curé et les marguilliers de Saint-Joseph. Cette maison est voisine du presbytère et porte le no 304.

"Voici quel sera, pour commencer, le nouveau personnel du couvent:

"1° Gardien, le R. P. Jean Baptiste, âgé de 39 ans, né à Metz, et actuellement lecteur en philosophie au couvent de Béziers. Il est dans l'Ordre depuis 16 ans.

"2° Le R. P. Fulcran, né à Montpellier en 1847, religieux depuis 16 ans, actuellement à Trois-Rivières.

"3° Le R. P. Xavier, âgé de 29 ans, né à Rodez, actuellement missionnaire au couvent du Puy.

"Un quatrième Père, qui n'est pas encore désigné, deux étudiants en philosophie, et enfin deux frères convers. Tous sont attendus pour la fin du mois.

"Le couvent une fois organisé, le R. P. Othon retournera à Paris, où se trouve la résidence du Provincial.

"Le P. Othon est un homme dans la force de l'âge (41 ans); il est né dans le diocèse d'Auch, et est entré chez les Franciscains depuis 17 ans. Il a sous sa juridiction les Franciscains de France et d'Angleterre."

Depuis longtemps notre retour au Canada était ardemment désiré, et par nous et par les nombreuses

populations canadiennes. Les premiers missionnaires du Canada, tout le monde le sait, furent les Récollets, eux aussi enfants de saint François. Plusieurs parmi eux ayant versé leur sang dans la propagation de la foi, par la cruauté des Sauvages; d'autres ayant répandu, dans les couvents et au dehors, la bonne odeur de leur vie sainte, mortifiée, remplie de bonnes

L'ancien couvent des Récollets, à Montréal.

oeuvres, il était juste et naturel que les Supérieurs jetassent les yeux sur une terre qui était nôtre à tant de titres. L'extinction arbitraire et injuste des Récollets, lors de la conquête du Canada par l'Angleterre, semblait nous rappeler dans ces contrées. Par

ailleurs, les anciens Récollets étaient si connus et si populaires, ils avaient fondé et desservi tant de paroisses, que leur souvenir s'était conservé dans les familles du Canada français.

Ce souvenir des anciens Récollets avait déjà porté la nombreuse et fervente Fraternité du Tiers-Ordre de Montréal à faire des démarches auprès de Mgr Fabre, qui avait tout récemment succédé à Mgr Bourget, pour nous faire ouvrir les portes de sa ville épiscopale. Le Conseil de la Fraternité, conduit par son Directeur, M. le chanoine Pierre Dufresne, se présenta à Sa Grandeur en ou vers l'année 1878, lui demandant avec instances de permettre le retour des enfants de saint François, "leurs Frères du premier Ordre," comme ils disaient, au milieu d'eux. Monseigneur accueillit cette démarche avec une joie extrême, lui donna toute son approbation et permit de faire les démarches nécessaires.

Forts de ces encourageantes dispositions et munis de l'autorisation de leur évêque, les Tertiaires envoyèrent en France une députation, dans le but de ramener les Franciscains à Montréal. Malheureusement, cette tentative eut une issue absolument nulle. L'insuccès, loin de les décourager, ne fit qu'accroître dans le cœur des Tertiaires le désir de revoir au milieu d'eux leurs Frères du premier Ordre. En attendant ils vécurent d'espoir.

Cependant, bientôt après, cédant à de nouvelles et plus pressantes sollicitations, Mgr Fabre lui-même

s'adressa aux Supérieurs Majeurs de l'Ordre, les priant d'envoyer quelques religieux à Montréal pour y rétablir la vie et le ministère des anciens Récollets. C'était en 1879 ou 1880. Cette demande fut reçue avec joie. Les Supérieurs jetèrent les yeux sur la Province de Saint Louis d'Anjou, en France, qui était en ce moment dans une voie extraordinaire de prospérité et qui, par les nombreux religieux qu'elle a fournis aux missions étrangères, a mérité le surnom de Province missionnaire.

Deux Pères, recommandés par leur vie exemplaire, furent choisis pour répondre à la demande de Mgr Fabre. C'étaient les Pères Simon et Augustin. Ils étaient sur le point de leur départ, lorsque la mort inattendue du Père Simon, le 9 décembre 1881, causa un retard fâcheux à l'exécution du projet. Toutefois, dans l'idée des Supérieurs ce ne devait être qu'un retard de quelques mois.

Le T. R. Père Raphaël, Provincial de la Province de Saint Louis, avait été nommé Définiteur Général de l'Ordre, et en cette qualité résidait à Rome. Cette nouvelle charge ne lui fit pas perdre de vue la fondation tant désirée. Il porta ses regards sur le R. Père Othon Ransan, qu'il jugeait capable de reprendre et de mener à bonne fin l'oeuvre laissée en suspens par la mort du Père Simon. En conséquence, il lui écrivit en janvier 1882 pour sonder ses dispositions à ce sujet.

Le Père Othon était alors vicaire du couvent de Loreto, en Espagne, qui venait d'être restauré par les

soins du Père Jean Marie Ornières. C'est là que s'étaient réfugiés les étudiants en philosophie de Béziers, et plusieurs autres religieux de la Province de Saint Louis, expulsés par l'application des fameux et tristes décrets de Jules Ferry.

A la lettre du T. R. P. Raphaël le Père Othon répondit qu'il était à la disposition de ses supérieurs pour faire l'obéissance. Dans une seconde lettre le T. R. P. Raphaël lui annonça que le Définitoire Général l'avait choisi pour la fondation du Canada et que le Rme Père Général lui enverrait l'obédience au mois de mars. Or, le 25 de ce même mois de mars, le P. Jean Marie, supérieur de Loreto, mourait à l'âge de 42 ans, emporté par une fluxion de poitrine, après 8 jours seulement de maladie.

Cet événement, aussi douloureux qu'imprévu, dérangea encore une fois les plans du Rme Père Général. Le P. Raphaël écrivit au Père Othon: "Le Révérendissime allait signer votre obédience pour le Canada au moment où le télégraphe lui a annoncé la mort du P. Jean-Marie. Dieu manifeste sa volonté par cet événement." Et il le nommait en même temps supérieur du couvent de Loreto.

Notre fondation était encore ajournée. Combien de temps durera cet ajournement?... Peu à peu on perdit de vue le Canada et l'on finit même par ne plus en parler. Nous étions rentrés sans bruit dans tous nos couvents de France. Le noviciat était de nouveau très prospère, les missionnaires étaient demandés dans

de nombreuses paroisses; les optimistes annonçaient des jours de paix durable. La paix dura huit ans, et ce fut une nouvelle loi persécutrice des Ordres Religieux en France qui détermina les démarches — démarches couronnées cette fois de succès — pour notre retour au Canada. En 1890 fut votée aux Chambres françaises la funeste loi militaire contre les Séminaristes, et plus encore contre les Religieux, astreignant ces derniers à faire trois ans de caserne, à mions qu'ils ne résidassent en dehors de l'Europe. Pour bénéficier de cette dernière clause de la loi, les Supérieurs de l'Ordre songèrent à établir un noviciat à l'étranger pour les jeunes religieux de la Province de Saint Louis d'Anjou, et le T. R. Père Raphaël, promu, au Chapitre général de 1889, au poste de Procureur général de l'Ordre, tourna de nouveau ses regards vers le Canada. L'Ordre des Frères Mineurs avait alors pour Protecteur son Eminence le Cardinal Siméoni, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dont relevait directement l'Eglise du Canada. Sur la demande du Rme Père Général, le Cardinal écrivit à Sa Grandeur Mgr Fabre, au début de l'année 1890, pour lui communiquer le projet motivé des Supérieurs Majeurs des Frères Mineurs, et le prier d'agréer et d'aider la fondation d'un noviciat franciscain dans son archidiocèse.

Mgr Fabre répondit qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour faciliter aux Pères Franciscains l'établissement qu'ils désiraient faire à Montréal. Il

exprimait en même temps le désir qu'un de nos religieux s'occupât à Montréal du ministère des Italiens, qui manquaient à cette époque de prêtres de leur na-

Sa Grandeur Mgr Fabre.

tionalité. Le 26 avril suivant le Cardinal Simeoni transmettait au Rme Père Louis de Parme la réponse de Mgr Fabre.

Tandis que cet échange de correspondance avait lieu entre ces hauts personnages, le T. R. P. Raphaël écrivait, durant le mois de mars, au T. R. P. Othon,

T. R. P. Othon.

alors Provincial de la Province de Saint Louis, pour le mettre au courant des démarches en cours, et lui recommander de se tenir prêt à exécuter, au premier avis,

les ordres de Sa Paternité Rme, car tout faisait espérer que le temps allait sonner où nos désirs recevraient leur accomplissement. Le T. R. P. Othon, qui depuis sept ans avait acquis une plus grande connaissance des hommes et des choses, déclara qu'il ne se sentait aucune aptitude pour une mission de cette importance. Cependant si, malgré ses observations et ses répugnances, le Rme Père Général la lui imposait, il ferait l'obéissance.

C'est ce qui eut lieu. A la fin d'avril 1890, il prêchait une mission à Manciet, diocèse d'Auch, avec le R. P. Colomban Marie Dreyer qui, depuis, présida aux destinées de l'Ordre au Canada durant de longues années, lorsqu'il reçut l'obédience du Général pour le Canada. Le T. R. P. Raphaël lui écrivait en même temps de partir au plus tôt, de crainte que quelque événement imprévu ne vînt faire surgir de nouvelles difficultés.

En véritable religieux, prêchant l'obéissance autant par ses actes que par ses enseignements, le Père Othon commença sur-le-champ les préparatifs, du reste fort simples, de son lointain voyage, et régla tout ce qui regardait la direction de la Province durant son absence. Dès le 8 mai, tous les couvents de la Province recevaient avec joie et surprise à la fois, l'heureuse nouvelle de son départ imminent par la circulaire suivante:

"Paris, 8 mai 1890.

"Mes biens Chers Pères et Frères.

"Le Révérendissime Père Général m'envoie au Ca-

nada pour régler définitivement une fondation depuis longtemps projetée. Je recommande cette importante affaire aux prières de chacun de vous. A cette intention les Pères célébreront la sainte messe au jour que leur indiquera le R. P. Gardien; les Frères clercs et lais feront la sainte communion le jour de la Pentecôte. Je pars mardi prochain, 13 mai; j'espère pouvoir rentrer pendant le mois de juillet... A Dieu, mes bien chers Pères et Frères, priez pour moi.

"Jusqu'à nouvel avis, mon adresse:

Au Commissariat de Terre Sainte,
Trois Rivières, P. Q. Canada."

Le T. R. P. Othon s'embarqua à Liverpool, au jour fixé, à bord du "Circassian," et arriva enfin à la Nouvelle France, après une traversée des plus difficiles. Le paquebot avait essuyé une horrible tempête, qui avait emporté une partie du pont et fracassé le crâne à un malheureux passager. Enfin, le 27 mai, Québec apparaissait aux yeux des passagers dans la splendeur grandiose de son site. Le bateau faisant escale, le R. P. Othon s'arrêta pour quelques heures chez les Pères Oblats, qui le reçurent avec la plus grande charité. Dès le lendemain il repartait pour Montréal.

Se conformant, en vrai Frère Mineur, au conseil de son Séraphique Père, il se rendit aussitôt à l'Archevêché, pour présenter ses hommages à Sa Grandeur Mgr Fabre, et recevoir ses instructions et ses avis au sujet de l'oeuvre qui l'avait emmené dans sa ville archiépiscopale. L'accueil de l'Archevêque fut aussi

gracieux que bienveillant. Sa Grandeur laissa au T. R. Père toute liberté de choisir un emplacement à sa convenance, et ne mit aucune restriction dans la concession de cette faculté; il lui indiqua seulement un local près du cimetière, lequel, comme plusieurs autres du reste, ne pouvait convenir à une fondation même provisoire.

Selon le conseil de Mgr Fabre, le T. R. P. Othon alla demander l'hospitalité aux Messieurs de Saint Sulpice, qui le traitèrent avec beaucoup de bonté pendant les 8 ou 10 jours qu'il passa au milieu d'eux.

Comme dès avant son départ le T. R. P. Othon avait mis son voyage et son entreprise sous la bienveillante sauvegarde du Patriarche saint Joseph, et lui avait promis de le donner pour titulaire au nouveau couvent, il devint manifeste que le "Protecteur spécial de l'Ordre séraphique" voulait à son tour montrer d'une manière pour ainsi dire palpable combien cette confiance lui avait été agréable. Les marques de l'efficacité de sa puissante protection furent non équivoques.

En effet, par un concours de circonstances indépendantes de tout calcul et de toute préméditation, la première messe célébrée par le T. R. Père Othon, à Montréal, le fut dans un oratoire dédié à saint Joseph. C'était à l'Hospice Saint Joseph, rue Cathédrale, dirigé par les Soeurs Grises. Aussi alla-t-il dans la suite, chaque jour, recommander sa fondation au glorieux Patriarche, dans cette même chapelle. Finalement, après diverses recherches infructueuses, ce fut à l'ombre et sur le terrain d'une église dédiée à saint

Notre premier couvent, rue Richmond.

Joseph qu'il trouva l'endroit idéal qu'il avait rêvé pour la fondation.

Un jour de congé (ce devait être un jeudi), les Messieurs de Saint Sulpice conduisirent le Père Othon à leur maison de campagne, rue Sherbrooke, à côté du Séminaire. Là il fit la rencontre de M. l'abbé Leclerc, curé de Saint-Joseph, avec qui il eut un échange de vues au sujet de la fondation. Dès le lendemain, M. Leclerc vint trouver le P. Othon et l'invita à venir se rendre compte par lui-même d'un local qu'il voulait lui donner en location près de sa propre église, rue Richmond. Ce local appartenait à la Fabrique de Saint-Joseph, et portait le No 304.

En voyant cet emplacement, le P. Othon fut enchanté, d'abord à cause des conditions auxquelles il lui était cédé, ensuite à cause de son apparence humble et pauvre. Les lettres qu'il écrivit alors en France témoignent hautement de son enthousiasme.

Les conditions, ou plutôt la seule condition était qu'un Père irait l'après-midi de chaque samedi, ainsi que la veille des grandes fêtes et à l'occasion des grands concours, entendre les confessions dans l'église paroissiale. C'est le Père Xavier qui remplit cette charge durant les deux années que nous avons passées dans cette résidence; son confessionnal se trouvait dans le bras gauche de l'église, du côté de l'Evangile. M. le curé [illegible] demandait assez souvent de le remplacer le dimanche, quand c'était son tour de dire la messe de sept heures.

Dès que l'entente fut conclue, le T. R. P. Othon envoya leur obédience aux religieux qu'il destinait à cette fondation. De son côté il emménagea du mieux qu'il put notre futur couvent. Il se fit pour la circonstance architecte, arpenteur, ingénieur, menuisier, peintre, manoeuvre, journalier, etc. Le public était édifié et profondément touché de voir un Provincial se livrer à des ouvrages si communs.

Les tertiaires se montrèrent admirables de dévouement. A peine l'arrivée du P. Othon connue, ils s'empressèrent autour de lui, comme ils auraient fait pour saint François lui-même, lui prodiguant les marques d'estime et de vénération. Mais ils ne s'en tiennent pas là. Ils aident le Père Othon. Les uns se font, à son exemple et sous sa haute direction, active et intelligente, menuisiers, plâtriers, peintres, manoeuvres, etc. Mais le travail et la place manquent pour toutes les mains. D'autres achètent les matériaux nécessaires aux réparations. En quelques jours la maison est toute transformée. Son rez-de-chaussée renferme le parloir, l'oratoire, la sacristie, le choeur, la cuisine, le réfectoire, la dépense, la lingerie et la buanderie — plusieurs de ces offices combinés ensemble, il faut l'avouer; son unique étage se divise en seize cellules petites, mais convenables. Nous disons "convenables". L'emplacement à la vérité était pauvre; il le devint encore plus avec le temps. Ceux qui le visitèrent, après notre départ en 1892, le trouvèrent "misérable" à peine habitable. Les cloisons, en planches encore vertes, grossièrement rabotées, se disjoignirent par les chaleurs

de l'été, en séchant, et donnèrent vue libre, en maints endroits, d'une cellule dans l'autre. Les portes, faites avec la même matière première, étaient à l'avenant. A peu près tous les chassis ouvrant sur le jardin du presbytère, percés exprès pour nous, travaillèrent comme les cloisons et les portes des cellules. Et l'hiver approchant, nous dûmes boucher, avec des chiffons et du papier, les nombreuses fissures qui s'étaient produites, pour nous protéger autant que possible contre le froid et la neige.

Le seul corridor à l'étage supérieur — au rez-de-chaussée il n'y en avait pas — mesurait deux pieds et quatre pouces dans sa plus grande largeur. On y parvenait par trois escaliers.

Quant au rez-de-chaussée, avant notre prise de possession il servait partie d'habitation, partie de hangar, partie d'écurie pour vaches et chevaux. La partie qui servait d'écurie avait été tout au plus grattée et balayée. On n'avait pas voulu changer les madriers servant de litière. Il suffit de dire que les murs étaient des murs d'écurie. Les crèches et les râteliers étaient restés à leur place. Nous ne les enlevâmes que beaucoup plus tard, lorsque nous installâmes chez nous l'atelier d'imprimerie pour la *Revue du Tiers-Ordre*. De là il se répandait dans toute la bâtisse une odeur d'écurie qui n'était rien moins qu'agréable et hygiénique.

A l'extérieur ce n'était guère mieux. Du côté du jardin du presbytère les ouvertures étaient très petites et n'avaient pas même de double châssis. De l'autre

R. P. Jean-Baptiste.

M. le curé
Leclerc.

T. R. P. Othon.

côté une galerie fermée. Un jardin de quelques pieds de large et vis-à-vis un mur de maison plus haut que le couvent!

Si nous traçons cette description de notre installation de Saint-Joseph, c'est pour marquer qu'elle ne pouvait être que temporaire. Dieu voulut toutefois que nous y fissions un séjour de deux ans, avec ses souffrances et ses privations, et une victime, pour expier le mal fait dans ce lieu qui, jusqu'à notre prise de possession, avait une réputation très louche. Située au fond d'une ruelle étroite, sans lumière, à une petite distance de la rue Richmond, mais assez loin pour éviter la surveillance de la police et les regards du public, cette maison servait de rendez-vous pour des fins criminelles. C'est pour cette raison que M. Leclerc l'avait fait acheter par sa Fabrique. Après notre départ elle fut entièrement démolie.

Cependant, malgré les privations, la gêne, le manque fréquent des choses les plus nécessaires à la vie, nous avons passé là des jours vraiment délicieux. Tous animés des meilleures dispositions, comment eût-il pu en être autrement. La charité la plus cordiale régnait dans ce nouveau *Rivo torto*. Dieu nous bénissait visiblement et compensait nos privations matérielles par la joie toute séraphique dont il inondait nos coeurs. Il n'y avait qu'un coeur et qu'une âme parmi nous.

La bénédiction du couvent et de la petite chapelle, qui mesurait à peu près 23 pieds par 19, fut faite par Mgr Fabre, le 24 juin 1890. La grande démonstration nationale que Sa Grandeur devait présider ce jour là

T. R. P. Odon.

M. le curé Leclerc.

R. P. Jean-Baptiste.

ne lui permit pas de célébrer lui-même le saint sacrifice de la messe. M. le Grand Vicaire Maréchal le remplaça, et dans l'allocution qu'il fit aux fidèles après l'évangile il releva la coïncidence d'une date qui devenait de plus en plus mémorable pour les enfants de saint François au Canada, à savoir le 24 juin 1615, le 24 juin 1890, en attendant la date du 24 juin 1915, qui restera mémorable dans les annales des Franciscains au Canada.

Le jour même de la bénédiction du nouveau couvent, le T. R. P. Othon adressait de Montréal à tous les religieux de sa Province la circulaire suivante que l'on nous saura gré de reproduire in extenso.

"Fr. Othon, de Pavie, des Franciscains de la Régulière Observance, Ministre de la Province de St Louis d'Anjou, Aux Pères et aux Frères de la Province,

"Salut et paix en Jésus-Christ.

"Bien chers Pères et Frères.

"C'est une consolation pour nous de porter à votre connaissance l'heureuse issue de notre voyage au Canada. Vos prières nous ont accompagné, il nous est bien doux de leur attribuer l'excellent et prompt résultat de toutes nos démarches. Aussi, après Dieu, est-ce vous, nos bien chers Pères et Frères, que nous remercions dans toute l'effusion de notre âme. Vous aviez à coeur la fondation d'un couvent au Canada, vous désiriez voir se continuer les traditions de nos Pères au milieu des religieuses populations de ce pays, qui pendant près de deux siècles se nomma la France Nou-

velle; enfin la loi militaire laissant un lambeau de liberté aux jeunes gens domiciliés hors d'Europe avant leurs 19 ans révolus, le Canada était comme une seconde Patrie à laquelle il semblait naturel de confier les plus jeunes de nos frères; vos désirs, qui étaient nos désirs, sont en pleine voie de réalisation; vos prières sont exaucées: nous avons un humble et petit couvent dans la grande ville de Montréal. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque en a fait solennellement la bénédiction ce matin. Immédiatement après cette cérémonie nous avons célébré la première messe dans le modeste oratoire qui servira d'église conventuelle; il y avait juste 275 ans que le saint Sacrifice avait été offert pour la première fois devant les tribus sauvages de ce pays (1615), et cette première messe fut célébrée par le Père Le Caron, franciscain (Récollet), l'un des premiers missionnaires du Canada. Puissent nos religieux être les continuateurs de l'oeuvre commencée par ces ouvriers de la première heure! Il y a plus d'un siècle qu'ils ont disparu et cependant leur mémoire, fidèlement transmise de génération en génération, est en bénédiction dans tous les coeurs canadiens. Aussi les familles catholiques ont-elles salué avec joie le retour des anciens missionnaires, et la population de Montréal est-elle heureuse de nous octroyer le droit de cité.

"Dès le jour où, contre notre attente, nous arriva l'obédience qui nous envoyait au Canada, nous eûmes recours à saint Joseph et nous lui confiâmes la mission qui nous était assignée par la sainte obéissance. Dans

des circonstances assez difficiles, nous avions déjà par le passé expérimenté l'assistance de ce glorieux Patriarche, pour certaines affaires d'ordre administratif; nous lui offrîmes donc d'être le titulaire du futur couvent, le priant de se choisir lui-même l'endroit qui serait à sa convenance. Débarqué à Québec le 27 mai, après une longue et pénible traversée, nous n'arrivions à Montréal que dans la matinée du 29, et nous demandions l'hospitalité aux Messieurs de St Sulpice. Au dîner on nous plaça à côté d'un des curés de la ville: c'était M. le Curé de St-Joseph. L'accueil de Mgr l'Archevêque de Montréal et de son Vicaire Général avait été des plus bienveillants; et sur les indications de Sa Grandeur, nous allâmes dans la soirée visiter à la campagne un local que l'on croyait devoir être cédé facilement par son propriétaire, excellent catholique, fort porté pour les bonnes oeuvres; mais à cette heure ses intentions avaient changé; on nous montra deux autres maisons dans les faubourgs de la ville; elles ne pouvaient convenir; l'une était trop belle et l'autre trop petite. Ces courses inutiles et d'autres difficultés qu'il n'est pas nécessaire de mentionner ici nous laissaient dans une grande perplexité. Confiant toujours en saint Joseph, le lendemain à la pointe du jour nous allâmes en pélérinage à une chapelle de la ville où il est en grande vénération, et nous y célébrions en son honneur notre première messe à Montréal. Le mot de l'Evangile revenait à notre esprit: *Non erat eis locus in diversorio* (Luc, II, 1), et nous nous permettions de trouver quelque analogie entre notre

embarras et celui de saint Joseph cherchant dans Bethléem un gîte, la nuit où naquit le Sauveur du monde. Dans la soirée, M. le curé de Saint-Joseph vint spontanément nous offrir une habitation pauvre, assez vaste, contigüe à son presbytère et appartenant à la Fabrique de son église paroissiale. Notre Séraphique Père l'aurait aimée presque à l'égal de Rivo Torto; aussi nous n'eûmes pas le moindre doute qu'il ne nous voulût là; l'affaire était promptement conclue avec M. le Curé et MM. les Marguilliers de Saint-Joseph, dans les conditions les plus conformes à notre sainte Règle; les locataires étaient congédiés et les ouvriers arrivaient bientôt pour faire à cette habitation les aménagements nécessaires. Heureux de nous voir enfin rétablis à Montréal, nos tertiaires, de leur côté, mettaient un grand empressement à nous apporter tout ce qu'il faut pour une première installation; une fois de plus nous avons éprouvé la vérité de ces paroles: *Jacta super Dominum curam tuam et ipse enutriet te* (Math. VI, 25). Du reste, M. l'abbé Leclerc, curé de Saint-Joseph, veillait sur nous avec la sollicitude d'un père; pour la circonstance il s'est fait mendiant, et nous a quêté en grande partie les matériaux, la main d'oeuvre et notre modeste mobilier; il mérite le titre de fondateur du couvent et toute la reconnaissance de la Province; son souvenir vivra dans nos coeurs, et son nom sera proclamé tous les jours à la station de midi. Après dix jours d'un travail soutenu, la vieille masure qui semblait devoir bientôt crouler était complètement transformée; son rez-

de-chaussée renferme le parloir, l'oratoire, la sacristie, le choeur, la cuisine, le réfectoire, la dépense, la lingerie et la buanderie; son unique étage se divise en seize cellules petites, mais convenabbles; les barrières de clôture sont posées, le tout respire un parfum de pauvreté qui étonne nos nombreux visiteurs, habitués au confortable de l'ameublement. Enfin notre petit couvent de Saint-Joseph est prêt; la psalmodie sacrée résonne déjà dans son humble sanctuaire, et ses pauvres cellules attendent les fervents novices que la France et le Canada nous enverront bientôt. *Propter quod pauperum more pauperculas casulas erigite* (Collatio V); ils seront heureux en arrivant de voir ce conseil de notre Séraphique Père observé.

"Avec nous vous remarquerez dans cette fondation une foule de coïncidences qui révèlent d'une manière évidente l'intervention de saint Joseph; avec nous vous le remercierez. C'est pourquoi nous demandons en l'honneur de ce glorieux Patriarche une communion générale à nos Frères clercs et lais, une messe d'action de grâces à chaque prêtre, un mercredi, au choix du R. P. Gardien.

"Nous voilà donc établis au Canada; ce sera, nous l'espérons, pour le bien des âmes, pour l'honneur et la prospérité de l'Ordre séraphique. Montréal est une ville de grand avenir; dans quelques années elle pourra rivaliser avec les plus belles capitales du monde; de magnifiques palais s'élèvent là où il y a 200 ans nos Pères rencontraient la hutte des Sauvages; ses rues à peine tracées ont le mouvement et la vie de nos

grands cours parisiens; sa population, qui augmente avec une étonnante rapidité, dépasse le chiffre de 300,000 habitants, dont 40,000 appartiennent aux diverses sectes anglicaines, et cette population est bonne, surtout la classe ouvrière. Il nous a été donné d'admirer la procession de la Fête-Dieu, la plus belle du monde, selon l'expression de Mgr l'Archevêque. En effet, près de 10,000 hommes, 15 ou 20,000 femmes étaient sur les rangs, et plus de 100,000 spectateurs sur les trottoirs du parcours, qui a duré six heures. Mais il n'y a pas à se le dissimuler, l'esprit de ténèbres met tout en oeuvre pour détruire le règne de Jésus-Christ dans l'âme de ce grand peuple; les sectes dissidentes se multiplient, et malgré la tolérance individuelle de leurs adhérents, leurs temples nombreux et magnifiques sont une affirmation insolente des prétentions de l'erreur; les sociétés secrètes, les productions malsaines de la littérature française, enfin les naufragés de l'ordre social qui viennent ici pour refaire leur fortune et leur nom, sont un danger grandissant pour la foi de ces bons Canadiens. La résistance active, militante, à ce déchaînement des ligues infernales, est l'oeuvre capitale du moment; par la grâce de Dieu, nos religieux lui apporteront le concours de leur zèle, de leur parole et de leurs exemples. Vivant au milieu d'une population profondément chrétienne, entourés de vénération et d'estime, ils seront donnés en spectacle aux anges et aux hommes; plus que partout ailleurs ils doivent se montrer de vrais Frères Mineurs, de vrais fils de saint François d'Assise et de la très sainte

Pauvreté; de la sorte ils combattront efficacement le philosophisme moderne, pour lequel notre genre de vie est une folie, ils prêcheront éloquemment contre la recherche effrénée des richesses et des plaisirs, enfin, contre cette fièvre d'affaires qui, dans les grandes villes, s'empare des masses populaires et leur fait si facilement, hélas! sacrifier les biens de l'Eternité aux biens périssables du temps.

"Nous avons cru vous êtes agréable, nos bien chers Pères et Frères, en vous donnant tous ces détails sur un pays que nous aimions assurément, mais que nous connaissions bien peu; le connaissant mieux, nous nous intéresserons davantage à son avenir, et nous prierons avec plus de faveur pour le salut de ses habitants.

"Dans sa réunion du 4 mai dernier, le Définitoire a élu Président de la nouvelle fondation le R. P. Jean-Baptiste, définiteur; le P. Charles le remplacera comme lecteur de philosophie; le P. Guy sera Directeur des Etudiants de Béziers. Conformément à une décision de la Congrégation intermédiaire, le cours de théologie dogmatique est transféré à Amiens; le T. R. P. André-Marie continuera à remplir les fonctions de Directeur des Etudiants.

"Un Rescrit apostolique, daté du 8 juin 1890, érige la fondation de Montréal en couvent de noviciat. La famille se compose du R. P. Jean-Baptiste, des PP. Fulcran et Xavier, du frère Ange, étudiant en théologie, du frère Florian, du frère Clair, oblat, enfin du frère Mathieu, novice clerc, qui a obtenu de la Congrégation des Evêques et Réguliers la permission de

venir terminer ici son noviciat pour bénéficier de l'article 50 de la loi militaire.

"Notre tâche étant terminée ici, nous repartirons pour la France le 2 juillet, et nous serons à Paris le 20.

"Que le Sauveur Jésus tourne sa face vers vous, nos bien chers Pères et Frères, qu'il vous bénisse et vous donne sa paix! que l'Immaculée Vierge Marie vous ait en sa sainte garde!

"Donné à Montréal (Canada) en notre couvent de Saint-Joseph, le 24 juin 1890, fête de la Nativité de St Jean Baptiste.

Fr OTHON, Min. Prov.

"Par mandement de Sa Paternité très Révérende,

"Fr THOMAS, Sec. Prov.

"Et sera notre présente circulaire lue au Réfectoire et transcrite sur le registre à la suite de celle faisant mention de notre départ au Canada et de l'élection du Commissaire Provincial." (1)

Quelques jours après ces événements, le 20 juillet 1890, le R. P. Xavier Ricomes arrivait à Montréal, pour augmenter le petit groupe des fondateurs. D'autres Pères Franciscains devaient, à sa suite, venir se joindre à la nouvelle communauté de Saint-Joseph. Le R. P. Jean-Baptiste, obligé d'aller assister au chapitre provincial tenu à Paris, le 13 juin 1891, par le Ministre général de l'Ordre, le T. R. P. Louis de Parme,

(1) Ainsi qu'il l'annonçait dans sa circulaire, le T. R. P. Othon quitta le Canada le 2 juillet, laissant à la tête de la jeune fondation le R. P. Jean Baptiste. M. le curé Leclerc avait été institué notre syndic apostolique.

amena avec lui, à son retour de France, les RR. PP. Damien et Désiré Petitnicolas. L'année suivante, avant la translation du couvent sur la rue Dorchester, le Fr. Marie-Joseph Jacques faisait sa profession simple comme frère convers: il était le premier Canadien entré dans l'Ordre de saint François depuis sa restauration au Canada.

Le couvent Saint-Joseph de la rue Dorchester

Deux années ne s'étaient pas écoulées depuis notre retour à Montréal, en 1890, qu'il était devenu impossible de demeurer plus longtemps dans l'établissement provisoire de Saint-Joseph. Le local était trop exigü pour la Communauté grandissante; il fallait de toute nécessité en trouver un autre plus vaste.

Les Tertiaires, dans le but de venir en aide aux religieux de saint François, désiraient leur acheter une maison qui pût convenir aux exigences de la vie conventuelle. A ce sujet, des journaux montréalais attaquèrent les Pères Franciscains en des termes très violents. Mais comme il arrive ordinairement dans ces épreuves providentielles, les difficultés elles-mêmes qui, un moment, semblaient menacer l'existence de l'Ordre franciscain au Canada, suscitèrent le secours

divin espéré. Deux personnes, Mme Tiffin — déjà connue de la ville entière pour ses oeuvres charitables — et Mme McKonkey, s'émurent de ce qui s'écrivait dans les feuilles publiques, et par l'entremise de Mlle O'Reilly, elles vinrent spontanément offrir une assistance opportune à ces religieux que l'on disait si singuliers.

Mde Tiffin

Mde McConkey

Après quelques recherches, un local, rue Dorchester, fut acheté de M. Judah. On eut vite transformé l'intérieur de la maison en un monastère. Le salon fut changé en oratoire public. Les travaux terminés, le 26 mai 1892, fête de l'Ascension, eut lieu la translation de la Communauté par le T. R. P. Pierre-Baptiste. Ministre provincial depuis le 13 juin 1891, en remplace-

ment du T. R. Père Othon, il était venu au Canada, spécialement dans le but d'effectuer ce changement. Après cet heureux résultat, il repassait en France, et, à son tour, le R. P. Jean-Baptiste quittait le couvent qu'il avait fondé pour se rendre au monastère Sainte-Anne, à Paris. Son successeur dans la charge de Gar-

Notre première résidence de la rue Dorchester

dien fut le R. P. Fuleran, arrivé au Canada le 11 novembre 1889, pour aider le R. P. Frédéric dans l'oeuvre du Commissariat de Terre-Sainte.

Cette même année, deux nouveaux religieux français vinrent augmenter la petite Communauté: les RR. PP. Marie-Bernard et André-Marie.

Jusqu'alors, le couvent de Montréal appartenait à la Province de Saint-Louis. Cette Province avait un territoire très étendu, ses couvents étaient disséminés

Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési

en France, en Angleterre et au Canada. Une telle extension avait de graves inconvénients et rendait difficile l'administration. La division s'imposait. Le

projet en fut soumis à la Congrégation des Evêques et Réguliers, et approuvé par Léon XIII, le 13 mai 1892. Muni de cette autorisation, le T. R. P. Louis de Parme établit alors, le 6 août 1892, la délimitation des deux nouvelles Provinces: la Province du Midi gardait le titre de Province Saint-Louis, celle du nord, l'ancien titre de Province de France avec saint Pierre pour

Vue générale des édifices de la rue Dorchester avant l'achèvement de l'église et l'addition d'un étage au Collège séraphique

patron. Le couvent de Montréal était compris dans la juridiction de cette dernière.

La nouvelle fondation restait toutefois grevée de dettes. Pour rencontrer les échéances, Mme McKonkey vendit peu à peu ses biens, et Mme Tiffin consacra une grande partie de ses revenus. Leur générosité à toutes deux fut inlassable: le complet paiement, qui d'après

le contrat n'était exigible qu'au bout de cinq ans, fut réalisé en deux ans. Ces largesses et d'autres permirent d'entreprendre quelques agrandissements absolument nécessaires. En mai 1893, on put commencer la construction de l'église conventuelle inférieure et d'une aile du couvent actuel. La première pierre de l'édifice sacré fut posée et bénite le 25 juin 1893 par Mgr Fabre, archevêque de Montréal. La cérémonie eut lieu vers les 4 heures de l'après-midi, et bien qu'elle n'eût point les annonces de la publicité, elle attira une assistance nombreuse de prêtres réguliers et séculiers et de Tertiaires. M. l'abbé Marre, P.S.S., et M. Donnelly, curé de Saint-Antoine, firent, l'un en français et l'autre en anglais, deux allocutions très écoutées. Le R. P. Arsène-Marie, de Servières, délégué provincial au Canada, ne put participer à la cérémonie. Il devait toutefois assister à la bénédiction de l'église. La Congrégation Capitulaire de février 1894 l'avait, en effet, nommé Gardien du couvent de Montréal et Commissaire provincial pour tout le Canada, et le nouveau supérieur était arrivé au poste de l'obéissance, le 22 février, après un rapide voyage en Angleterre.

Le T. R. P. Arsène-Marie, à son arrivée à Montréal, trouva le couvent en plein développement. La nouvelle partie du monastère qu'on venait de bâtir était achevée; il en dirigea seulement l'aménagement définitif. L'église conventuelle était presque terminée; il n'eut qu'à faire parachever les travaux intérieurs pour permettre de la livrer au culte. Le 19 mars, Mgr Fabre

vint bénir solennellement le nouvel édifice; il y consacrait également l'autel principal, sur lequel il célébra la première messe. Quelques mois après, le 24 juin, Mgr l'Archevêque de Montréal acceptait encore de venir bénir la cloche du couvent, et M. l'abbé Baillargé, curé de Rawdon, fit le sermon de circonstance.

Couvent de la rue Dorchester. Vue d'arrière

L'année suivante, 1895, en septembre, le R. P. Colomban-Marie Dreyer succéda au T. R. P. Arsène-Marie, comme gardien du couvent de Montréal et délégué provincial des Frères Mineurs du Canada.

Un autre mémorable événement fut l'érection, en 1896, d'un crucifix devant la façade de l'Eglise. Ce Christ, oeuvre d'art due au ciseau de M. Bouchardin,

avait été donné par les Syndics Apostoliques, MM. O'Neill, Galarneau et Beauchamp. Bénit, le 19 mars, par Mgr Fabre, Archevêque de Montréal, il fut aussitôt, sous les regards émus de la foule pieuse et recueillie, fixé à la croix. Cette scène, qui représentait au vif le crucifiement du Golgotha, laissa un impérissable souvenir dans les coeurs profondément touchés de tous ceux qui en furent témoins. Le R. P. Délégué Provincial avait, d'ailleurs, lui-même préparé les âmes à recueillir les grâces de cette sainte et émotionnante cérémonie. Dans un discours d'une éloquence toute faite de foi, de suave piété et de zèle des âmes, il avait commenté ce texte liturgique:

Impleta sunt quae concinit
David fideli carmine
Dicendo nationibus
Regnavit a ligno Deus.

Et tous avaient compris que ce crucifix se dressait là pour "affirmer la royauté et l'empire de Notre-Seigneur Jésus-Christ" sur l'humanité.

Les Supérieurs de l'Ordre, et Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, ayant été consultés, on reprit les travaux pour l'achèvement de l'église. Ils avancèrent avec une telle rapidité que le 27 avril 1901 le nouvel édifice put être consacré au culte. Son Excellence, Mgr Falconio, Délégué Apostolique, présidait à la cérémonie; après les imposantes prières

de la liturgie, le R. P. Frédéric, assisté des RR. PP. Ange-Marie et Dominique, célébra la messe de saint Zénon, martyr, dont les reliques avaient été dé-

T. R. P. Colomban-Marie Dreyer

posées dans la pierre de l'autel. Le lendemain, 28 avril, eut lieu l'inauguration de l'église. Le délégué apostolique assistait au trône, entouré de M. l'abbé L.

H. Pâquet et du R. P. Frédéric de Ghyvelde; M. l'abbé Ecrément, curé de Sainte-Cunégonde, offrit les saints

Notre église, rue Dorchester

mystères, et à l'évangile on entendit deux éloquents prédicateurs: M. l'abbé Colin, le vénéré supérieur de

Saint-Sulpice, et le R. P. Knapp, des Frères Prêcheurs. Cette belle cérémonie achevait l'oeuvre des fondateurs.

Quatre ans plus tard, en octobre 1905, le couvent de Montréal devenait la résidence officielle du Ministre Provincial, et le T. R. P. Colomban-Marie Dreyer était élevé à cette charge par les suffrages capitulaires de la Province de France.

Le R. P. Hilaire Usse, récemment arrivé d'Angleterre, succéda alors au T. R. Père comme gardien et devint ainsi le 5e supérieur du couvent. Pieusement décédé le 31 janvier 1907, il eut pour successeur le R. P. Marie Raymond Sifantus, installé le 3 avril 1907, et qui gouverna la communauté jusqu'à l'élection du T. R. P. Ange-Marie Hiral, le 26 avril 1910.

En la même année 1907 le couvent le Montréal eut le bonheur et l'honneur de recevoir la visite du Revérendissime Père Denis Schuller, Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs, 108e successeur du Séraphique Père saint François. Sa Paternité y arriva le 18 septembre et en repartit le 21, après avoir dans l'intervalle fait un rapide voyage à Québec, où elle avait tenu à prodiguer à ses fils les mêmes joies et les mêmes encouragements qu'à ceux de Montréal. C'était la première fois qu'un Ministre Général des Franciscains visitait en personne les couvents franciscains du Canada et même de l'Amérique.

Le 30 septembre 1911, le R. P. Amé Laforge, devenait gardien du couvent et remplaçait le R. P. Ange-Marie, nommé supérieur de la nouvelle fondation fran-

ciscaine dans l'est de Montréal. Quelques mois après, le 3 janvier 1912, élu lui-même définiteur et supérieur

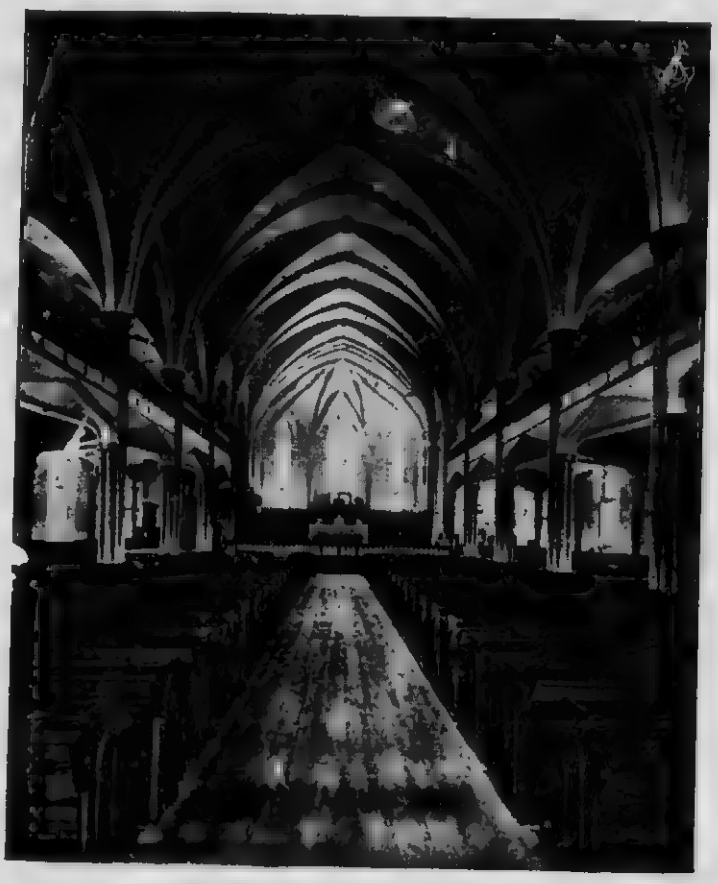

Intérieur de notre église, rue Dorchester.

curé de St-François Solano, le R. P. Amé eut pour successeur le R. P. Célestin Joseph Demers, supérieur

jusqu'au 9 novembre 1915, alors qu'il fut remplacé par le R. P. Anselme.

L'église conventuelle, pendant le gardiennat du R. P. Célestin, devint un foyer interne de la populaire dévotion à saint Antoine de Padoue, grâce au zèle infatigable du Rév. Père Gardien envers le grand Thaumaturge franciscain. En 1911, un décret de N. S. Père le Pape Pie X, en date du 23 octobre, vint enlever le R. P. Colomban Marie au couvent de Montréal dont il avait été si longtemps l'âme. La confiance du Souverain Pontife l'appelait à prendre rang dans le Définitoire Général de l'Ordre à Rome. Cette nomination, tout à l'honneur du T. R. Père, imposait un grand sacrifice aux Franciscains de la Province de France. Sous son gouvernement prudent et sage, en effet, — comme l'écrivait le T. R. Père Ange Marie Hiral, devenu en cette circonstance Vicaire Provincial, — l'Ordre a prospéré dans la Nouvelle France, les oeuvres se sont multipliées, ont grandi, se sont affermies; les fondations ont surgi; dans l'Alberta il a planté les jalons de l'avenir; en Europe il a su ménager l'espoir d'une reconstitution de nos couvents de France.

La paroisse et la résidence de Saint-François Solano

Cette fondation a son histoire comme les autres, histoire un peu tourmentée, faite d'événements où il est impossible de ne pas voir le doigt de la Providence qui dirigeait les hommes à son gré, pour ainsi dire sans qu'ils s'en aperçussent, et les amenait à des décisions auxquelles ils n'avaient jamais pensé.

Le théâtre de cette fondation est un magnifique plateau situé sur les hauteurs, à l'extrême nord-est de Montréal, droit au-dessus de la ville de Maisonneuve. Autrefois, c'était la Côte Visitation; depuis c'est devenu le Parc Lasalle. Il y a une dizaine d'années, le plateau faisant partie du quartier Rosemont et de la paroisse de l'Immaculée Conception, n'était pas encore annexé à Montréal. Il était habité par une dizaine de familles, de ces vieilles familles canadiennes foncièrement catholiques, véritables enfants du sol, nées là, travaillant là, et tirant de leurs animaux et de leurs terrains une belle aisance qui en a fait, tout est relatif, les riches du lieu.

L'extension rapide, presque prodigieuse, de Montréal, devait ici comme ailleurs modifier complètement ce coin perdu dans la campagne. La spéculation était

trop éveillée pour manquer cette occasion de faire de l'argent. Des compagnies achetèrent les terres des propriétaires et se hâtèrent de les offrir en lots à des conditions apparemment faciles et avantageuses. Quelques piastres par mois, et sans qu'on s'en aperçoive on devient propriétaire d'un lot. Non seulement cela, mais même avant d'avoir payé votre lot vous pouvez y construire comme vous le voulez.

L'offre, qui présentait de réels avantages, ne tarda pas à tenter certains ouvriers qui, trouvant les loyers de la ville trop lourds, s'en vinrent bâtir au Parc Lasalle une pauvre maison, il serait plus juste de dire une cabane, qui abritait leur famille et ainsi allégeait leur modeste budget. Il faut dire toutefois que cet allègement ils le gagnèrent bien par les fatigues qu'ils durent s'imposer pour aller à leur travail et en revenir, transporter leurs provisions et les autres choses nécessaires au ménage, car alors il n'y avait pas encore de tramways, pas encore de rues. Qu'importe, le nombre augmentait. En 1910, on y comptait 52 familles sur une étendue de terrain pouvant supporter six ou sept paroisses.

Un bon prêtre, M. l'abbé Dubeau, alors aumônier de la Providence, actuellement aumônier du Bon Pasteur de Montréal, avait entrepris depuis quelque temps déjà de pourvoir dans la mesure de ses forces aux besoins spirituels de ces chrétiens perdus dans les champs. Il avait, lui appartenant, un immeuble à deux étages de 40 pieds sur 30, où habitait son frère.

M. l'abbé Dubeau, à qui la paroisse doit un gros tribut de reconnaisance, n'hésita pas à vider le premier étage de sa maison pour le transformer en lieu de prières. Un autel modeste y fut érigé, et le dimanche, quand il le pouvait, il venait, ne calculant pas avec les fatigues ordinaires de son ministère, dire la messe à ces ouvriers qu'il affectionnait. Et tout cela gratuitement: que la paroisse ne l'oublie jamais !

Mais l'idée d'une organisation plus complète hantait les esprits; on voulait s'acheminer vers la vie paroissiale. Un comité se forma en vue de voir aux affaires de la Congrégation et de travailler à la réalisation du désir de tous. On acheta des chaises qu'on loua pour les messes, on organisa des quêtes. Les recettes n'étaient pas bien grosses: 50 à 60 piastres par mois; c'était toujours cela. Les démarches et les requêtes pour avoir un desservant se multipliaient à l'Archevêché, qui ne semblait pas pressé de dire oui, et qui avait raison. Avec la meilleure volonté du monde, comment eût-on pu assurer les ressources nécessaires à cette organisation?

Sur les entrefaites, la propriété de M. Dubeau était passée à M. Jodoin, prêtre de St-Sulpice. C'était donc à lui que dorénavant la Congrégation du Parc Lasalle devait avoir affaire. Le nouveau propriétaire (on en était certain d'avance) se montra des plus conciliant et consentit à laisser toute la maison au service de la Congrégation moyennant un loyer mensuel de $15.00. C'est alors que les Franciscains interviennent à la

demande de Mgr l'Archevêque pour remplacer M. l'abbé Dubeau dans son ministère de zèle et de dévouement. C'était évidemment la Providence qui arrangeait tout, dirigeait tout. Depuis quelque temps, en effet, les Franciscains avaient décidé d'ériger un nouveau couvent plus calme, plus tranquille que celui de la rue Dorchester, pour y installer leur noviciat.

Résidence de St-François Solano

L'autorité diocésaine consultée se montra des plus favorable et accorda immédiatement l'autorisation demandée; elle y mettait cependant une condition, c'est que nous prendrions la charge d'une paroisse. C'était nous demander un sacrifice immense. Les Franciscains curés et vicaires! eux qui n'y avaient jamais songé, eux dont la règle semble incompatible avec l'ad-

ministration et le gouvernement d'une paroisse, eux qui peut-être, à l'époque de leur entrée dans la vie religieuse, avaient choisi l'Ordre franciscain parce qu'ils s'y croyaient à tout jamais affranchis du ministère paroissial, eux qui, en tout cas, pour en arriver là, devaient rompre avec leurs habitudes et entrer dans un nouveau genre de ministère auquel ils n'étaient nullement préparés. C'était une réelle épreuve pour eux, et une grande. Et l'on comprend que cela ne se fît pas sans hésitation de la part des supérieurs de la Province. Longtemps en effet, ils hésitèrent, par moments même ils reculèrent. Il leur semblait qu'ils ne pouvaient consentir au sacrifice qu'on leur demandait. Démarches, supplications furent faites en vue d'obtenir le retrait de la fameuse condition. Mais l'autorité suprême ayant parlé, il n'y eut qu'à s'incliner devant les dispositions de la Providence.

Dans les circonstances, n'était-ce pas en effet providentiel que cette demande que Monseigneur nous adressait! Puisqu'une paroisse nous était imposée pouvait-on trouver mieux que ce qui se présentait, une petite population, pauvre, isolée, perdue au milieu des terres, dont personne peut-être n'aurait voulu se charger. Et à l'extrémité est de cette paroisse, un magnifique emplacement pour le nouveau noviciat.

Au mois de février 1911 donc, le couvent de la rue Dorchester commença à faire le service. Tous les dimanches matin, un Père, le plus souvent le Père David, s'en allait exercer son ministère au Parc La

salle; il dînait chez les habitants, qui se disputaient l'honneur de le recevoir; parfois même il y couchait pour préparer une fête ou acquitter les messes que les braves gens demandaient. Déjà la vie paroissiale s'ébauchait. Le bienfait d'une retraite fut même, dès cette année, procuré à ces bonnes familles. L'autorité diocésaine avait, en effet, autorisé ces braves gens à accomplir leur devoir pascal dans leur pauvre chapelle provisoire. La procession de la Fête-Dieu avait lieu au milieu du concours de tous ces ouvriers, qui avaient peine à croire à leur bonheur.

Au 7 mai de la même année, Mgr Martin, archidiacre du diocèse, convoquait une assemblée pour étudier la situation et voir ce qu'il serait possible de faire. Il y avait alors 85 familles. Le comité paroisial était reconstitué, et la perspective d'une paroisse dans un avenir assez rapproché se dessinait de plus en plus. Cependant on n'y était pas encore.

Ce fut le 27 septembre que la fondation de la paroisse fut décidée en principe et déterminée par l'autorité compétente. Dès ce moment, et avant même l'érection canonique de la paroisse, tous les offices religieux, baptêmes, mariages, enterrements, pouvaient se faire dans cette chapelle devenue l'église St-François Solano.

Le même jour, le Chapitre Provincial, qui tenait ses assises, nommait le P. Ange-Marie, alors gardien du couvent de la rue Dorchester,curé de la future paroisse, avec un assistant pour le ministère et deux frères Convers.

Immédiatement il se met à l'oeuvre, et Dieu sait s'il y a du travail. Il s'y met avec une ardeur inlassable. D'abord, il entreprend de rendre moins indigne de l'Hôte divin qu'elle abrite la chapelle, dont ni les murs ni le plafond en bois ne portent encore aucun revêtement. Aussi n'est-il pas nécessaire de chercher un système de ventilation quelconque. L'état de la maison y supplée. On lambrisse, on tapisse, on tôle. On établit une sorte de petit sanctuaire où il n'y a presque pas moyen de se retourner. C'est ensuite l'aménagement de l'étage supérieur qui doit servir de couvent provisoire. On élève quelques cloisons. Une pièce doit servir de réfectoire, de salle de travail, et le soir se transformer en dortoir. Un seul poële pour tous les étages : aussi comme il a fait chaud... Certes, saint François dut jeter un regard d'amour sur cette installation qui lui rappelait, à quelque chose près, sa cabane de Rivo Torto. Il faut dire, à la louange des habitants, qu'ils s'étaient très bien montrés en ces circonstances. D'eux-mêmes ils s'étaient offerts à aider le Père gratuitement. Ils avaient tant à coeur la réalisation de leur désir! Leur journée terminée, ils venaient jusqu'à une heure avancée de la nuit donner leur concours à l'oeuvre générale. Ils n'étaient pas en état de donner de l'argent, ils donnaient leur travail et leurs fatigues. Il y en a parmi eux qui se sont montrés d'un dévouement vraiment admirable. Le bon Dieu les connaît et il saura bien les récompenser.

Toutefois, ces dévouements ne suffisaient pas. Il

fallait des matériaux, de l'argent par conséquent. Ce simple aménagement, bien sommaire cependant, demandait 800 piastres de dépenses. 800 piastres! c'est peu de chose pour une grosse paroisse bien organisée, mais pour un groupe si peu considérable de familles d'ouvriers, la plupart chargées d'enfants et n'ayant que le salaire du père pour la subsistance de chaque jour, c'est autre chose. Diverses oeuvres furent organisées qui aidèrent dans une bonne mesure.

Les choses en étaient là quand un événement tout à fait inattendu vint jeter quelque peu le désarroi dans la Congrégation de St-François Solano. Le R. P. Colomban, ministre provincial, ayant été appelé à Rome en qualité de Définiteur général, le R. P. Ange-Marie était nommé à la fin de décembre 1911 pour le remplacer à la tête de la Province. Force lui était donc de laisser St-François Solano. Il quitta le 2 janvier 1912, et le 4 du même mois le R. P. Aimé, qui l'avait remplacé comme gardien au couvent de la rue Dorchester, était désigné pour lui succéder à St-François Solano.

Dès le 5 il arrivait, par une tempête de neige épouvantable, et s'installait dans sa pauvre cellule dont le plancher ce jour-là était transformé en véritable patinoire.

Comme son prédécesseur il se mit à l'oeuvre avec ardeur, achevant d'organiser et hâtant de toutes ses forces l'érection canonique de la paroisse. Elle se fit enfin le 21 janvier 1912. Le dimanche suivant, 28,

le conseil de Fabrique était constitué. La paroisse comprenait alors 106 familles.

Dès le lendemain, le conseil de Fabrique prenait la décision d'acquérir, au prix 1900 piastres, le magnifique terrain sur lequel était bâtie la chapelle provisoire, et qui suffira plus tard pour l'église définitive et les écoles. Les emprunts nécessaires sont assurés et le contrat est passé. La dette est grosse pour la paroisse, il est vrai, mais les paroissiens encouragés redoublent de générosité, les quêtes: quête à l'église, quête à domicile tous les dimanches, augmentent considérablement. Les organisations de tout genre se multiplient. La paroisse aussi grandit et apporte des ressources qui permettent d'envisager l'avenir avec tranquillité.

L'accroissement de la population, sans être trop extraordinaire, se fait cependant d'une façon assez rapide pour amener de nouveaux projets.

Bientôt il est évident que notre petite chapelle est insuffisante; aussi, dès le mois de mai, le conseil de Fabrique décide-t-il la construction d'un édifice solide en pierres, de 80 pieds sur 55, devant s'accoler à la vieille bâtisse qui servira de sanctuaire et de sacristie. Encore $24000 de dettes sur le dos et nos braves gens ne bronchent pas. On en sera quitte pour multiplier tombolas, euchres, excursions, organisations de toutes sortes. Et toujours les paroissiens répondent à l'appel. Dès l'automne on pouvait s'installer dans la nouvelle église, mais comment! En semaine, on disait la messe dans une maison particulière, non en-

core terminée, qui servait en même temps de classe. Le samedi soir, les ouvriers partis, on l'appropriait du mieux qu'on pouvait, et les messes se célébraient au milieu des bois de charpente, des sacs de plâtre, avec le firmament comme couverture. Les sermons

Chapelle temporaire de St-François Solano

ne pouvaient pas être bien longs; on ne les supprimait pas cependant. Enfin, en décembre, tout était bien clos. On était chez soi.

Conjointement à la question de paroisse et d'église, se présentait celle des écoles. Jusqu'en 1912 le territoire assigné à la paroisse St-François Solano dé-

pendait de la commission scolaire de Rosemont, qui ne la favorisait guère. Au rez-de-chaussée d'une pauvre maison ordinaire, deux classes étaient installées tant bien que mal, plutôt mal que bien. Bien vite il apparut que les choses ne pouvaient continuer ainsi. La population eut vite faite de comprendre son devoir et de prendre la décision de se constituer en commission scolaire indépendante. Cela, on le comprend, n'alla pas sans difficulté. La municipalité scolaire dont nous entendions nous séparer perdait par le fait même des revenus considérables, aussi ne peut-on pas lui reprocher d'avoir multiplié les démarches en haut lieu pour empêcher la realisation de ce projet. Elle ne faisait que son devoir. Les paroissiens de St-François Solano de leur côté ne restèrent pas inactifs; ils ne reculèrent devant aucune démarche, et ils firent si bien qu'à la fin la séparation fut accordée et que la paroisse St-François Solano fut érigée en municipalité scolaire indépendante du même nom. Les élections eurent lieu. Pour mettre les choses en route, le P. Curé accepta de faire partie de la commission scolaire dont il fut nommé président. Les affaires ne traînèrent pas en longueur. La Providence bénissait visiblement les efforts. N'est-ce pas assez singulier, en effet, que dans une seule entrevue le P. Curé put obtenir de Mgr l'Archevêque l'autorisation d'appeler pour la direction de ses écoles les Soeurs Franciscaines qui, les premières années, s'occupèrent à la fois des garçons et des filles?

Ainsi fut-il fait. Les soeurs arrivèrent en avril

1912 pour prendre la direction des écoles, qui furent établies au rez-de-chaussée de l'église. Depuis, les choses ont marché. Au printemps de 1914, la commission scolaire décidait la construction d'une magnifique école séparée pour les filles et d'un couvent pour les soeurs. En septembre 1914 les classes s'ouvraient dans des conditions nouvelles. Les filles se rendaient dans leur école séparée qui, outre les classes régulières, comprend une classe maternelle pour les petits enfants des deux sexes. Quant aux garçons, en attendant mieux, ils continuent à avoir leurs classes à l'étage inférieur de l'église, sous la direction d'excellents maîtres laïques.

En 1914, la commission scolaire, envisageant les besoins d'une section assez éloignée de l'église, ouvrait une classe dans une pauvre maison de l'endroit pour y recevoir les enfants des environs, sous la direction d'une excellente maîtresse laïque. Cette année elle a a engagé deux maîtresses au lieu d'une. Elle a fait mieux encore, et cette année, 1915, elle fait construire au Parc Champlain une bonne école moderne pour les enfants de cette section.

Aujourd'hui la paroisse comprend 306 familles. Elle est mise, pour ainsi dire, sur le pied des grandes paroisses de la ville. A peu près toutes les oeuvres sont établies: Fraternités du T.-O., Enfants de Marie, Dames de Ste Anne, Apostolat de la Prière, Ligue du Sacré-Coeur, Cercle de l'A.C.J.C., Conférence de saint Vincent de Paul.

Au commencement de cette année 1915, on avait envisagé pour un avenir plus ou moins rapproché la construction en tout ou en partie de l'église définitive. Les premiers travaux d'architecture ont même été faits, mais la crise, qui sévit partout et qui paralyse tout, semble devoir en retarder la réalisation.

Durant cette période de quatre ans, la communauté franciscaine n'était pas restée stationnaire. Au mois de mai 1912 elle quittait, non sans regret, son pauvre gîte, pour aller habiter une maison neuve que les Franciscains eux-mêmes avaient fait bâtir de l'autre côté de la rue. Oh! ce n'est pas encore un couvent, ce n'est que du provisoire, mais un provisoire qui se prête très bien aux exigences de la vie religieuse. Au moins là, chacun a sa cellule, les salles régulières existent, et, par dessus tout, nous avons notre chapelle où la messe se célèbre et l'office se récite. Le personnel n'est pas nombreux; neuf religieux seulement, dont cinq prêtres, mais pour qui a passé par l'isolement des premiers temps, c'est bien doux et réconfortant. La besogne est rude, surtout pour les Pères qui, outre la paroisse, ont à répondre aux demandes de prédications et au service du T.-O. de la moitié de la ville, puisque c'est la rue St-Laurent qui établit la ligne de démarcation entre le territoire des deux couvents. Que de courses à faire! que de malades à visiter! Heureusement le nouveau couvent du noviciat ne tardera pas à prendre sa grande part de cette tâche bien trop lourde pour une communauté si peu nombreuse.

Le couvent de la Résurrection dans l'est de Montréal

Depuis longtemps, l'établissement d'un nouveau couvent à Montréal était à prévoir. L'insuffisance du couvent Saint-Joseph à loger convenablement tous ses religieux en faisait presquè une obligation. De plus sa proximité des grandes lignes de chemin de fer, le bruit qui en résulte fatalement, de même que l'activité inévitable qu'entraînent les oeuvres nombreuses dont ce couvent est le foyer, tout concourait à le rendre de moins en moins favorable à la vie d'un noviciat qui demande la solitude, le calme et le recueillement.

Les démarches nécessaires furent immédiatement faites auprès de l'Archevêché, qui leur fit bon accueil. Mais les oeuvres de Dieu ne vont pas sans difficultés : celle-ci n'en manqua pas ; la première pouvait venir des finances. C'était une grosse entreprise qui allait nécessiter des sommes considérables. N'était-ce pas aller à l'encontre de l'enseignement de l'Evangile qui demande de supputer ses ressources avant de se lancer dans une entreprise? C'est vrai, mais les Franciscains, forts des promesses divines et de l'expérience de sept siècles, se reposent sur la banque de la Providence qui n'a jamais failli. Du reste, rien n'obligeait à bâtir tout le couvent d'un coup ; on ferait un plan d'ensemble, et l'on bâtirait au fur et à mesure que les ressources

arriveraient, ayant au reste un indult pour commencer cette entreprise. Mais où bâtir? Tout naturellement on distancera les couvents le plus possible. Le couvent Saint-Joseph se trouvant à l'ouest de la ville, ce sera à l'extrême est qu'on ira chercher la tranquillité tant désirée. Après bien des démarches et des hésitations, le choix s'arrêta sur un vaste terrain élevé, qui présentait indiscutablement les conditions favorables au but rêvé. Mais ce terrain étant vendu en lots, il fallait les racheter. Que de démarches et de négociations pour y arriver sans se laisser trop exploiter!

Les lots sont tous rachetés; nous croyions en avoir fini avec les difficultés, et nous n'étions qu'au commencement. Notre terrain se trouvait sur un plan officiel traversé par une rue projetée. Tout notre beau rêve s'effondrait si l'administration ne consentait pas à fermer cette rue. Un instant, il parut que les choses s'arrangeraient assez facilement; les autorité municipales se disaient assez favorables, à condition toutefois qu'il n'y aurait pas d'opposition de la part des personnes qui avaient des terrains sur cette rue. Et ces personnes d'abord consultées avaient semblé, du moins dans l'ensemble, très bien disposées. On avait donc l'espoir le plus ferme et presque la certitude de réussir, quand tout-à-coup les difficultés recommencèrent. Cependant nous ne perdons ni courage ni confiance. Si c'est la volonté de Dieu que nous allions là, il saura bien nous y faire parvenir. Son heure viendra quand il voudra.

Elle tarda bien quelque peu à sonner, mais enfin elle sonna. Et en dépit de toutes les manoeuvres et de tous les obstacles, le Bureau des Commissaires recommandait notre affaire à MM. les Echevins qui, par un vote de 21 contre 6, faisaient enfin droit à notre demande.

Maintenant il ne restait plus qu'à passer à l'exécution. Cependant, pour plusieurs raisons, une année devait encore s'écouler avant qu'on se mît aux travaux. Durant cette année, les plans furent élaborés, des souscriptions furent organisées qui, sans donner tout le résultat qu'on aurait pu en attendre, nous aidèrent cependant efficacement.

Enfin, le jour de la saint François 1914, les travaux commençaient, et en la fête de la Toussaint, le T. R. P. Ange-Marie, Vicaire Provincial, présidait la bénédiction solennelle de la premier pierre du couvent de la Résurrection. Malgré l'éloignement et le mauvais état des chemins labourés par les voitures de travail et détrempés par une pluie abondante tombée les jours précédents, une foule considérable y assistait. Son Honneur le Maire, M. Martin, accompagné de Mde Martin, nous faisait l'honneur de sa présence. Le T. R. P. Vicaire Provincial prononça, en termes heureux, le sermon de circonstance ; la bénédiction fut faite par M. Lalanne, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du Petit Séminaire, que Mgr l'Archevêqpe avait délégué, se réservant, disait-il, le plaisir de bénir le couvent lui-même.

En effet, le dimanche 3 octobre 1915, Sa Grandeur

bénissait elle-même les deux ailes terminées du noviciat, en présence d'une foule de près de 4,000 personnes. M. le Maire et Madame Martin, ainsi que M. Larivière, l'échevin du quartier Mercier, dans lequel est situé le noviciat, nos syndics et de nombreux membres du clergé séculier et régulier, étaient présents à la cérémonie. Le R. P. Amé prononça, en termes très appro-

Le Couvent de la Résurrection

priés, le discours de circonstance, et après la bénédiction, Mgr l'Archevêque, s'adressant à la foule, évoqua le souvenir de la petite maison de la rue Richmond, à la bénédiction de laquelle Sa Grandeur, alors simple prêtre, avait tenu à assister, en sa qualité de fils de saint François par le Tiers-Ordre. Il retraça les fon-

dations et les oeuvres franciscaines suscitées au Canada dans ce dernier quart de siècle, "et ce n'est encore là qu'un commencement'", dit-il. Enfin, Sa Grandeur eut des paroles de la plus grande bienveillance à l'adresse des enfants de saint François.

Norte couvent de la Résurrection n'est pas encore terminé. La chapelle se bâtira plus tard. Provisoirement une partie des parloirs servira de chapelle publique.

C'est dans cet endroit retiré que sera le noviciat franciscain au Canada. C'est dans le couvent de la Résurrection que les jeunes gens viendront mourir à eux-mêmes et au monde pour ressusciter en l'Homme Nouveau et revêtir Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Au chapitre tenu en novembre dernier, le R. P. Valentin a été nommé gardien du couvent du noviciat, le R. P. Xavier le vicaire, et le R. P. Raymond, maître des novices.

Le Collège Séraphique de Montréal

Avant d'entrer dans l'histoire proprement dite du Collège Séraphique de Montréal, peut-être ne serait-il pas hors de propos de donner une définition de cette institution. Voici ce que dit le prospectus, publié en 1887:

"Le Collège Séraphique n'est pas un pensionnat, ni une maison d'éducation préparant des élèves aux

différentes carrières; ce n'est pas non plus un simple petit séminaire destiné à fournir des prêtres pour les besoins d'un diocèse; ce n'est pas surtout un asile pour les enfants pauvres, ni un orphelinat; c'est un collège spécial, une sorte de petit noviciat, ayant pour but d'augmenter le nombre des Missionnaires Franciscains au Canada." Pour répondre à cette fin, l'oeuvre accepte des enfants, riches ou pauvres, qui offrent des marques sérieuses de vocation à la vie franciscaine. On s'applique ensuite par une éducation spéciale à former ces enfants à la science et aux vertus qui conviennent à un si saint état.

De semblables institutions existent en Europe depuis bien des années. En Italie, les Collèges Séraphiques sont si anciens qu'on ne saurait fixer la date de leur origine. L'Espagne et la France possèdent aussi de ces petits noviciats, de temps immémorial. Chaque Province a son Collège Séraphique.

I.—ORIGINE

Ainsi instruit des avantages d'un Collège Séraphique, tout le monde comprend que les Frères Mineurs, dès leur retour au Canada, voulurent posséder une telle maison, pour pourvoir au recrutement de leur communauté. D'ailleurs la main de Dieu semblait les y inviter. En effet, en 1892 déjà, un jeune enfant, Arthur Thompson, s'était attaché au couvent d'une manière si constante qu'on pouvait le considérer comme un vrai séraphique, et les Pères regrettaient de ne

pas avoir encore de collège pour le recevoir définitivement. On avait même songé à lui donner des leçons, mais ses parents s'y opposèrent. Néanmoins son attachement à l'Ordre était si franc, si solide, sa piété si simple et si naïve, qu'on lui permit de servir la messe et les saluts du T. S. Sacrement. Il lui fut loisible aussi d'avoir un habit franciscain et de porter des sandales. Cette vocation précoce ne fut pas d'ailleurs la seule qui s'offrit au cloître franciscain. Trois autres enfants demandaient à entrer au couvent, pour y faire leurs études, attirés par la parole apostolique du regretté Père Désiré. C'est pourquoi l'on résolut d'admettre les petits postulants, qui devaient porter les premiers, au Canada, le nom de Séraphiques. Mais où leur donner l'hospitalité? La maison qui sert de couvent suffit à peine à loger les quelques religieux qui l'habitent. Mais la Providence se charge elle-même d'y pourvoir.

En effet, Madame Veuve Ferdinand Faure, riche personne qui s'intéressait beaucoup à la communauté, avait à peine entendu parler de l'embarras où se trouvaient les Pères, qu'elle offrit sa propre maison, située près du couvent, pour servir de pension aux jeunes élèves, qui se hâtèrent d'y accourir le 11 novembre 1892. Ce fut cette généreuse personne, la première de la nombreuse série de nos bienfaitrices, qui non seulement donna l'hospitalité aux premiers Séraphiques, mais leur servit de maître de discipline. Elle donnait le signal du lever et du coucher; c'est elle qui présidait les repas, faisant la prière avant et après, reprenait la

lecture et donnait "Deo gratias" quand bon lui semblait. Enfin, le soir, après les dernières dévotions, comme une bonne maman, elle appelait sur ses enfants d'adoption les bénédictions de la très Sainte Vierge et de son divin Fils: "Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria."

Comme il est facile de le constater, Madame Faure a joué un grand rôle dans la fondation et les commencements du Collège. Sans elle, faute de local pour loger les enfants, la fondation aurait été longtemps retardée.

Le Collège Séraphique de Montréal prit naissance, comme nous l'avons vu, au commencement de novembre, mais on n'en avait pas fait l'établissement solennel. Destiné avant tout à devenir une maison religieuse, il lui fallait une consécration, un baptême, qui en marquerait l'entrée parmi les oeuvres de Dieu. Or la fête de la Présentation de Marie approchait. C'était en ce jour que Marie s'était consacrée à Dieu, dans le temple de Jérusalem. C'était en ce jour qu'avait commencé la vie religieuse de Marie, sa vie de prière, de travail, d'humilité, sa vie de solitude, de préparation au grand mystère de l'Incarnation. Pour la fondation d'un Collège Séraphique, pouvait-on choisir un meilleur jour?

On résolut donc de faire, le 21 novembre (1892) la consécration des enfants et du collège, et l'on regarde ce jour comme la date de sa fondation. La cérémonie eut lieu dans la salle qui servait de classe, et qui occupait la partie ouest des parloirs actuels et une partie

du cloître intérieur. On l'avait décorée pour la circonstance. On avait érigé à la T. S. Vierge une jolie petite chapelle; le soir, toute la communauté se réunit autour de la Madone, et le T. R. P. André prononça l'acte de consécration.

Le T. R. P. André, de vénérée mémoire, fondateur et premier Directeur, dit, en parlant de cette fête du 21 novembre, qu'il y eut presque illumination autour du trône de la Madone: huit cierges et deux becs de gaz! C'est peu, mais l'Esprit Saint dit que celui qui a donné tout ce qu'il a, a beaucoup donné.

Marie était donc choisie pour être la Patronne des Séraphiques, sous le vocable de Notre Dame du Perpétuel Secours. On voulut de plus leur donner des Patrons, de jeunes saints Franciscains dont ils pourraient admirer les vertus et imiter les exemples. Sur la proposition du R. P. Ange, alors diacre, on choisit les trois jeunes martyrs du Japon: Thomas Cosaqui, Antoine de Nagazaqui, et Louis Iraqui. Plus tard on y ajouta Gabriel de Duizco; ces quatre enfants, martyrisés avec saint Pierre-Baptiste et ses compagnons, sont de vrais Séraphiques.

Le temps coula heureux, presque monotone, jusqu'au jour de Noël. Alors le collège naissant fit, à sa manière, la cour au roi Jésus. Cette fête réunit de nouveau la communauté dans la salle des Séraphiques. Le R. P. Fulcran, Gardien, posa lui-même le divin Enfant dans la crèche préparée dans la cheminée. Dès ce jour, la crèche sera pour les Séraphiques ce qu'elle fut pour saint François, une des dévotions les plus

chères. La nuit de Noël sera désormais la plus belle, le moment le plus joyeux de l'année, et, tous les ans on les éveillera pour le chant des Matines, par des cantiques de Noël.

Cette première nuit de Noël, le doux Enfant fut salué par le cantique: "Qu'il est beau quand il repose..." Dans ces louanges rendues à Jésus, la Vierge, sa Mère, ne fut pas oubliée. En effet, c'est en ce jour que fut bénite la "Madone du Collège" et que les noms des Séraphiques furent placés dans le coeur d'or qu'elle porte au cou. Mais ne passons pas trop rapidement sur une histoire si gracieuse. Si vous la regardez, cette Madone, elle vous dit sa beauté, mais elle ne vous dit pas sa charmante histoire.

Les jeunes Séraphiques s'étaient plaints qu'au lendemain de leur consécration du 21 novembre, la statue de la T. S. Vierge, qui avait reçu leurs coeurs, était subitement disparue: "Notre Mère nous voit, disaient-ils, mais nous ne pouvons pas, hélas, voir seulement son image!" De là naquirent de ferventes prières pour obtenir une statue.

Lorsque la *Revue du Tiers-Ordre* parut, elle portait ces regrets et ces humbles supplications. Or le premier de l'an approchait et... c'est le jour des cadeaux. Une maman, qui lut l'article, s'était proposée de donner une montre à son jeune fils, alors élève au Collège de Montréal. Pour un jeune homme, une montre c'est joli, c'est attrayant. Mais la mère, pour un motif qu'elle a tenu dans le secret de son coeur, peut-être pour jouir du bonheur de savoir son fils généreux,

lui donna à choisir, pour son cadeau du nouvel an, entre une montre pour son usage personnel, et une statue de la T. S. Vierge pour les Séraphiques. L'enfant, malgré l'attrait de la montre, répondit: "Je donnerai la Vierge au Collège Séraphique; cela me portera bonheur." Le fils donna la Vierge, et la mère, un coeur d'or que l'on suspendit au cou de la statue, et dans lequel on insère chaque année les noms des élèves du Collège, unis à celui du généreux bienfaiteur de la Madone: Henri Bourcier. Inutile de dire que ces dons "portèrent bonheur", puisque le jeune séminariste devint lui-même Séraphique, et plus tard le premier prêtre franciscain sorti de notre institution.

Pour que ce petit récit soit complet, permettez-nous d'ajouter quelques mots qui, pour être hors de notre histoire, n'en sont pas entièrement étrangers. Le T. R. P. André, informé de la résolution du généreux Henri, imposa à la mère la douce obligation de lui donner et la statue et la montre. Le matin du jour de l'an, la montre était dans la poche du séminariste, qui ne s'en aperçut que dans la journée. En l'ouvrant, il y trouva un billet qui lui rappelait sa bonne action: "Bon coeur porte bonheur". Ces mots, avec la date "2 janv. 1893" et "Souvenir d'une mère," étaient gravés sur le couvercle.

Après les fêtes du premier de l'an, vinrent bientôt celles des saints Martyrs du Japon. On se prépara à célébrer dignement ce premier "cinq février." Le petit nombre des Séraphiques et la modicité des moyens ne permettaient pas de faire une fête splendide; à

cause de ces difficultés, la fête fut relativement belle. La salle fut ornée des parures les plus riches que le collège possédait. L'embrasure de la fenêtre qui servait de chapelle était décorée de fleurs et de tapisseries. Au-dessus de la porte était représenté le calvaire de Nagazaqui, avec les trois enfants crucifiés. Au-dessus du calvaire, était placé le blason du collège. La fête eut lieu le dimanche, au lieu du lundi, pour que tout le monde pût y assister. Une séance égaya cette fête de famille. Sur la vie des Martyrs du Japon, on lut un dialogue qui se terminait par le chant du "Laudate pueri Dominum", entrecoupé de couplets français. De jolies chansonnettes entraient dans le programme. La joie et la bienveillance qui s'y ajoutèrent en firent une soirée pleine de charmes. Ce fut la première séance du Collège Séraphique.

Mais on songea bientôt à faire demeurer les quatre premiers Séraphiques dans le couvent. On s'y trouva comme forcé par le départ de Madame Faure pour l'Europe. Ce changement s'accomplit le 19 mars 1893, sous la protection de saint Joseph, et fit abandonner pour toujours le projet d'une fondation demi-extérieure. Ce jour-là aussi le R. P. Xavier-Marie succéda au R. P. André-Marie à la direction du Collège.

Dans les premiers jours de mai de cette même année 1893, le collège subit une nouvelle translation. Sur le terrain qu'occupait la maison des Séraphiques devait s'élever le nouveau couvent: il fallait donc s'installer ailleurs. On transporta le collège dans la partie est du grenier de la vieille maison aujourd'hui démolie.

Le P. Directeur couchait dans le dortoir avec les élèves, et le Frère Ange, seul scolastique, occupait une cellule voisine. Ce dortoir servait en même temps de classe et de salle d'étude. On peut se figurer quelles privations y durent souffrir Père et enfants. Cependant les épreuves n'étaient pas finies. Les Séraphiques étaient au nombre de quatre. On permit à deux d'entre eux d'aller en vacances dans leur famille. Ils partirent donc pour la Baie St-Paul. Or ces deux élèves n'avaient pas donné des preuves suffisantes de vocation franciscaine; leurs parents, de plus, exprimèrent le désir de les garder auprès d'eux; pour ces raisons ils ne revinrent pas à Montréal. Il ne restait donc au collège que deux élèves: Albert Martineau et François Woodcutter. Le premier partit le 13 juillet. Il avait demandé des vacances pour régler des affaires de famille. Il avertit bientôt qu'il se voyait dans l'impossibilité de revenir. Quant au second, c'était un Allemand de naissance, qui deumeurait dans le pays depuis quatre ans. Il était âgé de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, très intelligent et très pieux. Il connaissait cinq langues vivantes assez bien pour les parler. Il ne tarda pas à acquérir les connaissances latines qui lui manquaient. Le 8 septembre, en effet, il commençait sa philosophie avant d'avoir son admission au noviciat: il n'était plus, par conséquent, réellement un Séraphique.

A cette époque, plusieurs enfants avaient demandé leur admission, en particulier le jeune Henri Bourcier, le généreux donateur de la Vierge des Séraphiques. Ce

dernier lui-même, cependant, ne put pas entrer, puisqu'il n'y avait pas assez de place pour les religieux. Tout en demeurant chez sa mère, il venait prendre ses classes et ses récréations au couvent. Le collège était donc réduit, selon l'expression du R. P. Ange, " à un souvenir et à une espérance": Woodcutter faisait le souvenir du collège, Henri, l'espoir d'un collège à venir. De plus, les constructions de l'église et du couvent absorbaient tellement le R. P. Xavier-Marie qu'il ne pouvait presque plus s'occuper du collège, et conséquemment on décida d'en retarder l'ouverture.

La divine Providence avait d'autres vues. En effet, on avait écrit aux enfants acceptés pour la nouvelle année, d'attendre, pour venir au collège, un second avis du Père Directeur. Cependant une lettre arriva le 4 novembre (1893) annonçant que Th. Desrosiers partait de St-Damase (de Rimouski) pour Montréal. Le R. P. Xavier-Marie s'avisa de l'avertir encore une fois de retarder son arrivée,afin de lui éviter un voyage inutile: il voulut lui télégraphier, mais il n'y avait point de bureau télégraphique qui communiquait avec St-Damase. Théodore arriva donc quatre jours plus tard. On pensa à le renvoyer, et on l'aurait fait probablement, si le jeune Desrosiers avait eu l'argent nécessaire pour son retour. Il ne l'avait pas. Heureuse pauvreté qui sauva une belle vocation!

Comme il fallait songer à loger de nouveaux Séraphiques, on établit le Collège dans l'étage supérieur de la nouvelle bâtisse: ce changement ne se fit pas en vain puisque, au mois de décembre, quatre autres

enfants étaient venus se joindre à Théodore Desrosiers et devaient amener l'établissement définitif du Collège Séraphique de Montréal.

II.—FORMATION.

Jusqu'ici, en effet, nous avons vu naître notre institution; mais ses premières années n'ont été qu'un temps d'épreuves. Les quatre premières recrues sont disparues successivement; quatre fois le collège a changé de local, en moins de deux ans, et, en terminant cette période, nous voyons arriver le troisième Directeur, le T. R. P. Arsène, sous lequel la maison va prendre sa forme définitive.

"Lorsque nous vîmes arriver le T. R. P. Arsène, écrit dans son journal un des Séraphiques du temps, son aspect rigide nous effraya bien un peu, mais quand il fut à l'oeuvre, nous nous rassurâmes, en voyant combien il était bon." Comme première preuve de sa bonté, le Vén. Directeur accorda 8 jours de grand congé, vacances bien prises par les Séraphiques, pendant lesquelles, malgré sa charge de Gardien, il les conduisit lui-même en de longues promenades.

Le caractère dominant de la direction du T. R. P. Arsène fut, semble-t-il, la dévotion à la T. S. Vierge, qu'il s'efforça d'implanter dans le coeur de ses enfants. "Savez-vous, leur répétait-il, ceux qui persévèrent dans leur sainte vocation? Eh bien! je vous le dis par expérience, ceux-là seuls persévéreront jusqu'au bout, qui auront une dévotion vraie et sincère

pour notre Mère Immaculée. Aimez Marie et je vous promets la persévérance, qui n'est autre chose que le Ciel."

Des paroles, en homme sage, il passa à l'action. Chaque fête de la T. S. Vierge, il faisait faire la consécration à Marie. Le sujet ordinaire de ses lectures spirituelles était la pratique de la piété envers Marie. Ce fut lui qui établit la coutume que l'on a religieusement conservée, de réciter quotidiennement le "Salve Regina" et de le chanter le dimanche soir, pour demander à N. D. du Perpétuel Secours de bénir les Séraphiques, de protéger ceux qui ont quitté le Collège, et enfin de faire naître dans des âmes généreuses la vocation franciscaine.

Le T. R. Père aimait particulièrement encore la régularité. Aussi détermina-t-il strictement ce que les Séraphiques doivent faire et ce qu'ils doivent éviter. Ce n'est pas lui qui a composé le règlement, mais c'est lui qui en a légué l'esprit au R. P. Ange-Marie, qui en est l'auteur.

Le Père Arsène aimait aussi à voir souvent ses chers enfants: "Les rapports fréquents, disait-il, engendrent la simplicité, et de la simplicité naissent la franchise et l'ouverture de coeur." C'est pourquoi il venait en récréation raconter des histoires et mettre de l'entrain au jeu: c'est donc de lui encore que vient à nos Pères du Collège l'habitude, si goûtée des Séraphiques et si propre à entretenir parmi eux l'esprit de famille, de venir se mêler à leurs conversations et à leurs parties de plaisir.

Mais bientôt le Père si estimé de ses enfants, dont il avait vu croître le nombre de cinq à treize, et auxquels il avait légué son esprit de simplicité et de dé-

T. R P. Ange-Marie Hiral

votion, se vit forcé par la maladie de quitter, le 12 janvier 1895, son cher collège pour se retirer à l'Hôtel-

Dieu. Le T. R. P. Arsène mit à sa place le R. P. Désiré d'Hurbache. Malheureusement nos archives ne portent, de l'époque de sa direction, que le souvenir d'une nouvelle consécration à la T. S. Vierge, de la première prise d'habit dans le Tiers-Ordre au Collège Séraphique, et de l'élévation du T. R. P. Arsène à la charge de Provincial. Cela s'explique par la courte durée de son directorat, car, le 26 septembre 1895, le R. P. Père Désiré faisait voile vers le France.

Le Chapitre qui venait de se tenir en France, à Brives, avait préposé au Collège Séraphique le R. P. Ange-Marie; mais par un oubli involontaire la copie de la Table de Famille reçue à Montréal ne portait pas cette nomination. On resta donc dans l'incertitude jusqu'au retour du T. R. P. Arsène. Or, quand ce dernier arriva à Montréal, en compagnie du R. P. Colomban, qui portait le titre de Gardien du couvent, il pensait bien que le R. P. Ange-Marie avait pris la direction du collège; mais, à sa grande surprise, le nouveau directeur ignorait complètement sa nomination: c'était le 30 septembre 1895.

III.—ETABLISSEMENT DEFINITIF.

Par l'arrivée, comme Directeur, du R. P. Ange-Marie, le Collège touchait à une des époques les plus importantes de son histoire; en effet, on donne, dans nos archives, le nom de "période de grandeur", aux années de son directorat. C'est que, sous sa douce et puissante direction, les Séraphiques, qui jusque là

s'étaient vus forcés, presque chaque année, de changer de local, devaient assister à l'établissement définitif de l'institution à laquelle ils s'étaient attachés.

Le monastère était devenu trop étroit pour les religieux et il fallait que les enfants leur cèdent le rez-de-chaussée, qu'ils habitaient depuis le 21 novembre 1893. Une nouvelle construction devenait nécessaire: on choisit à cet effet le terrain occupé par l'imprimerie. Les plans furent promptement tracés. Dans sa miséricordieuse providence, le Seigneur suscita encore une généreuse bienfaitrice pour se charger des frais du nouveau collège: ce fut Madame McConky, une des fondatrices du couvent de Montréal.

Les travaux de construction commencèrent vers la fin du mois de mars 1896. Comme il s'agissait de démolir l'ancien bâtiment qui avait servi d'imprimerie, et d'abattre des arbres pour faire place à la nouvelle maison, les Séraphiques ne se contentaient pas de regarder travailler les ouvriers, mais ils prenaient plaisir, pendant leurs récréations, à tirer un câble, soit pour faire tomber un arbre majestux qui croulait avec fracas, soit pour renverser un mur chancelant, qui s'effondrait dans un nuage de poussière.

Vers la fin de mai, le R. P. Gardien bénit la pierre angulaire du nouvel édifice. Quel jour ce fut pour les Séraphiques! la première pierre de leur maison! de la maison qui devait servir à eux seuls! Ils ne pouvaient contenir leur joie!

Le 15 août, les Séraphiques célébraient la première fête dans notre Collège actuel. Le soir, après le soûper,

chacun se range devant la porte de la nouvelle bâtisse, un cierge allumé à la main; le R. P. Directeur entonne les Litanies de la T. S. Vierge et l'on se met en marche. La statue de la "Madone des Séraphiques", portée par quatre élèves, ouvrait la procession. Après avoir fait le tour de la nouvelle maison, on entre et on

Collège séraphique de Montréal

se dirige vers la salle qui devait servir de chapelle. Ayant adressé un mot de reconnaissance envers le Seigneur et d'encouragement pour les Séraphiques, le T. R. P. Ange consacra le nouveau collège à Notre-

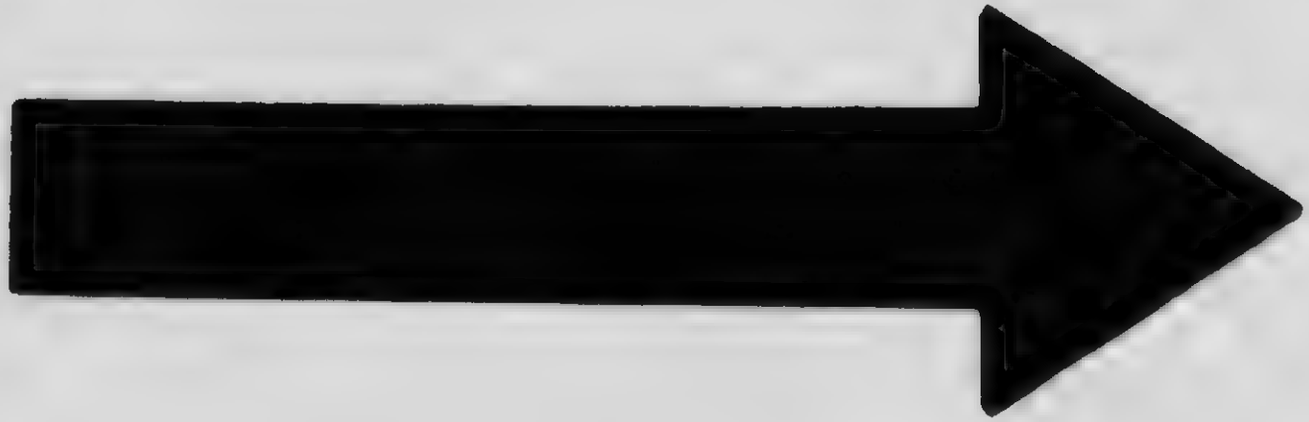

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

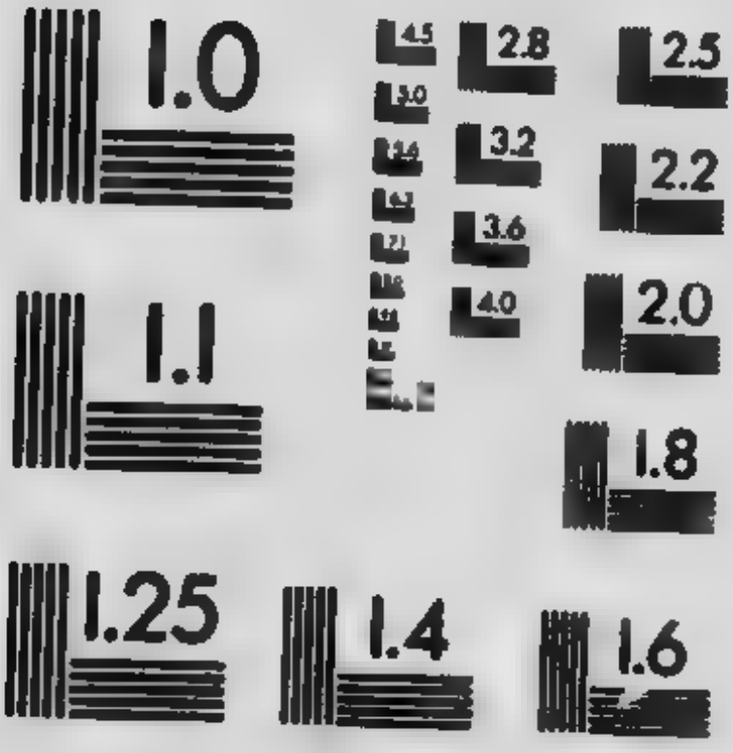

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Dame du Perpétuel Secours et plaça la statue de la T. S. Vierge dans la niche, au-dessus de l'endroit où devait s'élever l'autel: c'est donc en ce 15 août 1896, fête de l'Assomption, qu'avait lieu la prise de possession du nouvel établissement.

Cependant les Séraphiques ne s'y établirent en permanence que le 29 août suivant, jour auquel fut célébrée la première messe dans la nouvelle maison. On avait dressé l'autel dans la bibliothèque actuelle; sur cet autel on avait placé, au milieu, le tableau des Martyrs du Japon, que l'on voit actuellement dans notre réfectoire, et, de chaque côté, les statues du Sacré Coeur et de saint François, qui aujourd'hui ornent les murs de notre dortoir. Tout était pauvre dans cette chapelle primitive: pour prie-Dieu il n'y avait que le parquet, et pour bancs, de simples planches noircies par la pluie, que n'avait jamais touchées la main de l'ouvrier. Le R. P. Colomban-Marie bénit la petite salle, puis chanta la messe de l'Immaculée Conception, à laquelle tous les Séraphiques firent la sainte communion. "Cette fête fut bien simple, dit un ancien Séraphique, mais elle est de toutes nos premières fêtes celle qui s'est gravée le plus profondément dans notre mémoire et notre coeur."

Les Séraphiques possédaient donc maintenant une demeure permanente: c'est le collège, tel que nous le voyons aujourd'hui, sauf l'étage supérieur, construit en 1908, pour subvenir au nombre toujours croissant des demandes d'admission.

Mais il ne leur suffisait pas d'habiter une maison

qui leur fût particulièrement destinée, de remplir une vaste salle d'étude et d'avoir une salle de récréation pour prendre leurs ébats, que dis-je, il leur manquait encore le principal pour atteindre le but sublime auquel ils aspirent de toute l'ardeur de leur âme: c'étaient des professeurs pour leur enseigner, avec la science, les vertus et la morale chrétienne. Mais où les trouver les hommes de Dieu capables d'exercer auprès d'eux ce double ministère? Le T. R. P. Provincial déclarait qu'il se voyait dans l'impossibilité absolue de faire venir des Pères de France, et les religieux du couvent de Montréal se trouvaient déjà surchargés d'affaires. Le R. P. Directeur avait fait part de ces inquiétudes à ses enfants, dès que la construction du nouveau collège avait été décidée. Aussitôt ils s'étaient mis à l'oeuvre; ils avaient prié avec ferveur, confiance et persévérance. Cependant le mois de mars s'était écoulé, les constructions venaient de s'achever, et le Ciel semblait rester sourd à leurs supplications.

Mais Dieu, qui avait caché jusque là ses desseins miséricordieux, exauça la prière des Séraphiques au-delà de toute attente. Laissons plutôt parler les faits. Les Messieurs de St-Sulpice avaient vu s'élever la nouvelle maison des Pères Franciscains. Ils apprirent bientôt que c'était un collège destiné à fournir des recrues à l'Ordre Séraphique... Etonnés, sans doute, de voir les Fils de saint François se confier à la divine Providence au point de faire bâtir un collège, bien qu'ils n'eussent pas de Pères pour y enseigner les lettres,

heureux, d'autre part, de trouver une occasion d'exercer leur inépuisable charité, les Fils du Vénérable Monsieur Olier vinrent eux-mêmes offrir au T. R. P. Provincial de donner aux Séraphiques, gratuitement et à perpétuité, l'éducation classique. Le T. R. P. Ar-

Chapelle du Collège séraphique

sène accepta avec empressement une offre aussi généreuse. Quinze jours plus tard, ses chers enfants allaient suivre les classes au Petit Séminaire, alors dirigé par Monsieur F. L. Lelandais; et, depuis, les "Petits Franciscains", comme nos dévoués professeurs se plaisent à les appeler, contractent chaque année

une dette de reconnaissance dont ils ne pourront jamais s'acquitter.

IV—DEVELOPPEMENT

Grâce à l'inestimable charité des Messieurs de St Sulpice et à la bienveillante générosité de Madame McConky, le Collège Séraphique de Montréal venait de se constituer définitivement. Il avait pris naissance dans l'obscurité et les épreuves; il s'était vu un jour menacé d'une ruine complète, et depuis il avait péniblement continué à vivre dans l'ombre. Mais enfin, il avait plu au Seigneur de le produire au grand jour et de lui assurer son existence comme maison d'éducation franciscaine. Il ne lui restait donc plus qu'à se développer et à porter des fruits.

Le R. P. Ange contribua dans une large part à le faire progresser. Comme un père de famille, plein de sagesse, il ne se contenta point d'avoir fait élever à ses enfants une demeure convenable, mais il s'appliqua surtout à leur donner une éducation forte et aurable. Appuyé sur les principes que le T.R.P. Arsène avait laissés à ses enfants, il a toujours désiré que les Séraphiques forment une famille de petits frères, qui s'aiment et qui travaillent à leur avancement spirituel et intellectuel. Pour atteindre ce but, il inocula à ses enfants, pendant les cinq années de son directorat, l'amour de la charité et du travail, et prit soin de faire suivre le règlement d'une manière exacte et vigoureuse. Il fit aussi fleurir, dans notre collège, cet esprit

vraiment séraphique, qu'il avait lui-même reçu dans le florissant collège de Bordeaux, et que tous nos Directeurs, venus après lui, se sont efforcés de garder intact, malgré le nombre croissant des Séraphiques.

En effet, dès le mois de septembre 1896, notre collège avait pris des proportions plus considérables. Aux

Directeurs du Collège séraphique, et élèves qui sont entrés dans l'Ordre.

trois anciens Séraphiques s'étaient adjoints, au cours du mois d'août, vingt nouvelles recrues. Et depuis, chaque année, les demandes d'admission se font plus nombreuses; elles viennent de tous les côtés: des Etats-

Unis aussi bien que du Canada. Aussi le nombre des Séraphiques s'est-il élevé de 23 à 30, puis à 40, et enfin à plus de 100, par la fondation du Collège Séraphique des Trois-Rivières.

Mais si notre collège a reçu un grand nombre d'élèves, il a aussi fourni plusieurs vocations à l'Ordre franciscain. Ce fut le 12 octobre 1896, que le T. R. P. Arsène cueillit lui-même la première fleur de notre petit parterre. L'heureux élu était le jeune Henri Bourcier, le généreux donateur de la "Madone des Séraphiques." Laissons parler un des assistants de cette scène émouvante: "Jamais prise d'habit ne fut plus grandiose dans notre couvent. Les Séraphiques servaient leurs Pères à l'autel et ils aidèrent à dépouiller leur frère aîné de ses habits du monde. Heureux enfants, nous ne nous tenions plus de joie. Heureux aussi étaient nos Pères. Le T. R. P. Provincial éprouvait encore plus de bonheur que les autres d'offrir lui-même au Seigneur les prémices de ce petit collège, dont il avait été le prudent et bien-aimé Directeur."

Le jeune Henri fut bientôt suivi par d'autres Séraphiques, et, d'année en année ils se sont succédé au Noviciat pour devenir ensuite de fervents religieux. Deux d'entre eux portent le flambeau de la foi dans les missions lointaines de la Chine; un autre conquiert les âmes dans celles du Nord-Ouest Canadien, un quatrième remplit la charge de Lecteur en Théologie, au Collège St-Antoine à Rome, et plusieurs autres sont disséminés dans nos couvents de Québec, Trois-Rivières ou Montréal. Il est bon aussi de remarquer

qu'un certain nombre d'élèves du Collège Séraphique ont embrassé la vie de frères convers franciscains, ou la vie sacerdotale dans le clergé séculier ou dans d'autres communautés religieuses.

Quant à ceux qui sont demeurés dans le monde, ils ont voulu, pour montrer leur filial attachement à leur "Alma Mater", se réunir en Conventum, au mois d'août 1911. Grâce au zèle de son organisateur, Monsieur Henri Gagnon, cette réunion fut nombreuse et prit le caractère d'une véritable fête de famille. "Ce fut splendide, nous dit un des assistants; notre petite chapelle, revêtue de ses plus beaux ornements, notre salle magnifiquement parée, tout parlait fortement au coeur. Après celui des beaux jours passés entre ces murs bénis, le souvenir de cette fête restera le plus doux et le plus durable." Nous ne saurions taire que pour témoigner leur reconnaissance et perpétuer leur souvenir au collège, les "Anciens" lui ont fait cadeau d'un calice, d'un ciboire, d'un ostensoir et d'une lampe de sanctuaire de grand prix, ainsi que d'un tableau commémoratif de leur réunion.

Nous devons arrêter ici notre travail. Le conventum de 1911, le grand nombre de vocations religieuses et sacerdotales fournies par notre jeune établissement, et la fondation du vaste Collège Séraphique des Trois-Rivières, prouvent suffisamment que Dieu a favorisé notre maison et qu'il a béni les sueurs et les travaux des Pères qui se sont dévoués à son oeuvre. Mais nous ne croirions pas avoir rempli notre devoir de reconnaissance, si nous n'adressions nos humbles re-

merciements aux charitables personnes qui, pour l'amour de Dieu, ont travaillé, ou travaillent encore au soutien et au développement de notre collège. Qu'on nous permettre donc de faire paraître au grand jour les dévouements, qui peut-être préféreraient rester cachés, mais que nous sentons le besoin de révéler.

Au premier rang, il convient de citer Madame Ferdinand Faure, dont la propre maison servit de demeure au collège naissant et qui, la première, reçut le nom de "Maman des Séraphiques." Comme bienfaitrice de la première heure, nous devons mentionner encore Madame McConkey, à qui nous sommes redevables en grande partie de notre maison actuelle, et Mademoiselle O'Reilly, qui a consacré sa vie entière et toutes ses ressources au soutien des Pères et de leurs oeuvres.

Que ne devons-nous pas aussi au Tiers-Ordre! Bien chers Tertiaires, vous êtes si nombreux qui avez subvenu aux besoins de notre collège, que nous ne pouvons vous connaître tous. Permettez-nous donc de vous remercier dans la personne des Soeurs de la Fraternité Sainte-Elisabeth. Nous savons que ces charitables Soeurs, lors de l'érection de notre collège, abandonnèrent à son profit les revenus d'un pélérinage au Cap-de-la-Madeleine, et que depuis elles travaillent à la Maison Sainte-Elisabeth, soit à raccommoder nos habits, soit à fabriquer du linge et des ornements pour notre chapelle.

L'ouvroir Sainte-Elisabeth amène naturellement le nom de Madame Veuve Amesse, qui en fut l'âme.

Elle aussi avait une affection particulière pour ses "petits enfants." C'est elle qui a doté notre chapelle de son autel.

Nous devons encore rappeler les noms de M. Saint-Denis, qui a rempli plusieurs rayons de notre bibliothèque; de M. John O'Neil, sous l'administration duquel notre collège fut fondé et notre maison actuelle construite; de Madame Bourcier, mère du jeune et généreux bienfaiteur de 1892, et qui nous rend actuellement encore d'immenses services; enfin de Madame Beaupré, qui, pour être nommée la dernière, ne mérite pas moins une part spéciale à notre reconnaissance. C'est à sa générosité que nous devons toutes les statues de notre chapelle, ainsi que son Chemin de Croix et la plupart de ses parures de fêtes. Et que dire de ces dons journaliers, qui ne paraissent pas aux yeux du monde, et qui prennent place entre un "Benedicite" et un "Agimus tibi gratias!..."

Il serait impossible de donner ici la liste complète de nos bienfaiteurs et bienfaitrices, non seulement parce qu'elle est trop considérable, mais encore parce que plusieurs de ces âmes généreuses laissent ignorer jusqu'à leur nom. Soyez bien assurés cependant, chers Bienfaiteurs, connus et inconnus, que nous prions pour vous: un grand nombre de messes sont dites chaque année dans notre chapelle, à vos intentions. Mais, à tous et à chacun nous tenons aujourd'hui à dire du fond du coeur, un grand merci.

Pour leurs bienfaiteurs insignes, pour ceux qui leur distribuent le pain de l'intelligence, comme pour

ceux qui leur donnent le pain de chaque jour, les Séraphiques prient: ils demandent au Seigneur de les bénir, de les récompenser et, par leur entremise, de faire prospérer l'oeuvre des Collèges Séraphiques au Canada.

Le Tiers-Ordre à Montréal

Le Troisième Ordre de saint François d'Assise a été régulièrement établi à Montréal vers la fin du dix-septième siècle par les Récollets; leur église fut le lieu de réunion des Tertiaires. Après la cession du Canada aux Anglais en 1760, le nouveau gouvernement interdit aux Récollets de se recruter; aussi disparurent-ils les uns après les autres, et le Tiers-Ordre à Montréal semble avoir eu le même sort.

Sa restauration a été l'oeuvre de Mgr Bourget, puissamment secondé par les Messieurs de Saint-Sulpice. Le premier d'entre eux qui ait travaillé à faire connaître le Tiers-Ordre franciscain à Montréal paraît bien avoir été M. G. E. Gilbert, prêtre très zélé et Tertiaire lui-même. C'est lui qui donna l'habit du Tiers-Ordre à la première Soeur tertiaire, Mlle Claire Giroux.

Le premier Frère Tertiaire ne fut pourtant pas admis par lui, mais bien par M. le chanoine J. O. Paré, le 4 octobre 1861. Le novice, qui prit le nom de Frère

Jean-Joseph de la Croix, était un jeune homme de 21 ans, et s'appelait Paul Papin. Il vit encore.

L'année suivante, un prêtre de Saint-Sulpice, M. Antoine Giband, clôturant dans l'église des Récollets une neuvaine préparatoire à la fête de saint François, fit un discours sur les trois Ordres du Séraphique Patriarche. Il s'attacha particulièrement à faire connaître le Tiers-Ordre et apprécier ses avantages. Un de ses auditeurs, touché et éclairé, alla lui demander d'être reçu dans cet Ordre. M. Giband le fit attendre six mois, puis lui donna le saint habit le 16 avril 1863; ce novice, Frère François d'Assise, était M. François-Xavier Lanthier.

Le 8 décembre précédent, Mgr Bourget avait donné une forte impulsion à la diffusion du Tiers-Ordre en parlant, dans un mandement, de la canonisation des 26 Martyrs du Japon, dont 17 étaient Tertiaires de saint François. Le 5 février 1863, le saint évêque établit le Tiers-Ordre dans l'église des Récollets, et le 6 mai suivant il y érigea la première Fraternité de Soeurs sous la direction d'un Sulpicien. C'était la Fraternité Ste-Elisabeth, dont Mde Lanthier fut la première supérieure. Mgr Bourget avait à coeur la diffusion du Tiers-Ordre; aussi, dans sa circulaire du 8 décembre 1863, parlant du 5 février, jour fixé par l'Eglise pour la fête des martyrs du Japon, Sa Grandeur disait: "On pourrait profiter de ce jour pour répandre la dévotion à ces saints Martyrs et pour établir le Tiers-Ordre de saint François." Dans ce but, il communiqua ses pouvoirs à tous les curés pour

leurs paroissiens, aux supérieurs et directeurs des Séminaires, Collèges et Communautés, et aux Chapelains pour leurs sujets respectifs; les chanoines avaient le même pouvoir dans tout le diocèse, pourvu qu'ils fussent eux-mêmes Tertiaires.

M. Lanthier entrant, de fait, dans les vues de son évêque, travailla à faire des prosélytes. Le premier fut M. Jean-Baptiste Larue, qui prit l'habit le 13 septembre 1863, sous le nom de Frère Jean-Baptiste. Sur ces entrefaites, M. Lanthier apprit que M. Paul Papin était lui aussi Tertiaire; il l'invita, ainsi qu'une autre recrue, M. Marin Hurtubise, à se joindre à eux. M. Papin, novice depuis 1861, fit profession le 4 octobre 1863; M. Hurtubise prit l'habit le même jour, avec le nom de Frère Michel des Saints. L'année suivante, furent admis, le 13 juin, M. Arsène Bertrand, Frère Antoine de Padoue; le 29 juin, MM. Joseph Amable Manseau, Frère François de Sales; Joseph Lanthier, Frère Joseph des Stigmates; Théophile Plante, Frère Alphonse de Liguori; Louis Thibault, Frère Louis (1); le 29 novembre, MM. Pierre Lespérance, Frère Pierre de Sienne, et James Nery, Frère Antony. Enfin, le 25 mai et le 15 juin 1865, MM. Jean-Louis Caron et François Lanthier prirent aussi l'habit du Tiers-Ordre sous les noms de Frère Jean-François et Frère Fidèle-François. Tels sont les quatorze Tertiaires qui furent les fondateurs de la première Fraternité de Frères.

(1) C'est lui qui fut envoyé par Mgr Bourget à Reims (1875) pour emmener en Canada les fondatrices du Carmel de Montréal.

Sur leur demande, Mgr Bourget les érigea en Fraternité le 13 juin 1866 et les confia à la direction de M. L. W. Leclair, prêtre de Saint-Sulpice. Les réunions plénières des Frères et des Soeurs et tous les offices publics auraient lieu dans l'église des Récollets, mais l'assemblée mensuelle des Frères, fixée au dernier vendredi du mois, se tiendrait dans la Banque Jacques-Cartier. M. Lanthier y était employé et y avait son logement.

C'est là que, dès le début, n'étant encore que quatre, les premiers Tertiaires avaient pris l'habitude de se réunir, le soir, tous les vendredis. Sérieuses et très édifiantes étaient ces réunions. Devant un crucifix et un reliquaire placé entre deux chandeliers sur le comptoir, ils récitaient d'abord le petit office de la Sainte Vierge, puis le président ou un des Tertiaires adressait quelques paroles d'encouragement et d'édification; on lisait un chapitre de la Règle du Tiers-Ordre; on s'exerçait à quelques pratiques de mortification, enfin chacun s'accusait devant les autres de ses manquements à la Règle.

Après l'érection de la Fraternité, ces réunions de surérogation eurent encore lieu. Fait qui vaut la peine d'être cité pour l'édification de tous, chaque Tertiaire se faisait un devoir d'y assister, et dans le cas d'impossibilité, il prenait la peine de faire connaître le motif toujours sérieux de son absence, laquelle était pour lui une vraie mortification. Ah! c'est qu'ils aimaient leur Ordre, ces Tertiaires, et qu'ils voulaient le faire aimer; c'est qu'ils voulaient asssi s'édifier

Pèlerinage des Tertiaires au Cap-de-la-Madeleine en 1908.

mutuellement; demeurer très unis et travailler plus efficacement à l'édification des autres.

Mais toute oeuvre qui participe à celle de la Rédemption doit être marquée de son signe, la Croix. Dieu ménagea à ses fidèles serviteurs des épreuves très pénibles, qui ébranlèrent un moment la petite société. Plusieurs firent naufrage dans cette tempête, mais le plus grand nombre en sortit et plus fort et plus aguerri. Mgr Bourget prit le Tiers-Ordre sous sa protection et en donna la direction, en 1874, à M. le chanoine P. C. Dufresne, qui le dirigea jusqu'à sa mort, arrivée en 1881. Alors, le successeur de Mgr Bourget, Mgr Fabre, confia le Tiers-Ordre aux RR. PP. Jésuites. La famille franciscaine augmentait en nombre tout en conservant sa ferveur. Aussi l'évêque de Montréal fit-il l'éloge des Tertiaires dans sa circulaire du 3 septembre 1882, adressée aux prêtres et aux fidèles de son diocèse: "Nous avons au milieu de nous, écrit Mgr Fabre, des Tertiaires de saint François qui sont connus de vous tous par l'édification qu'ils répandent autour d'eux et par la bonne odeur de toutes les vertus qu'ils pratiquent au milieu du monde."

Les RR. PP. Jésuites Cazeau, Lory, Turgeon et Raynel dirigèrent avec succès le Tiers-Ordre jusqu'en 1888. A cette date la Fraternité revint aux Messieurs de Saint-Sulpice jusqu'à l'arrivée, en 1890, des Pères Franciscains, directeurs naturels du Tiers-Ordre. Quatre ans plus tard, sur la demande de Mgr Fabre, la Fraternité des Frères comme celle des Soeurs fut divisée en deux. Les deux nouvelles Fraternités eurent

pour lieu de réunion chapelle de N.-D. des Anges, sous la direction de M. uche, de Saint-Sulpice, tandis que les deux premières restèrent attachées à l'église des Pères Franciscains. Avant cette division, la Fraternité des Frères comptait, en février 1894, 520 membres tant profès que novices et postulants.

Actuellement Montréal a 7 Fraternités d'hommes: celle de Saint-François d'Assise, établie dans l'église des Pères, 964, rue Dorchester ouest; celle de Saint-Joseph, dans la chapelle de N.-D. des Anges; celle de Saint-Louis Roi, érigée dans la chapelle Saint-Antoine; celle de Saint-Patrick pour les Frères de langue anglaise, établie dans l'église des Pères, rue Dorchester, ouest, en 1906; celle de Saint-François Solano, établie dans l'église paroissiale franciscaine du même nom; celle de la paroisse du Saint Enfant Jésus, Mile End; enfin, celle de la paroisse de Saint-François d'Assise, à la Longue-Pointe. Il y a également à chacun de ces sièges une fraternité de soeurs, ce qui fait 14 Fraternités pour la ville de Montréal. Elles sont toutes, moins celles des paroisses du Saint Enfant Jésus et de la Longue-Pointe, sous la direction immédiate des Pères du Premier Ordre.

Toutes ces Fraternités de Montréal sont très florissantes et puissamment organisées; leur zèle pour toutes les bonnes oeuvres, paroissiales et autres, leur dévouement et leur charité envers leurs Pères du Premier Ordre, sont inépuisables. Le Tiers-Ordre est une grande force catholique et sociale à Montréal. La "journée franciscaine" du 5 octobre 1915, présidée par

Sa Grandeur Mgr Bruchési, a bien mis en lumière cette vitalité de nos Tertiaires, et sans nul doute que cette "journée", comme la si belle lettre circulaire de Mgr l'Archevêque sur le Tiers-Ordre, publiée à l'occasion de nos anniversaires franciscains de 1915, contribueront puissamment à faire du Tiers-Ordre à Montréal la grande force catholique par excellence.

La maison Sainte-Elisabeth

Fondation

L'arrivée des Franciscains au Canada, en l'année 1890, occasionnait de nouvelles dispositions relativement à la direction du Tiers-Ordre, dont la florissante Fraternité existait de vieille date, ainsi qu'à la publication de la *Revue* fondée depuis 6 ans, et suggérait à quelques âmes de bonne volonté la pensée de se dévouer pour ces nouvelles oeuvres sous la direction et avec l'aide des Pères du Premier Ordre. Quelle est en effet la fondation, quelle est l'oeuvre chrétienne et religieuse qui, à peine éclose, n'a pas eu ses admirateurs et ne s'est pas vue entourée et soutenue par le zèle et le dévouement de quelques fidèles ? Si cela est vrai de toute autre oeuvre, on peut le dire, c'est encore plus vrai quand il s'agit des oeuvres franciscaines ; alors même que nous chercherions à le taire, les pierres et les monuments le publieraient à la gloire de la Provi-

dence de Dieu, sur laquelle François a voulu que ses frères et son Ordre tout entier se reposassent uniquement. C'est ainsi que commençait un ouvroir, dès les

R. P. Berchmans

premiers mois de 1891. Le milieu de la même année voyait déjà se réunir quelques personnes courageuses et entreprenantes pour s'occuper plus entièrement et

plus activement des différents besoins qui se faisaient sentir au début: le linge de la chapelle, l'impression et l'expédition de la *Revue,* la confection des tuniques, scapulaires et autres objets du Tiers-Ordre.

Déjà, au Moyen Age, il y avait "la maison des tertiaires" ou "de la tertiaire". Quand on examine les plans de certains monastères franciscains de ce temps-là, on peut y voir, à proximité de l'église, du côté opposé au couvent, un emplacement désigné sous ce nom. Là résidaient quelques tertiaires qui y vivaient dans la solitude et la prière, s'occupant de l'entretien de l'église, confectionannt des objets de piété et rendant également aux frères les services dont leur situation en dehors du couvent les rendait capables. C'est ainsi que sainte Elisabeth de Hongrie, la patronne des Soeurs du Tiers-Ordre, après la mort de son époux se retira avec sa suivante dans une pauvre maison, à proximité d'un couvent franciscain, et là vivait dans la pénitence et le travail, rendant aux frères et aux pauvres les services qu'elle pouvait. C'est encore ainsi que la Bse Jeanne-Marie de Maillé, veuve du seigneur de Silly, avec qui elle avait passé 13 ans dans une union virginale, vint se retirer à Tours, dans un ermitage situé près de l'église des Franciscains, et là unissait à la pratique de la plus austère pénitence et d'une contemplation continuelle celle de toutes les oeuvres de miséricorde.

On le comprend, l'installation de l'oeuvre se ressentit de son enfance et de sa jeunesse, elle fut bien petite et pauvre: elle était à la crèche. Ce qu'on ne comprend

pas moins, c'est que cette institution nouvelle, non encore précise dans son but et ses moyens, et par conséquent, non comprise, était de nature à éveiller des craintes au dehors et à entretenir bien des espérances au dedans : craintes non fondées, espérances peut-être irréalisables !

Elle eut donc ses épreuves et ses contradictions, comme aussi ses douces consolations. Ce que l'on voit germer de suite et se poursuivre sans interruption, c'est une idée de dévouement appuyé sur le Tiers-Ordre et accompagné de la vie commune.

Une année venait de s'écouler dans cette situation précaire, il fallait songer à donner à l'oeuvre des assises plus solides et plus favorables.

Maison

Il fut donc décidé que l'on construirait une maison adaptée aux besoins de l'oeuvre ; le choix du terrain tomba sur l'emplacement actuel de l'avenue Seymour. Les constructions commençèrent et furent poussées avec rapidité ; quelques bonnes tertiaires avancèrent les fonds nécessaires pour assurer la poursuite des travaux, et d'autres contribuèrent à l'ameublement primitif de la nouvelle résidence. C'est alors qu'on sentit le besoin de s'ériger en corporation régulière. Un règlement civil fut dressé établissant les termes de la corporation et prescrivant les droits de chacun de ses membres. En avril 1893, la nouvelle construction recevait ses hôtes et inaugurait la seconde phase de la

société appelée désormais: Société Sainte-Elisabeth, du nom de la patronne du Tiers-Ordre.

Mais l'Esprit Saint l'a dit: "Si Dieu lui-même ne bâtit point la maison, c'est en vain que les autres y travaillent," et encore: "Si Dieu ne garde point la société, c'est en vain qu'on voudra la conserver." Aussi, une preuve que l'Esprit de Dieu anime de son souffle l'entreprise naissante, c'est que précisément, la sanction de l'autorité, cet indispensable fondement de toute maison stable et de toute aggrégation durable, lui est assurée dès le début.

A peine, en effet, l'institution nouvelle avait-elle pris corps que déjà elle était l'objet de la bienveillance de l'autorité ecclésiastique. Dès l'année 1894 elle était honorée de la visite et de la bénédiction de sa Grandeur Mgr Fabre, Archevêque de Montréal. Elle a vu tour à tour, leurs Grandeurs Mgr Emard et Mgr Langevin s'intéresser à elle. Il n'y a pas jusqu'au premier Délégué Apostolique, son Excellence Mgr Falconio, qui n'ait tenu à lui donner, en y célébrant le Saint Sacrifice, un témoignage non équivoque de son estime et de sa haute sympathie.

Toutefois rien n'était de nature à encourager les membres et les oeuvres de l'institution, comme les visites et les bontés de sa Grandeur Mgr Bruchési. C'est à sa générosité toute paternelle que ses filles de la Maison Sainte-Elisabeth sont redevables du bonheur de la sainte messe et de la présence parmi elles de Jésus-Hostie, la plus inappréciable de toutes les faveurs. Toutes se rappellent encore avec émotion et reconnais-

sance les visites à la Maison du Tiers-Ordre, l'intérêt que sa Grandeur montrait en parcourant les divers départements, prêtant une délicate attention à toutes choses et trouvant pour chaque personne une parole gracieuse et encourageante.

Enfin, en la fête de la patronne de la Société Sainte-Elisabeth, le 19 novembre 1905, le T. R. P. Colomban-Marie, Commissaire Provincial des Franciscains au Canada, approuvait de son autorité et confirmait le Règlement et le Directoire de la Société, rédigés par le R. P. Berchman, o.f.m., et que les Sociétaires observaient depuis plusieurs années déjà.

On le voit: les relations intimes avec le Premier Ordre de saint François apportaient aux heureux hôtes de la Maison du Tiers-Ordre la douceur de la fraternité, tandis que le puissant patronage des autorités ecclésisastiques et religieuses leur donnait l'assurance de la stabilité.

Jusqu'alors la maison était la propriété de la Société qui l'avait fait construire, et les oeuvres qu'on y faisait, bien que se rapportant aux Tertiaires de la Fraternité, étaient pour ainsi dire des oeuvres privées. Il sembla au Tiers-Ordre qu'il était temps pour lui d'adopter une institution qui pouvait lui faire honneur, qui lui procurait d'ailleurs de sérieux avantages par les oeuvres dont nous parlerons plus loin, et qui avait donné ses preuves de stabilité. Une transaction fut donc négociée entre la Société et la Fraternité. La Société, dont le but avait toujours été de se dévouer au Tiers-Ordre, abandonnait tout ce qu'elle avait entre les

mains de la Fraternité. Cet abandon ne devait pas être sans compensation; la Société, se trouvant par le

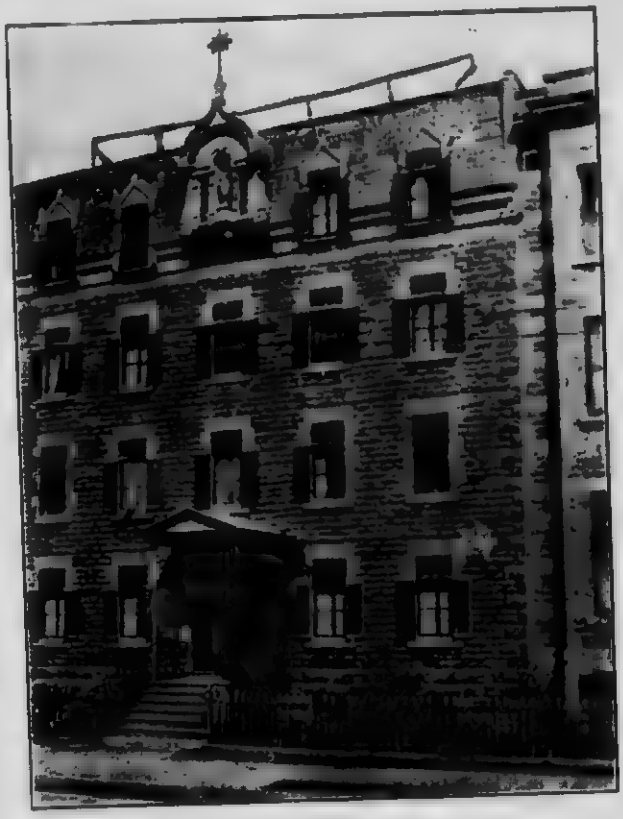

La Maison Ste-Elisabeth.

fait déchargée de son passif, s'en remettait à la Fraternité du soin de son avenir et devenait l'objet d'une adoption toute maternelle. La Fraternité, de son côté, prenait sans doute sur elle une certaine responsabilité,

mais aussi devenait propriétaire d'un actif assez élevé et trouvait une situation toute faite : un hospice pour ses Tertiaires agées et infirmes, une large salle pour son ouvroir, un appartement pour sa bibliothèque spéciale, un local, en un mot, sans cesse à sa disposition pour toutes ses oeuvres, revues, pélérinages, retraites, pension, etc., etc. C'était la troisième et, espérons-le, la dernière phase de la Société. Cette transaction fut faite en novembre 1899. Cependant la Maison s'était remplie peu à peu ; un des trois étages était occupé par des dames et des demoiselles pensionnaires, un autre était affecté aux membres de la Société, et enfin le troisième était réservé en qualité d'hospice aux Tertiaires agées ou infirmes. Grâce aux revenus des chambres et des pensions, grâce à un travail actif et à une sage économie, les dettes se couvrirent rapidement, et elles allaient être éteintes complètement en 1902, quand il fallut songer à augmenter l'édifice devenu désormais trop étroit pour le personnel qu'il logeait et les oeuvres qu'il abritait : une trentaine de personnes, l'ouvroir, le magasin, la bibliothèque du Tiers-Ordre, la chapelle privée servant aux retraites mensuelles des Tertiaires. Fort heureusement pour l'oeuvre, il restait en arrière de l'édifice un coin de terre de 30 pieds sur 40. Par un plan habilement combiné on réussit à s'y ménager les appartements suffisants pour recevoir les membres de la Société, plus une chapelle spacieuse. Dès lors la première construction fut abandonnée complètement aux oeuvres du Tiers-Ordre, aux pensionnaires et à l'hospice, tandis que les Sociétaires trou-

vaient enfin dans la nouvelle construction le calme, la solitude et tout ce qui favorise l'observance d'une vie commune, pour ne pas dire religieuse.

Enfin, le local ainsi agrandi se trouvant encore insuffisant, on l'agrandit par l'acquisition d'une maison attenante à l'édifice.

Depuis lors, l'oeuvre n'a fait que prospérer, et peu de temps après, le personnel atteignait le chifre, et les oeuvres les proportions que nous leur connaissons aujourd'hui. C'est dire que le côté historique est maintenant connu du lecteur et qu'il nous reste à lui faire admirer le fonctionenment intérieur de la Maison du Tiers-Ordre; qu'il veuille bien nous suivre.

Société

On devra concéder justement, sinon facilement, que la portion la plus intéressante comme la plus importante de la Maison du Tiers-Ordre, c'est la Société dite de Sainte-Elisabeth: l'âme et la roue motrice de toute la maison, la cheville ouvrière des oeuvres qui s'y pratiquent. On peut dire, en effet, sans restriction aucune, que l'histoire de la Maison du Tiers-Ordre est jusqu'aujourd'hui l'histoire de la Société elle-même. Les personnes courageuses et entreprenantes qui se réunissaient en 1891 n'étaient autres que les premiers membres de la Société, qui compte encore plusieurs ouvrières de la première heure. Ce sont elles qui s'élançaient alors dans cette nouvelle entreprise, n'ayant pour toute orientation que leur désir de vivre en commun en se dévouant aux oeuvres franciscaines.

Ce petit noyau s'est développé, le personnel de la Société a atteint le chiffre de vingt membres, recrutés de différents endroits du Canada, voire même des Etats-Unis. C'est dire qu'elle a donné ses preuves, qu'elle a fourni ses lettres de créance et que son existence est assurée. Mais, quel est l'esprit de cette Société, quel est le règlement qui la régit, quelles sont les conditions à remplir pour en faire partie?

Ceux qui ont étudié les origines des Ordres fondés par saint François se rappellent avec quel engouement les foules se pressaient autour du Pauvre de l'Ombrie, les nombreuses demandes qui lui étaient adressées de la part de personnes retenues par les liens de la société ou arrêtées par des obstacles infranchissables; elles voulaient partager l'insigne bonheur de la vie commune et religieuse sous sa direction et sa législation. C'est en faveur de ces personnes que le Patriarche d'Assise fonda son Troisième Ordre. Il ne réussit pourtant pas à fixer complètement ces personnes dans leur milieu; il ne put empêcher que, libres enfin de leurs chaînes elles ne recherchassent le cloître et la solitude. C'est ainsi qu'une foule d'autres ne se virent pas plutôt libres qu'elles revêtirent pour jamais la bure franciscaine en ajoutant à leur règle les voeux essentiels et certaines pratiques de la vie religieuse. Plus tard, ce ne furent plus seulement quelques tertiaires isolés qui menèrent ce genre de vie, mais des Instituts tout entiers, qui, à la suite de la bienheureuse Angéline de Marsciano et de sainte Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines, voulurent unir

leur vie commune à la règle du Tiers-Ordre, et inaugurèrent, avec les plus chaleureuses approbations du Saint-Siège, cette série toujours grandissante d'Instituts variés, pratiquant la Règle du Tiers-Ordre régulier.

Que de Tertiaires ne se rencontre-il pas, qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent ou n'osent ambitionner la vie strictement religieuse, et qui cependant voudraient jouir des avantages de la communauté, être astreintes à un règlement sérieux qui leur permît d'espérer dans toute la mesure du possible la perfection et les mérites de la vie religieuse, et les mît à l'abri des vanités et des séductions du monde.

Que de vocations religieuses manquées qui végètent tristement dans le monde! Des personnes ont essayé du noviciat, mais des circonstances incontrôlables les ont obligées à renoncer à un état désiré!... Elles auraient voulu embrasser la vie religieuse dans leur jeunesse, mais la santé, des raisons de famille, la nécessité de secourir de vieux parents, l'obligation de soutenir de plus jeunes frères ou soeurs les ont forcées de rester dans le monde, et aujourd'hui que leurs liens sont rompus c'est l'âge, l'infirmité ou l'impossibilité physique qui les empêchent d'embrasser ce genre de vie... Ce sont des veuves encore jeunes auxquelles le malheur a fait voir le néant des joies humaines, et qui ne peuvent plus guère aspirer à la vie religieuse proprement dite... En un mot il y a et il y aura toujours dans le monde quelqu'autre Elisabeth de Hongrie ou quelque Angèle de Foligno travaillée du

saint désir de servir Dieu dans un genre de vie qu'elles ne savent où trouver ni même comment définir. Elles sont prêtes à apporter à la cause du bien, ainsi qu'à leur propre sanctification, toutes les ressources de leur expérience et toutes les énergies de leurs saints désirs, pourvu qu'elles sachent où les employer et à quelles mains les confier.

A toutes ces infortunées, nous pouvons indiquer la Société Sainte-Elisabeth de Montréal comme répondant au but qu'elles cherchent et remplissant toutes les conditions qu'elles désirent. Elle est ouverte à toutes les personnes qui sont Tertiaires ou veulent devenir Tertiaires de saint François et vivre de la vie commune. Les seules conditions d'admission sont: une santé ordinaire, une bonne volonté pour le règlement et pour les oeuvres du Tiers-Ordre, un caractère suffisamment sociable, quels que soient, par ailleurs, le rang, l'âge et la fortune. Pour plusieurs même, plus jeunes, la Société a servi d'école préparatoire et de chemin vers une vie religieuse véritable.

Le règlement de la Société participe à la fois et de la Règle du Tiers-Ordre séculier et de la Règle du Tiers-Ordre régulier. On y pratique la méditation en commun, la récitation canonique et liturgique de l'office de la Très Sainte Vierge prescrit aux Tertiaires, la récitation de la Couronne franciscaine; chaque matin il y a une messe à la Maison. Le silence, qui favorise la piété, le recueillement et la vertu, y est observé la plus grande partie du jour. Les travaux sont agrémentés et vivifiés par la lecture spirituelle; tout, en

un mot, s'y passe de telle sorte que, pour la régularité et la piété, la Société ne le cède en rien aux communautés les plus régulières. Voilà pour le règlement, voici pour les oeuvres.

L'activité des Sociétaires est appliquée au service des Dames pensionnaires et des Tertiaires infirmes de l'hospice, à l'ouvroir, au lavage et à l'entretien du linge de l'église des Pères, à la confection des vêtements des Tertiaires de la ville et d'ailleurs, à la fabrication des hosties, au soin du magasin du Tiers-Ordre, au travail d'un atelier d'imprimerie; ajoutez à cela de la couture, de la reliure, ainsi que les soins ordinaires d'un ménage, et vous aurez un coup d'oeil d'ensemble sur ce à quoi est employé le temps des Sociétaires. Que si l'on s'étonne de ce que les membres de la Société ne portent pas l'habit religieux, on en trouvera la raison dans la nature même de la Société, qui appartient au Tiers-Ordre séculier et non point régulier, et dans son but, qui est d'être prête à répondre aux désirs et aux ordres de la Fraternité, en tout temps et pour toutes ses oeuvres.

C'est ainsi qu'étant elle-même un signe vivant de la fécondité du Tiers-Ordre, la Société Sainte-Elisabeth augmente encore cette fécondité par son propre dévouement san bornes.

Ouvroir

Le point de départ de la Société Sainte-Elisabeth et le commencement de la maison du Tiers-Ordre, c'était l'Ouvroir; jamais cette pensée n'a été séparée de l'oeu-

vre entière; jamais, depuis la fondation, l'Ouvroir n'a cessé de fonctionner. Ce fut d'abord en petit et en privé, puis il occupa, chaque lundi après-midi, la salle commune de nos Tertiaires infirmes et âgées; enfin, depuis douze ans, il est installé d'une manière permanente dans une vaste salle de la Maison du Tiers-Ordre. Ce qui permet à l'Ouvroir d'être en permanence à la disposition des âmes de bonne volonté, c'est la présence continuelle d'une gardienne du vestiaire, membre de la Société Sainte-Elisabeth; à celle-ci, comme de juste, est en effet confié le contrôle du travail et sa répartition.

La confection des ornements et des linges sacrés occupe une large place dans l'activité qui s'y déploie. Et, dites-moi, se peut-il une occupation plus noble, plus sainte, plus digne d'une Tertiaire?

Recueillir ensuite les vieux habits, le vieux linge, les raccommoder, les remettre à neuf, telle est une autre branche de l'Ouvroir. Si nous ne craignions pas de blesser l'humilité des charitables bienfaitrices et des actives ouvrières de l'Ouvroir, nous mettrions sous les yeux des lecteurs un aperçu rapide de tous les objets qui y ont été confectionnés de toutes pièces ou qui ont subi une sensible amélioration, au grand profit des églises franciscaines et à la grande satisfaction d'une foule de pauvres: chasubles, canopées, aubes, surplis, nappes, etc., etc., vêtements complets et morceaux de toutes sortes.

Voici maintenant comment se passent les réunions. La personne chargée de la direction de l'Ouvroir donne

à chaque ouvrière son travail. Les heures de travail sont partagées entre les conversations, le silence, les prières vocales, les lectures spirituelles: les conversations, dictées par la charité et dirigées vers la charité; le silence, pour surnaturaliser son travail et s'y mieux appliquer; la prière, pour solliciter les grâces pour soi-même, pour l'ouvroir et pour les pauvres; la lecture, enfin, pour remplir l'esprit de bonnes pensées et le coeurs de bons sentiments, afin d'entretenir "l'intelligence du pauvre" et la flamme de la charité.

Nous ne pouvons passer sous silence une oeuvre qui se rattache à l'Ouvroir et qui plaît singulièrement aux personnes qui y sont intéressées: nous voulons parler des cours de couture absolument gratuits que l'on y donne aux jeunes filles; plusieurs déjà ont mis ces cours à profit et s'en sont retournées capables de se suffire à elles-mêmes dans toute espèce de couture.

Hospice

Après la Société Sainte-Elisabeth et l'Ouvroir du même nom vient l'hospice que renferme l'enceinte de la même maison. Peut-on concevoir une Tertiaire et encore moins une société franciscaine se limitant à elle seule, se repliant sur elle-même? Impossible pour quiconque connaît la règle de conduite que s'est prescrite François d'Assise de ne pas vivre pour lui seul, mais encore pour le bien des autres, impossible pour qui sait que l'idéal franciscain réside avant tout, comme celui de l'Evangile dont il est l'expression, dans la pratique

la plus parfaite de la charité, impossible pour le Tertiaire qui a lu et compris ces différents points de sa Règle: "Les Tertiaires se livreront aux exercices de piété et aux bonnes oeuvres;" — "Ils mettront des aumônes en commun, chacun suivant ses ressources, pour venir en aide aux pauvres d'entre les Frères, surtout en cas de maladie;" — "Les ministres iront visiter ou enverront visiter les malades" etc., etc.

L'idéal de charité si concret aux origines des Trois Ordres de saint François est encore celui dont s'inspirent à l'heure présente les membres des mêmes Ordres. Il n'a pas échappé aux personnes dévouées, à l'initiative desquelles le Tiers-Ordre doit l'organisation de sa première Maison à Montréal.

Pas de moyen plus efficace pour s'assurer l'exercice continuel de la charité que d'ouvrir un hospice pour les personnes âgées et infirmes. C'est ce que l'on s'est hâté de faire à la Société Sainte-Elisabeth, c'est ce qu'on a eu l'audace d'entreprendre nonobstant les fonds négatifs, c'est-à-dire les dettes, sur lesquelles on pouvait uniquement compter. Voilà 20 ans que l'hospice est ouvert aux Tertiaires, voilà 20 ans qu'il fonctionne et qu'il occupe tout l'étage supérieur de la Maison du Tiers-Ordre, autrement dit le tiers du bâtiment. Le personnel n'est limité que par l'espace qu'on peut lui consacrer sans égard pour les moyens, car plusieurs sont complètement à la charge de la Société ou de la Fraternité respective de chaque infirme. Dès le début on a vu de ces Tertiaires qui ont préféré partager la gêne et le défaut d'organisation qui accom-

pagnent inévitablement tout début, plutôt que d'aller chercher un refuge ailleurs. Quel bonheur, en effet, pour nos Tertiaires âgées, que de venir passer leurs dernières années dans la Maison même du Tiers-Ordre, en compagnie de leurs soeurs en saint François, confiées à la sollicitude d'autres soeurs et sous la direction de leurs Pères ! Elles sont vraiment les enfants gâtées du Tiers-Ordre, et si jamais elles ont pu dire: "Nous sommes chez nous," c'est bien là. Oui, vous êtes chez vous, et sans doute que vous le sentez, par toutes les délicatesses dont on vous entoure, par les visites fraternelles que vous font vos soeurs Tertiaires, principalement les premières. La Maison du Tiers-Ordre est la vôtre, comme elle est aussi celle de tous les enfants de saint François.

Mais quoi? voici que nos bonnes vieilles Tertiaires passant pour être l'objet de la charité d'autrui, exercent à leur tour la charité par les services immenses qu'elles rendent ! Dégagées, en effet, de la préoccupation de leur avenir, elles n'en deviennent que plus actives, qui par le travail, qui par la prière. Le temps s'y écoule partagé entre le repos, le travail et la prière. Se reposer, c'est admis à cet âge avancé, qu'accompagne la faiblesse ou l'infirmité; on l'a mérité par une longue et active carrière. Travailler, c'est encore mieux, à l'exemple des saints qui n'ont voulu se reposer qu'au Ciel; c'est mieux également pour illusionner son âge et ses douleurs, chasser les idées sombres et paralyser les caprices; mais prier, il le faut, et nous pouvons affirmer que les pieuses

retirées de l'hospice prient beaucoup. Tout s'y prête d'ailleurs, et le repos dont elles jouissent, et la compagnie qui les environne, et le local qu'elles occupent; elles n'ont qu'à franchir le seuil de leur département pour se trouver à la chapelle où réside le Saint Sacrement, où sont érigées les stations du chemin de la croix; elles y goûtent une tranquillité parfaite et un recueillement profond.

Est-il besoin d'ajouter que le soin de l'hospice est commis aux membres de la Société Sainte-Elisabeth, tandis que l'admission des personnes dépend directement des discrétoires des Fraternités.

Ajoutons enfin que ces dernières années la Société Sainte-Elisabeth essaimait pour permettre à la Fraternité de N.-D.-des-Anges de faire sa large part dans l'oeuvre de la protection des jeunes filles en ouvrant la Maison de l'"Ave Maria", dont il sera parlé plus loin.

La chapelle et la maison Saint-Antoine

Ce centre d'oeuvres franciscaines est né et s'est développé pour ainsi dire tout naturellement, sous l'influence de circonstances qui les appelaient l'une après l'autre. Depuis le retour des Franciscains à Montréal, le Tiers-Ordre avait acquis un mouvement d'extension qui allait toujours grandissant. Les ter-

tiaires se multipliaient comme par enchantement dans toutes les parties de la ville. Bien vite il était devenu évident qu'il n'était plus guère possible de forcer ceux de l'Est à se rendre à l'autre extrémité de la ville pour leurs assemblées, et qu'il serait bien plus raisonnable d'établir un nouveau groupement plus à leur portée, pour ceux d'entre eux qui voudraient en profiter. Un certain nombre de Soeurs tertiaires se détachèrent donc, en 1896, de la Fraternité Ste-Elisabeth, et fondèrent la Fraternité St-Antoine, qui tint d'abord ses réunions dans l'église irlandaise Ste-Marie. Deux ans plus tard, le feu ayant rasé cette église, force fut à la Fraternité de chercher gîte ailleurs. Monsieur le curé de Ste-Brigitte voulut bien lui donner l'hospitalité dans le soubassement de son église. Ce fut là que, pendant six ans, la Fraternité St-Antoine vécut, s'affermissant et se développant toujours. Nos tertiaires étaient arrivés au chiffres de 700. L'assistance le va-et-vient d'un nombre si considérable de personnes, la longueur que prenaient nécessairement les assemblées, les exercices des retraites et les autres offices de la Fraternité ne tardèrent pas à devenor passablement gênants dans un local affecté au ministère paroissial; de son côté, la Fraternité n'était pas sans souffrir de cet état de choses qui l'enserrait et ne lui laissait pas la liberté de ses mouvements. C'est alors que l'on se mit à réfléchir et à rechercher le moyen de se mettre plus à l'aise.

A quelques pas de Ste-Brigitte, à l'angle des rues

Plessis et Lagauchetière, il y avait une des plus vieilles chapelles protestantes de Montréal, une chapelle wesleyenne, qui avait servi autrefois au service de la garnison, puis à quelque congrégation réformée, et qui alors était presque abandonnée. Elle était là présentant, malgré son air négligé et ses vitres cassées, une certaine apparence encore assez imposante.

L'idée de l'acquérir se présenta tout naturellement. Oui, mais avec quel argent? La Fraternité n'a rien en caisse, et on va certainement demander un prix assez considérable de cette chapelle. Et puis, il y aura les réparations, car elle est à moitié en ruines; et puis les transformations et aménagements, car tout sera à refaire à l'intérieur; et puis, dans l'avenir, l'entretien qui sera une charge très lourde. On comprend qu'il y eut là matière à réflexion, voire même à hésitation. On hésita longtemps, en effet. La résolution d'achat était prise en discrétoire le 7 janvier 1904, et ce ne fut qu'en octobre qu'on la mit à exécution. Alors, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ayant approuvé le projet, et certaines difficultés s'étant aplanies, le contrat était passé, au prix de $10,500 (ce qui n'était pas cher) avec la Congrégation protestante, qui ne s'aperçut qu'alors que la chapelle allait rester chapelle, mais chapelle catholique. La reconnaissance nous fait un devoir de signaler le précieux concours qu'en la circonstance nous prêta M. J. W. Harris qui, non content d'avoir mené toute l'affaire, voulut bien encore faire les avances de fonds et attendre patiem-

ment le remboursement au fur et à mesure que les ressources arriveraient, et cela sans demander un sou d'intérêt à la Fraternité. C'était là un avantage consi-

T. R. P. Amé.

dérable, sans lequel peut-être l'acquisition n'eût pu se faire.

Immédiatement on se mit au travail de réparation

et d'installation. Ce n'était pas une petite affaire: l'extérieur était délabré; à l'intérieur tout tombait en ruines; les aménagements antérieurs n'avaient presque rien qui pût être adapté au culte catholique; la chapele, se trouvant trop grande pour la Congrégation qui la fréquentait, avait reçu des séparations qui transformaient certaines parties en cave ou en grenier; le mobilier faisait complètement défaut. Le travail, on le voit, ne manquait pas.

Le R. P. Colomban, Commissaire Provincial, le confia, ainsi que la direction de la Fraternité, au P. Amé, qui s'y mit de tout son coeur. Hanté par la pensée de l'oeuvre dont il était chargé et des difficultés qu'elle présentait, il allait de tous côtés, cherchant et demandant ce qui pouvait lui être de quelque service. Au grand Séminaire il trouvait et obtenait des MM. de St-Sulpice bien des débris utilisables de l'ancienne chapelle des Récollets; ailleurs, c'était un autel qu'il trouvait dans un débarras de paroisse de campagne, et qu'il transformait très facilement en autel de réelle valeur; ailleurs encore, c'étaient des chaises, des armoires, toutes sortes de choses qu'il demandait et qui venaient garnir la pauvre chapelle.

En même temps, les ouvriers travaillaient ferme. Les tertiaires, de leur côté, ne restaient pas inactifs; eux aussi se mirent au travail. Ne pouvant donner de l'argent à leur gré, du moins entendaient-ils prendre d'une autre manière leur part à l'oeuvre commune. Et c'était vraiment touchant de les voir s'acharner à

la besogne, les Soeurs dans la journée, les Frères après leur soûper, parfois jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Dans le nombre il en est qui ont été d'un dévouement vraiment inlassable. Oh! que saint François doit être content et fier d'eux, lui qui prenait en si grande pitié les églises délabrées, et regardait comme une jouissance de les restaurer de ses mains délicates.

Cependant, si beau et si consolant que fût ce zèle, il ne suffisait pas. Des ressources pécuniaires étaient nécessaires, tant pour acquitter la dette que pour faire face aux dépenses inévitables. La charité privée, la charité organisée y pourvoyaient. Le Père Directeur signalait les besoins pressants de la sacristie ou autres, et les objets désirés arrivaient. Puis, c'étaient, à des intervalles assez rapprochés, des organisations diverses auxquelles les tertiaires prêtaient le concours le plus ardent et assuraient invariablement le succès le plus complet. C'était entre eux une sorte de rivalité dans la générosité et le bien.

Bref, au bout de quelque temps, la chapelle était méconnaissable et présentait, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un aspect des plus convenables.

Toutefois on n'avait pas attendu ce résultat pour y inaugurer le culte. Dès le 27 novembre 1904, alors que les travaux étaient à peine commencés, le R. P. Colomban, au nom de Mgr l'Archevêque, bénissait la chapelle, qui devenait la chapelle de St-Antoine, et qui

se trouvait trop étroite pour contenir la foule accourue à la cérémonie.

Certes, l'installation ne présentait rien de bien attrayant. Les murs non encore rafraichis s'étalaient dans leur affreuse nudité; un autel provisoire des plus modestes avec une garniture à l'avenant; presque pas de bancs pour s'asseoir; pas de feu, bien qu'on fût déjà au commencement de l'hiver; quelques oriflammes seulement qui parvenaient à peine à donner un petit air de fête. C'était fête et grande fête cependant, et tous étaient heureux.

Aussitôt la bénédiction faite, le Saint Sacrement fut apporté de l'église paroissiale, et le Rév. P. Colomban, ouvrant son coeur, distribua les remerciements à ceux qui les méritaient, et dit sa joie de voir en ce jour Notre Seigneur non seulement apparaître sur un nouveau trône, mais y venir en triomphateur, après avoir chassé le démon et l'erreur.

Le lendemain, la sainte messe était célébrée pour la première fois dans la chapelle St-Antoine, qui devenait dès ce jour le centre et le lieu de réunion de la Fraternité du même nom. Ce fut le point de départ d'un nouvel élan dans le développement de la Fraternité. De 700, les Soeurs ne tardèrent pas à passer à 800, puis à 1000, puis à 1200, puis à 1400. Et le mouvement d'ascension continue toujours.

Ce qui s'était fait pour les Soeurs devait nécessairement se répéter pour les Frères. Les raisons n'étaient-elles pas les mêmes? Donc, en 1905, un

groupe de Frères fut détaché des autres Fraternités et devint lui-même la Fraternité St-Louis, avec siège dans la Chapelle St-Antoine. Le groupe de fondation n'était pas aussi considérable que l'avait été celui des Soeurs (50 environ), mais il ne devait pas tarder à grandir; aujourd'hui, la Fraternité compte 400 profès, et tout porte à croire que ce développement n'ira que s'accélérant dans l'avenir.

St-Antoine était donc devenu un foyer ardent de vie franciscaine. Cependant, les choses ne devaient pas en rester là, et d'autres oeuvres allait s'implanter comme naturellement. Les tertiaires étaient fiers, et à bon droit, de leurs Fraternités si pleines de vigueur et de dévouement; ils étaient fiers de leur installation et de la façon rapide avec laquelle ils parvenaient à faire face à leurs obligations pécuniaires et à amortir sensiblement leur dette. Néanmoins, quelque chose manquait et chacun le sentait. La Chapelle était seule, sans gardien, si bien qu'on n'osait pas y laisser la Sainte Réserve, qu'on y mettait pour les jours de réunion seulement, ce qui compliquait singulièrement le service. Il était clair que cet état de choses ne pourrait durer longtemps. Il faudrait bien se décider un jour ou l'autre à bâtir une maison et à y installer quelque personne qui veillerait sur la chapelle et s'occuperait des affaires de la Fraternité.

Mais c'étaient encore des dépenses et des dettes par conséquent. Et de nouveau on voulait, sans arriver à se décider. Les événements vinrent mettre fin aux

hésitations. Plusieurs accidents de fournaise : produisirent; une nuit entre autres un commencement sérieux d'incendie se déclara, qui n'eût pas tardé à

Chapelle et Maison St-Antoine.

tout dévorer, sans l'intervention d'un passant attardé qui, voyant le feu par les fenêtres du soubassement, sonna l'alarme et écarta ainsi un désastre. Cette fois

il n'y avait plus de tergiversation possible: retarder encore eût été plus que de l'imprudence. Immédiatement on se mit aux plans, et quelques mois plus tard, en mai 1906, la Maison St-Antoine, qui avait coûté $7,000 à la Fraternité, recevait comme gardienne de la chapelle et représentante des Fraternités, Mme G. Beaupré, une ouvrière de la première heure qui s'était dévoués sans compter pour les RR. PP. Franciscains depuis leur retour à Montréal, et avait eu une si large part dans la fondation de la Fraternité et de l'Oeuvre de St-Antoine; avec elle quelques personnes étaient venues chercher la tranquillité à l'ombre de la chapelle.

Dès lors le service divin était simplifié, le Saint Sacrement était en permanence à l'autel, la chapelle prenait un petit air de sanctuaire où, à certains jours, surtout aux jours de fêtes de saint Antoine ou d'exercices en son honneur, les fidèles accouraient en foule.

Les oeuvres appellent les oeuvres. Dès le début de son ministère à St-Antoine, le P. Amé avait eu l'idée d'établir une petite bibliothèque à l'usage des Tertiaires, qui pourraient ainsi se procurer facilement des livres de nature à les intéresser et à leur faire du bien. Le fond serait des ouvrages de religion et de piété; mais il y aurait également place pour l'histoire, les sciences, voire même la lecture récréative. L'idée ne resta pas longtemps à l'état de projet. Selon son habitude il se mit à quêter des livres, que le plus souvent il apportait lui-même avec une joie non dissimulée, en des ballots plus ou moins bien ficelés, qui lui donnaient

l'air d'un portefaix. Parfois les livres venaient d'eux-mêmes, envoyés par des personnes qui se faisaient un plaisir de travailler à la réalisation du projet annoncé. Oh! tous n'étaient pas de première valeur; la moitié peut-être étaient insignifiants et ne tardèrent pas à être mis de côté; tout de même c'était un commencement encourageant. Les aumônes vinrent aussi, qui permirent d'acheter directement et de faire un choix réel répondant mieux au but poursuivi. Bientôt on put dire que l'on avait une bibliothèque du Tiers-Ordre, et elle s'ouvrait le 13 juin 1906.

Elle fut d'abord installée au soubassement de la chapelle, dans un des vieux meubles de la bibliothèque du Grand Séminaire; puis, l'armoire ne suffisant plus, il en fallut une deuxième, puis une troisième, puis une quatrième, avec toutes sortes d'agencements en vue de faire de la place, jusqu'à ce qu'enfin, le développement se continuant toujours, il fallut songer à une nouvelle installation.

A côté de la Maison St-Antoine, une partie du terrain appartenant à la Fraternité restait encore vacant. N'était-ce pas l'emplacement tout indiqué pour une allonge, dont le rez-de-chaussée abriterait la bibliothèque, et dont un autre étage servirait aux assemblées du discrétoire, aux répétitions de chant, aux oeuvres diverses que pourrait établir la Fraternité? C'était là encore un beau projet, mais toujours les mêmes objections se présentaient. La Fraternité avait déjà des charges si lourdes! Il est vrai que ces charges étaient déjà sin-

gulièrement allégées et que la situation pécuniaire, tout en demandant du zèle et de l'activité, ne prêtait à aucune inquiétude; mais, tout de même, c'était toujours à recommencer. Sans doute! mais saint Antoine n'était-il pas là? Déjà il avait opéré des merveilles indiscutables, pourquoi ne continuerait-il pas? Confiants donc en sa protection, on reprend le travail, et dès le commencement de 1910, l'installation simple, mais belle et des plus commodes de la bibliothèque, se faisait dans le nouveau local.

Et les livres continuaient à arriver à la bibliothèque, qui en compte aujourd'hui plus de 10,000, consignés en un catalogue imprimé, dont la charité a fait les frais, et qui dirige les abonnés dans la recherche de ce qu'ils désirent. L'oeuvre, qui tout d'abord n'était que pour les tertiaires, a ouvert plus largement ses portes, et maintenant les personnes étrangères au Tiers-Ordre peuvent, moyennant une légère contribution, en profiter à leur aise. Tout naturellement, le service se fait par des tertiaires de bonne volonté, qui ne craignent pas d'y sacrifier les quelques heures de loisir qu'elles peuvent trouver au milieu ou à la fin de leur semaine de travail.

Conjointement à la bibliothèque et pour lui venir en aide, une autre oeuvre ne tarda pas à s'ébaucher et à s'établir: une reliure. La bibliothèque, dont les ressources étaient très limitées, les voyait encore dévorées en partie par la reliure qui réclamait sans cesse. Le P. Directeur s'en lamentait. N'y aurait-il pas moyen

de parer à cet inconvénient? Si nous nous mettions à relier nous-mêmes! Oui! mais il faut un atelier, un matériel, et par conséquent de l'argent, et surtout des personnes dévouées et compétentes. Et où trouver tout cela? Saint Antoine sera là pour y pourvoir.

A vrai dire, les ambitions de ce côté ne s'étendaient pas bien loin: par reliure on entendait seulement un brochage cartonné, par matériel un assortiment bien mince d'instruments des plus simples. Cependant, si peu que ce fût, la chose n'en semblait pas moins étrange, et même extravagante aux yeux de plusieurs.

N'importe, on commença. La personne dévouée se trouva, la même qui, depuis le commencement, avait consacré tout son temps à la bibliothèque, travaillant sans relâche, passant des semaines et des mois d'hiver sans feu dans le soubassement de la chapelle, en un mot se donnant tout entière à l'oeuvre qu'elle avait à coeur. Mlle Bl. Mathieu ne connaissait rien de la reliure; elle se mit à apprendre plutôt par tâtonnements que par leçons. Ce fut d'abord à la cave de la Maison Sa-Antoine que l'on commença; c'est de là que sortirent les premiers échantillons de reliure qui font sourire aujourd'hui, mais dont nous étions fiers autrefois, et que l'on conserve comme un souvenir de ces temps d'entreprise naïve et hardie tout à la fois.

On ne tarda pas toutefois à sortir des catacombes; la dévouée relieuse jouissant d'une certaine aisance, elle se fit bâtir une sorte d'atelier chez elle; plus que cela, elle se mit à aller prendre des leçons de vraie re-

liure dans des communautés religieuses. En même temps le matériel s'améliorait; le local affecté à ce travail prenait petit à petit un air d'atelier véritable, et même il en vint à n'avoir pas grand'chose à envier à un atelier de profession. Le travail aussi se perfectionnait rapidement, et maintenant c'est de la vraie reliure qui se fait, mais seulement pour la Fraternité St-Antoine et le Couvent St-François Solano dont elle dépend. Et cela, à aussi bon compte que possible, puisque c'est par pur dévouement et sans rétribution aucune que le travail s'accomplit.

Signalons enfin l'ouvroir St-Antoine, qui s'est fondé et établi dans la grande salle d'oeuvres, au-dessus de la bibliothèque. Il va sans dire que c'est la charité, uniquement la charité qui en est l'inspiratrice, la base et le soutien. C'est elle qui, soit en nature, soit en argent, fournit les ressources nécessaires, c'est elle qui amène et encourage les ouvrières. Là, des tertiaires de bonne volonté se font un plaisir de se réunir à jours déterminés pour y travailler au linge de la chapelle et du couvent. Le bien qu'elles font, pour être modeste et caché, n'en est que plus précieux et plus méritoire. Qu'elles sachent bien, les chères ouvrières, qu'elles ne travaillent pas pour des ingrats, et que ceux qu'elles obligent regardent comme un devoir qu'il leur est bien doux de remplir, de prier pour elles et pour toutes leurs intentions.

L'"Ave Maria"

L'"Ave Maria" prend rang en notre cité montréalaise parmi les oeuvres de protection de la jeune fille. Placée sous le patronage de Marie, elle a pour but de grouper les jeunes filles dans leur intérêt religieux, moral, social et économique. Dans une grande ville, les jeunes filles éloignées de leur famille n'ont-elles pas besoin d'un foyer qui pare aux dangers de l'isolement, leur offre un abri contre les périls, leur assure un secours dans la maladie, et tout cela à un prix en rapport à la fois avec la modicité de certains salaires et la cherté de la vie. Assurer, moyennant une modique cotisation, tous ces avantages aux jeunes filles et veuves qui demandent au travail leur pain quotidien, tel est le but de l'"Ave Maria".

La Fraternité de Notre-Dame des Anges, alors dirigée par le R. P. Ange-Marie, Gardien du Couvent Saint-Joseph à Montréal, décida d'en faire son oeuvre.

Le plan, une fois conçu, fut soumis à Mgr l'Archevêque de Montréal, qui daigna bénir et encourager le projet, puis on se mit à en poursuivre la réalisation avec une infatigable ardeur. La *Revue du Tiers-Ordre*, février 1911, en lançant l'idée, faisait part à ses lecteurs du but poursuivi et des espérances conçues, et faisait entrevoir dans un avenir très prochain la complète réalisation du projet. La Revue ajoutait: "Quel enthousiasme a déjà suscité dans la paisible

Fraternité de Notre-Dame des Anges la seule annonce de l'entreprise de cette oeuvre! que de traits touchants d'une admirable charité se sont déjà accumulés! Car, comme toutes les oeuvres franciscaines, celle-là devra se faire de charité, de générosité et de croix. De telles oeuvres en demandent beaucoup." Tout était à trouver: personnel, local et ressources. Déjà des négo

L'"Ave Maria".

ciations avaient été entamées avec les Soeurs Ste-Croix, qui dirigeaient alors l'Académie St-Ignace, 217 rue Saint-Hubert, maison jugée convenable à l'Oeuvre; ces négociations, heureusement conduites, aboutirent à l'achat de la maison, dont le contrat fut signé le 14 janvier 1911. Le service de l'"Ave Maria" fut confié au dévouement de trois sociétaires de la Maison

Ste-Elisabeth, auxquelles furents adjointes deux employées. Enfin la Fraternité de Notre-Dame des Anges donna $25.00 pour pourvoir aux premières dépenses, et le 12 avril 1911, la maison s'ouvrait dans le dénûment et la pauvreté.

L'Oeuvre a pris en peu de temps toute l'extension possible, vu l'exiguité de son local. Dès les premiers jours, le nombre des pensionnaires était au grand complet et il n'a pas diminué. C'est une preuve de l'opportunité providentielle de l'institution. Les ressources pour soutenir l'Oeuvre, la faire progresser et entreprendre des réparations se montant à $4000.00, arrivèrent toujours en temps opportun à ceux qui avaient fait fond sur la Providence. Elles étaient tantôt la charitable offrande de personnes dévouées à l'"Ave Maria", tantôt le résultat de tombolas, euchres, etc., organisés par le zèle industrieux du R. P. Ange-Marie.

Le 21 esptembre 1912, Mgr l'Archevêque apportait l'"Ave Maria" l'encouragement de sa visite . Sa Grandeur s'intéressa à tout et s'informa des détails de l'organisation; tout spontanément elle prévint les désirs du personnel de l'Oeuvre en disant qu'il fallait que la chapelle eût le Saint Sacrement et qu'elle l'aurait. Une supplique avait été écrite pour demander à Notre Saint Père le Pape la faveur de posséder continuellemnet Jésus-Hostie. La supplique fut envoyée au T. R. P. Colomban, Définiteur Général, inspirateur de l'oeuvre. Il s'employa avec bonheur et empressement à obtenir l'indult nécessaire, qui fut reçu à l'"Ave Maria" le 9 janvier 1913. Le samedi 1er

mars, sous les auspices par conséquent de Marie Immaculée et du bon saint Joseph, Mgr l'Archevêque, mettant le comble à sa bienveillance, vint dire la première messe à l'"Ave Maria" et y déposer, pour la première fois, le Très Saint Sacrement dans le petit tabernacle du modeste oratoire.

L'"Ave Maria", ne pouvant plus répondre au nombre croissant des demandes qui lui arrivaient, la Fraternité de Note-Dame des Anges fit agrandir la maison. La nouvelle aile est dédiée à saint Joseph. Outre un nombre plus grand de chambres destinées aux pensionnaires, elle contient un réfectoire plus spacieux, plus agréable et plus commode. La cuisine, de grande importance dans une maison comme celle-la, est aussi plus aérée, plus éclairée. La construction nouvelle permet, de plus, par sa disposition, d'aménager une grande salle pour les conférences et réunions nombreuses. La nouvelle aile fut bénite le 8 septembre 1914 par M. l'abbé Gauthier, P.S.S., curé de Saint-Jacques.

A l'heure actuelle, l'"Ave Maria", avec ses 35 chambres, ses 45 pensionnaires, son personnel de 5 sociétaires et 6 employés, accomplit une oeuvre de bienfaisance aussi considérable qu'opportune. En plus des pensionnaires, une trentaine de jeunes filles prennent leurs repas à l'"Ave Maria", sans y avoir leurs chambres.

Origines du Commissariat de Terre Sainte aux Trois-Rivières

En 1864, M. l'abbé Provencher, fondateur de la *Semaine Religieuse* de Québec et du *Naturaliste Canadien*, était curé de Portneuf, au diocèse de Québec. Epris de l'déal franciscain, il se faisait admettre au noviciat du tiers-ordre en cette année, et aussitôt se mettait à propager le tiers-ordre dans sa paroisse, et y fondait une fraternité. Un diplôme du Rme Père Général de l'Ordre des Frères Mineurs, en date du 28 décembre 1864, l'autorisait à donner la vêture et à recevoir à la profession, et même à diriger les fraternités. Pour ce qui était de sa propre profession, le Rme Père lui permettait de la faire en présence de son confeseur, dans le cas où il ne trouverait personne d'autorisé à la recevoir.

Or, dès cette époque, le curé de Portneuf avait conçu le désir et l'espoir de revoir les Fils de saint François sur les bords du Saint-Laurent, et il faisait dans ce but des démarches auprès du Rme Père Général. On en a la preuve dans cette lettre, datée du 21 février 1866, que lui écrivait le Rme Père Raphaël de Ponticulo, Ministre général: "Je loue hautement votre désir de voir fonder une mission franciscaine dans le Canada; mais pour le moment nous ne pouvons y songer. L'Ordre a déjà un grand nombre de missions auxquelles il faut fournir des religieux missionnaires. L'oppresion qui fait gémir les religieux en Italie n'est

nullement favorable aux missions. La suppression n'est pas générale; quelques couvents seulement ont été fermés, mais les religieux se retirent dans d'autres couvents pour ne pas les perdre. La défense d'admettre des novices, qui existe depuis plusieurs années, est cause que le nombre des religieux est beaucoup diminué; et à peine y a-t-il assez de sujets pour occuper les couvents qui ne sont pas supprimés." (1)

Cependant, M. l'abbé Provencher était l'instrument choisi par la Providence pour conduire au Canada le R. P. Frédéric, ainsi que nous l'allons voir.

En 1876, le R. P. Frédéric de Ghyvelde fut envoyé à Paris, comme secrétaire du R. P. Marcellin de Civezza, qui préparait alors l'histoire des missions franciscaines. La charge du P. Frédéric consistait surtout à accompagner le R. P. Marcellin à la Bibliothèque Nationale, et à compulser les archives pour en extraire les documnets concernant les missions de l'Ordre. C'est ainsi que les annales historiques du Canada vinrent à tomber dans les mains de l'historien franciscain et de son jeune secrétaire. Celui-ci, comme d'ailleurs la plupart de ses contemporains, connaissait à peine le Canada. Frappé d'admiration pour les travaux merveilleux et glorieux des anciens Récollets sur la terre d'Amérique, touché de leurs souffrances et de leurs efforts héroïques pour implanter la foi catholique sur la terre canadienne, le P. Frédéric

(1) D'après une étude sur M. l'abbé Provencher, par M. l'abbé Huard, publiée dans le *Naturaliste Canadien*, et reproduite partiellement par la *Revue du Tiers-Ordre*, numéro d'octobre 1898.

sentit naître dans son cœur un amour mystérieux pour ce nouveau pays dont le nom n'évoquait alors chez lui que la poésie romanesque des légendes indiennes.

T. R. P. Frédéric.

Mais ces impressions naissantes firent vite place à d'autres lorsque, deux ou trois mois plus tard, le R. P. Frédéric dut partir pour la Terre-Sainte, où il était

appelé à jouer un rôle prépondérant et à diriger les travaux de nos Pères dans une voie nouvelle et plus avantageuse. Quelques années plus tard, en 1881, la Custodie se trouvait dans la détresse et les Pères Discrets s'étaient concertés sur les moyens à prendre pour y remédier. Leurs efforts semblaient être fatalement condamnés à l'insuccès, lorsque le P. Frédéric, se rendant compte de la gravité de la situation, s'offrit spontanément à aller en France pour y recueillir des aumônes. Cette proposition fut acceptée, et après en avoir reçu l'autorisation du Rme Père Général, le P. Frédéric partit pour la France, se dirigeant sur Paris, où il fut reçu au Commissariat de Terre Sainte par le P. Victor Bernardin, alors supérieur. C'est là qu'il rencontra M. Fernique, oncle de l'un de nos futurs religieux, et secrétaire des "pèlerinages des nobles". Celui-ci apprit au R. P. Frédéric qu'un prêtre canadien se trouvait alors à Paris et l'engagea fort à faire sa connaissance.

C'était précisément M. Provencher, curé du Cap-Rouge. Avant de partir de Terre-Sainte, le P. Frédéric avait entendu parler de ce prêtre qui se trouvait à Jérusalem en même temps que lui; mais comme ils ne résidaient pas dans le même couvent, le hasard ne les avait pas fait se rencontrer. Obéissant à la suggestion de M. Fernique, le P. Frédéric alla donc visiter M. Provencher à son hôtel, et le lendemain, il recevait au Commissariat la visite de son ami de la veille. Celui-ci, à brûle-pourpoint, invite le P. Frédéric à venir au Canada, — il lui peint la situation au plus beau, et lui

indique les précieux avantages qui pouvaient résulter pour la Custodie de Terre-Sainte, de ce voyage en Amérique. Ce projet ne manqua pas de sourire au P. Frédéric, chez qui se réveillèrent bientôt les impressions d'autrefois, et comme la quête qu'il était venu faire en France ne lui promettait pas de grands succès en ce moment, il décida d'écrire au Rme P. Général pour demander une mission au Canada en vue de l'établissement de la quête du Vendredi Saint, en ce pays. M. Provencher était déjà sur son départ, et, par suite, laissa le R. P. Frédéric à Paris. Ceci se passait en mai 1881.

L'obédience pour le Canada arriva au R. P. Frédéric vers la fin de juillet; le 31 il s'embarquait au Hâvre pour New-York. La traversée fut pénible. Le 8 août, il débarquait à New York, où il s'arrêta quelques jours au Commissariat de Terre-Sainte pour y traiter, avec le R. P. Commissaire, des graves intérêts de la Custodie. Le 23 août il se remettait en route, le 24 à 9 heures du matin il traversait le St-Laurent, où, de l'autre côté du fleuve, l'attendait une voiture envoyée par le dévoué M. Provencher, pour le conduire directement au Cap-Rouge. Vers 11 heures il célébrait sa première messe au Canada. C'est aussi probablement la première messe qui ait été célébrée par un Franciscain du Premier Ordre depuis les derniers Récollets.

Après s'être reposé un peu, il s'agissait d'aller conférer avec Mgr Taschereau, archevêque de Québec,

au sujet de sa mission. Il fut reçu cordialement. Alors il lui présenta son mandat conçu en ces termes:

"En vertu des présentes, et en vertu de la sainte obéissance, nous mandons au R. P. Frédéric de Ghyvelde, vicaire de notre Custodie de Terre-Sainte, de se rendre au Canada pour s'entendre avec Nos Seigneurs les Evêques de ce pays au sujet de la création d'un Commissariat de Terre-Sainte et l'établissement dans leurs diocèses respectifs de la quête prescrite par les Souverains Pontifes en faveur des Lieux Saints confiés à la garde de nos Religieux et dont les nécessités deviennent de plus en plus urgentes..."

Après avoir pris connaissance de ce mandat, Sa Grandeur daigna assurer le R. P. Frédéric qu'il allait lui-même faire les démarches nécessaires auprès de ses collègues; ayant ensuite pris une connaissance exacte de la bulle "inter ceterae" de Pie VI qui résume toutes celles de ses prédéceseurs au sujet de la susdite quête, il autorisa le R. P. à donner suite à cette affaire. Il fallait en saisir officiellement la S. C. de la Propagande et attendre la réponse, ce qui devait prendre un certain temps.

Sur la demande du R. P. Frédéric, Mgr Taschereau le nomma visiteur du T.-O. et l'autorisa à prêcher des missions dans son diocèse. Le R. P. débuta à Québec même par une retraite pour les Tertiaires isolés de la ville, car il n'y avait pas encore de fraternité établie. Ces tertiaires isolés étaient au nombre d'une centaine environ. M. le curé de St-Roch mit à leur disposition la

grande chapelle de la Congrégation, puis les journaux de la ville ayant annoncé cette retraite, une foule considérable y prit part. Ce fut un enthousiasme indescriptible, si bien que cette première mission est restée célèbre. Pour terminer, la fraternité fut canoniquement érigée. Le P. Frédéric continua ses missions dans le diocèse jusque vers le 20 septembre. Pendant tout ce temps il fut l'hôte de M. Provencher.

C'est à ce moment qu'il quitta le diocèse de Québec pour se rendre dans celui des Trois-Rivières, toujours conduit par son archange Raphaël, M. l'abbé Provencher.

A peine arrivé aux Trois-Rivières, il fut présenté à Mgr Laflèche, qui le bénit paternellement ainsi que toutes les missions qu'il allait donner dans son diocèse. Le jour même de son arrivée aux Trois-Rivières il se rendit à Bécancourt, qui en ce temps-là faisait partie du diocèse. Après y avoir donné trois conférences aux tertiaires isolés, il retourna aux Trois-Rivières, où la Fraternité l'attendait pour prêcher la neuvaine préparatoire à la fête de S. François. Cette neuvaine coïncidait avec la retraite des Dames de la Charité, à la Providence. Il prêcha les deux retraites en même temps, donnant ainsi quatre sermons par jour. Un incident, en apparence insignifiant à cette époque, eut cependant une grande influence sur l'oeuvre du Père Frédéric au Canada. M. Alfred Désilets avait amené au Révérend Père son jeune enfant malade, pour qu'il le bénît et obtînt sa guérison. Charmé de la modestie

et de la simplicité du missionnaire, M. Désilets s'empressa de lui présenter son frère, M. Luc Désilets, curé du Cap-de-la-Madeleine et Vicaire-général du diocèse. A peine celui-ci a-t-il fait sa connaissance qu'il veut l'emmener chez lui, et ne veut céder à personne l'honneur de lui donner l'hospitalité. Ce fut le point de départ de tout ce qui s'est opéré depuis dans ce lieu béni. Installé au Cap, le R. P. Frédéric continua ses missions durant tout l'automne et une partie de l'hiver, jusque vers la mi-janvier. Les plus importantes missions furent celles de St-Médard de Warwick et la Pointe-du-Lac.

Le 17 janvier, fête de saint Antoine abbé, était la fête patronale du Supérieur du Séminaire de Nicolet. Il faisait un froid très rigoureux. M. Désilets avec le R. P. Frédéric se rendirent à la fête. Par suite de divers incidents ou accidents, celui-ci tomba malade et fut obligé de rester en repos pendant plusieurs mois.

Les affaires relatives à la Terre-Sainte étant réglées, le 1er mai 1882 le R. P. partait du Cap-Rouge pour retourner en Palestine. La quête du Vendredi Saint était établie en faveur des Lieux Saints. A partir de ce moment les Evêques l'envoyèrent à la S. C. de la Propagande pour la Terre-Sainte. Il restait à fonder le commissariat.

A cette époque, l'Evêché des Trois-Rivières faisait des démarches pour obtenir le corps du bon Frère Didace. M. Caisse, procureur, ainsi que M. Luc Désilets, étaient chargés des négociation qui se faisaient

avec le R. P. Raphaël d'Aurillac, alors procureur général de l'Ordre de S. François, et résidant à Rome. En même temps M. L. Désilets négociait une autre affaire qui lui tenait excessivement au coeur: c'était le retour au Canada du R. P. Frédéric. Il avait l'assentiment de Mgr Laflèche et finalement ses voeux furent exaucés.

La nomination du R. P. Frédéric comme commissaire de Terre-Sainte date du 4 avril 1888. Sur la demande de Mgr Laflèche et avec l'assentiment de la S. C. de la Propagande, le Commissariat fut fixé aux Trois-Rivières.

Alors, pour la deuxième fois, le R. P. Frédéric se mit en route pour son cher Canada. Il arrivait à Montréal dans la nuit du 13 au 14 juin 1888, accompagné du Frère Lazare, convers. Le 17 ils étaient aux Trois-Rivières. Ils s'installèrent provisoirement chez M. Luc Désilets au presbytère du Cap.

Quelque temps après, au nom de la Corporation Episcopale, Mgr Laflèche fit don d'un arpent de terre à l'angle des rues St-Maurice et Laviolette. C'est là que le R. P. Frédéric fit construire le Commissariat. M. Pierre Beaumier, cultivateur du Cap, fut chargé de la construction. Les travaux commencèrent le 27 août de la même année 1888. La maison mesurait 42 pieds sur 31 à l'extérieur, avec un solage en pierre et une cave de même dimension. La maison comprenait deux étages: le premier ou rez-de-chaussée se divisait en 11 pièces, y compris la chapelle des Saintes Reliques en

Le Commissariat, aux Trois-Rivières, en 1888.

entrant et le bureau du R. P. Commissaire, les parloirs, etc. Le second étage comptait 3 cellules, l'oratoire, la sacristie, la bibliothèque, etc. Un couloir au milieu partageait ces différentes pièces.

En avant de la maison une galerie de 62 pieds de long sur 12 de large, couverte, conduisait à la chapelle des Saintes Reliques. A l'intérieur de cette galerie étaient placés des tableaux représentant les saints de l'Ordre de S. François, ce qui l'avait fait appeler la "galerie des Saints". Toute la maison avait un cachet pauvreté qui faisait l'édification de tous ceux qui y pénétraient.

Pour compléter la description, ajoutons que dans le jardin, attenant à la maison, il y avait une tonnelle de 80 pieds de long sur 7 de large. Des plants de vigne sauvage qui s'élevaient de chaque côté tout le long et grimpaient sur la couverture, en faisaient un lieu frais et agréable pour l'été.

Le 28 septembre, le frère Lazare quittait le Cap pour retourner en Palestine.

Pendant la construction, le R. P. Frédéric donna continuellement des missions.

Le Commissariat était à peine terminé que le R. P. Fulcran arrivait de France pour être le "socius" du R. Frédéric. Il était accompagné du F. Florian, convers. C'était le 11 septembre 1889. Ils s'installèrent tous les trois dans la nouvelle maison. Les deux Pères n'en continuèrent pas moins à donner des missions. A l'automne un nouveau frère fut adjoint au F. Florian, c'était le Frère Didace.

Au printemps de 1890, à l'arrivée des Franciscains à Montréal, le R. P. Fulcran avec le Fr. Florian y furent appelés pour faire partie de la communauté. Ils partirent au mois de juin. Durant l'hiver de 1890 à 1891, le Fr. Didace se trouvant seul la plus grande partie du temps, il s'installa dans la cave. Il passa ainsi tout l'hiver. D'après les calculs qu'il fit, il dépensait, tant pour la nourriture que pour le chauffage, quatre sous par jour. Au printemps il quittait le Commissariat et laissait le R. P. Frédéric absolument seul.

Au mois d'octobre 1892 un compagnon est rendu au R. Père. C'était le Frère Accurse, il venait de Rome et avait fait le voyage en compagnie du R. P. Augustin, qui faisait son entrée au Canada, mais qui fut dirigé sur Montréal et ne devait venir que plus tard au Commissariat.

Le Fr. Accurse demeura environ trois ans aux Trois-Rivières, presque toujours seul, obligé d'aller tous les matins au Séminaire pour entendre la Sainte Messe. Il repartit le 15 octobre 1895 pour la France.

Quatre jours après, le 19, fête de S. Pierre d'Alcantara, le R. P. Augustin arrivait aux Trois-Rivières. Il y resta sans interruption jusqu'en 1899, sauf pendant deux carêmes passés à Montréal. Durant ces quatre années plusieurs frères se succédèrent dans le service du Commissariat. Ils étaient pour la plupart des postulants, qui ne purent persévérer dans l'Ordre. Après le Carême de 1899, passé à Montréal, le R. P. Augustin revint au Commissariat pour une quinzaine

de jours et se rendit ensuite au Cap-de-la-Madeleine pour aider M. Duguay, le nouveau curé, dans le service des pèlerinages. Il y resta jusqu'en février 1901, et quitta alors le Cap pour se rendre à Québec; il y tomba assez gravement malade, et dut être transporté à l'hôpital des Trois-Rivières.

Depuis juin 1899, jusqu'en octobre 1901, le Commissariat resta à peu près inhabité. Les RR. PP. Fréderic et Augustin y passaient de temps en temps un jour ou deux, et c'était tout. M. Gédéon Désilets, syndic, en gardait la clef.

A l'automne de 1901, une maladie épidémique sévissait aux Trois-Rivières, la picote faisait rage; la municipalité cherchait une maison pour en faire un hôpital civique; on avait jeté les yeux sur le Commissariat, inhabité depuis deux ans. On vint demander à M. Désilets de livrer la clef. Il s'empressa d'en avertir le R. P. Augustin, toujours à l'hôpital. Celui-ci lui conseilla d'avertir de suite le T. R. P. Colomban, commisaire provincial à Montréal. Immédiatement celui-ci désigna le Fr. Pascal pour aller habiter le Commissariat avant qu'on ait eu le temps de s'en emparer. Le Frère Pascal arrivait le 28 octobre, et à partir de cette date, la maison a été continuellement habitée. A la fin de novembre, le R. P. Augustin quittait l'hôpital pour rejoindre le Fr. Pascal.

Le 3 novembre 1902, après une année de séjour aux Trois-Rivières, le F. Pascal retournait à Montréal; il était remplacé le même jour par le Fr. Candide.

Le R. P. Frédéric était présent aussi et se disposait à passer l'hiver au Commissariat. Alors la communauté, formée de trois membres, s'astreignit à une scrupuleuse régularité pour tous les exercices.

Le R. P. Frédéric ayant proposé à ses deux compganons de réciter en commun le petit office de la sainte Vierge comme exercice surérogatoire, ils y accédèrent avec empressement, et dès le 9 novembre ils commençaient la récitation de cet office. Cela se continua jusqu'à l'arrivée du R. P. Maurice le 10 juin 1903, alors qu'une communauté nouvelle vint s'installer provisoirement au Commissariat de la Terre-Sainte en attendant la construction d'un couvent.

Telle est l'histoire abrégée et plutôt matérielle de cette humble résidence franciscaine aux Trois-Rivières, la première fondée au pays après l'expulsion et l'extinction des anciens Récollets. Nous disons *"histoire matérielle"*, car l'heure n'est pas encore venue de dire le bien immense opéré dans les âmes comme les services rendus à l'oeuvre de la Terre-Sainte par le R. P. Frédéric, et son fidèle compagnon, le R. P. Augustin. Qu'il suffise de dire, à l'heure actuelle, que le seul nom de ces bons et modestes religieux évoque aux Trois-Rivières, comme dans toute la Province de Québec, une atmosphère religieuse où nous pouvons comme montrer du doigt tout ce que le ministère apostolique et vraiment sacerdotal peut apporter de consolation et de vertus à l'âme humaine, où nous pouvons admirer l'auréole de respect et de vénération qui orne le front du missionnaire franciscain au Canada, où

nous pouvons enfin respirer les parfums célestes qui se dégagent de la vie évangélique et de la pratique des vertus religieuses. Plus tard, l'histoire pourra faire entendre sa voix et elle dira la puissance de sanctification, la lumière vivificatrice qui, de l'humble Commissariat de Terre-Sainte, comme d'un foyer ardent, aura rayonné sur toute une partie privilégiée de notre pays.

Le couvent des Trois-Rivières

Le R. P. Colomban-Marie, Commissaire Provincial au Canada, écrivait de Paris, le 19 août 1902, à sa Grandeur Mgr Cloutier, pour lui demander officiellement la permission d'établir dans sa ville épiscopale un couvent régulier de Frères Mineurs. Sa Grandeur, qui avait elle-même souvent exprimé le désir de voir un jour réalisée cette fondation longtemps attendue, s'empressa d'accéder à cette demade, et dès le 10 juin de l'année suivante, après qu'eurent été remplies dans l'intervalle toutes les formalités requises, un monastère régulier était officiellement érigé aux Trois-Rivières. Le R. P. Maurice, ancien officier de marine, et religieux tout récemment expulsé de France, en était institué le premier supérieur. Ce jour-là, les traditions franciscaines, si chères à la population triflu-vienne, étaient enfin renouées et la chaîne, deux fois brisée, des travaux apostoliques des Frères Mineurs en

Le couvent des Récollets, aux Trois-Rivières.

cette cité de La Violette, si fortement empreinte du souvenir des Récollets et de leur dévouement, était de nouveau ressoudée, cette fois, nous l'espérons, pour ne plus jamais être rompue.

La petite communauté, alors composée de quatre Pères et trois Frères, s'était provisoirement installée dans la bâtisse affectée au Commissariat de Terre-Sainte; mais, dès le 14 juillet, en la fête du séraphique docteur saint Bonaventure, on inaugurait les travaux de construction d'un nouveau couvent qui devait s'élever à l'angle des rues Saint-Maurice et Laviolette. Ces travaux, poussés avec beaucoup d'activité, furent terminés le 27 décembre de la même année, et le lendemain, le public était admis à visiter le nouveau couvent. Malgré le froid intense et la bise glaciale, on accourut en grand nombre pour visiter un de ces monastères franciscains qui, après leur bénédiction, sont fermés au public. Les cloîtres nus et silencieux, les portes austères, à verrous de bois, les cellules étroites ayant pour tout mobilier une chaise et une table de bois brut avec un simple crucifix sur le mur, et surtout la couche plutôt rude faite d'un oreiller de paille et d'une simple paillasse posée sur des planches et des tréteaux, tout cela portait un cachet de pauvreté et de mortification qui ne manqua pas d'impressionner vivement les nombreux visiteurs.

Le lendemain, 29 décembre, avait lieu la bénédiction solennelle de cet humble couvent, par Sa Grandeur Mgr Cloutier, assisté de son secrétaire. Le R. P. Colomban-Marie, Commissaire Provincial, et M. Gédéon

Désilets, syndic apostolique de la nouvelle communauté, étaient aussi présents à cette cérémonie. Après la bénédiction, Sa Grandeur voulut ex primer à la commu-

Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier.

nauté réunie au Chapitre toute sa joie de voir enfin un couvent régulier de Franciscains érigé en sa ville épiscopale. Ayant rappelé les services nombreux rendus à

la Ville des Trois-Rivières par les anciens Récollets, Mgr s'estimait heureux de voir revenir leurs successeurs pour continuer leurs traditions et reprendre leurs travaux apostoliques; Mgr exprima surtout son espoir de voir le Tiers-Ordre se répandre dans son diocèse, et maintenir par son influence les populations dans l'esprit chrétien.

D'ailleurs, pour saluer le retour des Franciscains dans la cité trifluvienne et leur souhaiter officiellement la bienvenue dans son diocèse, Mgr Cloutier adressa, quelques jours plus tard, à son clergé et à ses fidèles, une magnifique lettre pastorale qui demeure un monument incomparable de la dévotion du vénéré prélat au patriarche d'Assise, et de son affection pour la Famille franciscaine. Dans cette même lettre, Sa Grandeur imprimait un nouvel et vigoureux élan à la diffusion et l'organisation du Tiers-Ordre; nous en dirons plus loin les merveilleux résultats.

La communauté entra dans le nouveau couvent, le 1er janvier 1904, et cette date marque l'origine d'un progrès et d'un développement vraiment prodigieux de l'Ordre franciscain et de ses oeuvres dans la cité trifluvienne, progrès et développement dont nous sommes en partie redevables aux travaux infatigables et au zèle judicieux des supérieurs qui se sont succédé à la tête de la nouvelle communauté. Après le R. P. Maurice, qui fut le premier Gardien, les RR. PP. Maximin, Mathieu, Valbert, Thomas-Marie et Ange-Marie sont venue, tour à tour, apporter au succès de la

restauration franciscaine l'appoint de leur dévouement et ont imprimé au progrès de nos oeuvres un élan marqué.

Il nous est impossible de raconter ici, en détail, toutes les phases de ce progrès comme d'en marquer chacune des étapes. Rappelons seulement deux événements principaux qui font époque dans l'histoire de la restauration franciscaine aux Trois-Rivières, et qui, plus que tout autre, ont contribué à redonner à cette cité, le charme et le cachet franciscain des jours d'antan.

Le premier de ces événements est l'érection de la chapelle conventuelle, qui fut solennellement consacrée, puis ouverte au culte, le 5 mai 1907. Mgr Cloutier présidait la cérémonie. Profitant de la circonstance, Sa Grandeur exprima ses sentiments et ceux de la foule nombreuse qui l'entourait dans une allocution vraiment touchante et profondément inspirée des souvenirs historiques que rappelait cette cérémonie. "Il faut nous féliciter, disait-elle, de l'érection de cette église, la quatrième bâtie par les fils de saint François dans notre cité, dont ils furent les premiers missionnaires. C'est là une source de bénédictions pour notre ville épiscopale, notre diocèse, et pour le pays tout entier. Non seulement sur cet autel le saint Sacrifice va être offert chaque jour, mais la prière des pauvres va faire retentir ces voûtes et va monter sans trève vers le Ciel. Aussi, nous l'espérons, comme ses devancières, cette humble chapelle ne sera pas sans gloire et sans utilité."

Ces paroles devaient trouver un écho profond et

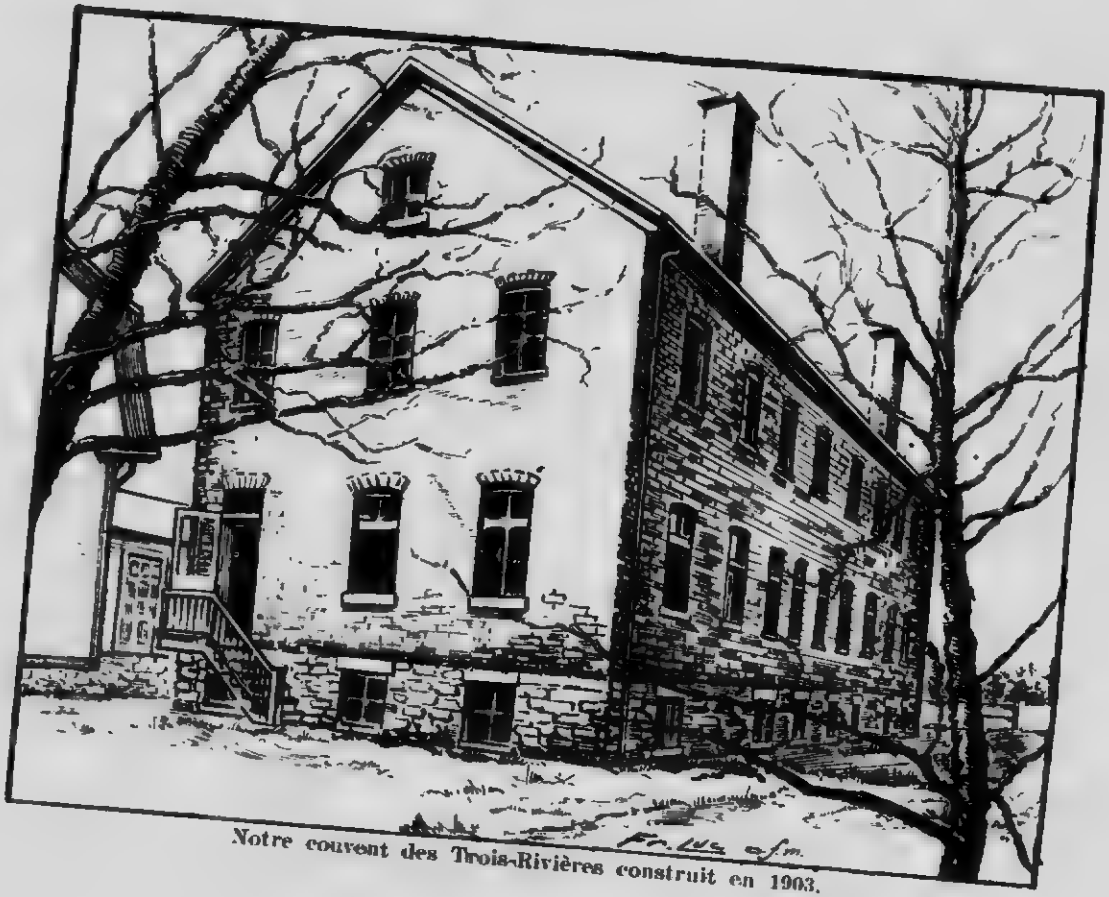

Notre couvent des Trois-Rivières construit en 1903.

permanent dans le coeur des trifluviens. On ne saurait dire combien elle leur est chère l'humble église franciscaine, fruit précoce de leur inépuisable charité. Beaucoup, après y avoir trouvé le chemin du repentir, y goûtent les douceurs inénarrables des consolations divines; beaucoup aiment à venir y épancher leur âme devant l'Hôte aimant du Tabernacle, attirés par cette atmosphère de mysticisme et de recueillement qui s'en dégage et imprègne tout l'être d'une paix infinie. Il semble que l'esprit du Séraphin d'Assise voltige sous cette voûte silencieuse et nous pénètre de son amour brûlant pour le Crucifié du Golgotha; il semble aussi que l'âme des ancêtres, sculptée et divinisée à l'école franciscaine, habite tout spécialement dans le mystérieux recueillement de ces murs, toute auréolée des amours et des gloires de la race. D'ailleurs, l'église franciscaine n'est-elle pas le résumé le plus parfait et le plus synthétique de l'histoire de la cité trifluvienne?

Avec l'érection d'un monastère et d'une chapelle conventuelle, la restauration franciscaine aux Trois-Rivières n'était pas encore complète. Il y manquait cette chose si fortement évocatrice des voix du passé, ce couronnement de poésie où se concentre pour ainsi dire le charme mystique des jours d'antan—il y manquait encore la "cloche du monastère."

Grâce à la générosité de bienfaiteurs qui veulent rester inconnus, le gracieux campanile de notre église ne demeura pas longtemps dépouillé, et la bénédiction de la nouvelle cloche conventuelle eut lieu le 15 août

1909, au milieu d'un concours extraordinaire d'amis et de bienfaiteurs de la communauté. Avant les cérémonies d'usage, le R. P. Ignace-Marie, professeur de philosophie, adressa à l'assemblée une allocution de circonstance qui demeurera une page d'éloquence où la profondeur de la pensée s'enveloppe, comme d'un man-

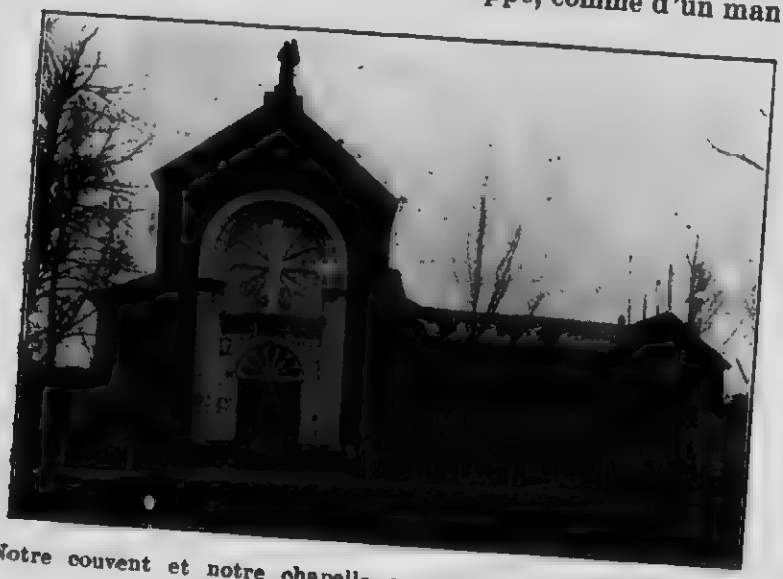

Notre couvent et notre chapelle conventuelle des Trois-Rivières en 1907.

teau royal, d'une sublime et délicate poésie. "N'est-ce pas la cloche franciscaine, dit-il, qui a fait entendre aux rives étonnées du Saint-Laurent les premiers carillons qui aient retenti au Canada? N'est-ce pas elle qui, la première, a traduit en son majestueux langage, les joies et les deuils de nos héroïques aïeux, et

qui, à la naissance de la ville des Trois-Rivières, a égrené des notes argentines sur son berceau? Depuis, les malheurs des temps l'ont réduite au silence et d'autres cloches, innombrables, ont continué à jouer à travers notre pays les refrains du chant d'espérance et d'amour entonné par la cloche de nos premiers missionnaires. Et maintenant, au moment où la ville des Trois-Rivières secoue ses cendres et renaît à une vie plus intense, voici que la cloche franciscaine revient au milieu de nous, pour saluer de ses gammes les plus riches le nouvel essor de notre ville vers de plus brillantes destinées."

La restauration de l'Ordre franciscain était pour ainsi dire terminée, au moins dans ses parties essentielles; il lui restera maintenant à se consolider et se développer. Ce développement ne se fit pas longtemps attendre, et aujourd'hui, après une douzaine d'années seulement depuis l'origine de cette restauration, en considérant le surprenant développement qu'ont pris les oeuvres franciscaines aux Trois-Rivières, on se refuse à croire que tant d'expansion et de progrès aient pu s'accomplir dans un si court espace de temps. Les constructions se sont agrandies et multipliées, et comme pour montrer à la population trifluvienne un premier bienfait de cette restauration franciscaine dans la cité de La Violette, on a vu surgir, comme par enchantement, autour du monastère, sur les limites autrefois désertes de la ville, tout un quartier nouveau dont la population s'élève à plus de 3000 âmes, et qui forme aujourd'hui une magnifique paroisse sous les

soins et la direction des religieux. En considérant ces résultats, on ne peut s'empêcher de redire ces paroles échappées des lèvres d'un vieux citoyen, témoin émerveillé de tant de progrès et de résurrection: "O Trois-Rivières, maintenant on peut t'appeler la ville du juste et la cité fidèle. *Urbs fidelis, civitas justi.* Fi-

Vue générale (1915) de nos édifices aux Trois-Rivières, moins le Collège séraphique et l'église paroissiale.

dèle aux anciens souvenirs, tu as voulu voir un monastère franciscain dans tes murs; de ses pierres vont sortir pour toi bien des grâces d'espérance, de force, de lumière, de pardon; de ton enceinte se dégagera le parfum de Dieu dont tes fils ont besoin pour fuir la contagion du mal et pratiquer les vertus qui font des citoyens sans peur et sans reproche."

Le College Séraphique des Trois-Rivières

Dès le printemps de 1910, la fondation d'un collège séraphique, aux Trois-Rivières, était décidée; on allait en commencer la construction quand soudain des difficultés surgirent qui retardèrent d'un an la fondation projetée. Ce fut l'année suivante, vers la mi-juin, qu'on se mit à l'oeuvre. L'ancien commissariat de Terre-Sainte, alors inoccupé, se prêtait heureusement à une destination de ce genre; seulement il fallait l'aménager à cette fin. D'abord il s'agissait de transporter cette maison, du coin nord-est au coin ouest du couvent. Les travaux de déplacement commencés le 24 juin étaient terminés le 1er juillet. Nos chers frères Paul, Alphonse et Odilon s'employèrent à cette manoeuvre avec un dévouement inlassable. Bref, grâce à l'habile direction du R. P. Valbert, gardien du couvent, les travaux d'installation marchèrent si rapidement, qu'en septembre le nouveau collège était prêt pour recevoir vingt-quatre élèves. Le T. R. P. Colomban, Provincial, nomma pour directeur le R. P. Justinien; deux assistants lui furent adjoints: les RR. PP. Daniel et Grégoire. Le 15, arrivaient de Montréal, accompagnés du R. P. Célestin, 15 élèves. Le 18, vingt-et-un noms étaient inscrits. Le 27 les classes commençaient. Aussi, pour réduire les dépenses et restreindre le personnel enseignant, le T. R. P. Ange-

Marie, alors Vicaire Provincial, décida de réunir les quinze élèves des Trois-Rivières à ceux de Montréal. Ce retour à Montréal eut lieu le 3 janvier 1912.

Le P. Justinien ainsi que le P. Grégoire, avec les élèves au nombre de quinze, retournèrent à Montréal.

Au mois d'août suivant, le P. Justinien revenait aux Trois-Rivières reprendre sa place de Directeur. Le Collège, cette fois, était au complet avec vingt-quatre élèves. Le P. Daniel entra dans ses anciennes fonctions; le P. Grégoire était remplacé par le Frère Placide, étudiant.

Le 1er mars 1913, le P. Justinien repartait pour Montréal, où il était nommé Directeur du collège séraphique de cette ville, et le P. Ambroise le remplaçait aux Trois-Rivières.

Les vacances revinrent, il fallut songer à une nouvelle entrée. L'inconvénient auquel on avait voulu obvier se présentait encore; le local était insuffisant pour le nombre des aspirants. Une construction plus vaste s'imposait. Les travaux commencés le 13 avril, sous la direction du R. P. Thomas-Marie, Gardien du Couvent, furent poursuivis avec activité; le soir du 18 juin avait lieu la bénédiction de la première pierre. En l'absence de sa Grandeur Monseigneur Cloutier, évêque des Trois-Rivières, la cérémonie fut présidée par Monseigneur Baril, Vicaire Général et Administrateur du Diocèse. Une foule nombreuse vint prendre part à cette fête franciscaine. Dans une vibrante allocution, empruntant les paroles du divin Maître: "*Ite et vos,*

Vous aussi aller travailler à ma vigne", le T. R. P. Provincial évoqua une riche moisson d'âmes en grande partie perdues faute de moissonneurs. Ce triste spectacle peut-il nous laisser indifférents? Oh! non, s'écrie l'orateur, non! il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes; par tous les moyens, il faut augmenter les ouvriers du Seigneur. En jetant dans le sol les assises d'un nouveau Collège, voilà le but que nous avons en vue. Puissent ces murs multiplier les échos de l'appel divin.

Les échos se multiplièrent; le 18 septembre, le R. P. Ambroise, Directeur, recevait dans l'ancien Collège cinquante-huit élèves. Le lendemain s'ouvrirent les classes. Le P. Philippe, nommé Préfet de discipline; le P. Archange, professeur de syntaxe; le P. Placide, professeur des éléments latins, le P. Sylvestre, professeur du cours préparatoire, accueillaient dans leurs classes ces chers enfants bien dispsoés à répondre par leur application au zèle de leurs maîtres.

Le 20 novembre, le nouveau Collège, sans être complètement fini, permettait de recevoir les élèves.

Le 21 du même mois, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, Patronne des Collèges Séraphiques, fut célébrée la première messe, chantée par le R. P. Directeur. Décembre devait voir le couronnement de cette oeuvre. Le 8, en la belle fête de l'Immaculée Conception, Monseigneur Cloutier vint bénir ce nouveau Collège, érigé sous le Patronage de saint François d'Assise. Dans une courte mais touchante allocution, il

rappela aux enfants quelques souvenirs de son récent voyage à Assise, puis les félicitant de leur générosité, il les engagea à persévérer jusqu'à la fin.

Ce bel édifice, dont les plans ont été fournis gratuitement par Monsieur J. O. Turgeon, architecte de Montréal, fut construit par Monsieur Anselme Dubé, entrepreneur général des Trois-Rivières. Placé derrière la chapelle conventuelle, entre les rues Saint-Maurice et Cooke, il longe, sur un espace de 160 pieds, la rue Laviolette. Sur cette rue est la façade principale; la façade postérieure donne sur le jardin du couvent. Du Collège à la rue Cooke, il y a 90 pieds, c'est la cour de récréation, longue de 350 pieds. L'un de ses grands côtés est borné par le jardin des Religieux, l'autre par la rue Cooke. La cour est terminée par la rue Saint-François-Xavier, parallèle à la rue Laviolette.

Au soubassement, est une vaste salle de récréation; au rez-de-chaussée sont les parloirs et les réfectoirs; le dortoir comprend tout le premier étage.

Le deuxième et dernier étage est séparé sur sa longueur par un corridor. Du côté de la rue Laviolette, il y a l'oratoire et la salle d'étude; du côté du jardin, quatre classes et l'infirmerie. Chacun de ces quatre étages a 12 pieds de hauteur sur 60 de profondeur.

Cette maison, située dans la partie la plus salubre et la plus tranquille de la ville des Trois-Rivières, à deux pas de la gare du Pacifique, à quelques minutes du fleuve Saint-Laurent, offre aux enfants qui se pré-

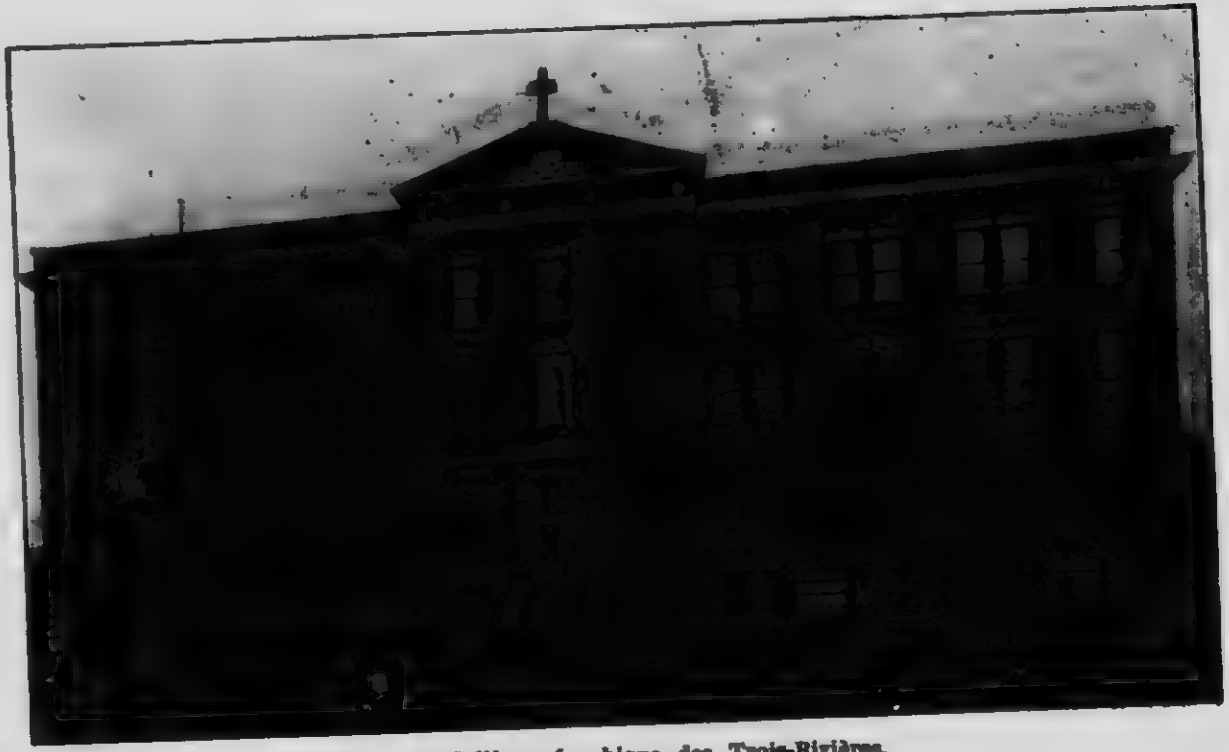

Le Collège séraphique des Trois-Rivières.

parent à la vie franciscaine les plus précieux avantages.

En septembre 1915, le Collège Séraphique des Trois-Rivières ouvrait ses portes à une centaine d'élèves. La divine Providence les nourrira. Ses instruments sont non seulement à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, mais dans les campagnes de la Province d'où viennent plusieurs de ces enfants.

Puissent les fidèles comprendre cette oeuvre d'éducation et contribuer au développement des maisons de recrutement pour le clergé séculier et régulier.

Le Tiers-Ordre aux Trois-Rivières

"Suave et fort, simple et doit, inlassable héraut de la parole évangélique, défenseur intrépide de sa ville et de son peuple, ne sachant pas enchaîner le Verbe de Dieu", comme nous ne lisons sur l'épitaphe qui orne son tombeau dans la cathédrale trifluvienne, Mgr La Flèche, constatant que malgré ses soins les vices de l'intempérance et du luxe antichrétien faisaient des ravages parmi ses ouailles, fonda, pour les guérir, les plus belles espérances sur la 3e Milice franciscaine, et résolut de l'établir dans sa ville (1). De

(1) Nous rappelons qu'en 1875 Mgr Caron, P.D., V.G., admit à la vêture, puis à la profession du Tiers-Ordre, la communauté des Ursulines, établies aux Trois-Rivières en 1697 par Mgr de

là naquirent deux fraternités : l'une de Frères, l'autre de Soeurs, à qui nous consacrons séparément les pages suivantes.

I

Enrichi des pouvoirs du Ministre Général le Rme P. Bernardin de Portogruaro, Mgr La Flèche organisa canoniquement, le 10 décembre 1876, la fraternité des hommes. Mgr J.-B. Comeau — saint prêtre mort en 1914 — ex-curé de la cathédrale et Vicaire général honoraire, en fut le premier Directeur, jusqu'au 1er octobre 1880. De 1880 à mai 1885, M. l'abbé Agapit Legris fut le deuxième Directeur, que remplaça Monsieur le Chanoine F.-X. Cloutier jusqu'en juillet 1899, lors de son élévation à l'épiscopat. Vinrent ensuite MM. les abbés Beaudet (1899-1902) et J.-B. Comeau (2me fois) jusqu'en janvier 1904, époque où l'Evêque confia aux Frères Mineurs (le R. P. Maurice étant Gardien) la direction du Tiers-Ordre, qu'ils gardent encore. Cette fraternité compte actuellement (août 1915) 345 membres : 5 postulants, 40 novices, 300 profès. En 1909 elle reçut pour patron le séraphique Docteur saint Bonaventure. Ces années dernières, trois nouvelles paroisses ayant été fondées dans la ville des Trois-Rivières, des fraternités furent établies dans chacune d'elles. Elles sont paroissiales mais dirigées par les Franciscains des Trois-Rivières.

St-Valier. En dessous de leur habit régulier, elles portèrent le grand scapulaire et la corde séraphique, en souvenir de leur mère sainte Angèle de Mérici, tertiaire.

Détachons çà et là quelques notes très locales.

Tout d'abord nous ne saurions laisser dans l'oubli la mémoire de S. G. Mgr La Flèche, fondateur et fervent tertiaire. Un tel évêque, — dont l'histoire, un jour, sera livrée au public — suffit à lui seul pour illustrer un siècle et un pays: et il est nôtre: nôtre par sa profession, nôtre par son affection pour saint François, nôtre par son zèle pour établir le Tiers-Ordre dans son diocèse (Cf. Mandement No 103 du 20 déc. 1882.).

Tout à l'heure, en parlant d'une de ces soeurs défuntes que le céleste Epoux cueillit parmi les tertiaires trifluviennes il y a quelques années, avec le Saint Esprit je dirai que Notre-Seigneur est ce "Bien aimé qui decend au parterre des aromates, dans son jardin, afin de cueillir des lys" (Cant., VI. I). Du jardin de la fraternité Saint-Bonaventure, pour le transporter au ciel, Notre-Seigneur prit un de ces justes que la Sainte Ecriture compare au palmier fleurissant "justus ut palma florebit", Monsieur le Docteur Georges Stanislas Badeaux (1812-1887). Issu d'une famille originaire du Perche, notre cher Frère laissa la suave mémoire d'un chrétien sans peur et d'un trifluvien sans reproche, d'un médecin aussi compétent que dévoué, d'un père de famille émule des patriarches antiques; ses charités et son amour pour les pauvres restent encore gravées dans toutes les mémoires. On se souvient encore avec quelle piété il passait dans les rues, jetant ses *Ave Maria* à tous les vents; on n'oublie pas avec quel ardent esprit de foi il visitait quotidiennement le

divin captif du Tabernacle, (1) en l'église de l'Immaculée Conception — ancienne paroisse des Récollets. C'est du Dr Badeaux qu'a écrit M. Benjamin Sulte dans ses "Cinq maîtres chantres" les lignes suivantes: "Je l'ai entendu dans ma jeunesse, alors que sa puissance vocale était à l'apogée. Son chant était une prière, une élévation de l'âme, un cri de l'être humain vers la Divinité. Sa voix montait au ciel: une poésie suave et pénétrante nous inondait à ces accents incomparables. Il était de ces hommes qui ne savent pas qu'ils sont artistes, qui cependant s'emparent de vous par la force même de leur vertu et de leur talent. Oh! le brave homme! l'honnête homme, le digne chantre! Sa messe préférée était la "Bordelaise". Il nous la donnait d'inspiration. Lorsqu'éclatait dans sa bouche le "cum Sancto Spiritu" nous levions les yeux pour voir descendre l'Esprit Saint. M. Badeaux a fait autant pour le sentiment religieux que tous les prédicateurs qui ont prêché de 1830-1870 dans l'église des Trois-Rivières".

Fidèle à sa devise ancestrale "recte", le vénérable docteur mérite que nous déposions sur sa tombe le verset 12 du Psaume XXVe: "Pes meus in directo: in ecclesiis benedicam te Domine". Il résume au complet cette noble vie de Tertiaire.

Non loin du corps du Dr Badeaux, dans le caveau des Ursulines, depuis peu repose la dépouille mortelle

(1) Il voulut être enterré, et durant 9 ans il reposa près de la lampe du Sanctuaire chez les Ursulines: plus tard on le transféra un peu plus bas dans la nef.

de Mgr Hermile Baril, protonotaire apostolique, prévot du chapitre, vicaire général des Trois-Rivières; voici la notice nécrologique que la *Revue du Tiers-Ordre* lui consacrait dans sa livraison d'avril 1915:

"Les journaux de la Province de Québec ont relaté dans leurs colonnes, les vertus éminentes et les importants travaux qui auréolent la mémoire de Son Excellence Monseigneur H. Baril, chanoine et vicaire général des Trois-Rivières, aumônier des Ursulines et de l'Ecole Normale.

La *Revue du Tiers-Ordre* ne peut laisser cette tombe vénérée se refermre, sans rappeler combien Mgr Baril était et un vrai Tertiaire et un apôtre du Tiers-Ordre franciscain.

Tertiaire depuis de longues années, le vénéré Prélat en saisit l'esprit et en fit l'âme de sa noble vie de prêtre. Doux et indulgent, homme de prière et d'oraison, excellent directeur d'âmes, auxiliaire dévoué de son évêque, modèle du clergé trifluvien, Mgr Baril avait le cachet franciscain; que dire de ses armes, qui, elles aussi, ainsi que sa devise, rappellent François assujetti aux pieds de la Sainte Eglise Romaine: les premières portaient, entre autres quartiers, un rocher surmonté de la croix; près de là une barque reliée à la montagne par une chaîne d'or: n'est-ce pas l'âme de ce pieux prélat unie à Pierre roc indestructible, par les liens incassables de l'amour filial? Par la foi, aussi, ainsi que le montre la devise *"In Petri fide"*?

"Notre regretté Vicaire Général fut un apôtre du

Tiers-Ordre. Fidèle aux directions du Pape Léon XIII, il édita un manuel du Tiers-Ordre, propagea le Tiers-Ordre parmi les Grands Séminaristes trifluviens, et prépara admirablement les voies à S. G. Mgr Cloutier, qui, devenu évêque, devait faire fleurir des fraternités séraphiques dans chacune des paroisses de son pieux diocèse.

"Les Tertiaires n'oublieront donc pas devant Dieu l'âme de ce Prélat. Ils demanderont pour elle au Séraphique Père, qu'il se souvienne d'elle et la fasse participante des promesses qu'il fit, de son vivant, en faveur de tous ceux qui ont aimé et favorisé son Ordre; ils demanderont aussi pour elle que le Séraphique Père obtienne amples récompenses à celui qui fut l'ami et le bienfaiteur de Couvent des Trois-Rivières".

Nous devions à la postérité de lui apprendre à se souvenir de ces deux âmes qui ont aimé les nobles causes que nous défendons, de ces deux frères qui se sont glorifiés de porter les livrées séraphiques. Il en est d'autres — actuellement vivants — qui les honorent tant par leur héroïsme à défendre Pie IX sur les champs de bataille, lors de l'injuste agression des Etats de l'Eglise que par leurs vertus personnelles et les décorations pontificales que le Saint-Siège leur a décernées: mais ne blessons pas leur modestie: un jour viendra où "la lumière ne restera pas sous le boisseau". (Mat. V. 15).

II

Il est temps de tourner maintenant notre attention sur la fraternité des Soeurs, numériquement parlant de beaucoup plus importante que celle des Frères. Dédiée à l'Immaculée-Conception de Notre-Dame, elle fut érigée le 9 mai 1877. Les directeurs furent les mêmes: ses réunions se firent de même, d'abord au Séminaire, puis en l'église paroissiale des Récollets (incendiée en 1908), enfin à la cathédrale.

Actuellement (août 1915) elle compte 775 professes, 70 novices, soit 845 membres. En 1910 elle essaima à St-Philippe: le R. P. Valbert-Marie érigea alors la nouvelle fraternité Ste-Elisabeth, composée maintenant de 315 professes et 30 novices; le 2 juin 1915, le R. P. Thomas-Marie érigea pour notre paroisse de Notre-Dame des Sept Allégresses la nouvelle fraternité Notre-Dame des Anges; enfin, une 3e filiation ne tarda pas à voir le jour: la fraternité de la paroisse Ste-Cécile.

Comme leurs frères, les Tertiaires trifluviennes sont l'âme de toutes les bonnes oeuvres en ville: partout on les voit au poste d'honneur, s'y dévouant généreusement, n'épargnant ni leur zèle, ni leurs deniers, ni leurs personnes. De plus, deux oeuvres sont nées de leurs efforts: 1° l'Adoration du T. S. Sacrement le premier vendredi du mois à la Cathédrale (inaugurée le 5 janvier 1906), et 2° un ouvroir pour les orphelins recueillis par les Soeurs Dominicaines: tous les jeudis,

(sauf quatre mois de vacances), de leurs doits habiles, nos soeurs cousent pour ces enfants les vêtements dont elles donnent la matière première.

Nombreuses sont nos soeurs qui ont puisé chez saint François ou développé les germes sacrés de la vocation religieuse; actuellement elles se sanctifient à la Visitation, au Précieux-Sang, chez les Ursulines, chez les Dominicaines, chez les Soeurs grises, chez les Soeurs de la Providence, etc.

Et comme nous l'avons insinué plus haut, nous allons prendre dans le nécrologe de la fraternité la notice suivante que la *Revue du Tiers-Ordre*, publiait en octobre 1909:

"Trois-Rivières. — Mlle Blanche-Aimé Marie-Joséphine Olivier, décédée le 19 juillet 1909, à l'âge de 27 ans et 4 mois, professe en avril 1909 après 15 mois de noviciat.

"Ce lis très pur que le divin Epoux a cueilli dans le parterre séraphique aurait été l'une de ces *Fleurs Ursuliennes* dont le monastère des Trois-Rivières se pare au souffle de l'Esprit Saint, si de graves devoirs ne l'eussent retenue dans le monde. Elle s'en dédommagea par une vie de recueillement, d'oraison, de piété édifiante et communicative. Son angélique modestie, son dévouement à sa famille méritent de demeurer l'exemple des vierges chrétiennes. Une longue maladie acheva en elle l'oeuvre de la grâce. Elle était prête et le Dieu de son choix lui accorda l'entrée des cloîtres éternels."

Une conclusion maintenant est à sa place. Elle sera consacrée à payer notre très juste tribut de remerciements à S. G. Mgr Cloutier.

Sans parler que personnellement, depuis de très nombreuses années, il est fils de saint François, nous nous souvenons que, de 1885 à 1899 il fut le dévoué directeur du Tiers-Ordre trifluvien. Devenu Pontife, continuant les traditions de son noble prédécesseur, il sait exploiter son vaste champ d'action par ses efforts, ses lettres pastorales, ses conférences annuelles au clergé sur le Tiers-Ordre: bref la milice séraphique se trouve si bien sous cette crosse, que nous ne croyons pas que dans le monde entier il existe un diocèse où il y ait autant de fraternités et de tertiaires, toute proportion gardée.

Sur 50 paroisses et 5 dessertes (94,562 âmes) il y a:

13 fraternités de frères
15 " " soeurs
21 " mixtes

49 (1) fraternités possédant

Soit:
532 novices frères
1,055 " soeurs
1,572 profès
5,424 professes
100 tertiaires isolés

Total 8,693 tertiaires

(1) Au lieu de 48, grâce à l'érection d'une nouvelle fraternité en ville, le 2 juin 1915.

En retour, souhaitons à Sa Grandeur les précieuses faveurs que le Christ-Jésus déverse abondamment sur les prélats fidèles aux directions du Pontife Romain; faisons des voeux pour que les copieuses bénédictions que saint François attire toujours sur les amis et protecteurs de son Ordre enrichissent son âme et fécondent son diocèse et ses nobles entreprises.

La paroisse de Notre-Dame des Sept Allégresses aux Trois-Rivières

Le rapide accroissement de la population de la ville des Trois-Rivières, surtout dans le quartier Notre-Dame, où se trouvait le monastère des Frères Mineurs, avait rendu nécessaire la fondation d'une paroisse nouvelle.

Elle fut érigée canoniquement le dimanche 1er octobre 1911.

On lui donna le nom de Notre-Dame des Sept Allégresses, pour conserver au quartier le nom qu'il avait déjà et pour honorer en même temps la Vierge, vénérée sous ce titre dans l'Ordre des Frères Mineurs.

Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, présida lui-même à son ouverture officielle. Après la lecture du décret d'érection, Sa Grandeur prit la parole.

Elle exposa aux nouveaux paroissiens les diverses raisons qui l'avaient engagée à faire cette fondation.

Mgr fit connaître aussi que cette fondation, — comme toute oeuvre de Dieu — ne s'était pas faite sans qu'il y eût, dès le début, des difficultés assez sérieuses à surmonter. Le terrain qui paraissait le plus propice à la construction de la nouvelle église était immédiatement voisin de la chapelle conventuelle des Franciscains.

Mgr, après bien des démarches, ne put trouver une autre place plus satisfaisante. Il offrit alors aux Pères Franciscains ou d'accepter la charge paroissiale ou de lui céder leur église et de se transporter ailleurs.

Le T. R. P. Colomban, provincial à cette époque, et son conseil, *refusèrent à l'unanimité* de prendre charge de la paroisse. L'on décida d'aliéner l'église franciscaine et le monastère et de construire ailleurs. Le T. R. P. Colomban écrivit au Révérendissime P. Général pour le mettre au courant de la situation. Et il le priait de vouloir bien autoriser la translation du monastère et de lui obtenir du S. Siège les facultés nécessaires pour cela.

La réponse des autorités supérieures de l'Ordre ne fut pas celle qu'on attendait.

"Comme l'affaire de vouloir bâtir un autre couvent aux Trois-Rivières est assez grave, disait le Ministre Général, j'ai dû la soumettre au jugement des Pères du Définitoire Général, qui, après une longue discussion, ont résolu que la Province accepte la charge paroissiale comme le désire Mgr l'Evêque. Du reste la charge paroissiale, comme je l'ai expérimenté moi-même, n'empêche pas qu'on puisse observer notre

sainte Règle et que la vie religieuse se maintienne dans toute sa vigueur." (1)

En même temps qu'il apprenait cette nouvelle à Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, le T. R. P. Colomban écrivait de Québec, le 6 juin 1911 : "Ai-je besoin de vous dire, Mgr, que cette solution, contraire à mon intime persuasion et aux voeux de nos Pères, me déconcerte et m'étonne!... Mais nous sommes prêts à accepter purement et simplement la décision de Rome comme l'expression de la volonté de Dieu."

Mgr Cloutier agréait cette décision. "Je vous ai exprimé très franchement, répondit-il, mon opinion sur l'opportunité pour vos Pères d'accepter le nouvelle cure des Trois-Rivières. C'est avec la même franchise que vous avez exposé la question à vos Supérieurs Généraux, et ceux-ci veulent que vous acceptiez la charge. Je n'hésite pas plus que vous à voir en cela l'expression de la volonté divine et je m'y conforme avec empressement".

Dès lors il était décidé que les Franciscains auraient charge pastorale aux Trois-Rivières. Une nouvelle lettre du T. R. P. Provincial à Mgr Cloutier règle la question : "J'ai attendu, disait-il, la réponse de votre Grandeur, pour tirer la conclusion finale et définitive de cette affaire. Nous pouvons donc dire dès maintenant que Dieu le veut. Nous prendrons la paroisse et reviendrons aux traditions de nos anciens Pères, qui furent les curés des Trois-Rivières si longtemps."

(1) Lettre du Rme P. Denis Schuber, Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs, au T. R. P. Colomban-Marie, Provincial. Rome, 20 mai 1911.

Ces documents authentiques, cités textuellement, prouvent d'une façon indiscutable que seules des circonstances spéciales et la volonté des Supérieurs majeurs imposèrent aux Frères Mineurs du Canada l'obligation de prendre la direction d'une paroisse aux Trois-Rivières. Aussi sera-ce avec raison que le T. R. P. Provincial pourra dire aux nouveaux paroissiens de Notre-Dame, la première fois qu'il leur adressera la parole, le 22 octobre 1911 : "Vous le savez, mes frères, nous n'avons pas l'habitude d'administrer des paroisses, et je puis même dire que nous ne sommes pas faits pour cela. Aussi, le Saint Siège nous défend-il d'être curés, et pour le pouvoir devenir il nous faut une dispense toute spéciale du Souverain Pontife.

"Notre but, en effet, est de travailler à notre propre sanctification dans la retraite du cloître... Quand nous sortons c'est de prêcher par notre exemple autant que par nos paroles le mépris du monde et de ses vanités, la pénitence, le salut, les grandes vérités de la religion...

"Voilà quel est notre but. Est-ce à dire que notre profession religieuse soit incompatible avec le ministère paroissial? Non, certainement le croire et le dire serait une erreur. On peut même dire que ce prêtre-là est plus apte à s'occuper des âmes, qu'une règle plus sévère rattache plus intimement à Dieu... Dès lors donc que Dieu le veut, et qu'il manifeste sa volonté par les circonstances ou par l'obéissance, nous pouvons, avec la dispense du S. Siège, aussi bien que d'autres assumer et exercer les devoirs du ministère paroissial.

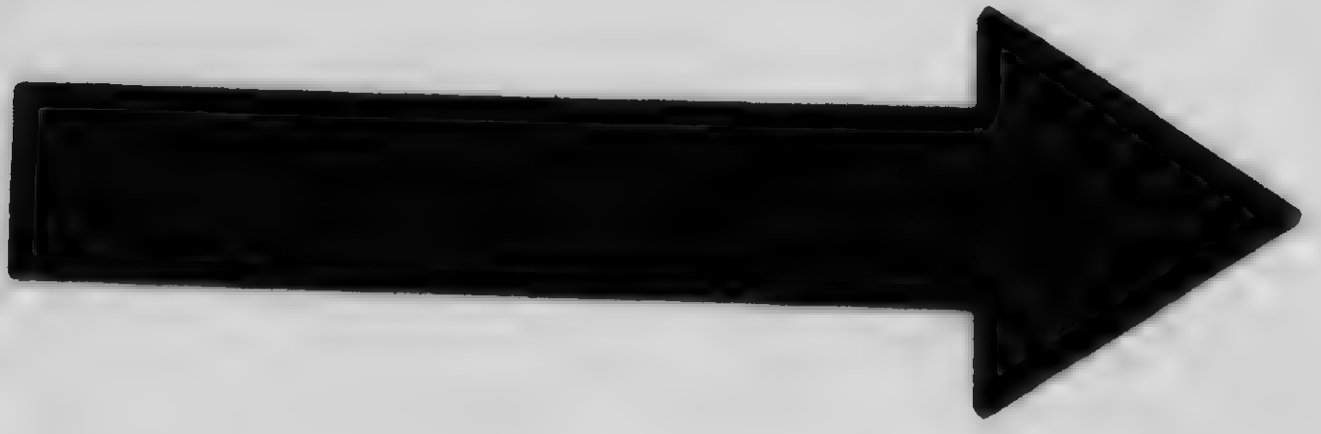

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

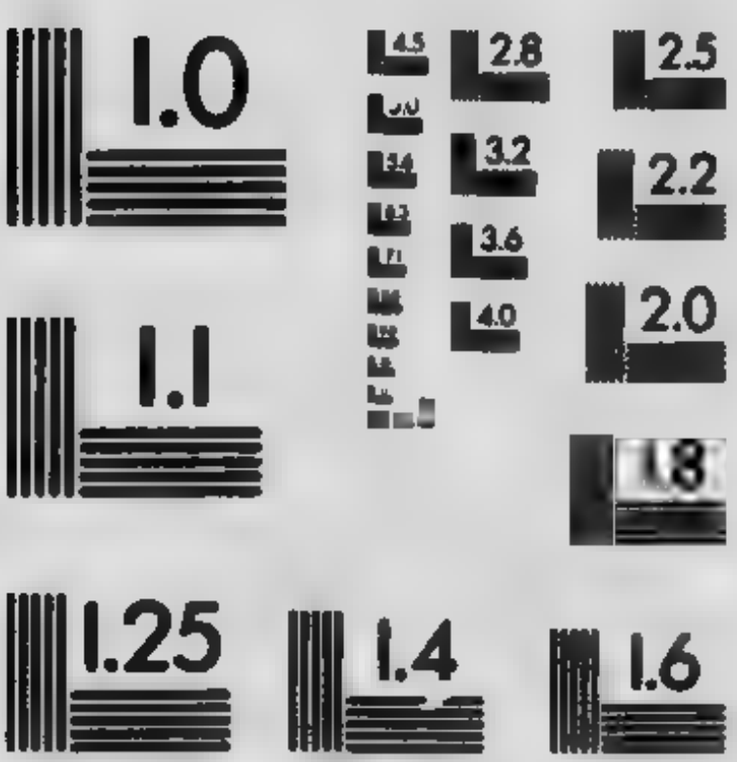

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

"C'est précisément le cas pour cette nouvelle paroisse des Trois-Rivières, comme a dû vous l'expliquer Sa Grandeur Mgr l'Evêque."

Au mois de septembre 1911, le Chapitre Provincial fut tenu à Québec. On y nomma curé le R. P. Ladislas, et vicaire le R. P. Julien. Mgr des Trois-Rivières ayant accepté ces nominations, ces religieux furent chargés de la nouvelle paroisse.

Dès les premiers jours d'octobre, le contrat entre Sa Grandeur Mgr Cloutier et le T. R. P. Colomban était signé aux Trois-Rivières,

Nous y lisons que Mgr l'Evêque des Trois-Rivières confie "*in perpetuum*" (à perpétuité) aux Frères Mineurs la direction de la paroisse de Notre-Dame des Sept Allégresse avec tous les droits et privilèges ordinaires accordés aux curés pour l'administration spirituelle et temporelle des paroisses du diocèse.

Mais les Frères Mineurs, eux, prennent l'obligation de desservir à perpétuité ladite paroisse de Notre-Dame.

"Mgr s'engage pour lui et ses successeurs à ne pas démembrer la paroisse sans leur assurer une population de six cents familles. De plus, les Frères Mineurs auront le droit d'établir et de conserver dans l'église paroissiale le Tiers-Ordre et les confréries à eux confiées par le Saint Siège."

A cette époque il y avait 302 familles, 1326 communautés et 343 non communiants. La chapelle du couvent fut prêtée à la Fabrique. Afin de se conformer à la Règle des Frères Mineurs, aucun prix de location

ne fut déterminé ni exigé. On laissait à la générosité des marguillers d'offrir spontanément une aumône rémunératrice.

Cette chapelle souffisait alors à loger les fidèles, les jours de fêtes et les dimanches. Cependant il était facile de prévoir que bientôt elle serait trop petite. Les propriétaires de la manufacture Wabasso, située à côté du couvent, avaient décidé d'agrandir considérablement, dès l'année suivante, leur établissement. Cela contribuerait à amener en peu de temps un très grand nombre de familles dans la paroisse. Afin de n'être pas pris au dépourvu, le R. P. Ladislas se hâta d'acheter de la commission scolaire, à des conditions très avantageuses, un terrain situé à l'angle des rues St-François-Xavier et St-Maurice. L'école des filles, qui se trouvait à cet endroit, n'était déjà plus assez grande pour recevoir toutes les élèves du quartier. On commença bientôt d'en construire une autre plus grande, mieux aménagée, à l'angle des rues Cook et Ste-Julie. Dès l'automne de 1914 elle était finie. Les élèves, sous la direction des Religieuses Ursulines, purent y fréquenter les classes.

Mais en même temps qu'on s'occupait de choses matérielles, les intérêts spirituels des âmes n'étaient pas négligés.

Quelques semaines seulement après l'ouverture de la paroisse on fonda la Congrégation des Enfants de Marie. Le R. P. Thomas-Marie, Gardien du couvent, en fut le premier directeur. Elle compta, dès les premiers jours, un nombre assez grand de congréga-

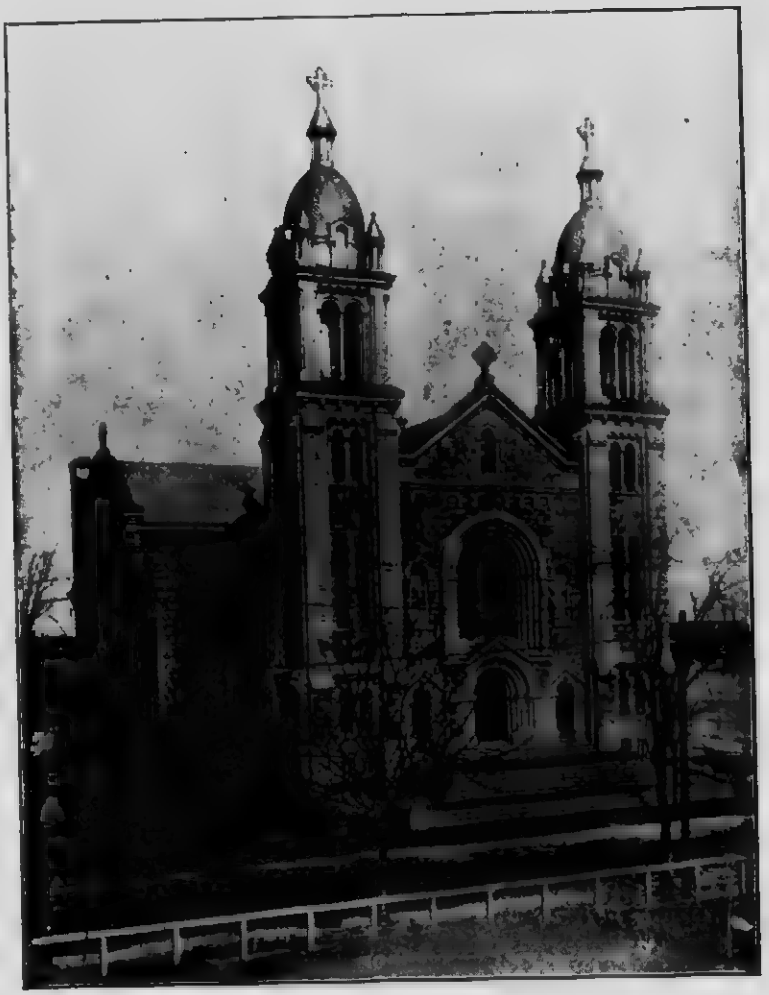

L'église de la paroisse franciscaine de N.-D. des Sept Allégresses, aux Trois-Rivières.

nistes. Mademoiselle Mary Johnson fut choisie comme présidente.

Puis, à l'occasion des retraites, plusieurs hommes et femmes s'enrôlèrent dans la société de Tempérance.

Au mois de janvier 1912, diverses oeuvres étaient organisées : catéchismes, ouvroirs, choeurs de chant, etc. Tout allait bien. On eût dit une paroisse vieille de plusieurs années. Paroissiens et pasteurs se connaissaient et s'aimaient. Unis par la charité et la confiance mutuelle, ils espéraient en l'avenir. L'augmentation continuelle d'une population animée d'un bon esprit donnait raison à cette espérance.

Bien qu'on eût fixé à cinq le nombre des messes, le dimanche, la chapelle ne pouvait plus contenir tous les fidèles. Aussi, dès le commencement de l'année 1913, il fut sérieusement question de construire l'église nouvelle. M. A. Turgeon, architecte de Montréal, fut chargé de faire les plans. Au mois de juillet de la même année, MM. Filion et Frères commencèrent à construire. Poussés avec activité et habileté, les travaux s'exécutèrent rapidement. Le 21 septembre suivant Mgr Cloutier bénissait la première pierre.

A la fin de l'année, les murs étaient finis, l'église était couverte. Le dimanche 7 décembre, on disait pour la première fois la messe dans le soubassement.

Enfin, le 8 décembre 1914, l'église, complètement terminée, était bénite par Mgr l'Evêque des Trois-Rivières.

Mgr, adressant la parc[illegible] à l'office du soir, félicita

le R. P. Curé et les paroissiens pour le temple si beau qu'ils venaient d'élever.

Il dit sa joie de voir la prospérité de cette jeune paroisse possédant déjà près de 600 familles. Le ministère avait requis depuis longtemps déjà un troisième vicaire. C'est le R. P. Aurélien qui fut nommé à ce poste, en février 1914. Il dut le quitter au mois d'octobre suivant pour s'enrôler sous les drapeaux de la France, sa patrie. Une semaine avant ce départ, le P. Julien, dont la santé était très affaiblie, avait quitté Trois-Rivières pour Montréal. Tous deux furent remplacés par les PP. Ludovic et Daniel.

Maintenant que l'église pouvait permettre des réunions nombreuses, le R. P. Curé fonda d'autres oeuvres: Ligue du Sacré Coeur, dirigée par le P. Ludovic, Confrérie du T. S. Rosaire, etc....

Pour qui a vécu dans cette paroisse, il est consolant de constater la réalisation de l'espoir exprimé par le T. R. P. Colomban lorsqu'il disait: "Non, nous ne regrettons pas de faire l'obéissance, mais vous nous serez d'autant plus attachés, plus dévoués vous-mêmes, que vous savez mieux tout ce que fait pour vous la communauté et les religieux qui la représentent auprès de vous. Vous nous récompenserez par votre bon esprit, par la paix et l'union qui règneront parmi vous, par l'obéissance à vos pasteurs, le zèle pour toutes les oeuvres, l'esprit de prière et la fréquentation des sacrements, la fuite du péché et le progrès dans la piété! Si vous nous donnez ce spectacle et que nous puissions

voir parmi vous de tels fruits de salut, il n'y aura pas de sacrifices que nous ne soyons prêts à faire avec bonheur."

Les Franciscains à Québec

Après la conquête anglaise, qui supprima les religieux, l'Ordre franciscain eut encore un semblant d'existence au Canada, jusqu'à l'incendie du couvent des Récollets à Québec, couvent qui occupait l'emplacement de la Place d'Armes actuelle. Cet incendie fut le signal de la dispersion, et les derniers survivants des anciens missionnaires du pays, les Frères Louis, Marc et Paul, moururent durant la première moitié du siècle dernier.

Toutefois, le XIXe siècle ne devait pas s'achever sans voir les enfants du Séraphique Père revenir dans la vieille métropole, dont avec Champlain ils sont les fondateurs.

Dès leur retour dans le pays, en 1890, ils avaient tourné leurs yeux vers Québec, mais il fallait attendre l'heure de la Providence.

Neuf ans n'étaient pas trop pour achever la fondation de Montréal, mais c'était assez, selon l'expression du vieil Horace; rien d'étonnant que, dès leur dixième année de retour au Canada, les Frères Mineurs aient senti le besoin de s'étendre. Leur deuxième station

ne devait être un mystère pour personne. C'est Québec qui les fascinait : l'ancien Québec, français de naissance par la loi, franciscain de naissance par la foi.

Le temps était venu de renouer la chaîne deux fois brisée qui attachait les Frères Mineurs à la cité de Champlain. Avec l'autorisation de Mgr Bégin, au-

Ancien couvent des Récollets, à Québec, (Place d'Armes actuelle) incendié en 1796.

jourd'hui Cardinal, quelques Frères Mineurs quittèrent leur Couvent de Montréal pour se rendre à Québec. Le Supérieur de la petite colonie franciscaine était le R. P. Ange-Marie Hiral. C'est lui qui devait être l'ouvrier choisi de Dieu pour cette restauration. Il arriva dans la vieille capitale le 29 septembre 1900, en la fête de saint Michel Archange.

Les lecteurs nous sauront gré de leur faire part des impressions ressenties par le vénéré Père en mettant

Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.

le pied sur cette terre qui, pour les descendants des Récollets, est une terre sacrée :

"*Deo gratias!* Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous communiquer, et nous devons bénir la Providence qui a tout disposé pour sa gloire et notre consolation. Au nom de la sainte obéissance, et par ordre du T. R. Père Provincial, vous m'avez envoyé dans la vieille cité de Champlain, pour y ressusciter l'Ordre de saint François. J'étais heureux de reprendre les travaux du passé, et de mettre le pied sur cet antique champ d'action de nos Pères, en ce jour du 29 septembre, consacré au glorieux Archange saint Michel, que notre Séraphique Père aimait et vénérait si dévotement.

"Monsieur l'abbé Pâquet, Aumônier de nos Soeurs Franciscaines Missionnaires, est venu au-devant de nous, et nous a conduits, le Père Berchmans et moi, à son presbytère si hospitalier. Véritable ami de l'Ordre, il se réjouit tout le premier, de ce que les Frères Mineurs aient de nouveau leur place dans la cité de Québec. Il a daigné accepter pour nous la charge de Syndic apostolique.

"Le lendemain, dimanche 30 septembre, j'ai célébré ma première messe à Québec et je vous avoue qu'une vive émotion s'est emparée de mon âme à la pensée que je renouais en ce jour l'antique chaîne de l'histoire deux fois brisée par le malheur des temps..." (Lettre au T. R. P. Colomban).

La visite annuelle prêchée successivement dans les trois Fraternités de Saint-Roch, de Saint-Sauveur et du Saint-Sacrement, facilitait l'annonce de la bonne nouvelle que les Pères du Premier Ordre étaient ar-

rivés pour ne plus les quitter, comme dira plus tard Mgr Marois.

La même occasion mettait le Père en communication rapide avec ce que Québec renfermait de plus sympathique à la fondation franciscaine.

Mail il fallait un gîte à la petite famille. On fit le choix d'une bien modeste résidence sise au village de Notre-Dame de Québec ou Montplaisant, sur la rue Crémazie actuelle. Cet édifice était une maison d'école, mais que ses dimensions restreintes rendaient maintenant impropre à sa première destination. Elle mesurait 35 pieds de long sur 25 de large. Elle était en bois lambrissé de briques, reposant sur des fondations de pierre. A droite un petit lopin de terre propre au jardinage. Le nouveau couvent provisoire ne comptait, à part du rez-de-chaussée, qu'un étage dont les fenêtres étaient pratiquées dans les combles. On fit des séparations en planches et la nouvelle résidence eut bientôt sa chapelle, ses parloirs, sa lingerie, son réfectoire, sa cuisine et quelques cellules, mais le tout en miniature; ajoutons qu'une même salle servait à plusieurs usages. Puis une clôture en bois entoura le jardin et le petit couvent, lui procurant une solitude plus grande et plus complète. Deux ans durant, les enfants de saint François y sont restés, passant des jours heureux dans leur pauvreté, et partageant leur temps entre la prière, le travail et le saint ministère.

Après le 30 septembre, jour où le nouveau supérieur célébra sa première messe à Québec, dans l'église des Soeurs Franciscaines, deux autres dates seront à

Notre résidence provisoire de Québec, en 1900.

jamais mémorables pour la nouvelle fondation. Ce sont le 19 et le 29 octobre.

Le 19, en la fête de saint Pierre d'Alcantara, illustre Franciscain, la sainte messe était célébrée, pour la première fois, dans le modeste oratoire, à peine achevé, de la résidence provisoire. Le saint sacrifice fut offert par le R. Père Colomban-Marie, venu de Montréal pour présider cette fête, devant les deux Pères et les deux Frères convers qui composaient la Communauté. C'était l'inauguration de la nouvelle résidence. Il fut bien doux pour le Rév. Père de [illegible]ir, dans cette fondation, ses désirs réalisés et se [illegible]lé-marches couronnées de succès.

Le 29 octobre, en la fête transférée des saintes Reliques, le Dieu de l'Eucharistie érigeait sa demeure permanente dans la maison franciscaine de Québec. Monseigneur Marois, Vicaire Général du Diocèse, voulut donner à l'Ordre un nouveau et précieux témoignage de son estime et de son affection, en venant présider cette fête tout intime, et célébrer la sainte messe en cette circonstance mémorable. L'autorité épiscopale, à l'ombre de laquelle François d'Assise a toujours planté ses tentes, déposait ainsi elle-même le Dieu de la vie au centre de l'oeuvre naissante.

Désormais, ils n'étaient plus de simples hôtes et des étrangers, mais ils pouvaient se considérer comme citoyens et familiers de la ville de Québec.

Toutefois, ce n'était là qu'une première prise de possession, une demeure passagère, permettant d'y vivre religieusement en attendant la demeure permanente.

En effet, le moment n'était pas éloigné où la jeune Communauté, augmentant en nombre, allait être obligée de chercher un abri sous une tente plus grande. Aussi, dès le printemps de 1901, on se mit à l'oeuvre. Le couvent de Québec était destiné à servir d'asile aux jeunes Religieux profès, attendant dans l'étude et l'éloignement complet du monde, l'heure où ils recevront l'honneur redoutable du sacerdoce; il fallait donc choisir un site calme et solitaire.

On s'arrêta à un terrain situé sur le cap dominant la paroisse de Saint-Sauveur. Le choix fut vraiment providentiel; rien de mieux pour un couvent d'études: l'air y est pur et le calme profond. De cet endroit la vue embrasse un mangnifique horizon. A droite, l'Ecole Normale, l'église Saint-Jean-Baptiste, l'île d'Orléans, le grand fleuve et toutes les paroisses semées sur sa rive gauche depuis Limoilou jusqu'à Sainte-Anne de Beaupré, que l'on devine dans le lointain; devant soi, Québec depuis Saint-Malo jusqu'à Saint-Roch, la rivière Saint-Charles avec ses replis tortueux; à la campagne, Charlesbourg, la Jeune et l'Ancienne Lorette; à gauche quelques maisons de Saint-Augustin, plus près Sainte-Foy dont on aperçoit le clocher à travers les branches et le feuillage; plus près encore, la villa Manrèze des RR. PP. Jésuites; au fond les Laurentides, apparaissant comme les ombres nécessaires de ce tableau réellement magnifique. Enfin, pour un couvent qu'on voulait dédier aux Saints Stigmates de saint François d'Assise, le site était bien idéal. Le cap, fort élevé et très escarpé à cet endroit,

fait penser au Mont Alverne, témoin muet de la stigmatisation. Cette terre (franciscaine à tant de titres), les Tertiaires et d'autres bienfaiteurs l'acquirent pied par

Madame O. Mignier.

pied, grâce à une organisation dont les Tertiaires de Saint-Roch avaient eu l'heureuse initiative. La Providence nous envoya également une généreuse bienfai-

trice. Il nous est bien doux de nommer Madame O. Mignier, qui nous fut à Québec ce que Mesdames Tiffin et McConkey nous avaient été à Montréal. Grâce à un don considérable de Mde Mignier, nous pûmes commencer la construction du couvent dont on ne devait ériger d'abord qu'une moitié. Le style et l'apparence sévère rappelaient les monastères du Moyen-Age. A voir cette construction basse, en pierre brute, portant un cachet d'antiquité, on pouvait se demander si jamais les Récollets avaient quitté le Canada !

La piété de quelques personnes leur inspira de se charger d'une cellule de religieux et d'en faire les frais, ayant ainsi la consolation de donner un asile de prière et de travail à un enfant de saint François. Le religieux qui l'habite ne manquera pas de prier pour le bienfaiteur qui lui aura donné sa petite solitude et lui aura permis ainsi de travailler au salut des âmes et à la sanctification de la sienne.

Les travaux de construction commencèrent le lundi 9 septembre 1901. "Le 8, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, dans un pèlerinage à Notre-Dame du Cap, a écrit un témoin, nous avions demandé à Marie, notre bonne Mère, de bénir les travaux et les ouvriers, de les préserver de tout accident fâcheux, de prendre l'oeuvre sous sa maternelle protection.

"Le 12 novembre, fête de notre glorieux saint Didace, Monseigneur l'Archevêque de Québec daignait bénir personnellement la pierre angulaire du nouveau couvent. Bien simple et bien modeste a été cette cérémonie, qui pourtant marquait pour notre histoire au

Notre couvent de Québec. Vue prise de St-Malo.

Canada une nouvelle date mémorable; mais on dit que les grandes choses commencent toujours simplement. Les invités étaient peu nombreux mais choisis. Près de Monseigneur était le Syndic apostolique, Monsieur Demers, curé de Saint-Jean, ainsi qu'un de ses vicaires, nos sympathiques voisins le R. P. Désy, S. J., et Monseigneur Rouleau, principal de l'école Normale, Monsieur Laflamme, secrétaire de Monseigneur l'Archevêque, et les entrepreneurs. L'acte qui devait être enfermé dans le creux de la pierre angulaire était écrit sur parchemin, et son texte en latin imitait l'ancienne inscription gravée sur plomb que l'on a trouvée dans les ruines de l'église des Récollets de Québec. Elle doit lui faire suite et pendant dans l'histoire franciscaine du Canada.

"Il faisait ce jour-là un froid glacial, âpre était le vent, et nous ne sommes pas précisément à l'abri. Le soir même de ce jour et le lendemain tombait une neige épaisse. Il avait été grand temps de poser la pierre angulaire, car les travaux ne purent se continuer de l'hiver. De jour en jour, la neige vint tout ensevelir sous son blanc manteau. Heureusement le printemps suivant a été hâtif et de bonne heure on a pu reprendre l'œuvre interrompue. Dès le 7 avril, l'activité régnait sur le chantier; tout faisait prévoir la fin, bien avant le temps fixé, lorsque la malheureuse grève, cette triste invention des temps modernes, est venue faire planer de nouveau sur nos matériaux inertes la solitude et le morne silence. Les journaliers exigeaient une augmentation de salaire. Heureusement les difficultés ont

été vite aplanies, et après neuf mois de chômage le travail reprenait.

"Saint Joseph a présidé à tout. Dès le premier jour on a apporté sa statue sur le théâtre des opérations et c'est lui, qui à son gré et un peu au nôtre, a fait la pluie et le beau temps, — plutôt de la pluie que du beau temps — ménageant toutes les susceptibilités et toutes les nécessités. Il est resté là comme gardien vigilant et fidèle, il mérite toute l'expression de notre vive reconnaissance.

"Les cours de nos chers Frères étudiants devaient commencer, selon les Constitutions, le 9 septembre. Hélas! malgré toute la diligence possible, le monastère était loin d'être complètement terminé. Mais, qu'importe! le devoir est impérieux, et tout en prévoyant les nombreux inconvénients de la situation, les jeunes, décidés à tout, allaient venir à Québec.

"L'occasion ne pouvait être plus favorable. Le dimanche 7 septembre, le Tiers-Ordre de Montréal faisait son pèlerinage annuel à Notre-Dame du Cap de la Madeleine; c'était le jour fixé pour l'exode du Scholasticat. Les frères étudiants arrivent à Québec vers les dix heures du soir. Dans les ombres de la nuit tout paraît fantastique. Que penser, en entrant dans une maison neuve encombrée d'établis, de planches, de fer, le tout vu aux lueurs de l'antique chandelle! Il y eut des imprévus! Plusieurs n'oublieront pas de leur vie, les 10 heures du soir du 7 septembre 1902. Quelques jours encore et les cours commencent en des classes

Notre couvent de Québec, sans l'église

meublées fort provisoirement; les chaises et les tables manquent, on s'ingénue à en créer des simulacres."

La bénédiction du nouveau monastère était fixée au 17 se tembre, solennité des Saints Stigmates, fête patronale du nouveau couvent. Il fallait à tout prix ne pas laisser passer cette belle occasion, et pourtant les travaux n'avançaient qu'avec une lenteur désespérante. Mais c'était réglé! La veille, les ouvriers charitables travaillent après l'heure, pour finir d'ébaucher l'essentiel, et quand ils sont partis tous les religieux se mettent à l'ouvrage pour déblayer et orner. Le lendemain, une véritable transformation s'était opérée, on avait une légère illusion que le monastère était achevé. Mgr l'Archevêque avait gracieusement accepté de bénir lui-même la nouvelle demeure.

Peu à peu, le calme et la solitude succédèrent au tumulte des voix et des outils, et la Communapté put enfin goûter les douceurs du silence et du recueillement. Ce ne fut pas pour longtemps. L'édifice terminé n'était qu'une partie du tout. Il manquait des salles communes, des cellules et l'église conventuelle. En attendant, une partie du rez-de-chaussée avait été disposée en chapelle, pour la récitation de l'office divin et la célébration des saints mystères.

Un évènement bien triste vint hâter la nécessité de nouvelles constructions. Du beau pays de France, un gouvernement satanique chassait les religieux. Les Frères Mineurs de la Province de France, jetés comme les autres hors de leurs couvents, cherchèrent ailleurs un abri plus tranquille. Le plus grand nombre vint

demander au Canada la paix avec l'hospitalité, sachant qu'ils y retrouveraient une autre France. En conséquence, on se remit à l'oeuvre, et en 1905, le monastère formait un couvent régulier, avec toutes les dispositions nécessaires à une Communauté franciscaine.

Ce monastère des Saints Stigmates est le quatrième couvent bâti par les Frères Mineurs dans la

Notre couvent de Québec, avec l'église.

cité de Champlain. Il a été érigé en gardiennat, par le chapitre provincial tenu à Paris, le 22 septembre 1902, et son premier supérieur a été le T. R. P. Ange-Marie Hiral, l'ouvrier de la première heure dans la fondation de Québec. Les autres Gardiens furent, dans la suite, le R. P. Maximin Lefebvre (1907-1910), le R. P. Alexandre-Marie Couget (1910-1911), le R. P. Berch-

mans Mangin (1911-1915), et le R. P. Eugène Pelletier, gardien actuel.

Malgré l'achèvement du couvent, la joie n'était cependant pas complète. La mort avait enlevé, le 14 décembre 1904, le Fr. Sylvestre Aucoin, étudiant à peine sorti du noviciat. De plus, il manquait toujours au couvent l'église publique. On avait espéré inau-

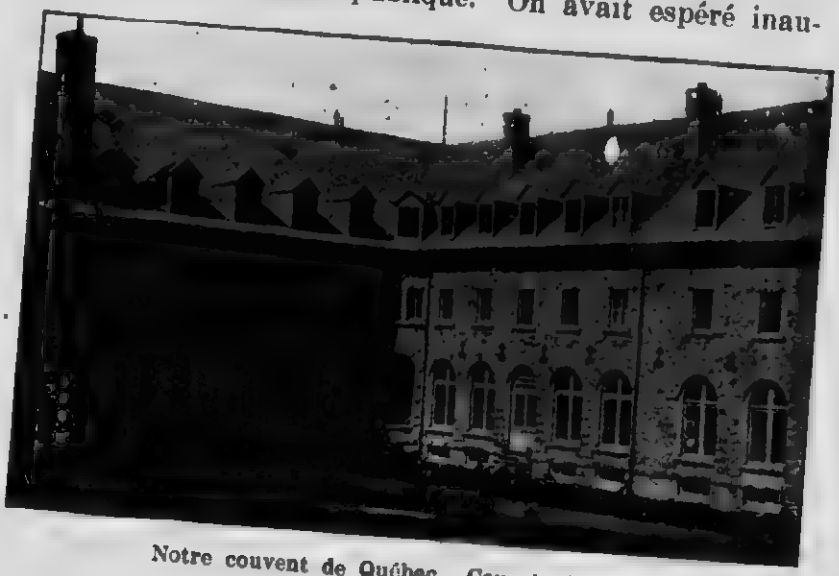

Notre couvent de Québec. Cour intérieure.

gurer la chapelle, le jour de Noël 1904; mais ce fut une déception: les travaux furent arrêtés tout l'hiver. Ils ne reprirent qu'au printemps. Le 20 mai 1905, Mgr l'Archevêque de Québec vint lui-même poser la pierre angulaire de la chapelle. La température pluvieuse n'arrêta point la cérémonie. Mgr Rouleau, principal de l'Ecole Normale, adressa d'abord une

exhortation vibrante que lui dictait son amour pour saint François. Puis Mgr Bégin bénit la première pierre, et l'acte terminé, il vint donner la bénédiction du Saint Sacrement dans la chapelle provisoire.

Sur cette première pierre, les autres vinrent s'ajouter rapidement; bientôt, on put constater la

Notre couvent de Québec. Vue d'arrière.

réalisation des plans dressés par M. l'architecte Talbot, et le 11 avril 1906, Mgr Bégin, pour donner un nouveau témoignage de son affection aux Franciscains, vint bénir l'église conventuelle complètement achevée et y célébra la première messe.

Une église franciscaine toutefois est incomplète sans un Calvaire devant sa façade: c'est, a-t-on dit, le motif ordinaire de sa décoration finale. Après un triduum solennel, du 14 au 16 septembre 1906, il fut érigé par Mgr l'Archevêque de Québec. La cérémonie fut splendide: les Tertiaires en grand habit et plus de

2,000 personnes suivirent la procession du grand Christ. L'installati... faite, le R. P. Ange-Marie Hiral prononça une brève mais vibrante allocution, puis Mgr Bégin récita les formules de la bénédiction. Ainsi se terminait l'oeuvre des fondateurs. Les Frères Mineurs avaient définitivement repris, dans la ville de Québec, la place que les Récollets avaient laissée vacante depuis plus d'un siècle.

Le Tiers-Ordre à Québec

Au témoignage de Chrétien Leclerc, l'établissement du Tiers-Ordre à Québec remonte aux premiers temps de la colonie. Cet historien rapporte en effet que les Pères Récollets commencèrent en 1670 "le rétablissement du Tiers-Ordre de saint François, pour l'édification de l'un et de l'autre sexe, qui produira, dans la suite, beaucoup de sujets pleins de vertus et de piété." (*Etablissement de la Foi dans la Nouv. France*, Tome I, p. 95). Le Tiers-Ordre avait donc été l'un des moyens d'apostolat des fils de saint François durant leur premier séjour au Canada.

Mais ce fut surtout à partir de 1670, date de leur retour au Canada, que les Récollets purent donner quelque expansion à cette forme plus parfaite de la vie chrétienne. Grâce au dévouement des Récollets, Québec compta, en peu d'années, de nombreux tertiaires comparativement à sa population. En 1678, une cha-

pelle fut construite au couvent de Notre-Dame des Anges, dans le but spécial de servir aux réunions des frères et soeurs du Troisième Ordre. L'érection de cette chapelle était due à la générosité de deux tertiaires, Jean Gibaut et son épouse Suzanne Binet. Par un acte passé devant le comte de Frontenac, syndic apostolique, " au nom et comme protecteur et père spirituel des Révérends Pères Récollets de l'Ordre de saint François", les époux firent en faveur des religieux donation complète de leurs biens, les firent vendre "pour des deniers en provenant être pris la somme de quinze cents livres, pour être employée à la bâtisse d'une chapelle qui sera faite et construite joignante et attenante l'Eglise des dits Rév. Pères Récollets, qui sera destinée pour les assemblées et dévotions des frères et soeurs du Tiers-Ordre et dédiée à S. François, S. Elzéar et Ste-Delpine, dans laquelle les dits donateurs auront droit de sépulture pour leurs personnes seulement, comme aussi pour tous les frères et soeurs du dit Tiers-Ordre qui le requerront..."

Le greffier royal Romain Becquet, qui avait dressé l'acte, souscrivit aussi aux dépenses de la construction. D'après le mémoire des Récollets, (Margry, I, p. 25), "il était du Tiers-Ordre des Récollets et avait contribué à la bâtisse de la chapelle de cette confrérie, à condition qu'il y serait enterré, et l'avait demandé par son testament et l'Evêque le lui avait promis."

La chapelle du Tiers-Ordre fut bâtie en 1678. Elle subsiste encore aujourd'hui: elle comprend à peu près

le choeur actuel de la communauté de l'Hôpital Général, mais, malgré son antiquité, il est exact de dire avec M. Chambers qu'elle n'est pas la plus ancienne église de la Nouvelle-France, encore existante.

Les Récollets s'étaient aperçus bientôt que leur monastère de Notre-Dame des Anges était trop éloigné de la ville et que le peuple ne pouvait s'y rendre qu'avec peine. Ils demandèrent donc de s'établir dans la Haute-Ville, dans un endroit plus central. Ils appuyèrent leur projet de translation par plusieurs motifs. "Il y a, dit un mémoire de 1681, cent raisons que l'on pourrait aujouter ici et qui tendent à notre bienséance sans aucun inconvénient, comme par exemple, des assemblées du Tiers-Ordre auquel beaucoup de personnes dévotes de la ville sont agrégées et qui ne sauraient se trouver que rarement aux jours ordinaires à Notre-Dame des Anges." La permission désirée fut accordée par Mgr l'Evêque de Québec et par le roi de France. Des tertiaires dévoués et généreux fondèrent encore une chapelle du Tiers-Ordre, à la haute-Ville (*Revue du T.-Ordre*, 1915, p. 287), et désormais, jusqu'en 1796, ce fut au couvent du château que se tinrent leurs réunions.

L'évêque de Québec, Mgr de St-Valier, tenait à répandre le Tiers-Ordre. Dans une lettre du 4 septembre 1692, écrite après l'échange de Notre-Dame des Anges, il écrivait: "Nous voulons et désirons qu'ils maintiennent la dévotion du cordon du Tiers-Ordre et qu'ils fassent pour cela tout ce qui est marqué dans la bulle et singulièrement leur procession du très Saint

Sacrement, tous les seconds dimanches du mois et qu'ils publient les indulgences qui y sont attachées." Il semble, d'après quelques documents échappés à la dispersion, que la voix de l'Evêque de Québec fut écoutée. Beaucoup de personnes embrassèrent la règle du Tiers-Ordre, même des plus hauts personnages comme M. le comte de Frontenac. Plusieurs reçurent la sépulture dans la chapelle du Tiers-Ordre, tels "Dame Leneuf, mère du R. P. Joseph Denys supérieur actuel de toute la mission et gardien du couvent", le 24 octobre 1697, et Alexis Sauvageau, charpentier, le 17 décembre 1749. On connaît aussi les noms de quelques Directeurs des fraternités: les RR. PP. Valentin Leroux, Luc Filiastre et Maurice Imbault. Il est probable qu'alors comme aujourd'hui les gardiens des couvents étaient en droit et en fait les directeurs des Tertiaires.

Après la cession du Canada à l'Angleterre les Récollets disparurent du pays, et les Fraternité de Québec comme celles d'ailleurs subirent un sort analogue, privées de leurs directeurs. Leur restauration, dans la cité québecquoise, au cours de notre siècle, a été l'oeuvre de diverses initiatives.

I) *Fraternité de S. Sauveur.* Les Pères Oblats se sont fait les premiers propagateurs du Troisième Ordre à Québec. Le R. P. Flavien Durocher, O. M. I., aimait ardemment S. François. Il voulut répandre son esprit en rétablissant le Tiers-Ordre. Les commencements furent humbles; le 19 novembre 1859 il reçevait quelques personnes à la profession de la règle. Le groupe augmenta bientôt, et en 1876, grâce à son dé-

vouement et à la collaboration de plusieurs prêtres, l'abbé Bégin, aujourd'hui Archevêque et Cardinal, M. l'abbé James Sexton et M. Léon Provencher, plus de 200 fidèles avaient revêtu les livrées séraphiques.

Ces premiers Tertiaires tenaient leurs réunions dans la sacristie de l'église. Le local était peu favorable. Aussi le zélé directeur conçut-il le projet de bâtir une chapelle du Tiers-Ordre. Il fit, dans ce but, l'acquisition des terrains nécessaires, mais la mort l'empêcha de réaliser son oeuvre. Le R. P. Grenier, O.M.I., s'intéressa, à son tour, au projet; il s'y dépensa avec tant de zèle que le 8 décembre 1880, la chapelle de Notre-Dame de Lourdes était ouverte au culte.

La venue du P. Frédéric de Ghyvelde au Canada en 1881 donna une nouvelle impulsion au Tiers-Ordre. Si la ville de Québec témoigna qu'elle se souvenait des fils de S. François, les Tertiaires surtout firent le plus cordial accueil au missionnaire franciscain. Le R. P. Frédéric, après avoir obtenu l'autorisation de Mgr Taschereau, leur prêcha une courte retraite. Ses paroles produisirent un heureux effet, et à la clôture de la visite plus de 100 nouveaux membres vinrent se joindre aux anciens tertiaires. Pour consolider l'oeuvre, l'érection canonique de la fraternité fut décidée. Avec l'autorisation de l'Ordinaire, le R. P. Frédéric délégua au supérieur des Oblats les pouvoirs nécesaires à cet effet, et le 19 novembre 1882, le R. P. Tortel, O.M.I., érigeait la fraternité des Soeurs, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. La fra-

ternité des frères ne devaient être érigée que le 10 janvier 1886 par le R. P. Jodoin, O.M.I.

Cette année 1886 inaugure un développement très sensible. Léon XIII, le 17 septembre 1882, avait exhorté les fidèles du monde entier à entrer dans le Tiers-Ordre; Mgr Taschereau, comme il l'avait déjà fait dans une circulaire en date du 19 novembre 1883, prit occasion, en publiant l'Encyclique le 19 mars 1885, de redire les mêmes enseignements et de faciliter l'entrée dans le Tiers-Ordre. Durant le retraite ecclésiastique de 1889, il invita le P. Frédéric de Ghyvelde à donner une conférence sur l'excellence du Tiers-Ordre; le succès fut complet et 92 prêtres revêtirent, séance tenante, les livrées séraphiques. Ce bel exemple entraîna les fidèles, et en 1892 les deux fraternités réunies comptaient plus de mille adhérents. Leur nombre alla tellement en augmentant qu'en 1895 plus de 1500 Tertiaires étaient groupés à S. Sauveur. Une telle affluence imposa alors la division: Mgr Bégin dans sa visite aux fraternités, le 14 avril 1895, put le constater. Deux nouveaux centres furent donc érigés: les pertes naturellement subies par l'ancienne fraternité de S. Sauveur ne tardèrent pas cependant à être réparées et, sous la direction des Révérends Pères Oblats, qui imitèrent le zèle du R. P. Perron, O.M.I., les RR. PP. Dozois, Chevrier, Lauzon, la fraternité des frères et celle des soeurs ont prospéré et se sont fortifiées dans l'esprit de S. François; en 1907, elles atteignaient le nombre de 1100 membres. Actuellement, d'après les renseignements que le R. P. Valiquette, O.M.I., douziè-

me directeur du Tiers-Ordre, à Québec, nous a fournis avec bonté, la fraternité des frères compte 210 membres, et celle des Soeurs, plus de 800.

Premières par le nombre, par l'ancienneté, les fraternités de S. Sauveur se distiguent encore par leur ferveur. La Sainte Visite a été faite sans interruption depuis 1891, par les Pères Franciscains.

La fraternité du Très S. Sacrement est une branche détachée de celle de S. Sauveur. En 1895, plusieurs tertiaires avaient adressé à Mgr Bégin une requête dans le but d'obtenir l'érection d'une fraternité dans la Haute-Ville. Mgr l'administrateur du diocèse, tertiaire comme le Cardinal Taschereau, portait au Troisième Ordre un grand intérêt. Evêque de Chicoutimi, il s'était fait le directeur de la fraternité naissante de cette ville, et plus tard à Québec, il s'était dévoué à l'oeuvre franciscaine avec un zèle inlassable.

Aussi accorda-t-il avec empressement la faveur demandé, et le 22 décembre, le R. P. Colomban-Marie Dreyer, O.F.M., érigeait solennellement la fraternité du Très Saint Sacrement dans la chapelle des Soeurs Franciscaines Missionnaires. M. l'abbé H. Paquet, l'aumônier de la communauté, était nommé directeur.

Mgr Bégin portait un grand attachement à la fondation récente. Dans une lettre du 1er février 1896, il écrivait: "Nous avons confiance d'apprendre bientôt que la fraternité du Tiers-Ordre de S. François d'Assise érigée en la chapelle du Très S. Sacrement, est une des plus florissantes et des plus nombreuses de notre ville."' Ce désir épiscopal allait être exaucé. M.

l'abbé Paquet s'employa activement à son œuvre, et en 1902, il avait réussi à grouper plus de 400 Tertiaires, au total. Son zèle était satisfait, mais non son désintéressement. Il forma alors l'espoir de voir ces Tertiaires passer sous la direction immédiate des Frères Mineurs établis à Québec. Ce changement s'effectua à la visite canonique de 1902. Depuis lors, les réunions se tiennent dans l'église des Sacrés Stigmates, rue de l'Alverne. Les directeurs ont été successivement, le R. P. Ange Marie Hiral, le R. P. Maximin Lefebvre, le R. P. Alexandre Couget et le R. P. Berchmans Mangin. En 1915, les tertiaires de cette fraternité sont au nombre d'environ 900.

La fraternité de la paroisse S. Roch de Québec a suivi un développement analogue. La cause qui provoqua la fondation de la fraternité du S. Sacrement amena également son érection. Les deux nouvelles fraternités furent érigées solennellement le 26 janvier 1896 dans la chapelle des catéchismes de S. Roch, par le R. P. Colomban Marie Dreyer, O.F.M. Mgr Antoine Gauvreau en fut le premier directeur; en 1910, le curé actuel de la paroise, M. l'abbé Lagueux, l'a remplacé dans cette fonction.

Des tertiaires venus de S. Sauveur, 80 Frères et 182 Soeurs, formèrent d'abord les nouveaux centres du Tiers-Ordre à St-Roch. Le progrès des fraternités a été rapide, vu la facilité du recrutement. En 1907, la statistique donnait un total de 250 frèers et de 949 soeurs. Actuellement les deux fraternités comptent environ 1300 membres.

Les Tertiaires de S. Roch ont témoigné leur attachement au Premier Ordre dans une circonstance qui ne peut être oubliée. A l'arrivée des Frères Mineurs à Québec, grâce à une organisation dont M. Lamothe était le président, ils ont donné une cloche au couvent en construction. Et comme il était juste que la fraternité fût à l'honneur après avoir été à la peine, ce fut dans l'église S. Roch que Mgr Bégin vint bénir, le 1 février 1903, "la voix du clocher franciscain."

Conclusion. Le Tiers-Ordre compte donc, relevant de l'obédience des seuls Frères Mineurs, 6 fraternités et environ 3,500 membres, dans la ville de Québec. Relativement au chiffre total de la population, la proportion est élevée : c'est dire que Québec est une ville franciscaine actuellement comme par le passé.

La Maison Sainte-Marguerite

C'est en mai 1904 que s'ouvrit timidement cette maison sur la rue Dolbeau, maintenant quartier Belvédère, dans la cité de Québec. Le personnel ne devait se composer que de Tertiaires de saint François, et sans avoir de relation directe avec aucune fraternité de la ville, leur résidence pouvait, au seul titre de son élément constitutif, prendre le nom de Maison de Tertiaires, voire même du Tiers-Ordre avec l'approbation des Supérieurs.

L'intention première étant de se livrer au soin des malades, afin d'éviter la confusion des noms entre les

maisons de ce genre, on lui chercha dans le Tiers-Ordre une patronne qui s'était fait remarquer par son dévouement pour les membres souffrants. Le choix tomba sur l'illustre pénitente de Cortone: saint Marguerite. Au but indécis qui présida au choix du nom et qui ne fut jamais réalisé s'ajoutait le désir précis d'aider les Pères Franciscains et de faciliter leurs oeuvres.

En attendant une organisation plus définitive, on exploita différentes industries et l'on prit des pensionnaires comme moyen de subsistance. Dès l'année suivante, on achetait, sur la rue de l'Alverne, une maison qui était primitivement destinée au culte protestant. La prière et la confiance en Dieu finirent par avoir raison de la résistance du propriétaire, qui la vendit à la nouvelle société. Celle-ci y continua ce qu'elle avait commencé à la rue Dolbeau: pension, magasin d'objets de piété, ouvroir de N.-D. de la Compassion inauguré par la zélée Melle Dugal, et transporté là pour y être vivifié par l'âme franciscaine. Il y eut aussi dès lors un commencemnet de bibliothèque ouverte au public.

Mais le local était restreint, le besoin de construire ne se fit pas attendre longtemps. Avec l'influence des Pères Franciscains la jeune Société, composée en partie de personnes sans avoir et sans crédit, put élever la gracieuse et haute construction qu'elle habite depuis 1907. Se faire accréditer devant le public pour obtenir des dons ou des emprunts, realiser un certain montant pour pouvoir se faire incorporer, pour pos-

séder à titre de société, le tout vint péniblement, il est vrai, mais il vint grâce au dévouement à l'oeuvre des RR. PP. Ange et Maximin, alors gardiens du couvent de Québec.

Maison Sainte-Marguerite.

Enfin, la maison était debout avec ses appartements. Les recettes d'un euchre organisé par les Tertiaires dévoués couvrirent les frais d'une installation confortable; la Fraternité du Saint Sacrement accepta le patronage des oeuvres et se chargea d'en payer an-

nuellement le loyer, relevant d'autant le budget de la Société; d'autres initiatives ingénieuses, telles que euchre, séances, ventes de charité organisées par les Tertiaires et patronnées par la Fraternité, finirent par assurer aux oeuvres l'expansion et l'élan dont elles jouissent à présent.

Pendant ce temps la Société Sainte-Marguerite a poursuivi les améliorations de son immeuble, la formation religieuse et l'augmentation de ses membres, tout en exploitant les moyens qu'elle s'était créés ou que la Fraternité lui avait dévolus. Ainsi, Maison du Tiers-Ordre dès le début par son personnel et son nom, la Maison Sainte-Marguerite est devenue Maison du Tiers-Ordre par le choix que la Fraternité du Saint Sacrement en a fait et comme local de ses oeuvres et comme monopole de ses fournitures.

La Maison Ste-Marguerite, encouragée à ses débuts par nos Pères, mais principalement par le T. R. P. Ange-Marie, que l'on peut regarder comme son fondateur, soutenue, organisée, affermie par eux, est une institution similaire à la Maison Sainte-Marguerite, à Montréal. Ce que nous avons dit de celle-ci, de son esprit, du recrutement des sociétaires, de sa régie interne, de l'opportunité qu'elle offre de satisfaire leurs désirs aux personnes qui aspirent à une vie régulière, semi-religieuse, s'applique également à la Maison Ste Marguerite.

Les Franciscains dans l'Ouest

En 1907, sur la demande du T. R. P. Colomban, Monseigneur Legal, alors évêque de St-Albert, actuellement archevêque d'Edmonton, avait accordé la permission de faire une fondation dans son diocèse. Fort Saskatchewan, détaché de Lamoureux, (1) devait servir de pied à terre en attendant que le développemnet de la capitale exigeât un nouveau centre catholique, lequel nous serait alors dévolu.

Dès cette date les religieux destinés à prendre part à cette fondation étaient désignés. Toutefois, des négociations entamées avec le Gouvernement dans le but d'obtenir une concession de terrain pour la future mission traînant en longueur, Sa Grandeur conseilla d'en attendre l'issue.

Une année se passa en attente vaine mais en préparatifs, et de l'assentiment de l'évêque le départ des Fondateurs fut fixé au mois d'août 1908. Sur les entrefaites le curé de Lamoureux mourut, et Monseigneur en profita pour nous demander de hâter notre arrivée et de faire le service de cette paroisse, se proposant de nous y laisser jusqu'a ce que nos Pères pussent s'installer commodément chez eux.

Le 11 avril 1908, arrivèrent donc à Lamoureux le R. P. Berchmans et les deux Frères Raphaël et André,

(1) Lamoureux et le Fort Saskatchewan sont séparés par la rivière Saskatchewan; Lamoureux est situé sur la rive nord, et le Fort sur la rive sud.

auxquels se joignit l'oncle du curé défunt, M. Pierre Dorais, à titre de familier et de sous-syndic. La rive-sud étant confiée à notre ministère d'une manière défi-

Monseigneur Legal, archevêque d'Edmonton.

nitive, on se mit immédiatement à l'oeuvre pour y commencer un service religieux séparé. Les catholiques, avertis de la chose, louèrent un ancien hôtel dont les

salles pouvaient facilement se transformer en chapelle et en sacristie. Avec les objets apportés pour la fondation, l'autel reçut une parure convenable. A titre de première mission franciscaine dans l'Alberta ce

L'église de Lamoureux.

centre prit le titulaire de N.-D. des Anges, et une petite mais gracieuse statue de la Vierge, qui avait accompagné les religieux dans leur voyage, s'y trouva comme chez elle. L. R. P. Arthur, qui n'attendait que

le signal convenu, arriva pour y dire la première messe le 13 mai 1908.

L'automne allait nous amener un missionnaire de plus dans la personne du R. P. Simon, ce qui allait permettre de faire quelques tournées dans les groupements voisins pour se rendre compte de l'élément catholique. C'est alors qu'on commença à s'occuper d'un noyau qui se formait au nord d'Edmonton, autour du Packing Plant construit par la Compagnie Swift de Chicago, à 13 milles à l'Ouest de Lamoureux. Monseigneur Legal y vit l'occasion de remplir sa promesse de nous appeler à la ville, et au printemps de 1909 Sa Grandeur nous donnait gracieusement un terrani suffisant pour nous y installer. Avant même que les négociations nous eussent permis de prendre un pied à terre provisoire, au Fort Saskatchewan, la Providence nous permettait de construire notre demeure permanente à proximité de la ville d'Edmonton.

La construction du couvent fut donc décidée pour l'année 1909, et elle battait son plein au mois de juin, sans architecte, sans entrepreneur, mais sous la direction d'un homme de confiance. Tant pour obliger les ouvriers à un travail sérieux que pour commencer le service régulier et habituer les gens de la place et de la ville à notre genre de vie, afin de préparer l'arrivée de toute la communauté, au nombre de 8 membres, pour le mois d'octobre, il fut élevé une construction légère, pouvant servir à la fois de résidence et de chapelle provisoire pendant la construction.

Le R. P. Arthur avait alors quitté la mission; il avait été remplacé par le R. P. Boniface: c'est lui qui fut désigné pour être le premier résident d'Edmonton avec le Frère André.

Les travaux marchèrent rapidement, et le 4 octobre

Notre première résidence à Edmonton.

la communauté entière y fêtait son saint Fondateur, Patron du Couvent: nous avions remis à son nouveau curé la paroisse de Lamoureux, qui pendant 18 mois nous avait offert une si cordiale hospitalité.

Cependant, les négociations au sujet du terrain du Fort Saskatchewan avaient pris une nouvelle tournure;

le choix de terrain était changé pour celui de caserne de la police à cheval: les titres de concession nous arrivaient à la fin de septembre. Il n'était plus question de résidence provisoire, mais uniquement de cha-

Notre église du Fort Saskatchewan.

pelle de mission, pour laquelle la concession était faite par le gouvernement. Les plans élaborés depuis plusieurs mois, les pierres sorties de la rivière par les religieux pendant la baisse des eaux, permirent de

lancer cette seconde construction à la suite de la première. Fondations en pierre, charpente en bois revêtue de belles briques rouges très bien alignées, toiture en tôle, clocher élevé, avec dimensions de 70 pieds sur 40: telle est la gracieuse chapelle que les voyageurs du C.N.R. peuvent voir au nord de la ligne, à quelque cent pas de la station. Le travail marcha si bien que de fin septembre à fin décembre l'extérieur était terminé et permettait d'inaugurer le service religieux pour Noël 1909.

Libérés de Lamoureux, occupant régulièrement North Edmonton et Fort Saskatchewan, renforcés par un quatrième missionnaire, le R. P. Martin, arrivé en novembre, les Franciscains allaient pouvoir étendre leur champ d'action et entourer d'une sollicitude plus grande les centres nouveaux renfermés dans le district confié à leurs soins. A Edmonton, la vaste salle de 55 sur 17 aménagée dans le Couvent pour servir de chapelle, paraissait selon toute prévision devoir être suffisante pour plusieurs années. Une année s'était à peine écoulée qu'elle était trop étroite. Au printemps de 1911 l'accroissement du nombre des catholiques imposa la construction d'une église à la fois conventuelle et paroissiale.

Pour diminuer les dépenses, les religieux se chargèrent de creuser les fondations et firent leur part de travail dans la construction de cette nouvelle église. Commencés avec l'été de cette même année 1911, les travaux furent poussés si activement qu'une première messe put être chantée à Noël dans la nouvelle église.

Le premier noyau catholique a vu son nombre grossir chaque année, et malgré le caractère flottant de cette population, il atteint aujourd'hui un millier et range notre congrégation parmi les paroisses de première classe de l'Archidiocèse d'Edmonton. Elle a été depuis octobre 1911 sous la sage direction du R. P. Xavier. Le R. P. Célestin-Joseph a succédé à celui-ci en novembre 1915.

Une autre affaire non moins importante pour la mission était l'établissement d'une école séparée pour les catholiques de la place. Le nombre des enfants et la taxe des propriétés catholiques permettaient de tenter l'entreprise; le vote favorable d'une forte majorité des citoyens décida de la chose assez tôt dans l'été de 1911 pour assurer l'ouverture des classes en l'automne de cette même année. Confiée d'abord à des laïcs, cette école est à présent sous la direction des Petites Franciscaines de Marie. Leur couvent, construit durant l'été de 1914, a été solennellement bénit par Mgr Legal, le 4 octobre, en présence de toute la paroisse et de nombreux étrangers venus pour la circonstance. Déjà deux Soeurs sont engagées à l'école séparée pour donner l'instruction aux enfants. Les heureux résultats qui ont accompagné leur enseignement ont été si appréciés qu'une requête a été présentée aux Commissaires dans le but de leur faire confier d'une manière définitive la direction de l'école.

Au point de vue des races, depuis 1912, le français a pris le dessus et semble devoir le conserver. Cependant, l'élément anglais reste toujours fortement re-

présenté par un nombre considérable de familles de race irlandaise, anglaise et américaine.

Dans les premières années, nous ne donnions qu'un sermon en français par mois. Dès l'automne de 1912, les Français constituant la majorité, les deux langues ont été employées à tour de rôle dans l'office divin.

Notre couvent et notre église d'Edmonton.

Les Allemands, en nombre assez considérable, ont régulièrement un office par mois.

Le jour n'est pas éloigné où, par suite de l'accroissement continuel de la population, Nord-Edmonton présentera le spectacle de deux églises catholiques, bâties côte à côte, l'une anglaise, l'autre française,

formant avec l'école séparée et le couvent des *Petites Soeurs Franciscaines*, un coup d'oeil dont les catholiques seront justement fiers.

Postes desservis ou visités.

Outre la paroisse de Nord-Edmonton, les PP. Franciscains ont, confié à leur dévouement, un vaste district compris dans un carré imaginaire, dont les 4 points seraient Edmonton, Clyde, Saddle Lake et Végreville.

Les principaux centres sont les suivants:

Fort Saskatchewan: (Titulaire: Notre-Dame-des-Anges).

A ce qui a été dit, ajoutons que le Fort Saskatchewan est séparé de Lamoureux par la rivière Saskatchewan, assez large entre les deux places. La crue des eaux et le dégel en rendent la traversée dangereuse et souvent impossible.

Appartiennent à cette mission environ 40 familles de diverses nationalités: 15 anglaises; 11 polonaises: 8 françaises; 3 italiennes; 2 allemandes. La population est restée à peu près stationnaire depuis 1908. Un ouvroir zélé s'occupe du linge de l'autel et de la splendeur du culte.

La mission a été desservie par les RR. PP. Arthur, Simon, Boniface et Hilarion.

Chez les Polonais:

Ce court aperçu sur l'Ouest serait trop incomplet, si nous passions sous silence le ministère, si consolant

et si utile aux âmes, exercé chez les Polonais. Les populations slaves, comprenant les Polonais du rite latin, mélangés aux Ruthènes et aux Russes, et désignées sous le nom général de Galiciens, ont été confiées pendant deux ans au R. P. Denis, lequel maniait avec grande aisance leur langue étrange, mais riche et sonore.

Le Père missionnaire avait à desservir sept paroisses prospères, et à faire du Beaver-Hill District, assez considérable de centres en formation, destinés à se transformer dans un avenir très prochain en paroisses prospères, et à faire du Beaver-Hill District l'une des plus fortes agglomérations catholiques de l'Archidiocèse. Les Polonais appréciaient si bien le zèle du R. P. Denis qu'ils avaient coutume de dire: "Jusqu'à lui nous avions un bon prêtre, maintenant nous avons un ange."

Durant le mois de juin 1914, le P. Denis se rendant en France pour quelques mois, confia ses chères missions aux RR. PP. Oblats pour les reprendre à son retour. Mais la guerre ayant éclaté tandis qu'il était encore dans sa famille, il fut retenu au service de sa patrie comme interprète, grâce à sa connaissance parfaite de l'anglais. Il est dans les tranchées depuis un an.

Ross Creek: (Sacré-Coeur de Jésus)

Cette mission est située à 50 milles à l'est d'Edmonton, près du lac Castor que le gouvernement, à cause des nombreux lacs Castor, a changé en "Beaverhills Lake."

Desservie par un Père Oblat, la mission de Ross Creek fut confiée par Mgr Legal aux Franciscains en 1909, dès qu'ils eurent parmi eux un Père parlant allemand. Ce fut d'abord le P. Boniface. Depuis janvier 1910, c'est le P. Martin-Marie qui dessert la colonie de Ross-Creek.

Une humble chapelle en bois, mesurant 26 pieds sur 36, fut bénite par Mgr Legal, le 7 mai 1910. L'extérieur seul était terminé. Chaque année o ny ajouta quelque chose, et maintenant la chapelle est à peu près finie.

La mission se compose d'une quinzaine de familles allemandes, d'une famille anglaise et d'une dizaine de familles métisses: en tout une centaine de personnes. Elle es tvisitée une fois par mois.

Pine Creek: (Saint-Antoine de Padoue)

En mai 1908, pendant le séjour que nos premiers Pères firent à Lamoureux, arriva un jour un couple, demandant que l'on bénisse leur mariage. Il demeurait à 50 milles au nord-est et le premier prêtre sur la route est celui de Lamoureux. Aucun prêtre n'avait encore visité cette partie du pays depuis que la colonisation par les blancs avait été commencée. Dès l'année suivante le P. Boniface commença de visiter ce poste de temps à autre, et depuis la fin de 1910 nous le visitons régulièrement une fois par mois.

Le mission de Pine Creek en 1910 comptait sept familles: 4 écossaises, 2 irlandaises et 1 canadienne-française. Elle compte maintenant 15 familles: 5 écos-

saises, 8 irlandaises, 2 canadiennes-françaises. En tout la mission compte 82 personnes.

Depuis février 1914 une jolie chapelle en bois, de 22 pieds sur 40, est venue enrichir la mission et attire de nouveaux colons.

Redwater: (Sainte-Claire)

Ce poste est situé à une cinquantaine de milles d'Edmonton, à mi-chemin entre Fort Saskatchewan et Pine Creek. Il se compose de 15 familles canadiennes-françaises, 2 familles anglaises et 4 familles allemandes. Il y a 98 personnes dans cette mission.

Une petite chapelle en troncs d'arbre a été construite en septembre 1912.

Beverley:

Beverley est un nouveau poste ouvert durant le mois de janvier 1915.

Notre paroisse de Nord-Edmonton est si grande qu'il faut parfois marcher 4 et 5 milles pour se rendre à l'église. C'est, en particulier, le cas dans la partie sud-est, le long de la Saskatchewan, où se trouve un certain nombre de mines de charbon. Un village, dit de Beverley, n'a pas tardé à se former autour de ces mines. Plusieurs catholiques y sont venus les uns pour trouver du travail, les autres pour ouvrir des magasins, ou charroyer le charbon à Edmonton.

Après plusieurs demandes de ces catholiques, et avec l'assentiment de Mgr Legal, la sainte messe a été célébrée à Beverley pour la première fois le 31 janvier. Les offices auront lieu, pour quelque temps, dans une

maison privée. Mais nous espérons pouvoir construire bientôt une petite église.

Le service est bi-mensuel; il se fait les 2ème et 4ème dimanches de chaque mois. Ce poste compte près de 40 familles. La plupart sont de langue anglaise; les autres sont de langue allemande et française. Le titulaire est Notre-Dame des Sept Allégresses.

D'autres centres moins importants ont aussi la visite du missionnaire franciscain, selon les besoins et les facilités: Chipman, Logan, Myrtle Creek, Lamont et Scotford.

Une fois encore, dans ces immenses plaines de l'Ouest canadien, où, depuis plusieurs années, des autre Provinces du Dominion et des pays européens affluent des immigrants par milliers, le mot de Notre-Seigneur trouve son application: *Messis quidem multa, operarii autem pauci; rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* "La mission est grande, mais les ouvriers sont en petit nombre. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moison." (Luc, x, 2).

Puissent les missionnaires s'y multiplier et les Frères Mineurs y faire vivre l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Nos maisons de Menin et de L'Ecluse

Pourquoi parlons-nous ici de ces deux maisons, puisque la première a été fondée en Belgique et la seconde en Hollande? Si ces fondations n'ont pas été faites au Canada, elles l'ont été néanmoins par l'Administration Provinciale, établie au Canada, et par des religieux partis du Canada. Nos bienfaiteurs d'Europe et d'Amérique y ont concouru par leurs aumônes. Il convient donc de dire un mot ici de ces deux établissements.

Après l'expulsion violente des religieux de leurs couvents de France, les Supérieurs essayèrent de créer, en dehors de France mais sur la frontière, des oeuvres pour favoriser le recrutement.

Le R. P. Colomban-Marie Dreyer, alors Ministre Provincial, jeta les yeux sur la Belgique pour y établir une maison de noviciat, à Menin.

La maison devait comprendre, outre le noviciat proprement dit, le Collège séraphique préparatoire au Noviciat, et un petit groupe de missionnaires pour le saint ministère. Pour entreprendre et mener à bonne fin cette importante fondation, l'obéissance fit appel à l'esprit de sacrifice et de dévouement du R. P. Ange-Marie, gardien du couvent de Québec. Le 5 avril 1907, le R. P. Ange-Marie avait fait ses adieux aux deux Fraternités du T. S. Sacrement, dont il était le zélé directeur, et le 26 avril, en la fête de Notre-Dame du

Bon-Conseil, étaient jetés les fondements de la communauté et du noviciat à Menin, dans une maison provisoire, en attendant que la Providence et la charité

Notre première résidence à Menin.

des bienfaiteurs permettent le développement strictement nécessaire à l'oeuvre. La nouvelle fondation était placée sous la protection de la Sainte Famille.

Moins d'une année après, la première maison dut être abandonnée pour une autre un peu plus vaste. "Elle n'est pas bien grande, disait le *Memento*, organe de l'oeuvre, cette maison de Menin, elle n'est pas bien attrayante avec ses dortoirs établis immédiatement sous les tuiles du toit, avec ses chambres transformées en cellules au moyen de planches légères à peine jointes, et cependant on y trouve une jeunesse contente, heureuse, joyeuse. La gêne et les privations y sont aimées parce qu'elles y sont supportées pour le Jésus dont la vie a été faite de pauvreté et de renoncement." De fait, l'insuffisance et l'insalubrité rendant impossible un établissement permanent en cette demeure, on rechercha une nouvelle habitation avec un petit jardin, de l'air et quelques arbres. Avec la protection bien visible de saint Antoine, on découvrit en Hollande, à l'Ecluse, sur la frontière belge, une vieille maison à louer. L'Ecluse (Sluis), petite ville de 3,000 âmes environ, est un ancien port; la mer s'est retirée à huit kilomètres, en laissant aux habitants des terres qui ont été utilisées. Ce sont des *polders*. Elle a connu autrefois les fils de saint François; elle possédait jadis un couvent de Franciscains et un de Franciscaines. En 1442, saint Jean de Capistran obtint du Pape, pour la fondation du couvent des Frères Mineurs, une bulle spéciale dont l'original est conservé à la mairie. Le 1er avril de la même année, le saint Frère Mineur vint lui-même prendre possession du terrain qui lui était offert. Le dernier gardien fut martyrisé par les

Gueux, au temps de la Réforme; c'est le Père Jean Penman.

La fondation d'un Collège séraphique à l'Ecluse, sous le patronage de saint Antoine, s'effectua à la fin

Le Collège séraphique de L'Ecluse.

de 1909; cette fondation, approuvée par l'autorité religieuse, par le Souverain Pontife et par le Gouvernement du pays, a, au point de vue légal, une existence assurée, les professeurs ayant reçu toutes les autorisations requises pour enseigner. Les enfants, au nombre de dix-huit, remplirent bientôt le local trop restreint, le seul que l'on avait pu trouver. Il fallut songer à dilater

la tente et, sur un terrain plus propice, on commença une nouvelle construction. Le 16 avril 1910, toute la communauté était réunie sur le chantier pour assister à la bénédiction donnée par le R. P. Remi Leprêtre (1), supérieur, à la première pierre de la petite chapelle. Sous l'administration du R. P. Richard, directeur de notre Séminaire de Québec, à qui le Chapitre de 1911 avait confié la présidence de la Maison St-Antoine et du Collège Séraphique avec l'autorité de Commissaire Provincial sur nos religieux et nos maisons de France, Belgique et Hollande, le Collège Séraphique s'est adjoint l'Oeuvre des vocations tardives, et il était entré avant la guerre dans une ère de prospérité qui promettait à l'Ordre de nombreuses et ferventes vocations.

La maison de Menin étant devenue insuffisante, même après le départ du Collège Séraphique pour l'Ecluse, la communauté dut changer de résidence encore une fois. Au commencement de 1911, elle était définitivement installée dans un local assez spacieux pour suffire aux nécessités de la vie régulière complète et pour offrir aux vocations qui ont surgi un abri moins précaire et plus sain. Un certain nombre de novices sont venus frapper à la porte du couvent des Franciscains expulsés de France.

"Dirai-je, écrit le correspondant du *Memento*, les espérances que l'avenir nous fait entrevoir? Parlerai-je de ces retraitants qui sont venus de près étudier la

(1) Le P. Remi Leprêtre était lui aussi venu du Canada, ainsi que son successeur le R. P. Richard.

vie franciscaine, et qui sont partis ravis d'admiration pour les offices récités au choeur le jour et la nuit, enchantés de ce qu'ils ont vu et entendu, et n'ayant plus qu'un désir : celui de revêtir bientôt la bure franciscaine."

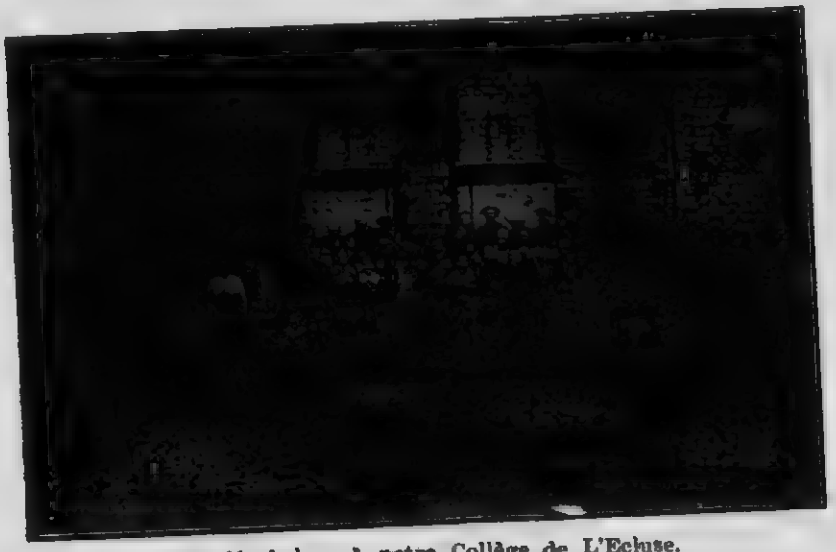

Réfugiés belges à notre Collège de L'Ecluse.

La guerre, qui désole l'Europe, est venue troubler la vie paisible de nos communautés de Menin et de l'Ecluse.

Lors de l'invasin de la Belgique, notre couvent de Menin fut transformé en ambulance militaire. A proximité de l'Yser, à quelques kilomètres de Lille, Menin devint bientôt et est resté dans la zône de guerre ; notre couvent est occupé par les Allemands

qui en ont laissé une partie à ceux de nos religieux que la Patrie n'a pas appelés sous les drapeaux.

Pendant plusieurs mois le Collège de l'Ecluse a servi de maison de refuge pour les malheureux Belges victimes de la guerre, contraints de fuir leur pays. Finalement, devant l'incertitude des événements à venir, il fut résolu d'évacuer cette maison. Conduits par le P. Alexis, jeune religieux canadien envoyé à l'Ecluse en 1915, nos élèves du Collège séraphique traversèrent en Angleterre, et de là en France, où, en attendant que l'on puisse trouver un local qui servira de collège, ils sont rentrés dans leurs familles.

Les Syndics Apostoliques

I. *Les Syndics en général.*

La Règle de saint François interdit à ceux qui l'embrassent toute possesion tant en particulier qu'en commun. Le chapitre IV de la Règle, consacré à la pauvreté, donne le précepte capital de l'Ordre Séraphique: défense de faire usage civil de l'argent. Le chapitre VI complète en la développant la pensée du saint Fondateur, et renferme le précepte fondamental de la Règle: expropriation absolue. La première phrase du chapitre: "Que les frères n'aient rien en propre, ni maison, ni terrain, ni autre chose", demande

à elle seule tout un traité, car elle a suscité dans l'Ordre et dans l'Eglise de multiples considérations et de nombreuses déclarations des Souverains Pontifes.

Qui ne voit en effet surgir les difficultés sans nombre inhérentes à l'observance d'une telle pauvreté, laquelle dépouille totalement de toute possession et de tout bien des hommes qui pourtant doivent vivre au milieu de la Société, dont la propriété est une des bases. On comprend le pauvre qui vit d'aumônes au jour le jour, mais pour si pauvre qu'il soit, il est difficile de le concevoir sans propriété aucune, ni de l'humble cabane qu'il habite ni du vêtement qui le couvre. Et cependant c'est cette pauvreté et cette dépossession absolue que François d'Assise a demandées, non pas à un individu, mais à tout un Ordre religieux qui devait se multiplier dans l'Eglise de Dieu et se répandre dans le monde entier.

Du temps de saint François déjà se posait cette question: à qui appartiennent les biens laissés aux Frères Mineurs? Le Fondateur a de sublimes expédients. Il demande la Portioncule aux Bénédictins du Mont Subasio. Mais pour n'en avoir pas la propriété absolue, il ne la tient d'eux que comme un hommage, et il leur paye chaque année l'humble et bien pauvre redevance de quelques poissons, s'il peut en prendre. Il accepte du comte d'Orlando la montagne de l'Alverne, mais il la considère toujours comme la propriété de son généreux ami, qui lui en laisse la pleine et entière jouissance. Il n'est cependant pas indéfiniment possible de laisser vacantes des propriétés, dont les bien-

faiteurs veulent se départir pour l'utilité des Frères, quand surtout le bienfaiteur vient à mourir. Alors, à qui appartiennent les biens laissés à l'usage des Frères Mineurs? Cette question pratique finit par troubler la conscience des fidèles observateurs de la Règle, qui avaient devant leurs yeux et dans leur coeur la parole du législateur vénéré: "Qu'ils n'aient rien en propre, ni maison, ni terrain, ni autre chose." De même la Règle défend aux Frères Mineurs de recevoir en aucune manière monnaie ou argent. Mais dans bien des cas le bienfaiteur à qui on s'adresse n'a pas sous la main l'aumône demandée en nature, et ne pouvant pas se la procurer facilement il offre d'en payer les frais. Il est nécessaire alors d'avoir une personne dévouée, honnête, qui puisse remplir fidèlement la volonté des bienfaiteurs, et permettre ainsi aux enfants de saint François de pratiquer leur Règle, sans cependant être exposés à manquer des choses nécessaires. Pour donner une solution à ces difficultés, se considérant comme les Pères des pauvres et des Mineurs, les Souverains Pontifes se déclarèrent prendre en leur possession les biens dont les bienfaiteurs abandonneraient la propriété; et pour les régir et les faire servir aux besoins des Franciscains, selon la volonté des donateurs, les Papes constituèrent les "Syndics Apostoliques", qui en leur nom recevraient et administreraient ces biens. Telle fut l'origine des Syndics Apostoliques, nés de la pauvreté elle-même, moyen choisi par les papes, gardiens et interprètes autorisés de la Règle de saint François, comme ils en avaient

été la force et la vie par leur approbation. Les déclarations et constitutions les plus célèbres qui régissent encore cette matière sont celle de Nicolas III *"Exiit qui seminat"*; celle de Clément V *"Exivi de Paradiso"*; et celle d'Innocent XI *"Sollicitudo pastoralis"*.

De ces bulles, dont il serait impossible de donner ici ne fût-ce qu'une analyse, il ressort que les Souverains Pontifes, vrais et légitimes propriétaires des biens laissés à l'usage ou pour l'utilité des Frères Mineurs, ont concédé à leurs Syndics ou représentants les droits et devoirs suivants:

1° Ils peuvent recevoir au nom du Pape et de l'Eglise Romaine tous les biens meubles ou immeubles cédés aux Frères d'une manière licite, ou laissés par testament, et dont les bienfaiteurs ont abandonné le domaine.

2° Ils peuvent vendre, échanger, aliéner les biens pour en recevoir le prix ou l'échanger et l'employer aux nécessités des Frères Mineurs.

3° Ils peuvent recevoir, et au besoin réclamer en justice, toute aumône même pécuniaire, qui aurait été légitimement faite par donation entre vifs ou par testament pour servir à la subsistance et aux besoins des Franciscains.

4° Ils peuvent en leur qualité de représentants du légitime propriétaire défendre même devant les tribunaux les biens qui leur sont confiés.

5° Enfin, ils peuvent et doivent employer ces biens

et ces aumônes pour l'utilité des Frères Mineurs, puisque telle est l'intention du Souverain Pontife et le motif secondaire de leur institution.

On comprend dès lors le rôle important des Syndics Apostoliques.

Aussi, dans les temps où l'autorité des Papes était universellement reconnue, les Souverains Pontifes avaient accordé des privilèges et exemptions civiles à leurs représentants, sans négliger les grâces spirituelles, concédant aux Syndics communication d'indulgences, de grâces et de faveurs avec les Frères Mineurs. De nos jours ces grâces spirituelles sont les seules sur lesquelles puissent compter nos dévoués Syndics. Ils peuvent être assurés, eux et leurs familles, des bénédictions de notre Séraphique Père saint François et des prières quotidiennes de ses enfants.

II. Les Syndics Apostoliques au Canada.

Un des premiers soins du T. R. P. Othon, lors de notre fondation à Montréal, fut de choisir un Syndic, afin que la Règle fût fidèlement observée dès les premiers jours. Monsieur l'abbé N. Leclerc, curé de Saint Joseph, était tout désigné à son choix. Par un concours de circonstances, il était promptement devenu le protecteur et le Père des Franciscains, puisque c'était à l'ombre de son presbytère et de son église qu'ils avaient trouvé un asile temporaire.

M. le curé de Saint-Joseph fut donc le premier

Syndic Apostolique au Canada depuis le retour des enfants de saint François. Il exerça ses fonctions avec dévouement, aidé au reste par plusieurs frères ter-

M. John O'Neil.

tiaires. Mais quand la communauté fut transportée de la petite maison de la rue Richemond au nouvel emplacement sur la rue Dorchester, la distance rendit

très difficile à M. Leclerc l'exercice de sa charge de Syndic, absorbé qu'il était par les charges curiales.

Par ailleurs, l'achat du nouvel emplacement pour

M. J. W. Harris.

le couvent avait démontré la nécessité de faire de l'institution des Souverains Pontifes une corporation civile, reconnue par la loi et lui donnant la faculté de

posséder au nom du Pape. La fraternité du Tiers-Ordre étant déjà constituée aussi en corporation, on pensa de demander la même faveur pour les Syndics.

M. J.-J. Beauchamp, C.R.

Comme il fallait pour cela présenter trois Syndics qui formeraient une personne morale, le choix se porta sur MM. John O'Neil, C. Galarneau et J. J. Beauchamp, connus déjà pour leur grand dévouement à l'Ordre.

Dès le 27 février de l'année suivante 1893, la loi constituant en corporation les Syndics Apostoliques des Pères Franciscains de l'Observance était sanctionnée (51 Victoria, ch. 88). Cette loi fut amendée plus tard, le 10 mars 1899 (62 Victoria, ch. 97), et le nom de la corporation fut modifié en conformité avec la bulle de Léon XIII "*Felicitate quadam*" en celui de: "Les Syndics Apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains".

Cependant ce ne fut que le 11 mai 1893 que fut signé à Amiens, en la fête de l'Ascension, l'acte officiel de la nomination des Syndics, par le T. R. P. Pierre-Baptiste, Ministre provincial, et contresignée par le R. P. Célestin-Joseph, Définiteur et Secrétaire Provincial.

Monsieur John O'Neill surtout, en sa qualité de trésorier des Syndics, a rendu et rend encore à l'Ordre d'inappréciables services, en un temps de fondations et d'expansion comme celui que l'Ordre a parcouru durant ces 25 ans.

Lors de la fondation du Couvent de Québec, le Syndic tout désigné était Monsieur l'abbé L. H. Paquet, qui avait travaillé avec tant de zèle et de persévérance à notre restauration dans la cité de Champlain.

Depuis longtemps déjà, aux Trois-Rivières, Monsieur Gédéon Désilets remplissait les fonctions de Syndic pour le Commissariat de Terre-Sainte; il n'eut qu'à amplifier ses attributions pour devenir le Syndic du couvent.

En 1910, l'Ordre sortait de la Province de Québec par la fondation des missions de l'Alberta. Il devint

nécessaire de faire adopter par la Législature de cette Province une loi identique à celle de Québec. Elle fut

M. L. T. Lachance.

sanctionnée le 16 février 1912 (ch. 53).

Pour ne pas multiplier inutilement les Syndics et

M. Gédéon Hésilets.

garder une unité de vues, de direction et d'action, MM. O'Neill et Beauchamp firent partie de cette nouvelle corporation civile, à laquelle on adjoignit M. Pierre

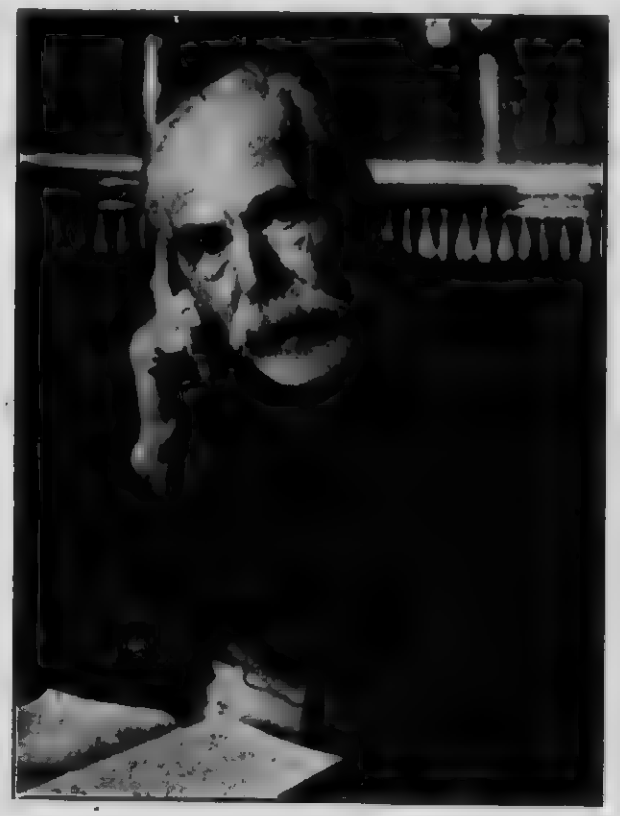

M. Pierre Dorais.

Dorais, syndic de notre couvent de North Edmonton.

Cependant le 17 déc. 1913, le Seigneur appelait à la récompense Monsieur C. Galarneau, à l'âge de 82 ans.

La communauté, la croix de bois en tête, précédait la dépouille mortelle. Ce fut un spectacle aussi édifiant que rare dans les rues de Montréal.

A son tour, M. l'abbé L. H. Paquet, notre syndic de Québec, s'éteignait doucement, le 19 septembre 1915, à l'âge de 78 ans, et le 22, en l'église des Franciscaines Missionnaires de Marie, dont il était l'aumônier et le bienfaiteur, ses funérailles étaient célébrées par Son Eminence le Cardinal Bégin, condisciple du défunt; le chant fut rendu par la "Schola" de notre couvent de Québec. M. L. T. Lachance, ministre de la Fraternité du Tiers-Ordre du Saint Sacrement, remplace M. l'abbé Paquet dans les fonctions de Syndic à Québec.

De son côté, le 6 janvier 1914, M. J. W. Harris était nommé en remplacement de M. Galarneau, avec le nouveau couvent de la Résurrection, la maison du Noviciat, pour son attribution particulière.

Puissent les enfants de saint François trouver toujours sur la terre canadienne, pour observer dans la pureté la Règle Séraphique, des Syndics aussi intelligents, dévoués, désintéressés, consciencieux, que ceux qui ont rempli ces fonctions depuis 25 ans !

Daignent Notre-Seigneur et son serviteur François faire descendre sur leurs personnes, leur familles et leurs oeuvres, l'abondance des bénédictions terrestres et des bénédictions célestes !

L'Action franciscaine

A l'occasion du XXVème anniversaire du retour des Franciscains au Canada, il semble opportun de rappeler en résumé l'action franciscaine en ce pays, dans la sphère religieuse et sociale.

Ce sera plutôt une oeuvre de reconnaissance envers Dieu, de piété filiale et d'admiration légitime pour nos devanciers, et pour tous un sujet d'encouragement et de sainte émulation.

Pour se restreindre, il suffira de signaler les principaux foyers d'où rayonne cette action, de recueillir des témoignages en passant, et de grouper quelques faits, en les soulignant.

Saint François et ses enfants vivent l'Evangile, et l'Evangile vécu a toujours, sur les âmes, sur les peuples, sur les sociétés, une influence profonde et durable.

C'est en ces termes que Léon XIII décrit l'influence franciscaine en général: "Il n'est guère d'association humaine qui ait enfanté à la vertu tant d'austères gardiens, au nom chrétien tant de hérauts, au Christ, tant de martyrs, au ciel, tant de citoyens, ni au sein de laquelle tant de grands hommes aient illustré et servi le christianisme et la société civile elle-même."

Sur les débuts de la colonie canadienne, l'influence

franciscaine est évidente et heureuse. Ces paroles d'un historien canadien en font foi. " On a vu, dit M. l'abbé Caron, que nos ancêtres eurent des Récollets pour premier missionnaires. A notre avis, ce fut une grande bénédiction pour eux. Les fils de saint François d'Assise se trouvent à l'origine de la plupart de nos vieilles paroisses, et on a trop oublié *l'immense influence* qu'ils ont exercée ainsi sur notre peuple. Nous pouvons le dire sans crainte, c'est d'eux que nous tenons en grande partie cette foi vive, cette simplicité et cette pureté de moeurs, qui ont fait notre gloire jusqu'aujourd'hui."

Il serait trop long de relever tous les témoignages qui signalent cette action franciscaine au Canada, depuis la restauration de l'Ordre en 1890.

En voici un seulement, qui date de cette année-là même, et que nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de ontréal: "Nous saluons avec bonheur le retour au milieu de nous, des enfants de saint François. Que ces saints religieux soient les bienvenus dans ce pays qu'ils ont été les premiers à évangéliser. Leur absence nous a paru bien longue, et il nous tardait de les voir reprendre leur ministère de zèle, de piété et d'édification. Leur souvenir était resté vivace parmi le peuple, et les vieillards racontent encore bien des traits édifiants sur les anciens Récollets."

Il faudrait reproduire en entier la Lettre Pastorale de Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, annonçant l'établissement dans son diocèse d'un couvent régulier de Franciscains.

En voici quelques extraits.

"L'établissement d'un couvent de *Franciscains* ou de *Frères Mineurs* dans notre ville épiscopale, a été pour nous l'objet d'une grande satisfaction.

"Déjà nous avions l'avantage de posséder le Commissariat de Terre-Sainte, fondé en 1888, sous l'administration de notre Illustre Prédécesseur.

"Ce Commissariat a été occupé jusqu'aujourd'hui par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, dont le nom est toujours en si grande vénération au milieu de nous. Les vertus éminentes de ce bon père, et son zèle vraiment apostolique, nous ont depuis longtemps mis en mesure d'apprécier par nous-même les caractères particuliers de la vie franciscaine, et de *constater sa puissance pour le bien.*

"Elles sont nombreuses les oeuvres excellentes que cet homme de Dieu a su promouvoir ou aider; elles ne se comptent plus ses ardentes prédications, ses vivifiantes austérités et toutes les manifestations si diverses d'une charité qui ne connaît pas de bornes.

"Le P. Augustin est venu, depuis quelques années, seconder les efforts de son distingué devancier. Mais l'action individuelle, quelque efficace qu'elle soit, ne peut donner ce que produit l'association.

"Aussi conservions-nous toujours la pensée d'avoir au milieu de nous un couvent de Frères Mineurs, pour que les exemples, qui avaient été si avantageusement placés sous nos yeux, fussent perpétués et multipliés. C'était du reste justice que de rouvrir aux Fils du Patriarche Séraphique, les contrées qu'ils

avaient les premiers évangélisés, il y aura bientôt trois siècles.

"Personne n'ignore en effet, que les Franciscains, sous le nom de Récollets, ont été les premiers missionnaires venus au Canada. Ce sont eux, on peut le dire, qui ont jeté en terre ce grain de senevé, dont la germination devait pousser l'arbre si beau et si vigoureux de l'Eglise canadienne."

Et après avoir annoncé la fondation d'un monastère franciscain dans sa ville épiscopale des Trois-Rivières, Sa Grandeur ajoute:

"Nous en attendons les plus grands fruits de sanctification et de salut. Le monastère franciscain sera, nous en sommes sûr, un foyer toujours ardent des flammes de la divine Charité, et des lumières de la vraie science, qui est celle de Jésus-Christ." Puis après avoir esquissé la vie des Franciscains, Mgr Cloutier termine par ces paroles:

"De ce genre de vie, si crucifiant pour la nature, découle une suite ininterrompue de mortifications, de pénitences et d'humiliations, qui ont pour effet d'embraser d'amour divin et de rendre puissant pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

"Si nous savons apprécier avec quelque justesse ce que font pour le bien commun, les saints d'abord, puis les vrais savants, puis les hommes de zèle et d'action, nous aurons compris le grand avantage que nous avons de posséder au milieu de nous les dignes fils de saint François; et leur mendicité, au lieu de nous apparaître comme une charge pour nous, nous apparaîtra,

au contraire, ce qu'elle est en réalité, une source d'abondantes bénédictions."

Depuis leur retour au Canada, en 1890, quelle action ont exercée les Franciscains, sur les diférentes classes de la société?

Nous répondrons à cette question en signalant les foyers d'où cette action émane, et en groupant les oeuvres diverses qu'ils alimentent.

Les principaux foyers de vie franciscaine restent toujours, dans la pensée de saint François comme dans la réalité, la vie franciscaine elle-même, la vie régulière, la vie de sacrifice, la vie de prière et d'oraison.

Pour saint François, en effet, selon la remarque de Célano, la seule vue d'un monastère franciscain devait être pour le peuple une prédication vivante. Ceux qui travaillent dans l'obscurité du cloître, ceux qui prient, ceux qui souffrent, ont souvent sur les destinées des peuples une action plus profonde que ceux qui luttent dans la plaine et qui extériorisent

L'influence des premiers pour être plus cachée n'est souvent que plus efficace.

Sans oublier son origine nécessaire, nous envisageons ici l'action franciscaine dans son rayonnement extérieur, dans les moyens employés pour atteindre le but: répandre la Vie Evangélique à travers les différentes couches de la société.

Il serait inopportun et fastidieux d'entrer ici dans

tous les détails. Qu'il suffise de grouper les faits généraux et d'en former comme une gerbe de lumière, pour éclairer le passé et irradier l'avenir. L'action franciscaine s'est fait sentir dans les Conciles et dans les Congrès. Elle s'est exercée dans les rangs de la Hiérarchie ecclésiastique, et dans les Instituts Religieux. Elle s'est manifestée surtout chez le peuple par la confession et la prédication, et par les oeuvres variées que le zèle a fait naître et se développer.

Sans omettre de mentionner la présence du T. R. P. Colomban-Marie, remarquée au Concile de Montréal en 1895, et à celui de Québec en 1909, le Congrès Eucharistique de Montréal, en 1910, vit aussi plusieurs Franciscains concourir au succès de ces fêtes grandioses.

Sans rivaliser de succès avec leurs frères d'Europe, les Franciscains du Canada ont fait trois essais de Congrès du Tiers-Ordre.

Le premier, en septembre 1895, fut entravé par un contre-temps qui empêcha les deux pélérinages de se réunir au Cap-de-la-Madeleine. Mais les travaux préparés furent édités; le but du Congrès fut en partie atteint.

En 1908, à l'occasion du Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté Pie X, un autre Congrès franciscain se réunissait encore au Cap, aux pieds de la Vierge Couronnée.

Sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Cloutier,

Evêque des Trois-Rivières, assisté de Mgr P. E. Roy, de Québec, et de Mgr C. Roy, de Montréal, sous la direction pleine de tact du T. R. P. Colomban-Marie Dreyer, Ministre Provincial, ce congrès fut un succès et forma une belle préface à la "Journée Franciscaine" du 5 octobre 1915, tenue sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Montréal, ainsi qu'aux futurs congrès franciscains au Canada.

La Tempérance eut aussi ses Congrès, auxquels nos pères prirent une large part: celui, interparoissial, de St-Pierre-aux-Liens en 1909, et celui, diocésain, de Québec en 1910. Les expositions antialcooliques, inaugurées en 1915, ont également reçu l'aide efficace de nos religieux.

Le Congrès du Parler Français tenu à Québec en 1911, vit aussi un Franciscain présenter un rapport apprécié sur *Le parler des gens instruits.*

Poor procurer le bien public et exercer l'action populaire, Sa Grandeur Mgr Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, a fait un choix particulier des Franciscains.

L'oeuvre fut commencée autrefois par le R. P. Frédéric et le R. P. Gaston, qui a prêché dans la plupart des paroisses du diocèse, et dont Sa Grandeur Mgr Cloutier disait qu'il lui avait rendu un réel service. Cette oeuvre est continuée, depuis 1912, surtout par le R. P. Joachim-Joseph.

L'Action franciscaine s'est exercée dans tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique.

Sans omettre les RR. PP. Fulcran, Berenmans, Amé, Gaston, Marie-Raymond, Marie-Bernard, qui ont donné des retraites pastorales dans différents diocèses, on sait que le T. R. P. Colomban a dirigé ces exercices dans presque toute la Province de Québec.

Qui pourrait compter les retraites prêchées dans les Séminaires, les Collèges ecclésiastiques et les Communautés religieuses?

Et pour énumérer en passant les retraites paroissiales que les Franciscains ont données dans les villes et dans les campagnes depuis 25 ans, il faudrait les compter par milliers.

Un mot sur l'oeuvre de la direction des âmes. On sait quelle emprise avaient sur elles les RR. PP. Marie-Bernard, Ambroise, André-Marie, pour ne citer que les absents. Combien de religieux et de religieuses doivent à leurs conseils d'avoir compris l'appel de Dieu! Et dans ces humbles parloirs vitrés, où tant de personnes sont venus recevoir lumière et force, qui pourrait dire quelle action bienfaisante, des religieux comme les RR. PP. Frédéric et Augustin aux Trois-Rivières, le R. P. Joseph à Québec et le R. P. Elphège à Montréal, ont exercée depuis dix, quinze, vingt ans et plus?

L'Action franciscaine se manifeste principalement par le Tiers-Ordre. Mais comme des études spéciales sont consacrées à ce sujet, nous n'en dirons rien ici.

Rien non plus de l'apostolat antialcoolique franciscain, auquel un article spécial est aussi consacré.

Sur l'origine de plusieurs associations, l'action franciscaine a eu un effet plus ou moins direct.

Ainsi, dans un rapport récent présenté à Sa Grandeur Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi, concernant la Communauté des Petites Franciscaines de Marie de la Baie-Saint-Paul, nous lisons les paroles suivantes :

"Au point de vue spirituel, l'Institut doit beaucoup aux RR. PP. Franciscains.

"A partir de 1900, grâce à la haute et toute paternelle protection de Son Excellence Mgr Diomède Falconio, aujourd'hui Cardinal, alors Délégué Apostolique au Canada et Franciscain lui-même, les Révérends Pères qui venaient d'ouvrir une maison à Québec cultivèrent avec plus de soin, toujours avec le bienveillant acquiescement de Sa Grandeur Mgr Labrecque, la première petite branche séraphique régulière canadienne, qui faisait si difficilement ses premières feuilles.

"Que de faveurs spirituelles lui sont venues par l'entremise des Révérends Pères, dont la paternelle charité et le zèle des âmes entouraient le jeune Institut, tout comme, on pourrait dire, les aînés dans une famille bien unie prennent un soin particulier des plus jeunes.

"Entre autres bienfaits, l'Institut doit aux soins

du R. P. Berchmans-Marie ses constitutions, son sceau, son blason, son affiliation à l'Ordre Séraphique, aussi bien que son cérémonial, et une grande partie de ses règlements. Dieu seul peut connaître et récompenser dignement le travail et le dévouement du Rév. Père, dont le nom s'inscrit maintenant à côté de ceux des Vénérés premiers Directeurs et du regretté Père Fondateur."

Si donner à un Institut ses constitutions, son sceau, son blason, son cérémonial, c'est lui infuser l'esprit et la vie, on peut dire que le R. P. Berchmans est le fondateur spirituel des Petites Franciscaines de Marie.

C'est encore à l'Action franciscaine, que les maisons du Tiers-Ordre doivent leur existence. Grâce surtout à la prudence du R. P. Colomban-Marie et au dévouement du Rév. P. Berchmans, la maison Sainte Elizabeth, 29 rue Seymour, Montréal, ouvrait ses portes à plusieurs tertiaires, désirant jouir des bienfaits de l'association, tout en se mettant au service des Fraternités Franciscaines.

En 1913, sur l'invitation du Rév P. Ange-Marie, alors Gardien du couvent de Montréal, les Sociétaires de Sainte Elizabeth fondaient l'*Ave Maria*, maison de pension pour les jeunes filles.

Quelques années auparavant, la Maison Saint-Antoine, 777 rue Lagauchetière est, voyait les tertiaires y établir, avec le dévoué concours et la direction expé-

rimentée du R. P. Amé, un nouveau foyer d'action franciscaine, pour les Fraternités de l'Est de Montréal.

A Québec, l'année 1904 vit s'ouvrir la Maison Sainte Marguerite, d'abord sur la rue Dolbeau, puis définitivement sur la rue de l'Alverne. Le T. R. P. Ange-Marie en est le fondateur; le R. P. Maximin y a aussi travaillé avec zèle, et le R. P. Berchmans a continué leur oeuvre.

Cette association de tertiaires se dévoue aux oeuvres franciscaines. On y trouve l'organisation ordinaire: les chambres pour les pensionnaires, une bibliothèque, et l'ouvroir.

Nos Pères de langue anglaise se sont aussi occupés d'une maison et d'une association pour les soeurs tertiaires, et d'une maison d'oeuvres pour les frères tertiaires de leur nationalité.

Les dévotions sont la nourriture, en même temps que la manifestation de la piété.

Quelle a été l'Action franciscaine sur le développement de la piété dans le coeur des fidèles?

Pour répondre à cette question, qu'il nous suffise de mentionner les principales dévotions franciscaines.

Saint François avait un coeur catholique. Il embrassait le ciel et la terre dans sa charité. Mais il concentre surtout ses affections sur Jésus et Marie.

Jésus dans sa crèche, sur sa croix, à son autel.

Saint François aime Jésus Enfant. Il est le pro-

pagateur des crèches de Noël. Il veut qu'on célèbre la naissance de l'Enfant Dieu avec allégresse. Depuis sept siècles, ses fils ont propagé la dévotion au Dieu de la crèche. Depuis 25 ans, les Franciscains du Canada, avec leur pauvreté, ont rivalisé de zèle pour faire à Jésus Enfant un berceau et une crèche répondant aux attraits du peuple.

Un mot résume le Poverello d'assise: la Croix. Saint François aime Jésus Crucifié, il devient un Crucifié vivant. Les Franciscains ont fait aimer la Passion et la Croix. C'est par milliers qu'ils ont enrôlé les fidèles dans l'Archiconfrérie du Chemin de la Croix Perpétuel. Et si l'on entre dans les églises le dimance ou le vendredi, on voit un bon nombre de fidèles faisant le chemin de la Croix. De plus, comme le faisait remarquer un ancien religieux, autrefois rarement faisait-on le Chemin de la Croix en commun. Maintenant, l'exemple de la Chapelle franciscaine a parlé et entraîné; dans presque toutes les paroisses de la ville, on fait le Chemin de la Croix en commun, chaque vendredi, et dans quelques paroisses on le fait même, pendant le Carême, plusieurs fois la semaine.

Comment les Franciscains n'auraient-ils pas été les apôtres de la communion fréquente et de l'Eucharistie?

Saint François n'avait-il pas été le chantre de l'Amour divin? Ne restait-il pas extasié d'amour en face de la Sainte Eucharistie? Le Franciscain saint Bonaventure n'avait-il pas chanté, lui aussi, la puissance et l'amour du Dieu caché, dans des strophes dé-

bordantes de poésie et de Théologie? Saint Pascal Baylon, franciscain, n'est-il pas déclaré par l'Eglise Patron et Protecteur des Congrès et des Oeuvres Eucharistiques?

Aussi bien se rappelle-t-on ce Triduum d'actions de grâces célébré dans la chapelle franciscaine à Montréal à l'occasion de la nomination de saint Pascal comme Patron des Oeuvres Eucharistiques. Et depuis 1905, dans cette même chapelle, on fait chaque année un Triduum solennel, pour répandre parmi le peuple la pratique de la communion fréquente.

Les Franciscains, on le sait, pendant sept siècles, suivant leur Porte-Etendard, le Vén. Jean Duns Scot, Docteur de Marie, ont été les défenseurs, les Prédicateurs et les Théologiens du privilège insigne de l'Immaculée Conception de la Vierge-Mère.

Aussi, lorsqu'en 1907 on célébrait dans le monde entier la proclamation de ce dogme, les Franciscains du Canada jetèrent leur note de joie dans ce concert universel de louanges à Marie Immaculée.

Les habitués des chapelles franciscaines savent aussi que chaque samedi et la veille des Fêtes principales de la Très Sainte Vierge Marie, les Franciscains, un cierge à la main, font une procession, en chantant le *Tota pulchra es,* en l'honneur de la Vierge Immaculée.

De plus, la Fête de Notre Dame des Anges, le 2 août, mieux connue sous le nom de *Portioncule,* voit accourir aux sanctuaires franciscains une foule de personnes désireuses de gagner la célèbre Indulgence

Les Franciscains développent ainsi dans le coeur des fidèles la dévotion à la Reine des Anges et aux âmes du Purgatoire.

Parmi les dévotions strictement franciscaines, vient en premier lieu la dévotion à saint François. Elle se manifeste en pratique par l'entrée dans le Tiers Ordre, par l'enrôlement dans l'Archiconfrérie du Cordon de saint François, par la dévotion des Cinq Dimanches en l'honneur du Séraphique Patriarche. Pour répandre et faciliter cette dernière dévotion, le T. R. P. Ange-Marie fit paraître une petite brochure, fournissant à la piété des fidèles pour chaque dimanche des formules et des prières pleines de liturgie et d'onction.

Les Cordigères, c-à-d. les fidèles qui ont voulu s'enrôler dans l'Archiconfrérie du Cordon de saint François, se comptent par milliers.

Une des dévotions franciscaines qui ont eu sur le peuple une influence plus profonde, c'est sans contredit la dévotion à saint Antoine de Padoue. Pieuse Union, Mardis et Dimanches en l'honneur de saint Antoine, lys bénits, brefs et médailles de saint Antoine, tels sont les moyens d'action qui ont agi sur les âmes.

Il serait trop long de donner ici des détails. Les agrégés de la Pieuse Union ne se comptent plus. Les lys, les brefs, les médailles de saint Antoine sont enlevés par milliers.

Les exercices des Mardis ou Dimanches sont suivis avec une assiduité et même un enthousiasme qui dépasse toute attente.

L'Action Franciscaine s'est exercée encore dans ses pélérinages à Sainte-Anne-de-Beaupré, au Cap-de-la-Madeleine, à Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud. Le peuple sait et dit qu'à ces pélérinages, on chante, on prie, on s'élève vers Dieu, on devient plus chrétien.

L'histoire a enregistré comme fondateurs ou restaurateurs du Pélérinage à Notre-Dame-du-Cap, le Rév. Père Frédéric de concert avec M. l'abbé Duguay. Pendant plusieurs années, le Rév. Père Frédéric, avec le Rév. Père Augustin, travailla à l'organisation et au fonctionnement de cette oeuvre, ainsi qu'à la fondation et à la rédaction des *Annales de Notre Dame du T. S. Rosaire*. Là aussi, le Frère Pascal prêta son pinceau pour peindre plusieurs tableaux de la Passion et les Mystères du Rosaire.

Fidèles à la direction de Léon XIII et de Pie X, les Franciscains ont compris qu'ils devaient exercer non seulement l'apostolat de la prière, de l'exemple, de la parole et des oeuvres, mais encore l'apostolat durable et fécond de la presse catholique. L'article sur l'*Activité littéraire* franciscaine, qu'on lira plus loin, mettra en lumière ce mode de notre action.

Pour enrayer le mal des mauvaises lectures, l'Action Franciscaine a encore fondé et organisé cinq bibliothèques. La bibliothèque de la Maison Sainte-Elisabeth, 29 rue Seymour, fut fondée par le R. P. Berchmans, et réorganisée par le R. P. Henri, qui en édita

le catalogue. Elle compte plus de 5000 volumes. Sur la rue Lagauchetière Est, 777, le R. P. Amé, au prix d'un labeur incessant et d'un inlassable dévouement, a mis dans un ordre parfait la bibliothèque de la Maison Saint Antoine, qui renferme environ 10,000 volumes d'un choix judicieux.

La bibliothèque de la Maison Sainte Marguerite à Québec, rue de l'Alverne, fut commencée par le R. P. Ange-Marie et continuée par les RR. PP. Maximin, Alexandre et Berchmans. Le nombre des ouvrages s'y élève à près de 6000. De plus, le R. P. Amé à Montréal, et le R. P. Ladislas aux Trois-Rivières, ont établi chacun une bibliothèque paroissiale.

Saint François s'était appelé le Chantre de Dieu, le Héraut du Grand Roi. Son désir à lui, sa volonté formelle fut toujours que ses enfants fussent soumis et prosternés aux pieds de la Sainte Eglise Romaine. Aussi bien a-t-on vu les Frères Mineurs, dans la suite des âges, non seulement suivre mais prévenir et diriger parfois le mouvement liturgique. C'est ainsi que dès avant les décrets de Sa Sainteté Pie X, sur le chant grégorien et la musique sacrée, les Franciscains au Canada avaient adopté la prononciation romaine et le chant de Solemmes.

Le R. P. Guillaume, de la Trappe d'Oka, vint au couvent de Montréal pour donner des leçons de chant grégorien. Plus tard, les RR. PP. Rémi et Ladislas

continuèrent ces leçons à leurs frères. Et l'on sait que le R. P. Victorin, de regrettée mémoire, contribua pour une large part à la diffusion du chant grégorien à Québec et à Montréal, où il donna des leçons dans plusieurs communautés religieuses.

A la Basilique de Québec, les frères étudiants franciscains allèrent plusieurs fois chanter la Messe, et deux années consécutives, les mois de juillet et août, ils y ont chanté Vêpres tous les dimanches.

Cette action franciscaine si variée, comme on l'a vu, s'est exercée non seulement dans la population française et anglaise, mais à Montréal, de 1892 à 1895, le R. P. Augustin fut chargé de la colonie italienne.

Au Nord Ouest, le R. P. Denis fonda et dirigea plusieurs missions polonaises et actuellement encore, dans l'Alberta, les RR. PP. Boniface et Martin font le ministère auprès des catholiques allemands.

Tels sont en résumé les gestes du Christ au Canada par ses Frères Mineurs.

Les hommes peuvent planter et arroser; Dieu seul donne l'accroissement. Il choisit ce que le monde tient pour néant, afin de confondre les forts; les insensés aux yeux du monde pour confondre les sages.

"Le salut vient de notre Dieu, qui est assis sur le Trône et à l'Agneau. Amen, la louange, la gloire, la sagesse, l'action de grâce, l'honneur, la puissance et la force soient à notre Dieu pour les siècles des siècles!

"Et j'entendis une voix venant du ciel, qui disait: Ecris, heureux dès maintenant les morts qui vivent dans le Seigneur. Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs oeuvres les suivent." (Apoc. VII, 14.)

Le Tiers-Ordre au Canada

Dans le présent ouvrage des notices sont consacrées à nos Fraternités de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières. Le Tiers-Ordre soumis à notre juridiction s'étend toutefois bien au-delà des limites de ces trois villes. Il existe en fait des Fraternités et il y a des Tertiaires dans toute la province de Québec et dans la partie franco-américaine des Etats-Unis. Chaque année une bonne partie de nos 300 fraternités reçoivent la visite de nos Pères. Le tableau suivant, préparé par le R. P. Commissaire du Tiers-Ordre au Canada, donne l'état actuel du Tiers-Ordre relevant de notre juridiction. Pour les fins de gouvernement, le Tiers-Ordre est sectionné en quatre divisions, chacune correspondant au territoire assigné canoniquement à chacun de nos guardiennats.

Il y a au Canada 5 guardiennats: *a*) celui de Québec, *b*) des Trois-Rivières, *c*) les deux de Montréal, *d*) celui du Nord-Ouest. Les deux de Montréal sont jusqu'ici indivis en ce qui concerne le Tiers-Ordre en dehors de la ville de Montréal.

(A) Quebec

(comprenant l'archidiocèse de Québec et les trois diocèses de Rimouski, Chicoutimi et Labrador).

I. *Québec*

35	fraternités	de Frères	467	Novices frères
35	"	de Soeurs	1.289	" soeurs
8	"	mixtes	3.600	Profès
			9.695	Professes
			380	Isolés
78			15.431	

II. *Rimouski*

72 Tertiaires isolés.

Les autres relèvent des RR. PP. Capucins.

III. *Chicoutimi.*

2	fraternités	de Frères	39	Novices frères
2	"	de Soeurs	81	" soeurs
2	"	mixtes	197	Profès
			475	Professes
			72	Isolés
6			864	

(B) Trois-Rivieres

(comprenant les diocèses de Trois-Rivières et Nicolet).

I. *Trois-Rivières*

13	fraternités de Frères	532	Novices frères
14	" de Soeurs	1.055	" soeurs
21	" mixtes	1.572	Profès
		5.424	Professes
		110	Isolés
48		8.693	

II. *Nicolet*

4	fraternités de Frères	83	Novices frères
4	" de Soeurs	206	" soeurs
3	" mixtes	145	Profès
		1.145	Professes
		57	Isolés
11		1.736	

(C) Montreal

deux guardiennats jusqu'ici indivis en ce qui concerne le T.-O. et comprenant: I. la ville de Montréal; II. l'archidiocèse; III. le diocèse de Saint-Hyacinthe; IV. celui de Sherbrooke; V. de Valleyfield; VI. de Joliette; VII. les Canadiens-anglais; VIII. les Franco-américains des Etats-Unis.

I. *Ville de Montréal*

5	fraternités de Frères	195	Novices frères
6	" de Soeurs	229	" soeurs
		1.880	Profès
		3.988	Professes
11		5.292	

II. *Archidiocèse*

18	fraternités de Frères	135	Novices frères
19	" de Soeurs	324	" soeurs
20	" mixtes	1.146	Profès
2	" délaissées	4.008	Professes
		355	Isolés
59		5.968	

III. *Saint-Hyacinthe*

7	fraternités de Frères	102	Novices frères
7	" de Soeurs	308	" soeurs
4	" mixtes	430	Profès
		2.001	Professes
		242	Isolés
18		3.083	

IV. *Sherbrooke*

7	fraternités de Frères	57	Novices frères
7	" de Soeurs	162	" soeurs
1	" mixte	333	Profès
		851	Professes
		81	Isolés
15		1.484	

V. *Valleyfield*

4	fraternités de Frères	68	Novices frères
4	" de Soeurs	146	" soeurs
2	" mixtes	188	Profès
		609	Professes
		65	Isolés
10		1.076	

VI. *Joliette*

8	fraternités de Frères	159	Novices frères
8	" de soeurs	346	" soeurs
6	" mixtes	868	Profès
		1.946	Professes
		293	Isolés
22		3.612	

VII. *Anglais*

1	fraternité de Frères	20	Novices frères
4	" de Soeurs	35	" soeurs
		130	Profès
		690	Professes
		600	Isolés
5		1.475	

VIII. *Franco-américains*

8	fraternités de Frères	116	Novices frères
16	" de Soeurs	324	"
7	" mixtes	324	" soeurs
		911	Profès
		4.414	Professes
		689	Isolés
31		6.454	

(D) Nord Ouest

1	fraternité mixte	3	Novices frères
		6	" soeurs
		9	Profès
		24	Professes
		42	

En récapitulant ces chiffres, on obtient le tableau plus clair suivant:

Fraternités de Frères	112
" de Soeurs	122
" mixtes	77
Novices frères	1.976
" soeurs	4.511
" Profès	11.509
" Professes	35.250
Isolés	3.016

Donc 56,272 Tertiaires nous sont connus. Et en supposant dix mille Tertiaires isolés, il y a au Canada environ 65,000 Tertiaires.

Nos lecteurs y trouveront sujet de se réjouir à voir combien belle est l'armée des Tertiaires sur les bords du Saint-Laurent: mais nos Frères et Soeurs du Tiers-Ordre y puiseront un stimulant pour eux; ils apprendront là à travailler au recrutement sérieux de nouveaux frères et soeurs. Si consolant soit-il de savoir qu'il y a 56,272 Tertiaires, il faut cependant constater que ce nombre ne répond pas encore aux pressants désirs des Souverains Pontifes. Bien nombreuses, et trop nombreuses sont encore les paroisses où le Tiers-Ordre est inconnu: nombreuses où il est peu en honneur. Pourtant, le Curé d'Ars voyait en lui le providentiel moyen de christianiser notre siècle mauvais !

Les Franciscains et la Tempérance

Depuis de nombreuses années se dessine ou se poursuit, dans tous les pays civilisés, un mouvement antialcoolique; mouvement peu apparent aux regards des catholiques, peu efficace sur leur conduite, parce que partout à peu près ce mouvement a été et reste d'initiative laïque et neutre, sinon protestante.

Dans la catholique Province de Québec l'initiative est venue de l'Eglise, d'où l'ampleur du mouvement, d'où son efficacité proonde, qui fait l'étonnement et l'envie des groupements antialcooliques dans les autres pays.

Le 20 décembre 1905, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal inaugurait cette croisade par une lettre pastorale restée célèbre, et il daignait en confier la prédication particulièrement aux Pères Franciscains, qu'il nommait "les apôtres de cette grande oeuvre" dans son diocèse.

Dès le mois de février 1906, nos Pères commencèrent leurs prédications dans l'archidiocèse de Montréal; elles débordèrent bientôt dans quelques autres diocèses, dont les Pasteurs, à l'exemple de celui de Montréal, entreprenaient à leur tour la lutte contre l'intempérance. Durant deux ou trois années surtout, la plupart des missionnaires de tous Ordres, avec les Franciscains, furent occupés à prêcher des retraites, triduums et sermons de tempérance, à travers la Province de Québec.

l'rédication pénible que celle-là. Il s'agissait partout de faire l'assaut des volontés, d'habitudes invétérées, de réfuter mille objections, de renverser les obstacles semés par les intéressés au maintien des buvettes et de leur prospérité. Rude bataille, qui commençait vers le milieu de la retraite, lorsqu'elle était de huit jours, pour ne se terminer qu'à la victoire définitive, au moment de la prise de la croix de tempérance, cette croix de bois noire et nue, symbole de la tempérance parmi nos populations.

Quelle fut la part des Franciscains dans cette croisade de prédications? Il est impossible de l'évaluer. Tous nos missionnaires ont prêché, depuis dix ans, des retraites de tempérance. On aura une idée de leurs prédications et du nombre des fidèles enrôlés par eux depuis dix ans dans la Société de Tempérance, par les statistiques suivantes fournies par *La Tempérance*, no de mai 1908, pour les *deux* premières années de leurs travaux: "Indépendamment d'un grand nombre de sermons isolés, et 78 conférences avec projections lumineuses, il a été prêché 160 triduums et retraites. Durant ces prédications le nombre connu des personnes qui prirent la tempérance est de plus de 80,000, ainsi réparties:

Hommes et jeunes gens . . .	39,765
Dames et demoiselles	32,070
Enfants	9,280

"Il est bon de noter que sur le nombre d'hommes et

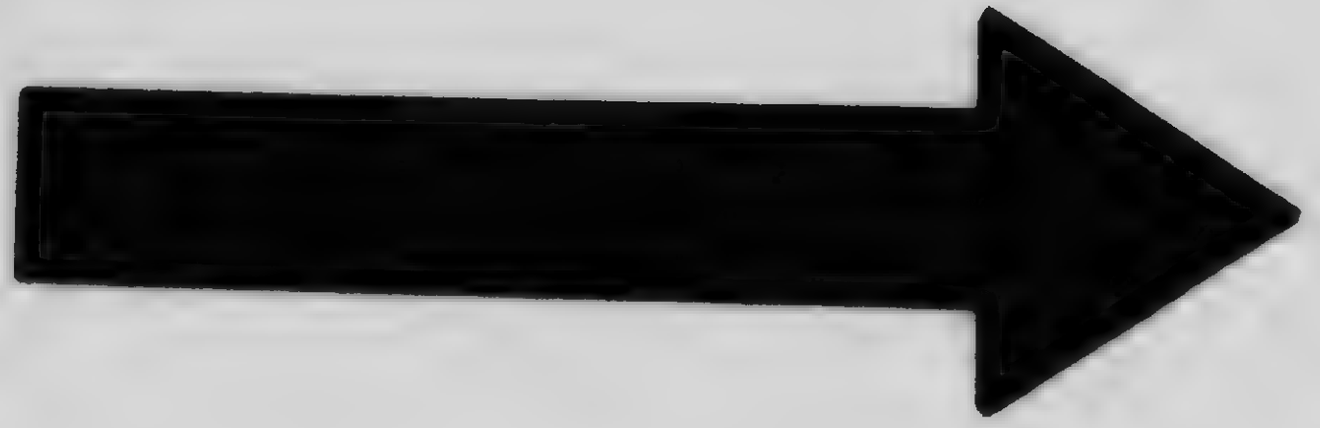

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

ANSI and ISO TEST CHART No. 2

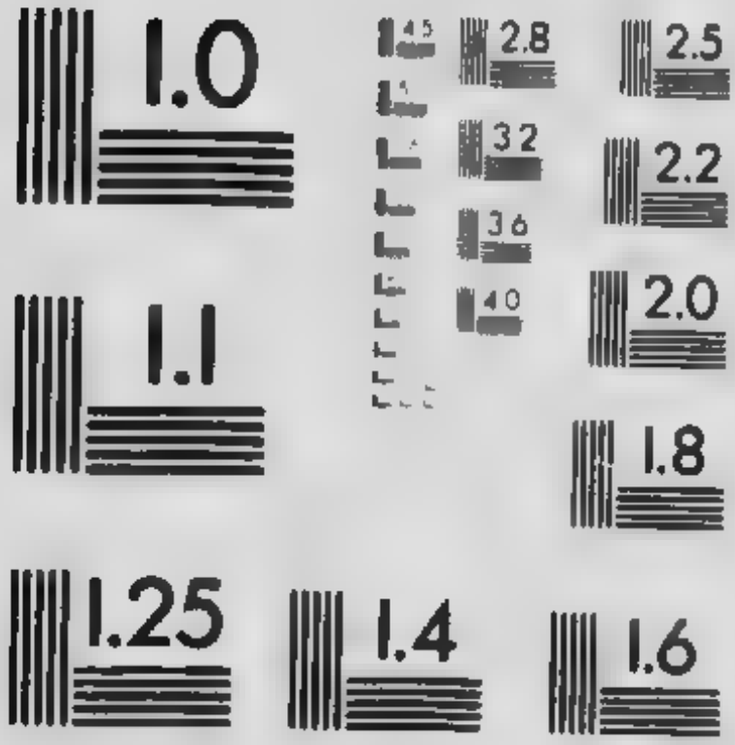

APPLIED IMAGE Inc

de jeunes gens enrôlés, les chefs de famille figurent pour plus de la moitié, c'est-à-dire pour 20,863 têtes. Si considérable que paraisse ce chiffre de 81,115 tempérants, nous tenons à faire remarquer qu'il n'est fourni que par une centaine de paroisses, les résultats de la croisade dans les autres localités n'ayant paru dans la chronique (de *La Tempérance*) que sous l'indication vague: 2-3, 3-4, etc., de la paroisse." Depuis les retraites de tempérance n'ont pas cessé d'être prêchées, soit pour établir la tempérance dans les paroisses retardataires, soit pour y renouveler l'ardeur des premiers jours dans celles où la Société de tempérance a été fondée.

Notre apostolat antialcoolique par la plume a été de pair avec celui de la prédication. Nous avons publié de nombreux tracts et brochures, au chiffre total de 550,000 exemplaires, dont plus de 230,000 — principalement des brochures — ont été distribuées *gratuitement*.

La Tempérance. Dès le début de la croisade, la nécessité d'un bulletin antialcoolique parut s'imposer, et le T. R. Père Colomban-Marie Dreyer, alors ministre provincial, le fonda au printemps de 1906, avec la pleine approbation et la bénédiction de Mgr l'Archevêque de Montréal. Sa Grandeur écrivait, le 3 avril 1906, aux "missionnaires de la Tempérance", les PP. Franciscains: "Oui, mes chers Pères, je fonde sur le "*petit missionnaire*" (le bulletin) les plus belles espérances. Je suis convaincu qu'il sera pour vous un auxiliaire puissant dans la noble campagne qu'à ma

voix vous avez entreprise. Aussi c'est de tout coeur que je le bénis, comme je bénis tous ceux qui lui feront bienveillant accueil." De leur côté, Son Excellence Mgr Donat Sbaretti, délégué apostolique au Canada, et Mgr l'Archevêque de Québec donnèrent au bulletin à son berceau les encouragements les plus flatteurs, dans des lettres que publia *La Tempérance*, no de juin 1906. *La Tempérance* reçut enfin, au début de sa deuxième année, la plus haute marque de bienveillance qui se puisse souhaiter. Le Souverain Pontife lui-même, Sa Sainteté Pie X, daigna adresser à *La Tempérance*, à la date du 20 juin 1907, une lettre *autographe* dont voici la traduction:

"Nous saluons avec un véritable plaisir la revue *La Tempérance*, qui a pour but, non seulement de réprimer l'abus de la nourriture et des boissons enivrantes, mais encore d'inculquer la modération en toutes les autres choses qui sont disposées par la divine Providence à bien conduire la vie. Intimement convaincu du bien que produira cette publication en rappelant sans cesse aux fidèles l'obligation de pratiquer cette vertu, même au point de vue des avantages matériels qu'elle entraîne, nous accordons avec effusion de coeur la Bénédiction Apostolique aux directeurs, aux rédacteurs, à tous ceux qui ont donné leur nom à la tempérance et à tous les lecteurs de la Revue, en souhaitant que cette Bénédiction soit pour tous la source des meilleurs encouragements. Donné au Vatican, le 10 juin 1907. Pie X, Pape."

Ainsi encouragés et bénis, les missionnaires de la

tempérance n'épargnèrent rien pour développer et faire progresser une oeuvre reconnue si utile à l'Eglise et à la Société. *La Tempérance* compte en moyenne, depuis ses débuts, 25,000 abonnés.

Voici quelques chiffres éloquents pour illustrer et résumer l'oeuvre franciscaine de publicité antialcoolique dans la Province de Québec. Nous avons publié, depuis 1906, des tracts et brochures de tempérance au chiffre total de plus de 550,000 exemplaires, représentant 15 milliards de pages. De la *Revue* il a été jusqu'à date publié 3 millions d'exemplaires, formant 80 milliards de pages, soit un total de 95 milliards de pages de "littérature" de tempérance en 10 ans, ou une moyenne annuelle d'environ 10 milliards.

Par la force des choses, les bureaux de la *Revue* devinrent peu à peu un foyer d'action sociale antialcoolique, et un secrétariat d'informations et d'aide efficace pour MM. les Curés dans la lutte contre les buvettes ou contre les vendeurs de boissons non licenciés. Le Père Directeur de *La Tempérance* est aussi, depuis 1909, membre directeur de la *Ligue antialcoolique* de Montréal, puissante organisation fondée en 1906 pour la lutte contre la buvette, pour l'amélioration de la loi des licences et sa mise en vigueur, et en général pour promouvoir la cause antialcoolique sur les terrains social, municipal et législatif. Il n'est sans doute pas inopportun de signaler aussi la part que nos Pères ont eue dans le Congrès de tempérance de Saint-Pierre-aux-Liens en 1909, et dans celui du Diocèse de Québec en 1910; dans le Congrès d'Action

Sociale du Diocèse des Trois-Rivières en 1912, et, en 1915, dans les Expositions antialcooliques scolaire et paroissiale de Saint-Jean-de-la-Croix, Lachine, Mont-Laurier, Ste-Agathe-des-Monts, Saint-Jean, Trois-Rivières et Montréal. L'enseignement antialcoolique à l'école primaire a aussi été pour eux l'objet de travaux et d'efforts tout particuliers. Pour tout dire en un mot ils ont été mêlés d'une façon constante et profonde au mouvement antialcoolique dans la Province depuis dix ans, et aux différentes phases de la lutte contre l'intempérance et contre les buvettes. (1)

Ce mouvement a été un mouvement d'ensemble auquel ont concouru autorités religieuses et autorités civiles, clergé et laïques; et non seulement les Franciscains, mais tous les autres Ordres de missionnaires — surtout en ce qui regarde la prédication de la tempérance, — et non seulement les Ordres religieux mais le clergé séculier, tous ont fait leur part dans cette croisade. Tous ces efforts combinés ont produit par tout le pays des résultats magnifiques dont il est impossible d'assigner avec justice pour les Franciscains et sans injustice pour leurs dignes émules, la part qui revient aux uns et aux autres dans le résultat général. Qu'il suffise de donner un aperçu général des résultats obtenus.

Les fidèles, hommes, femmes, enfants, ont été en-

(1) Voir *Les Franciscains et la croisade antialcoolique dans la Province de Québec. Aperçu sommaire de leurs travaux préparé pour le Chapitre Général de l'Ordre des Frères Mineurs tenu à Rome au mois de mai* 1915. XXIX — 50 pp. in-8.

rôlés dans la Société de tempérance dans presque toutes les paroisses des diocèses de Montréal, Québec, Joliette, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, et dans plusieurs paroisses des diocèses de Valleyfield, Nicolet, Sherbrooke, Mont-Laurier et Témiscamingue. En prenant pour moyenne d'enrôlement les deux-tiers des fidèles — ce qui n'est pas exagéré — des paroisses où la Société a été établie, on arrive à un chiffre de plus d'un million de membres, soit environ 300,000 hommes et jeunes gens, au bas mot.

L'effet direct et principal de la prédication de la tempérance et de l'enrôlement des fidèles dans l'armée des croisés a été l'amélioration sensible des moeurs, au point de vue de la sobriété, et la transformation de la mentalité publique. Aujourd'hui, sauf les buveurs invétérés, les hôteliers et ceux qui vivent du commerce de l'alcool, tous les citoyens ont pris carrément position pour la tempérance, voire même pour la prohibition. D'où le mouvement général vers l'abolition des licences ou leur diminution. Depuis 1906 en effet il y a eu marche sensible et constante par toute la Province, vers la suppression des buvettes ou leur réduction à un chiffre normal. 3,145 licences en 1905, 2,651 en 1911, et 2,267 en 1914, soit une diminution de 878 en 9 ans, alors que la population augmentait, c'est quelque chose. Ces chiffres sont plus éloquents encore, si l'on tient compte que le nombre des licences suivait une marche ascendante jusqu'à l'inauguration de la croisade en 1906. En effet,

de 1900 à 1905, en cinq ans, elles avaient été portées de 2,763 à 3,145, soit une augmentation de 382. Il n'y avait pas de raison pour que cette progression s'arrêtât, et l'on peut affirmer que sans la lutte entreprise en 1906, le nombre des licences, de 2,763 qu'il était en 1900, et de 3,145 en 1905, aurait atteint en 1915 le chiffre énorme de 4,000, alors qu'il n'est que de 2,267, en sorte que ce n'est pas 878, mais bien 1,700 licences que la croisade de tempérance a fait supprimer. Par ailleurs, le nombre des hôtels de tempérance passait, de 157 en 1900, et de 168 en 1905, à 326 en 1911, et à plus de 400 en 1914. Dans un grand nombre de municipalités, à peu près 800 sur 1100, la prohibition est vigueur. Plusieurs villes elles-mêmes se la sont imposée: Thetford Mines, Rimouski, Fraserville, Grand'Mère, Shawinigan, Lévis, Trois-Rivières, etc.

Ces résultats de la croisade antialcoolique en dix ans sont certainement très beaux et très encourageants, et les Franciscains sont heureux d'y avoir pour leur part contribué dans la mesure où ils l'ont pu. Aussi bien, est-ce avec la légitime satisfaction du devoir accompli et avec la reconnaissance la plus vive que nous enregistrons, pour terminer, ce passage d'une lettre que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal daignait adresser à notre T. R. P. Provincial le 14 avril 1915.

".....Mais surtout que n'ont-ils (les PP. Franciscains) pas fait pour combattre le fléau de l'alcoolisme dans notre ville et dans nos campagnes. Voilà 10 ans maintenant que j'ai commencé une croisade de

tempérance. Ce sont les Pères Franciscains qui reçurent particulièrement mission de la prêcher. Ils s'acquittèrent de cette mission avec zèle et prudence, et à la prédication ils ont joint la publication d'une revue qui, répandue dans toutes les paroisses, a fait un bien considérable. Les résultats de notre campagne ont dépassé nos espérances. Le clergé et les Ligues antialcooliques ont contribué à les obtenir, mais les Franciscains y ont pris leur large part. J'aime à leur en témoigner ma reconnaissance....."

Nos missionnaires du Canada

En Chine et au Japon.

Saint François n'a pas voulu vivre pour lui seul, mais il a voulu se dévouer pour les autres, poussé qu'il était par le zèle de Dieu.

Cette flamme apostolique, allumée dans son coeur par l'Esprit Saint, le Séraphique Père la communique à ses enfants. Il leur partage l'univers et les envoie deux à deux prêcher le Saint Evangile. Nous les voyons, dès le début de l'Ordre franciscain, se répandre dans le monde entier alors connu. Nous les rencontrons, pèlerins de la pauvreté et de l'amour, sur les routes de l'Europe, sur les plages brûlantes de l'Afrique, qu'ils arrosent de leur sang, et jusque dans

les contrées lointaines de l'Asie et de la Chine, où ils ne tardent pas à fonder des chrétientés florissantes.

A l'heure actuelle, les Franciscains ont aussi des

Notre première résidence à Sapporo.

missions dans les cinq parties du monde: en Europe, en Afrique, en Amérique et jusqu'en Océanie.

Chaque année, des différents monastères franciscains, partent des missionnaires pour les Missions lointaines. Depuis le retour des Frères Mineurs au Canada, plusieurs d'entre eux ont fait voile vers la Chine

et le Japon. Le Rév. Père Maurice ouvrit la marche vers le Japon. Français de naissance, ancien marin, lieutenant de vaisseau, il était à bord du navire français "l'Isley" qui, lors de la guerre entre la Chine et le Japon, mouillait dans les eaux japonaises pour y protéger les intérêts de la France. Souvent il allait

Notre maison actuelle de Sapporo.

prier dans l'église de N. D. des Martyrs, bâtie sur la sainte montagne de Nagazaki. C'est là que Dieu l'appela à la vie religieuse, franciscaine et "missionnaire". Devenu Frère Mineur par la profession de notre Règle au couvent d'Amiens, le 14 octobre 1896, neuf ans plus tard il était à Québec, et le 13 mai 1906, pendant qu'il se tenait debout sur le marchepied de l'autel dans notre

chapelle conventuelle, on venait, par une cérémonie solennelle et touchante, lui baiser les pieds et lui donner l'accolade fraternelle de l'adieu avant son départ pour la mission du Japon. Il avait été deux fois gardien: à Roubaix, lors des expulsions, et aux Trois-Rivières, depuis son arrivée au Canada. En 1906

Mgr Berlioz et nos premiers missionnaires.

il était vicaire du couvent de Québec. Il s'embarqua donc immédiatement pour l'Europe, où il voulait dire adieu à sa famille. Il se rendit même à Rome en novembre, où il reçut la croix de missionnaire des mains du Souverain Pontife Pie X, qui voulut la placer lui-même sur la poitrine du vaillant apôtre. Il traversa ensuite les Etats-Unis et s'embarqua à San Francisco

avec un de nos Pères Allemands, le R. P. Wenceslas, pour le Japon, où il arriva en janvier 1907. Le siège de la mission fut établi à Sapporo, dans le Hokkaido, appelé aussi l'île de Yeso, la plus au nord des quatre îles qui forment le territoire japonais, et appartenant au diocèse de Mgr Berlioz, des Missions Etrangères.

Mission franciscaine de Kaméda.

A peine arrivé, le P. Maurice réclame des compagnons d'apostolat auprès du T. R. Père Provincial. Aussitôt deux coeurs généreux, deux Canadiens, un Père et un Frère convers, le R. P. Pierre Gauthier et le Frère Gabriel Godbout, s'offrent avec enthousiasme pour répondre à cet appel. A leur tour, ils s'embar-

quaient le 5 mai de la même année. L'élan était donné, le 6 décembre 1908, le R. P. Christophe Fitzmaurice quittait le couvent de Montréal, où il avait été vicaire, pour aller à son tour travailler à cette même portion

Mission franciscaine de Kaméda.

lointaine de la vigne du Seigneur. Le dernier départ pour le Japon jusqu'ici fut celui du R. P. Calixte Gélinas, ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières, et le premier Franciscain venu de ce diocèse. Il partit de Montréal le 12 septembre 1910, le lendemain du Congrès Eucharistique, afin d'être au Japon, comme il s'est exprimé lui-même, "l'apôtre de l'Eucharistie."

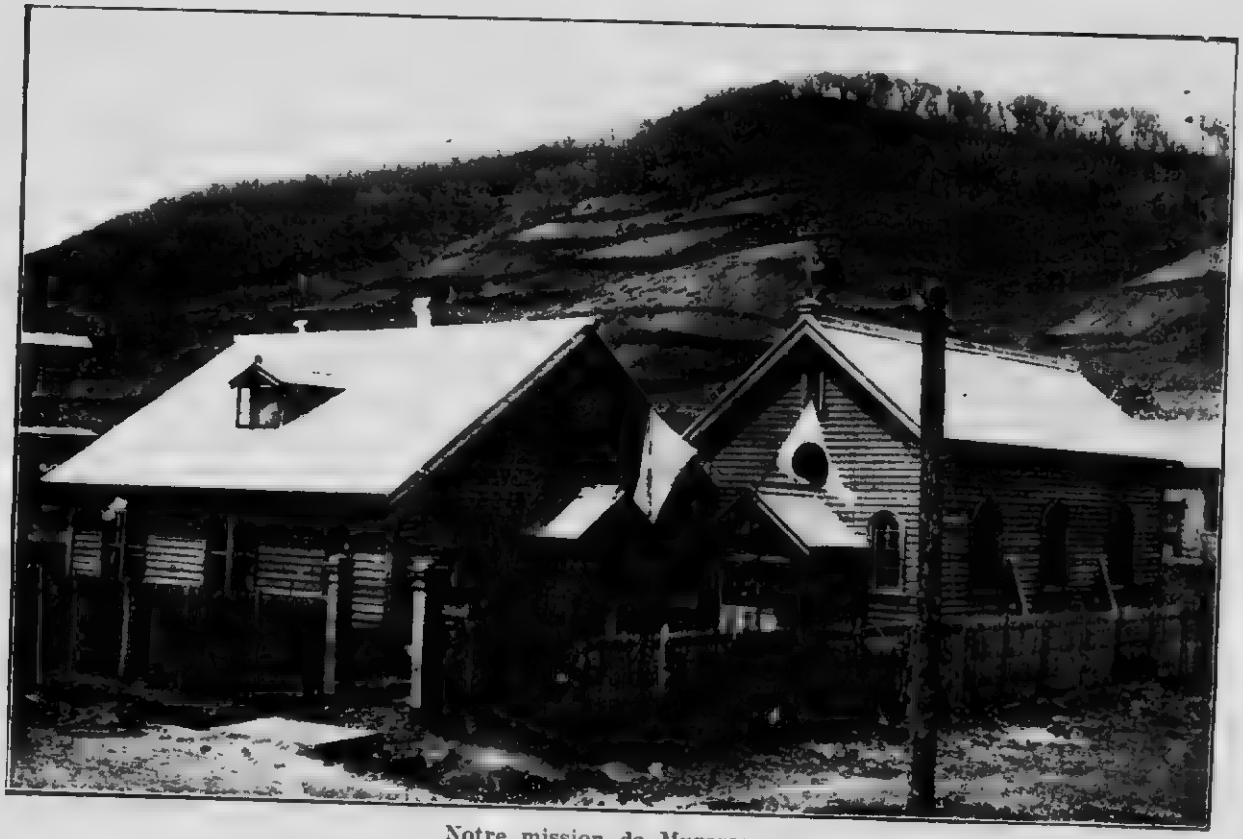

Notre mission de Muroran.

A l'arrivée du P. Calixte à Kaméda, le 14 octobre, fête de son saint patron, la Mission de nos Pères comptait déjà trois postes et quinze missionnaires, dont six nouvellement arrivés la veille de la saint François. Le poste de Kaméda était occupé depuis plus d'un an par le P. Maurice et le P. François, Autrichhien, Frère Mineur de la Province de St-Léopold, en Tyrol. Le P. Pierre de son côté était à Muroran avec le Frère Gabriel, et le P. Wenceslas demeurait à Sapporo en qualité de Supérieur de la Mission. C'est aussi à ce dernier endroit que nous trouvons le P. Calixte, le 15 septembre de l'année suivante, occupé à l'étude du japonais et à l'enseignement du français. Le P. Calixte fut chargé plus tard du poste de Iwawizawa, et dernièrement, de celui de Asahigawa.

De leur côté les autres missionnaires travaillaient avec ardeur à raffermir et à agrandir leurs chrétientés japonaises par de nouvelles conversions. Hélas! leurs efforts rencontraient bien peu de succès. Outre le Boudhisme et le Shintoïsme (culte des ancêtres), dans lesquels les Japonais sont ancrés depuis des siècles, le christianisme doit combattre encore un esprit d'indifférence, causé par la passion des intérêts matériels. En général, ils ne refusent pas d'étudier la religion chrétienne, mais ils le feront en amateurs, sans vouloir se départir de leurs orgueilleux préjugés et de leur attachement incroyable à leurs superstitions païennes. Toutefois, peu à peu ces pauvres gens conçoivent de l'estime pour notre sainte religion, en voyant l'exemple de la vie religieuse que nos Pères mènent en leurs con-

trées. Ceux-ci portent en effet ostensiblement le saint habit, et le plus souvent la vie conventuelle y obtient sa régularité. L'efficacité de cet exemple est d'autant plus grande que nos Pères, à Kaméda et à Sapporo particulièrement, reçoivent en pension des élèves de Lycée ou d'Université, et leur donnent des cours de langues.

Le Frère Gabriel avec deux Japonais.

Aussi bien ces jeunes païens aiment à vivre tout près des "guiyoja", des moines; "Kanshin, c'est admirable!" s'écrient-ils, et ils se retirent pensifs "à la recherche de la solution de l'énigme." La chose alla même si loin que le P. Maurice, en mai 1912, avait à son poste de Kaméda deux postulants, un clerc et un convers, et qu'en septembre suivant il y ouvrait même

"un petit collège séra tique ou quelque chose d'analogue." De plus, à cette date la mission avait les deux nouveaux postes de Kouchan et Shiraoi, et l'année suivante nos Pères abordaient à l'île Saghalien, pour y résider désormais. Enfin, un septième poste, un mois après, était établi à Hiroshima, où se trouvait un groupe de plus de 100 chrétiens. Depuis, la mission n'a cessé de se développer par un constant progrès, au point que sur la demande de Mgr Berlioz, évêque de Hakodaté, la Sacrée Congrégation de la Propagande a jugé bon, par un décret du 2 février 1915, de diviser ce diocèse et d'en détacher une préfecture apostolique, dont le siège serait à Sapporo, et qui serait confiée au zèle et au dévouement des Frères Mineurs. (Acta S. Sedis).

Cependant, il n'en reste pas moins vrai que le succès de nos missionaires japonais ne répond pas, comme l'on pourrait s'y attendre, à tant d'activité, et que les conversions ne s'opèrent encore presque exclusivement que par la prière et le puissant exemple de la vie chrétienne.

Il n'en va pas de même en Chine, où se sont hardiment dirigés huit de nos Pères partis du Canada. Le travail y est incomparablement plus fécond et la moisson beaucoup plus abondante. Aussi nos missionnaires se sont-ils mis à l'oeuvre avec toute leur ardeur apostolique. Déjà l'un d'eux a succombé à la tâche, à Tsing-chou-fou, le 8 octobre 1913. C'est le R. P. Pierre-Baptiste Cuvelier. Il fut le premier franciscain parti de Québec pour la Chine. Embarqué le 6

R. P. Louis Marie R. P. Prosper Mgr Wittner. R. P. Didace

août 1907 pour l'Europe, afin de dire adieu à sa famille, car il était Français, il faisait route vers l'Orient en janvier de l'année suivante, avec Mgr Wittner, plus tard vicaire apostolique du Chantong oriental, après la mort de Mgr Shang, survenue le 9 septembre 1911. Arrivé en Chine, il était confié au P. Irénée, de résidence à Wieh-sien, pour y être initié à la langue chinoise. Un an après, Mgr Wittner lui assignait le poste de Poshing, tout au fond du vicariat. La chrétienté de cet endroit est assez considérable, et surtout le district est très étendu. Dès lors le cher Père, ne comptant que sur son zèle, présuma de ses forces, et sa perte "fut une grosse épreuve pour le Vicariat, car le Père en était un des meilleurs travailleurs."

Pour le remplacer, on choisit le R. P. Prosper-Marie Durand, arrivé en Chine depuis un an seulement. La grande confiance que Sa Grandeur plaçait dans le zèle et les aptitudes du cher Père ne le fit point hésiter à lui confier ce poste, l'un des plus florissants du vicariat. Du reste son activité à dépassé toute attente, et il est très aimé de ses chrétiens.

Non moins apprécié est le sérieux concours des RR. PP. Louis-Marie Frédéric et Didace Arcand, débarqués à Chefoo en octoore 1911. Le premier est Français et frère du R. P. Irénée, de Fieh-sien, l'autre est Canadien; tous deux ont fait leurs études de théologie à notre couvent de Québec, et ils y furent ordonnés prêtres ensemble le 25 juillet 1911. Tous deux également sont à Chefoo, ville épiscopale de Mgr Wittner; le Père Louis-Marie y a la direction du Grand Séminaire,

et le Père Didace y prend soin de la Procure, deux charges de grande importance pour l'avenir et le développement de la mission.

Au port de Chefoo encore vient d'arriver, à la fin d'août 1915, un nouvel apôtre, le P. Bonaventure Péloquin. Il avait quitté Montréal le 15 juillet précédent.

Groupe de missionnaires en Chine.

Il retrouve en cette ville, dans la personne du P. Didace, non seulement un compatriote mais encore un condisciple de collège. L'un et l'autre en effet ont fait ensemble leurs études classiques au Séminaire des Trois-Rivières. Surtout le nouveau missionnaire est heureux d'avoir touché enfin cette terre païenne vers laquelle depuis nombre d'années tendaient toutes ses

aspirations. Dès lors l'on peut être assuré que Dieu ne tardera pas à bénir son grand zèle par une merveilleuse fécondité.

Tsing-chou-fou, ville de l'intérieur, par laquelle passe la ligne allemande qui va à Tsing-tao, possède aussi deux missionaires canadiens: le R. P. Eusèbe Meunier, de Montréal, et le Frère Léon Bayle, de Détroit, Michigan. Le premier est maintenant Directeur du Petit Séminaire depuis un an. Parti de Montréal avec le P. Callixte Gélinas, en 1910, il s'en sépara à Yokohama, le 8 octobre, dans une touchante accolade fraternelle. Le P. Callixte restait au Japon. Le P. Eusèbe atteignait Chefoo une dizaine de jours plus tard, et il allait faire ses premières armes à Wei-Hai Wei, en compagnie du P. Wilfrid Hallam. Ensuite il devenait à Fangtse aumônier d'un couvent de religieuses et chargé en même temps d'un orphelinat. Deux ans plus tard, on le trouve à Mentsuen, dans le Pington, avec un ministère beaucoup plus actif, le district comptant 1800 baptisés et de nombreux catéchumènes. Son séjour y fut court cependant, et c'est de là qu'il partit pour venir à Tsing-chou-fou.

Le Frère Léon, en Chine depuis 1909, fut attaché à un dispensaire dès qu'il pût manier suffisamment la langue chinoise. Il a passé un an à Weihsien avec le P. Irénée. Nous le voyons ensuite à Wang-Sien, en mars 1912, lors de la révolution chinoise, en butte aux incursions inquiétantes des brigands qui parcouraient alors le pays. Il continue maintenant à Tsing-chow-fou son genre d'apostolat très fructueux lui aussi, et

qui consiste à soigner les corps afin de mieux guérir les âmes.

Notre huitième missionnaire canadien en Chine est le R. P. Arsène Mullin, de Montréal. Mais lui, il ne faut pas le chercher au Chantong, et si on veut le trouver, il faut pénétrer très avant dans l'intérieur, en cinglant vers le sud, par delà le Honan, jusque sur les bords du Yangtse-Kiang; c'est là qu'il habite, à l'endroit où le grand fleuve Bleu reçoit les eaux de la rivière Han, à Hankow, dans la région orientale du Houpé, confiée au vicariat italien, sous la juridiction de Mgr Gratiano Germaro. Le P. Arsène est venu là sur un signal du Rme Père Général, qui demandait pour cette mission un Père sachant le français et l'anglais. Parti de Québec avec le Frère Léon Bayle, en janvier 1909, il fut placé d'abord comme professeur au Séminaire du Wuchang, ville située en face de Hankow. Mais il ne tarda pas à parcourir les chrétientés environnantes pour y répandre les bienfaits de son saint ministère. Son activité dès lors fut surprenante, surtout pour qui le sait de complexion faible et chétive. Mais son zèle et son grand courage surmontent tout. Aussi Dieu l'en récompense par de grandes consolations, si bien qu'il a pu dire "Je ne puis pas regretter d'avoir quitté le Canada et ceux qui me sont chers..."

Ce sentiment d'ailleurs est celui de tous nos missionnaires canadiens, soit du Japon soit de la Chine. En général, surtout en Chine, Dieu bénit et féconde leur ministère, et quand il ne le fait pas visiblement il sait leur faire goûter des consolations dans les épreu-

R. P. Eusèbe.

ves et dans les insuccès. Dès lors, eux ils y gagnent, car leurs mérites s'en accroissent d'autant. De plus cet exemple d'héroïque apostolat est puissant pour susciter d'autres courages à affronter les mêmes dangers et les mêmes labeurs pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne évangélique.

A cette époque terrible de la Guerre des Nations, le flambeau de la civilisation et de la foi semble prêt de s'éteindre en Europe, dans un flot de sang humain.

Les secours d'hommes et d'argent, qui chaque année de ces pays partaient pour les Missions, sont taris dans leurs sources.

L'heure n'est-elle pas sonnée pour les contrées d'Amérique, de recueillir leur succession comme auxiliaires de la Religion chez les infidèles?

N'est-il pas temps plus que jamais pour la Nouvelle-France, pour notre peuple canadien, d'envoyer en plus grand nombre, dans l'Extrême-Orient, des missionnaires et des aumônes?

Puissent des apôtres partis du Canada répondre nombreux à la voix du Maître de la Moisson! Daigne l'Esprit Saint souffler au coeur de notre génération les nobles ambitions du dévouement, de l'apostolat et du martyre!

L'activité littéraire franciscaine au Canada, de 1890 à 1915

L'oeuvre franciscaine, au Canada comme ailleurs, n'est pas une oeuvre de publicité; elle ne l'est que par surcroît. De fait, de 1890 à 1904, soit durant un espace de quinze années, nos pères ne publient en moyenne que trois ouvrages par an. Notons toutefois qu'ils n'étaient encore en 1900 qu'une quinzaine, et qu'il leur avait fallu dix ans pour s'élever du nombre de trois à celui de quinze. Quelques années plus tard, leur production lititéraire s'accroît, et de 1905 à 1915 ils publient annuellement une moyenne de douze ouvrages, livres ou brochures, et ils ajoutent à la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte*, fondée en 1891, deux nouvelles revues, l'une en 1905: *The Franciscan Review and St. Anthony's Record*, l'autre en 1906: *La Tempérance*, et en 1909 ils fondent, ou du moins contribuent à la rédaction et à la propagande de l'*Almanach de Saint François*, publication annuelle ililustrée, de 80 pages grand in-8.

Il y a diverses causes à cet essor: l'arrivée au Canada, en 1903, de forts contingents de religieux expulsés de France; l'encouragement donné par le T. R. Père Colomban-Marie Dreyer à la publicité durant son provincialat, et même avant aux recherches historiques sur les Récollets, premiers missionnaires du Canada; le même encouragement continué par son digne suc-

cesseur, le T. R. Père Ange-Marie Hiral; d'heureuses circonstances, comme par exemple l'oeuvre de la croisade contre l'intempérance confiée aux Franciscains par Mgr l'Archevêque de Montréal en 1905, oeuvre qui suscita toute une série de publications antialcooliques; enfin, certaines initiatives privées.

Toutes ces causes expliquent l'accroissement, dans la proportion de 4 contre 1, de notre production littéraire au cours des derniers dix ans. Malgré tout, celle-ci reste encore restreinte. Telle quelle, elle mérite peut-être d'être signalée dans un aperçu sommaire, que donneront suffisamment les tableaux suivants:

Inventaire de nos publications selon l'ordre chronologique.

	1890	1891	1892	1893	1894	1895
Volumes	0	0	0	1	2	4
Brochures	0	0	0	1	2	2
Feuillets etc.	2	1	0	4	3	3

	1896	1897	1898	1899	1900	1901
Volumes	1	1	1	1	3	0
Brochures	3	3	3	4	4	1
Feuillets etc.	11	5	5	10	14	10

	1902	1903	1904	1905	1906	1907
Volumes	3	1	2	3	3	5
Brochures	2	3	5	9	13	14
Feuillets etc.	10	12	15	18	26	24

	1908	1909	1910	1911	1912	1913
Volumes	1	5	4	1	3	3
Brochures	12	20	13	19	17	9
Feuillets etc.	15	17	31	24	24	13

	1914	1915
Volumes	3	3
Brochures	12	20
Feuillets etc.	25	30

Feuillets etc.	252
Brochures	193
Livres	53
	598
Si à ces chiffres on ajoute les 45 volumes que forment nos trois périodiques	45
et une centaine au moins de feuillets et autres menus imprimés dont la date d'impression n'est pas connue	100
nous obtenons le grand total d'au moins . . . publications en 25 ans.	743

Dans ce tableau sont entrées quelques publications — environ 25 — non écrites, mais seulement éditées par les Franciscains du Canada, ainsi que les rééditions d'un même ouvrage. Dans le tableau suivant il n'est pas tenu compte de ces publications, ni des rééditions d'un même ouvrage, non plus que des feuillets et autres menus imprimés.

Noms des auteurs	Nombre d'ouvrages
R. P. Alexandre Marie Couget	2
Amé Laforge	4
Ange Marie Hiral	8
Marie Anselme Fisher	1
Berchmans Marie Mangin	4
Marie Bernard Arnould	1
Boniface Heidmeier	1
Colomban Marie Dreyer	3
Denis Cano	3
Désiré Petitnicolas	26
Ethelbert Marie Sambrooke	4
Frédéric Jansoone	30
Germain Marie Des Noyers	5
Henri Marie Caron	1
Hugolin Marie Lemay	34
Hyacinthe Workman	5
Ignace Marie Freudenreich	1
Jean-Joseph Deguire	2
Joachim-Joseph Monfette	3
Ladislas Minette	2
Odoric Marie Jouve	9
Pierre Gauthier	1
Raymond Pennafort Willey	1
Richard Deffresnes	5
Valentin Marie Breton	8
	154

A ajouter: Circulaires des Provinciaux . . 32
Autres publications d'un caractère officiel ou anonymes et non portées à la liste des auteurs 37
Enfin, les volumes parus de nos 3 périodiques 45

278

Groupement des ouvrages du tableau précédent, d'après leur caractère:

Théologie morale 11
Ascétisme. Piété. Dévotion . . . 33
Hagiographie générale 7
Hagiographie franciscaine 11
Saint Antoine de Padoue 9
Histoire de l'Ordre franciscain . . 19
Tiers-Ordre 42
Tempérance, antialcoolisme 23
Bibliographie 13
Publications officielles: circulaires etc. 40
Varia 22

230
Plus, 45 volumes de nos 3 revues 45

275

Il n'est pas inutile de noter que plusieurs de nos ouvrages — livres, brochures, etc. — ont eu des tirages considérables. En ce qui concerne nos seules publications antialcooliques, y compris les dix volumes de *La Tempérance,* le tirage, calculé en pages, se monte à 95 milliards de pages au bas mot.

Livres. La *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ,* par le R. P. Frédéric, xx + 334 pp. in-8, a eu plusieurs tirages, au chiffre global de 42,000 exemplaires. Du même auteur, la *Bonne Sainte Anne,* x + 370 pp. in-8, a été tirée à 20,000 exemplaires; sa *Vie de Saint François* (2 éditions), à 20,000 exemplaires environ. Le *Manuel du Tiers-Ordre* du R. P. Désiré a eu six éditions, avec un tirage d'au moins 30,000 exemplaires. Une vingtaine d'autres livres ont eu des tirages d'une dizaine de mille exemplaires, et plusieurs autres de 5,000.

Brochures. Une brochure a été tirée à 49,000 exemplaires, une autre à 40,000; 3 l'ont été à 30,000, 4 à 25,000, 1 à 15,000, plusieurs autres à 10,000.

Tracts. De nos tracts, l'un a été imprimé à 76,000 exemplaires. Un autre à 60,000, un à 30,000, plusieurs à 20,000.

Nos Revues.

Notre Province religieuse publie six revues, 3 en France et 3 au Canada (à Montréal). Nos revues canadiennes sont: La *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte, The Franciscan Review and Saint An-*

thony's Record, et *La Tempérance*. Toutes trois sont mensuelles, de format uniforme in-octavo. La première, fondée en 1891, se publie à 52 pp., et compte près de 10,000 abonnés; la seconde, fondée en 1905, 32 pp., 4,000 abonnés; la dernière, fondée en 1906, 32 pp., 25,000 abonnés.

Quelques-uns parmi nos P res ont collaboré et collaborent encore à divers journaux ou revues du Canada. La *Nouvelle France*, la *Revue Canadienne*, le *Bulletin des Recherches Historiques*, l'*Antiquarian and Numismatical*, l'*Enseignement Primaire*, la *Revue Eucharistique*, le *Rosaire*, la *Bonne Parole*, le *Bulletin du Parler François*, le *Devoir*, l'*Action Sociale*, le *Bien Public*, etc., etc., ont bénéficié largement de la collaboration de nos Pères.

Trois de nos auteurs méritent une mention spéciale; ce sont les Pères Frédéric, Odoric et Valentin. Le T. R. P. Frédéric, dont le nom est si populaire au Canada, est le vétéran des lettres franciscaines en ce pyas; il a édifié une oeuvre considérable d'hagiographie et de piété, la plus volumineuse de ce genre au Canada. Quant au Père Odoric, depuis quinze ans il consacre sa vie à la recherche ardue, consciencieuse et tenace, à travers les archives publiques et privées, au Canada et à l'étranger, des documents concernant les premiers missionnaires de la Nouvelle France, les Récollets. Les quelques ouvrages qu'il a publiés ne sont que le fruit partiel de ses découvertes; ils sont rédigés avec la conscience la plus scrupuleuse de l'exactitude

historique. Du Père Valentin, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est, au Canada, l'un des écrivains qui possèdent le mieux la langue française.

La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte.

L'article précédent est consacré à l'*Activité littéraire* franciscaine au Canada. Vu toutefois l'importance de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte,* nous croyons juste d'en faire l'objet d'un article particulier.

Un peu d'histoire. Les débuts.

Il y a trente-deux ans que parut sous le titre de *Petite Revue du Tiers-Ordre et des Intérêts du Coeur de Jésus,* publiée par la Fraternité du Tiers-Ordre franciscain de Montréal, avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Montréal, le premier numéro de notre publication. Les fondateurs, après avoir rappelé les désirs du Pape Léon XIII touchant la diffusion du Tiers-Ordre à Montréal et dans la Province de Québec, après avoir constaté qu'il importait beaucoup à l'avenir des fraternités déjà nombreuses qu'elles fussent groupées autour du but commun par un organe familial qui les mît en perpétuelle communication, les

fondateurs demandaient à tous les catholiques et spécialement aux Tertiaires de les aider, par un généreux concours, à propager l'oeuvre de presse qu'ils entreprenaient avec la bénédiction de leur Evêque.

Ils fixaient ensuite le programme de leur publication: ce programme n'a point varié. Il est vrai que le second titre: *Revue des Intérêts du Coeur de Jésus* a disparu: mais c'est qu'une autre *revue* s'est depuis fondée (1) pour promouvoir ces divins intérêts, éloquent témoignage de la vitalité de la *Petite Revue*.

Comme toutes les oeuvres fécondes bénies de Dieu la fondation de la *Petite Revue* devait être marquée de la Croix. Le second numéro annonçait la douloureuse nouvelle du décès de celui qui avait été l'âme de l'institution et qui avait consacré ses dernières forces à cette entreprise. Le R. P. F.-P. Cazeau, de la Compagnie de Jésus, Directeur de la Fraternité de Montréal, était enlevé subitement le 30 janvier 1884: il avait eu le temps de voir imprimé le premier numéro de la *Petite Revue*, où il avait donné un remarquable article: il l'emportait précieusement avec lui au Collège Sainte-Marie quand la mort le terrassa. C'est donc sur cette tombe que l'oeuvre grandit.

Car elle grandit: d'année en année, le numéro de février constate ces progrès accomplis. En 1886, la *Petite Revue* est expédiée à 400 peronnes et . le offre une prime à ses abonnés: une gravure de grand format représentant le Séraphique Père saint François. L'ad-

(1) *Le Messager Canadien du Sacré-Coeur*, publié par les RR. PP. Jésuites, à Montréal, rue Rachel, depuis 1890.

ministration est séparée de la rédaction. Le premier administrateur fut M. L. O. Giroux. En 1888, l'imprimeur, qui jusqu'alors avait été MM. Chapleau et fils, était MM. Sénécal et fils; mais un événement d'une autre importance était annoncé dans le numéro de février: c'était la possibilité de construire une église du Tiers-Ordre à Montréal, grâce au dévouement des Zélatrices de la publicité de la *Revue*. C'est en cette même année que le R. P. Frédéric, connu déjà des lecteurs de la *Revue* par ses *Lettres* (années 1886 et suivantes) commença au Cap-de-la-Madeleine son ministère si fécond. Et le bon Père était bien populaire au Canada, lorsqu'en janvier 1890 la *Petite Revue* publiait l'information suivante: "*Heureuse nouvelle.* Avec ce dernier numéro de sa sixième année la *Petite Revue* cesse de paraître": mais que signifie le titre de cet article: Heureuse nouvelle?

La réponse est dans la note suivante écrite par le R. P. Frédéric.

"*La Petite Revue du Tiers-Ordre avertit ses abon-*
"*nés qu'elle cesse de paraître avec le présent numéro*
"*et qu'elle reparaîtra prochainement sous la direction*
"*des Pères du 1er Ordre avec le titre de "REVUE*
"*DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE.*"

En effet les Pères du 1er Ordre étaient attendus au Canada et ils y arrivèrent dans le mois de mai. Il s'en fallait pourtant qu'ils fussent prêts à publier une revue. Les difficultés du début en pleine pauvreté furent grandes, et ce fut seulement en janvier 1891 que la publication fut reprise.

Mais avant de passer à cette seconde période de l'histoire de la *Revue*, il faut publier le nom de celui qui presque seul, au milieu des préoccupations les plus hautes, avec un dévouement inaltérable, avait réussi à créer la *Petite Revue*, à la faire vivre, à lui trouver du crédit, des collaborateurs, des abonnés. Il est de toute justice que ce nom soit connu de tous ceux qu'a édifiés, soutenus, encouragés jusqu'à l'arrivée des Franciscains, la vaillante *Petite Revue*. Notre devoir de gratitude et de reconnaissance resterait imparfaitement rempli si nous n'adressions ici nos sincères remerciements à M. l'avocat J.-J. Beauchamp, C.R., Tertiaire et plusieurs fois ministre de la Fraternité. Que sa modestie nous permette de révéler son dévouement. Nous savons qu'il n'a point attendu sa récompense des hommes et qu'il a confié à Dieu le soin de rétribuer ses oeuvres ; mais il nous est doux de proclamer hautement ce que nous lui devons et ce que lui doit la *Revue du Tiers-Ordre*.

La Revue du Tiers-Ordre.

La nouvelle série de la *Revue* eut besoin de quelques mois pour prendre un train régulier ; la première année tout entière porte la marque des tâtonnements. La regretté Mde Faure avait accepté la gérance de la publication. En juin 1891, pour des raisons d'économie, la *Revue* installa chez elle, 3585 rue Notre Dame, son atelier d'imprimerie et commença de se suffire ; elle fit appel aux Zélatrices et le dévouement de

ces amies de la première heure ne s'est plus ralenti. C'est avec respect qu'on feuillette ces pages dont les inélégances trahissent l'inexpérience des compositeurs, mais dont il se dégage un parfum tout séraphique d'inépuisable bonne volonté.

Dès 1892 apparaissent les gravures, en 1893 les primes aux abonnés: ce furent les *Annales du T. S. Rosaire* qu'offrit la *Revue*. *La Vie du Frère Didace*, ouvrage du R. P. Frédéric, constitua la prime pour l'année 1895.

D'année en année la *Revue* fait son chemin dans la voie des améliorations matérielles; elle augmente le nombre de ses pages, qui de 32 (1891) est monté à 48 (1908) et maintenant les dépasse; elle embellit la disposition typographique, remplace les gravures sur bois imprimées dans le texte par des phototypies hors texte, augmente la série déjà intéressante de ses titres de pages, lettres ornées, fleurons et vignettes.

En même temps que son intérêt s'accroît, s'accroît aussi le chiffre de ses abonnés et l'importance de ses Primes. Fidèle à son programme, la *Revue* emploie ses bénéfices à son amélioration. Aussi en dehors de Montréal, Québec et Trois-Rivières, qui sont ses centres principaux a-t-elle pénétré dans bon nombre de paroisses françaises, au Canada et aux Etats-Unis, où elle compte un ou plusieurs abonnés.

Une jolie bibliothèque.

Si l'on ajoute aux volumes de la *Revue* les vingt-deux volumes donnés en prime depuis 1893, il se

trouve que la *Revue* forme pour ses abonnés de la première heure une assez jolie bibliothèque franciscaine qui leur aura coûté relativement peu et qui gardera perpétuellement une valeur actuelle et pratique. Et nous ne parlons pas seulement de livres comme les Vies de *saint François d'Assise*, de *sainte Claire d'Assise*, de *Nos Saints franciscains*; comme les *Fioretti*; comme les *Méditations Séraphiques* parues en trois volumes. Il est vrai que ces livres ne vieilliront pas et qu'ils seront toujours le miroir fidèle où les âmes franciscaines aimeront à contempler l'idéal de vie chrétienne présenté à leur spéciale imitation. Si l'Evangile demeure toujours jeune, toujours nouveau, toujours fécond, la vie des Saints qui est l'Evangile pratique et mis à notre portée par les hommes soumis comme nous au poids de la corruption originelle, la vie des Saints participe à cette pérennité de l'Evangile et on peut le dire surtout de la vie des disciples de saint François, le plus moderne des Saints.

Mail il s'agit de la *Revue* elle-même, et nous affirmons sans crainte qu'elle garde un autre intérêt que celui de la chronique, une autre saveur que celle du passé.

Coup d'oeil sur la table générale des matières.

Et d'abord l'histoire du Canada franciscain — et elle remonte à Champlain, aux premiers missionnaires Récollets amenés par lui en 1615 — se déroule dans son agréable variété: les origines, les persécutions, la

renaissance, l'extension du premier Ordre; le développement successif des fraternités du Tiers-Ordre; leurs dénombrements et leurs érections canoniques, les visites, les élections, les faits principaux de leur vie, telle est principalement la matière des six ou sept pages de la *Chronique mensuelle*. A ce compte, soit en articles détaillés fournis par les secrétaires des Fraternités, et par les visiteurs, soit en vues d'ensemble comme celle que tenta le R. P. Jean-Baptiste, c'est un volume de 2000 pages publié sur ce sujet. Puis c'est aussi la *Vie sociale du Tiers Ordre* soit au *Canada*, soit à *Travers le monde* qui est relatée; c'est la *vie de l'Eglise* répercutée comme au coeur de son vigoureux organisme, que l'on trouve aux *Nouvelles de Rome*.

Après l'histoire, la *législation du Tiers-Ordre* tient une place majeure dans les trente-deux volumes de la *Revue*. On y trouve l'exposé de la sainte Règle tant au point de vue des individus qu'au point de vue des Fraternités, avec les diverses modifications et explications qui sont venues, au cours de ces 32 ans, appliquer la pensée générale de François aux besoins de la société actuelle, préciser la volonté de Dieu par ses vicaires Léon XIII, Pie X et Benoit XV.

Toutes les difficultés de théorie ou de pratique qui peuvent naître au sujet de la Règle, ou à propos des obligations des Tertiaires, ont été exposées, aplanies et résolues.

L'*esprit franciscain*, l'attitude de l'âme francis-

caine dans la vie, à l'égard du prochain ou vis-à-vis de Dieu son Créateur et son Rédempteur, n'a point été mal partagé dans cette collection d'articles presque sans nombre. Les vertus franciscaines, de la pauvreté à la mansuétude, de l'humilité à la paix : les dévotions franciscaines, l'Immaculée, la Crèche, la Croix, l'amour séraphique, la réparation, ont été traitées, et souvent d'une manière définitive, par les collaborateurs presque toujours anonymes de notre *Revue*, où l'on aime pourtant à retrouver ou à deviner dans les simples initiales les noms toujours populaires des PP. Jean-Baptiste, Fulcran, Désiré, Marie-Bernard, Colomban... pour ne citer que ceux dont la modestie est placée sous le couvert de la mort ou de l'absence.

Conclusion, voeux.

Nous pourrions après cet aperçu, long sans doute mais encore bien incomplet, de l'oeuvre de notre *Revue* durant ces trente-deux années de son existence, remettre sous les yeux de nos lecteurs le programme que se traçaient en février 1884 les fondateurs de la *Petite Revue*, ou celui qu'en janvier 1891, lors de la reprise de l'oeuvre par nos Pères, se fixaient les rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre*, ils se convaincraient que ce programme a été rempli de point en point, et surtout que la pensée native qui dirigea M. J.J. Beauchamp et le R. P. Cazeau anime encore leur entreprise : *Répondre aux vues du Pape Léon XIII en facilitant à tous l'imitation de saint François d'Assise par la diffusion du Tiers-Ordre de la Pénitence* (Encyclique

Auspicato). *La Revue du Tiers-Ordre*, nous n'en pouvons douter, a puissamment aidé nos prédicateurs et MM. les Directeurs des Fraternités à faire connaître, aimer, pratiquer la sainte Règle, à lui conquérir de nouveaux disciples, à lui conserver les sympathies anciennes, à unir les Fraternités par des liens de charité et d'émulation.

Elle continuera son oeuvre, et Dieu aidant, ses progrès. Nous devons reconnaître, et nous le faisons, avec une profonde et sincère reconnaissance, que nos abonnés nous sont fidèles. Une fois qu'ils ont pris la *Revue*, ils ne l'abandonnent plus, et c'est le secret de son progrès régulier, sans aucun mouvement de recul, depuis 32 ans. Toutefois, on pourrait désirer une progression plus rapide, étant donné le nombre considérable des Tertiaires au Canada. Comme la *Revue* se consacre pour ainsi dire exclusivement aux choses du Tiers-Ordre, et met délibérément de côté tant d'autres matières intéressantes capables d'attirer les lecteurs, il semble juste que les Tertiaires en fassent plus spécialement leur lecture et que dans les Fraternités on ait à coeur de la répandre parmi la généralité des membres.

Les Franciscains et les fidèles de langue anglaise au Canada

Pendant que les Pères Franciscains travaillaient avec zèle pour le bien spirituel des Canadiens-français, ils n'oubliaient pas les fidèles de langue anglaise. Dès la première heure de la nouvelle fondation, en 1890, nous les voyons se mettre à l'oeuvre pour apprendre cette langue. Peu après, le Vénéré et religieux Père Arsène étant venu d'Angleterre où il s'était réfugié lors des expulsions de France, commença à prêcher en anglais. Aujourd'hui encore la forte impression de sa parole reste ineffaçable dans les âmes et les coeurs des bons Irlandais qui l'ont entendue. Après lui est venu le R. P. Ambroise. C'est à lui que nous sommes redevables de la belle et florissante Fraternité des Soeurs Tertiaires, sous le vocable de l'Immaculée Conception. Grâce au travail incessant du P. Ambroise, la Fraternité a non seulement augmenté au-delà de toute espérance, mais elle a pu entreprendre des oeuvres que seule une Fraternité bien organisée peut conduire à bonne fin. Les pèlerinages annuels des Tertiaires de langue anglaise à Ste-Anne-de-Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine en sont une preuve. La grande piété de ces pèlerinages a toujours été remarquable. De plus, le R. P. Ambroise a fondé une Maison du Tiers-Ordre, qui est connue aujourd'hui sous le nom de "St. Anthony's Villa."

Pendant que le R. Père affermissait l'organisation de la Fraternité de langue anglaise, le R. P. Dominique, secondé par le R. P. Christophe, inaugurait les missions anglaises dans les paroisses.

En 1904, les oeuvres franciscaines de langue anglaise prirent un développement considérable. Plusieurs Pères Franciscains étant arrivés d'Angleterre, on crut le moment favorable pour fonder une Revue mensuelle. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1904, avec la bénédiction du Saint Père, Pie X, avec l'encouragement du Délégué Apostolique et les meilleurs souhaits de sa Grandeur Mgr Bruchési, parut la Revue anglaise *The Franciscan Review and St. Anthony's Record.* Dès le premier numéro, cette petite revue, soigneusement rédigée par les PP. Wulstan et Ethelbert, fut bien accueillie. On sentait qu'elle comblait un vide. L'histoire des dix premières années de cette revue n'est que l'histoire d'un progrès continuel. Sous la direction du R. P. Pennafort, la *Review* a augmenté le nombre de ses pages; elle compte plusieurs milliers d'abonnés. Avec la revue il y a l'oeuvre des zélatrices qui progresse également.

C'est à la fin de cette même année, 1904, que les Frères Tertiaires de langue anglaise furent groupés en Fraternité. Le R. P. Ethelbert en ayant été nommé Directeur, il crut qu'ils étaient assez nombreux pour être érigés en Fraternité. Par conséquent, avec la permission des Supérieurs, il érigea la Fraternité canoniquement, sous le vocable de Saint Patrick.

Les Frères Tertiaires de langue anglaise commen-

cèrent bien vite à faire preuve de leur vitalité. Ils organisèrent, en 1905, leur premier pèlerinage à Rigaud. Le succès dépassa toute espérance. Ce pèlerinage devint annuel, et aujourd'hui il n'y en a guère de plus pieux et de plus aimé.

En décembre 1905 les Frères Tertiaires anglais organisèrent leur première "Soirée sociale". C'est une réunion pour les Frères Tertiaires et leurs amis. Sans faire de bruit, cette réunion annuelle a contribué beaucoup à l'expansion et au développement de la Fraternité Saint Patrick. Dirigée actuellement par le R. P. Robert, la Fraternité des hommes conserve et développe son zèle pour les bonnes oeuvres. Récemment nos tertiaires anglais ont acquis un bel immeuble, au No 965 de la rue Dorchester ouest, et ils en ont fait le siège d'une oeuvre organisée par eux sous notre direction de l'"Alverna Catholic Association". C'est un club où les Frères Tertiaires et leur amis peuvent se réunir pour s'instruire et s'aider mutuellement. Les réunions sont hebdomadaires; c'est là que les Frères discutent et étudient les questions actuelles, sociales et franciscaines. Comme résultat de ces discussions mentionnons l'oeuvre du "Summer Camp" ou Colonie de Vacances pour les jeunes garçons qui, autrement, seraient condamnés à passer le temps des grandes chaleurs dans des quartiers malsains de la ville. Cette oeuvre, quoique récente, est pleine de promesses et a reçu l'approbation d'un grand nombre. Le P. Robert en est le directeur.

Faisant pendant à cette oeuvre, il y a l'oeuvre des

jeunes filles appelée "The young Ladies' Canadian Benefit Association." Depuis sa fondation, cette Association, dont le siège est à la "St. Anthony's Villa" (865 ouest Dorchester) a toujours été sous la direction des PP. Franciscains. Son double but, social et charitable, a été atteint. Le compte-rendu de tout le bien qu'elle a accompli remplirait un volume.

Mais les Pères Franciscains ne sont pas seulement des directeurs d'oeuvres sociales, ils sont, avant tout, des missionnaires. C'est pourquoi il n'ont eu garde de négliger le travail spirituel de la Prédication. Tous les ans, il y a deux retraites prêchées, en langue anglaise, dans notre église de la rue Dorchester Ouest. L'une pour les Soeurs Tertiaires, l'autre pour les Frères. Ces retraites ont lieu d'ordinaire, la première (pour les Soeurs) dans le mois d'octobre, la seconde (pour les Frères) dans le mois de novembre. De plus, tous les ans, à partir du mois de mars jusqu'au 13 de juin, on y prêche en anglais les Treize mardis en l'honneur de saint Antoine. On ne saurait imaginer avec quelle piété les fidèles de langue anglaise s'empressent à ces exercices. La foule est si considérable qu'on a dû faire deux réunions tous les mardis: l'une à 3 hrs p.m., la seconde à 7.30 p.m., et chaque fois l'église est comble. Nous pourrions mentionner grand nombre d'autres cérémonies organisées par les Pères anglais et qui sont l'occasion de nombreuses prédications. Mentionnons seulement le touchant pèlerinage au Cimetière de la Côte-des-Neiges, qui attire tous les ans des milliers de pélerins venus de tous les quartiers de

la ville pour entendre les Pères prêcher le Chemin de la Croix et prier pour les morts.

Le labeur incessant de nos Pères anglais à Montréal ne les a pas empêchés de travailler aussi ailleurs. Depuis plusieurs années déjà, ils ont prêché des retraites et des missions dans presque toutes les Provinces du Canada. Le R. P. Ethelbert surtout est bien connu pour ses travaux apostoliques dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis.

Enfin, comme il ne suffit pas de bien commencer des oeuvres, mais qu'il faut les continuer et les développer, on a pourvu au recrutement en fondant une Section anglaise au Collège Séraphique. Les enfants qui désirent embrasser la vie franciscaine sont reçus dès l'âge de douze ans. Ils suivent le cours classique et ils s'appliquent à une vie de piété: double préparation nécessaire à la vocation franciscaine. Le R. P. Ethelbert a été chargé d'inaugurer cette oeuvre, dont le P. Pennafort est le directeur actuel.

Voilà donc, en résumé, les multiples tarvaux qu'ont entrepris les PP. Franciscains auprès des fidèles de langue anglaise. Comme on le voit, si les Pères n'ont pas restreint leur action aux seuls fidèles de Montréal, ce sont eux néanmoins qui en ont reçu la plus grande part.

Nos religieux défunts

1892

Le 26 janvier, au couvent de Montréal, mourait à l'âge de 19 ans Frère Godefroy, dans le siècle Jean Marie Guyot, novice clerc né à Saint Brieux (Bretagne). Il fut pour les Franciscains, revenus en Canada depuis un an et demi, "primitiae dormientium" (1ère aux Corinthiens, XV, 20), les prémices de ceux qui se sont endormis. D'abord inhumé à la Côte-des-Neiges, son corps fut rapporté dans le caveau conventuel, sous le choeur, dès que ce caveau fut prêt, c. à d. en 1898.

1898

La communauté de Montréal inscrit parmi ses défunts à la date du 11 avril, bien qu'il soit décédé à Paris, le T. R. P. Arsène Marie, de son nom de famille Jean Beix. Né à Servières (Corrèze, France) le 13 mars 1858, entré dans l'Ordre le 14 août 1879, prêtre le 19 juin 1886, après avoir exercé en France et en Angleterre différentes et importantes charges, il fut envoyé à Montréal comme Gardien et Délégué provincial. Rappelé en France pour le chapitre, il y fut élu Ministre provincial le 8 septembre 1895. Ce fut au retour d'un voyage au Canada, qu'à peine débarqué à Paris, il

s'endormit d'un sommeil léthargique qui ne prit fin que par sa mort, arrivée le samedi Saint. Il était en grande réputation de sainteté.

T. R. P. Arsène.

La veille de son départ de Montréal, soit le 20 mars 1898, le T. R. P. Arsène Marie avait donné les derniers sacrements à un jeune Frère clerc atteint de pul-

monie céreuse. Personne n'aurait pensé que le malade survivrait pourtant au prêtre qui l'administrait. Frère Exile-Marie mourut cependant un mois après le T. R. P. Arsène. Il était né en France, à Beauvais-sur-Matha, et comptait alors 21 ans et 4 mois d'âge et 3 ans et 5 mois de profession religieuse.

1900

Le 25 août, en la fête de saint Louis Roi, son patron, mourait le premier Franciscain canadien de la nouvelle génération: Fr. Louis-Marie, né Louis Resther, de Montréal. Entré dans l'Ordre le 6 mars 1894, à l'âge de 23 ans, il avait obtenu, après sa profession, de passer en Terre-Sainte; ce fut à Bethléem qu'une fièvre infectieuse l'emporta, après 5 ans de vie religieuse.

1901

Après avoir passé au Couvent de Montréal la presque totalité de sa religieuse, le R. P. Léonard, de Meillon, atteint de phtysie, retourna pour y mourir aux pieds de ses Pyrénées natales; la mort le frappa le 14 septembre; il avait 25 ans d'âge, 6 ans de profession et quelques semaines de sacerdoce.

1903

Autre jeune Franciscain enlevé à la fleur de l'âge, après avoir fait son noviciat au couvent de Montréal,

Fr. Laurent Kérambrun, diacre, s'éteignit le 7 avril dans sa vingt-quatrième année et la cinquième de sa vie religieuse à Saint-Brieuc, dans le temps que ses confrères, chassés par des lois iniques, prenaient la mer pour venir vivre au Canada.

1904

Le 8 novembre, le Nécrologe mentionne le P. Vincent Ducasse, décédé à Jérusalem, à l'âge de 28 ans, après onze ans de vie religieuse. Né en France, il avait pa couru à Montréal le cycle des études et avait été ordonné prêtre dans cette ville le 26 novembre 1899. Il avait donné au Canada les prémices de son ministère, avant de partir, en 1902, pour la Terre-Sainte.

L'histoire est un recommencement. De même que le caveau du couvent de Montréal avait été inauguré par un jeune Frère clerc, ainsi fut-il du cimetière conventuel de Québec. Joseph-Pierre Aucoin, né le 21 janvier 1884 à St-Robert, au diocèce de Saint-Hyacinthe, prit l'habit à Montréal, le 3 octobre 1903, y fit profession l'année suivante; et envoyé à Québec, il y mourait le 14 décembre, après 2 mois seulement de profession. Il s'appelait en religion Frère Sylvestre.

1905

Le 28 août, la mort tragique d'un Frère clerc mettait en deuil le couvent de Montréal. Parti le matin avec les autres étudiants pour une excursion, Fr.

Emile-Marie, dans le monde Albert Delaunoy, s'était accidentellement noyé dans la Rivière-des-Prairies, près de Cartierville. Né à Roubaix (France) le 9 décembre 1882, membre zélé des oeuvres d'action catholique, il quitta sa patrie pour venir embrasser la vie franciscaine à Montréal, où il prit l'habit dans l'automne de 1903. C'est au lendemain de sa retraite annuelle qu'il entra dans l'éternelle vie. Son corps, retrouvé après plusieurs jours de recherches, repose dans le caveau du Couvent.

Le 20 septembre, le premier Frère convers qui fût passé au Canada au moment des fondations franciscaines, Fr. Florian Voussure, mourait à Braine L'Alleud (Belgique) dans sa famille. Il avait assisté à l'établissement du commissariat de Terre-Sainte aux Trois-Rivières, et à l'installation de la communauté à la rue Richmond.

1907

Le 31 janvier, en odeur de sainteté, le Gardien du couvent de Montréal rendait à Dieu son âme pénitente Il se fit à ses funérailles un immense concours de peuple, et S. G. Mgr Bruchési prononça l'éloge du défunt. François Sébastien Usse, en religion le R. P. M. Hilaire, avait alors 45 ans, étant né le 14 juin 1862, en Auvergne. Elève du collège séraphique de Bordeaux, Franciscain depuis le 15 août 1878, il avait exercé d'importantes charges en Angleterre et en France; passé au Canada en 1904, il avait été élu

Gardien du couvent en 1905. C'était un religieux d'une régularité, d'une austérité et d'une union à Dieu peu communes.

T. R. P. Hilaire.

Le 8 novembre, un confrère du R. P. Hilaire dans nos oeuvres anglaises, le R. P. Bérard, mourait au couvent des Trois-Rivières, subitement, comme il

l'avait toujours désiré. Il avait vécu cinq années au couvent de Montréal, enseignant la philosophie et l'anglais, dirigeant la *Franciscan Review*, et n'était que depuis 2 mois aux Trois-Rivières. La mort le frappa dans sa 46e année, après 25 ans de religion et 19 de sacerdoce.

1908

Le vingt-six février, un jeune prêtre, le Père Antonin Marie, mourait à Montréal dans sa 27e année, après sept ans de vie religieuse et 10 mois de prêtrise. Il se nommait dans le monde Onésime Fernet, était né à St-Thomas de Joliette. Atteint de tuberculose vers le milieu de son cours d'études, il s'éteignit lentement dans la pratique d'une angélique piété. Il fut inhumé dans le caveau conventuel.

Fr. Théophile, dans le monde Joseph Forest, né le 15 novembre 1870, à St-Ambroise, au diocèse de Joliette, entra dans l'Ordre comme frère convers le 14 juillet 1896 à Montréal, où il passa les sept premières années de sa vie religieuse; il mourut à Québec le 16 mars.

1909

Le 12 mai, à San Remo, Italie, mourait le R. P. Ildefonse Espinasse, à l'âge de 33 ans, dont 14 de vie religieuse. Il avait vécu 12 ans à Montréal, y exerçant durant 5 ans la charge de maître des novices.

Le 2 octobre, à Xertigny, France, s'éteignait, miné par la consomption et l'inaction forcée, un religieux qui avait exercé à Montréal, de 1892 à 1898, un minis-

R. P. Marie Bernard.

tère d'une activité prodigieuse et d'une fécondité durable. Marie-Joseph Hippolyte Arnould, connu sous le nom de Père Marie Bernard, n'avait que 45 ans

d'âge 20 ans de sacerdoce et autant de religion. Mais il avait bien rempli cette courte carrière.

1910

Le 19 février, au couvent de Montréal où sa dépouille est inhumée, le R. P. Jean-Marie, dans le monde Henri Bourcier, de Montréal, mourait à l'âge de 31 ans, après 13 ans et 4 mois de vie religieuse et sept ans de sacerdoce. Il avait été un des premiers élèves du collège séraphique de Montréal, et entré dans l'Ordre le 13 octobre 1896, il avait fait son noviciat et ses études dans nos couvents de France. Rentré à Montréal pour y être ordonné prêtre le 25 juillet 1903, il fut appliqué au saint ministère. Ses forces trahirent son énergie et il succomba emporté par la tuberculose.

La même année, le 24 octobre, à Phoenix, Arizona (Etats-Unis), mourait le Père François-Marie, dans le monde François Ignace Haas, né à Bristol, Angleterre. Il était dans sa quarante-cinquième année d'âge, sa vingt-troisième de vie religieuse. Il avait vécu quelque temps au couvent de Montréal.

1912

Le 15 mai mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal Fr. Bernardin Leclair, de Sainte-Rose de Laval, laïc profès, à l'âge de 30 ans et six mois, après 10 ans de vie religieuse presque entièrement passée à Montréal, où il repose dans le caveau de la communauté.

Le 8 août, à Beyrouth, Asie-Mineure, un autre frère convers rendait son âme à Dieu: Louis Napoléon Jacques, de Saint Antoine-de-la-rivière-du-Loup, avait le premier d'entre les Canadiens pris la bure franciscaine, après la restauration de l'Ordre, sous le nom de Fr. Marie Joseph. Sa vie religieuse se passa presque entièrement en France et en Terre-Sainte. Il avait à sa mort 43 ans d'âge et 21 ans de vie religieuse.

1913

Le 26 février, un des Franciscains qui dès les premières heures étaient venus au Canada reprendre la tradition interrompue, mourait à Ashland (Wisconsin) très regretté de la population dont il était le pasteur. Spécialement voué à la diffusion du T.-O. durant son séjour à Montréal, le R. P. Désiré Petitnicolas a laissé un souvenir vivace. Il mourut à l'âge de 49 ans, dont il avait passé 34 dans la vie religieuse et 26 dans le sacerdoce.

Le R. P. Firman-Marie, d'Heilly, décédé le 17 mai, au couvent de L'Ecluse (Hollande), avait été durant trois ans vicaire du couvent de Québec, de 1908 à 1911. Après avoir occupé les charges de Directeur du collège séraphique, de Gardien et de Définiteur, il mourut à l'âge de 60 ans et demi après 37 ans de religion et 31 de sacerdoce.

En notre couvent de Québec, le 21 juillet 1913, jour octave de la fête de saint Bonaventure, pendant la première messe du R. P. Archange, un de ses élèves or-

donné la veille, tandis qu'il glorifiait, en chaire, la grandeur du prêtre, vers 8 hrs 35 du matin, le Père Victorin, dans le monde Philémon de la Ruelle, tout à

R. P. Victorin.

coup s'arrêta un instant, puis s'affaissa et tomba mort; sous une poussée violente de sang, son coeur avait éclaté. —Il avait 33 ans. Né en Belgique, le 27

avril 1880, il avait pris l'habit en notre couvent d'Amiens le 7 novembre 1900, et fait profession au même couvent le 8 novembre 1901. Il était arrivé au couvent de Québec le 30 avril 1904, et depuis lors il séjourna toujours dans ce couvent. Il y était professeur.

Quelques mois plus tard, le 8 octobre, mourait en Chine, après une courte maladie, le R. P. Pierre-Baptiste Cuvelier, à l'âge de 32 ans, après 13 ans de vie religieuse et 6 de sacerdoce. Sa perte fut grande pour sa mission. C'est de notre couvent de Québec, où il avait fait ses études théologiques, où il avait pris part à la première ordination faite dans la chapelle conventuelle, le 25 juillet 1907, que, le premier de nos missionnaires partis depuis du Canada pour la Chine, il était parti peu de jours après. Le vaillant semeur de la Bonne Parole parmi les infidèles est mort avant d'avoir pu cueillir la moisson que ses soins faisaient jaunir au soleil divin; le Maître l'a, en effet, prédit: Celui qui sème n'est pas celui qui moissonne. Mais au Ciel où il a reçu la récompense du bon ouvrier, il n'oublie pas ses chers chrétiens qui pleurent sa perte.

1914

Le 4 mai, à Waverely (Australie) mourut le R. P. Edouard Fisher, qui fut secrétaire du premier Délégué apostolique au Canada, aujourd'hui cardinal Falconio, Franciscain. Il avait 51 ans et en avait passé 30 dans la religion.

1915

Le 14 janvier, le T. R. P. André Marie Petitnicolas rendait son âme à Dieu, dans le couvent de Montréal;

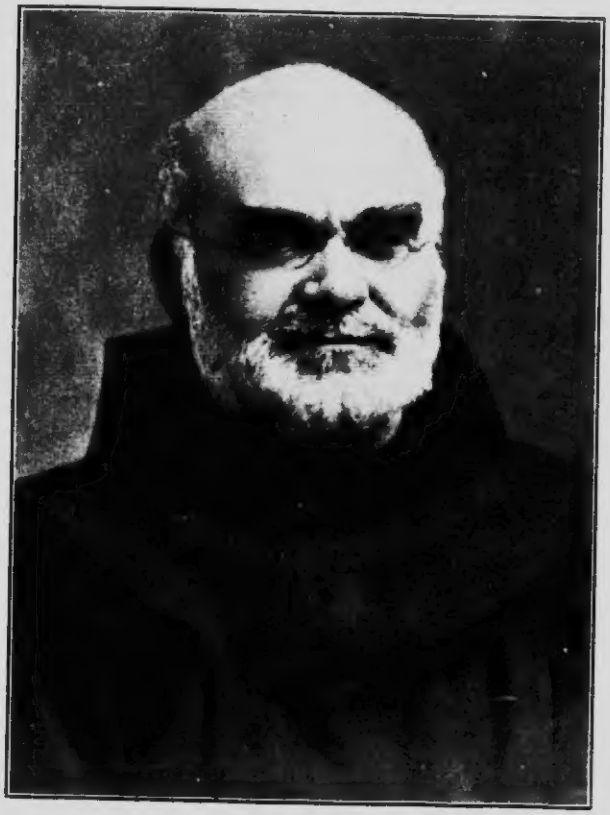

T. R. P. André.

il avait 69 ans, étant né à Hurbache, France, le 11 avril 1846. Ordonné prêtre le 30 juillet 1870, il était

entré dans l'Ordre le 28 septembre 1873; il exerça les fonctions de lecteur, maître des novices, gardien, Définiteur, commissaire et Ministre provincial. Deux fois il appartint au couvent de Montréal, lors de la fondation en 1890 et après les expulsions de 1903. Sa dépouille mortelle y repose dans le caveau de l'église.

Le 25 avril était tué au front, après avoir été porté à l'ordre du jour, le R. P. Fidèle Cloarec, qui avait fait ses études philosophiques à Montréal en 1904 et 1905, et sa théologie à Québec. Il était âgé de 31 ans, avait 13 ans de vie religieuse et six de prêtrise.

TABLE DES MATIERES

	Page
Avertissement	5
La Vie franciscaine	7
Le retour des Franciscains au Canada	18
Le couvent Saint-Joseph de la rue Dorchester	44
La paroisse et la résidence de Saint-François Solano	56
Le couvent de la Résurrection dans l'est de Montréal	70
Le collège séraphique de Montréal	74
Le Tiers-Ordre à Montréal	99
La Maison Sainte-Elisabeth	106
La chapelle et la maison Saint-Antoine	123
L'"Ave Maria"	137
Le Commissariat de Terre-Sainte, aux Trois-Rivières	141
Le couvent des Franciscains aux Trois-Rivières	155
Le collège séraphique des Trois-Rivières	166
Le Tiers-Ordre aux Trois-Rivières	171
La paroisse de Notre-Dame des Sept Allégresses, aux Trois-Rivières	180
Les Franciscains à Québec	189
Le Tiers-Ordre à Québec	207
La Maison Sainte-Marguerite	215
Les Franciscains dans l'Ouest	219
Nos Maisons de Menin et de L'Ecluse	233
Les Syndics apostoliques	239
L'Action franciscaine	252
Le Tiers-Ordre au Canada	269
Les Franciscains et la tempérance	276
Nos missionnaires du Canada en Chine et au Japon	284
L'Activité littéraire franciscaine au Canada de 1890 à 1915	301
La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte	308
Les Franciscains et les fidèles de langue anglaise au Canada	317
Nos religieux défunts	322

PAGE
5
7
18
44
56
70
74
99
106
123
137
141
155
166
171

180
189
207
215
219
233
239
252
269
276
284
301
308
317
322